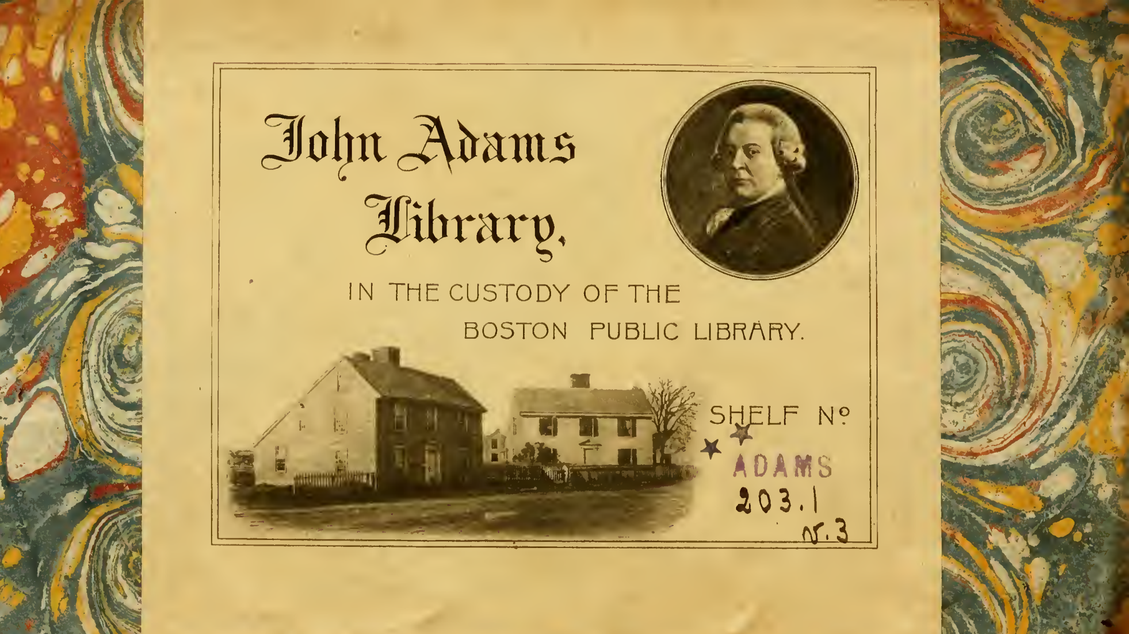
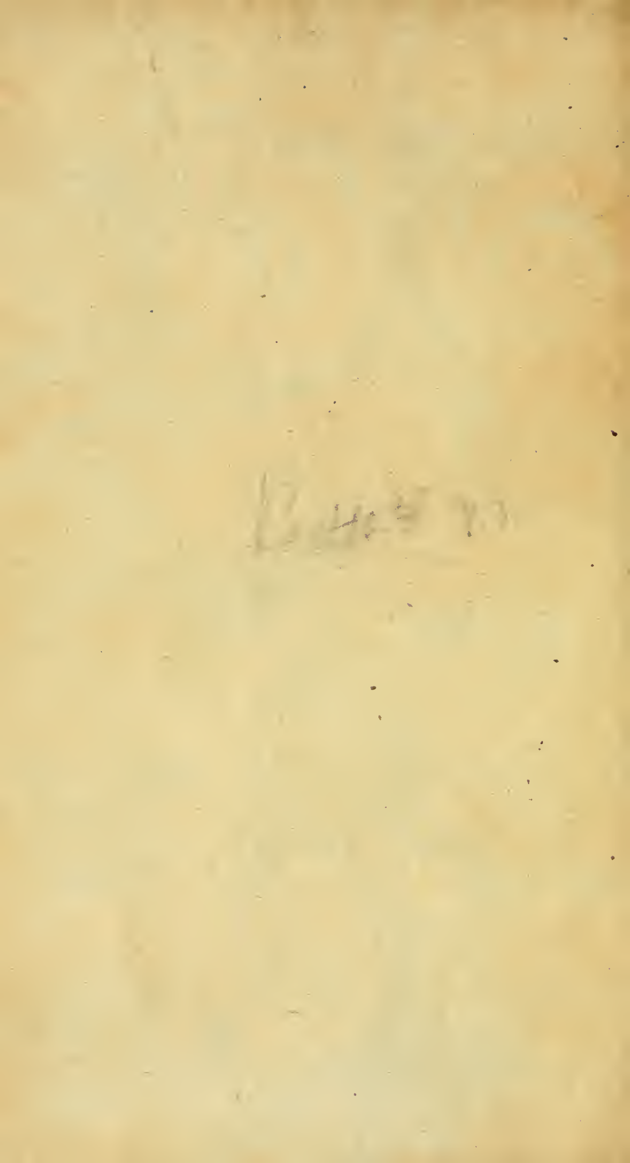




John Adams
Library,
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF Nº
ADAMS
203.1
v.3





LETTRES MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DU CHEVALIER CARLETON.

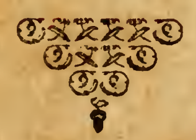
LETTRES
MEMOIRES
ET
NEGOCIATIONS
DU
CHEVALIER CARLETON,

Ambassadeur ordinaire de JACQUES I. Roi d'*Angleterre*, &c. auprès des ETATS-GÉNÉRAUX des *Provinces Unies.*

Dans le tems de son Ambassade en Hollande *depuis de commencement de* 1616. *jusqu'à la fin de* 1620.

OUVRAGE TRADUIT DE L'ANGLOIS.

TOME TROISIÈME.



A LA HAYE & A LEIDE,

CHEZ { PIERRE GOSSE, JUNIOR.
ELIE LUZAC FILS.

MDCCLIX.



LETTRES MEMOIRES ET NEGOCIATIONS DU CHEVALIER CARLETON,

Ambaſſadeur ordinaire de JACQUES II. Roi d'*Angleterre*, &c. auprès des ETATS GE'NE'RAUX des *Provinces-Unies*.

LETTRE *de Mr.* DIODATI *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. 3. *Janvier* 161$\frac{8}{9}$.

En faveur des Proteſtans du Marquiſat de *Salluces*, qui avoient fait quelques actes de leur Religion, & étoient expoſés au reſſentiment du Duc de *Savoye*. 1619.

LETTRE *du Dr.* GEORGE LANDAVEN, *Evêque de* Llandaff, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. 14. *Janv.*

MONSIEUR,

Quoique je vous aye écrit hier deux Let-

1619. tres, je n'ai pas voulu laiſſer paſſer ſans en profiter, l'occaſion du voyage que fait à *la Haye* notre digne hôte le Chevalier *John Berch*. Il a un peu favoriſé le parti qui tombe aujourd'hui, mais c'eſt un homme d'un caractère modéré, & qui juge ſans prévention des deux partis, cenſurant & peut-être cenſuré à ſon tour, & condamnant le ſentiment & les procédés des *Rémontrans*. Un tel homme ſeroit plus eſtimé dans un Royaume que dans un Etat libre, où il faut qu'on prenne parti d'un côté, ou qu'on déplaiſe à l'autre.

Je vous avois écrit au long touchant l'affaire dont je vous entretenois dans ma dernière Lettre, penſant qu'il n'y auroit plus rien à écrire jusqu'à ce que nous fuſſions prêts à nous mettre à l'ouvrage. Quand l'occaſion ſera favorable, la choſe pourra ſe faire ſans beaucoup de difficulté; car quoique je n'aye pas le loiſir d'y travailler, je conſidère cependant comment elle peut ſe faire. Nous tirerons premièrement de la confeſſion *Angloiſe* avouée, une confeſſion que nous préſenterons à ceux du *Palatinat* & aux autres qui ſont ici. Ils pourront ajouter ce qu'ils trouveront à propos, & après qu'on en fera venu jusques là, on pourra l'envoyer à ſa Majeſté. Il ſe peut qu'on ajoutera quelque choſe à la confeſſion *Angloiſe*; mais il n'y a point à craindre qu'on en ôte rien, excepté un ſeul Article ſur lequel je voudrois vous conſulter d'avance, afin que cela ne faſſe pas un obſtacle quand nous en ferons là. Voici de quoi il s'agit. L'Egliſe *Angloiſe* a expliqué autrement que celle du *Palatinat*, ces mots du Sym-

Symbole, *il est descendu aux enfers*; si donc 1619.
nous laissons simplement ces mots *descendit ad inferos*, & que ceux du *Palatinat*, y ajoutent les mots de leur confession pour les expliquer, il faudroit savoir si sa Majesté & l'Eglise *Angloise* voudront laisser passer leur explication. Je supose que dans les autres Articles il n'y aura pas grande difficulté. Cependant puisque je suis sur ce chapitre, on pourroit arrêter certaines choses d'avance pour préparer les matières. Il faudroit savoir si en dressant la confession *Angloise*, (car je compte que c'est la première chose qu'on doit faire, & que les autres pourront y donner leur consentement, ou leurs additions) il faudroit savoir, dis-je, si en dressant cettte confession nous ne pouvons pas prendre la liberté de ranger les Articles suivant un certain ordre, & supléer à ceux qu'on pourroit trouver qui y manquent, en les tirant de la confession d'*Ecosse*, & de l'*Apologie* de *Jewel*. Car quoique l'*Apologie* ne soit pas établie par autorité, comme le sont les Articles, cependant si l'on considère le tems où ces écrits ont été publiés, il paroît qu'ils sont de la même main.

Ces choses étant reglées d'avance, cela pourroit faciliter l'ouvrage. En y pensant il s'élève de nouvelles difficultés, auxquelles il faut répondre avanr qu'on puisse passer outre. Dans les matières de doctrine il n'y aura pas grande difficulté; c'est ce que je voulois dire quand j'ai écrit plus haut, que la chose se pourroit faire sans beaucoup de difficulté: mais dans les Articles de foi & de Religion que contient la confession de l'Eglise *Angloise*,

1619. il y a deux choſes qu'il faut conſidérer; la première regarde les homélies qu'on doit lire dans l'Egliſe; la ſeconde eſt de *Episcoporum & miniſtrorum conſecratione.* Il s'agit de ſavoir ce qu'on doit faire à cet égard, puisque la conſécration des Evêques n'eſt pas en uſage dans les autres Egliſes; & que les homélies ne ſont qu'en *Anglois*, & ne peuvent être admiſes par les autre Egliſes, qui ignorent ce qu'elles contiennent. Je penſe que j'ai parlé à-préſent de tous les doutes, & de tous les obſtacles qui peuvent ſurvenir dans cette affaire; ou s'il en ſurvient quelqu'autre, on pourra le lever aiſément, ſi ces Articles ſont réglés auparavant. Si nos Egliſes & celles du *Palatinat* ſont une fois d'accord, toutes les autres s'y joindront ſans peine, car la confeſſion des Egliſes *Palatines* eſt celle qui a le plus d'autorité dans ces Egliſes reformées.

Les affaires du *Synode* ſont à-préſent en bon train, & nous espèrons qu'elles iront toujours de mieux en mieux. Ils veulent avoir beaucoup de ſeſſions, quoiqu'on ne faſſe pas grand choſe dans une ſeſſion; ce ſont les Députés qui le veulent ainſi; mais nous penſons qu'on pourroit avancer davantage avec moins de ſeſſions, en préparant les matières.

Hier je m'arrogeai une espèce d'autorité *Episcopale.* Je fis venir un des principaux de chaque Compagnie des *exteri*; & nous tinmes chez moi un petit *Synode.* Je leurs fis ſentir combien il étoit néceſſaire que nous nous accordaſſions entre nous, & quel ſcandale pour-

pourroit naître de nos divisions s'il y en avoit entre nous; & je leur montrai comment nous avions formé notre jugement sur le premier Article, pour lequel je leur demandai leur consentement, afin que ce fût autant de fait pour le *Synode*. Ils passèrent tous sans difficulté, & l'on me remercia beaucoup de ce que j'avois imaginé ce moyen de les unir. Tous, dis-je, consentirent sans peine, à la reserve d'un seul, en faveur & pour la satisfaction de qui cette assemblée étoit destinée en partie. Il parut s'acrocher à certaines choses; mais nous espérons de le tranquilliser à la fin. Nous le retinmes à diner; & nous lui fimes toutes sortes de caresses. On ne manquera pas de lui faire des caresses pour le gagner, & de lui dire des raisons pour l'édifier. Notre intention est d'avancer le *Synode*, & nous pensons gagner plus ici en deux ou trois heures, qu'on n'a fait dans plusieurs sessions. 1619.

Vous recommandant avec Miladi CARLETON à la sainte protection du Ciel, Je suis

Votre, &c.

GEORGE LANDAVEN.

Dort, ce 14.
Janvier 161$\frac{8}{9}$.

LETTRE *de Mr.* HALES *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Dort. *Imprimée dans ses* Remains. $\frac{5}{15}$. *Janvier.*

1619. LETTRE *de* ENNO *Comte d'*Oſt-Friſe *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, ex arce meâ Auricanâ. 8. *Janvier.*

Il remercie le Chev. CARLETON du zèle avec lequel il s'eſt employé pour ſon élargiſſement, qu'il a obtenu à l'arrivée des Députés des ETATS-GÉNÉRAUX à *Embden.*

COPIE *de la Propoſition de* CHRISTOFORO SURIANO *Réſident de* Véniſe, *aux* ETATS-GÉNERAUX. 23. *Janvier.* N. S.

La République de *Véniſe* voit avec douleur que *les affections & amour entre les deux couronnes de* France & Angleterre *auroit pris quelques altérations, qui en ces conjonctures ne pouvoit réüſſir que d'interruption aux bons effets du bien commun univerſel*, mais principalement au *particulier (ce qui touche à la Séréniſſime République) de ces* Provinces-Unies, *s'aprochant le tems de l'expiration des trêves. Et ſelon que les dites deux couronnes ſe ſont toujours employées, & avec bons offices ont procuré le bien & ſervice de la liberté de ces eſtats, ainſi la Séréniſſime République deſire, qu'entre les Princes une bonne réconciliation s'en ſuivit. Or s'étant Mr. le Duc de* Savoye *interpoſé avec le moyen de Mr. le Cardinal ſon fils, déſirant ſa ſérénité coadjuver la bonne iſſuë d'un tel effect, a commandé à ſes Ambaſſadeurs tant à* Paris *qu'à* Londres, *que ſans point deſtourber le premier Médiateur, ils aportent leurs plus bons offices, &*

tels

tels qu'ils eſtimeront plus propres pour l'effectuation de ſon deſire, qui n'a d'autre but que le bien de l'intention commune, ce qui m'a eſté commandé de communiquer à V. V. E. E. 1619.

Le Réſident ajoute que les *Eſpagnols* augmentant leurs forces, il étoit à craindre qu'ils n'euſſent des deſſeins ou contre *Véniſe*, ou contre les *Provinces-Unies*; & qu'ainſi la République de *Véniſe* deſiroit que les ETATS-GÉNÉRAUX ordonnaſſent à leurs Capitaines de Vaiſſeaux envoyés contre les *Pirates*, de faire attention aux démarches des *Eſpagnols*, & d'être en bonne intelligence avec les Miniſtres de la République de *Véniſe*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 27. *Janvier*.

„ A l'occaſion de ces délais ſur les affai„ res qui concernent ſa Majeſté, j'ai eu quel„ ques converſations avec le Prince d'*Oran„ ge*. Je l'ai exhorté à prendre ſur lui le „ maniement des affaires publiques, comme „ le faiſoit le Prince ſon Père, (en quoi „ j'ai été ſecondé par le Comte *Guillaume* „ qui étoit préſent) ou bien à faire choix de „ quelques perſonnes bien-intentionnées & „ intelligentes tirées du corps des Etats, à „ qui les Miniſtres publics puiſſent s'adreſ„ ſer; puiſque la confuſion qu'il y auroit „ dans les affaires, tant qu'elles ſeroient ma„ niées en commun, comme elles le ſont à„ préſent, mettroit les Etats dans la néceſ„ ſité de les confier avec le tems à quelques „ perſonnes en particulier, & qu'ainſi le Prin-

1619. „ ce ne pouvoit mieux faire que de voir „ lui-même à tems, quelles ſont les „ plus propres pour cela, afin de les obli- „ ger par ce choix. Pour lui il ne me paroît „ pas disposé à vouloir ſe charger d'autre „ choſe que de dire ſon avis dans des occa- „ ſions de grande importance; on le lui de- „ mande aujourd'hui plus fréquemment & a- „ vec beaucoup plus de déférence que les „ dernières années; mais pour nommer ou „ recommander quelqu'un, il ne croit pas „ que le tems y ſoit propre encore, jusqu'à „ ce que les Etats, qui pour me ſervir de „ ſon expreſſion ne font que *ſortir hors de* „ *page*, ſe trouvant dans un labyrinte, ce „ qui ne peut manquer d'arriver par la „ multiplicité des affaires, & la lenteur des „ dépêches, le conſultent d'eux-même là- „ deſſus; il ajouta que quand même ils n'y „ penſeroient pas de leur propre mouve- „ ment, cependant quand le *Synode* ſeroit „ fini, que l'affaire des priſonniers ſeroit ex- „ pédiée d'une manière ou d'autre, & que „ l'on auroit renouvellé & raffermi l'union „ des Provinces, de quoi l'on parle à-pré- „ ſent, il croyoit que ce ſeroit alors le tems „ propre pour leur recommander cette affai- „ re. J'écris tout cela au long afin que ſa „ Majeſté voyant où nous en ſommes, veuil- „ le bien agir ſelon ſa ſageſſe ordinaire, en „ continuant à bien traiter leurs commiſſai- „ res, quoique la négociation des affaires qui „ concernent ſa Majeſté ne réponde pas à „ ſes intentions pour la promptitude, ou à „ quelques égards pour la ſubſtance. Quoi- „ que

„ que je trouve encore beaucoup du vieux 1619.
„ levain parmi ces gens-ci, je ne doute pas
„ qu'*en les laiſſant faire*, ſa Majeſté ne les
„ voye dans peu entièrement réformés; car
„ je penſe que quand ils auront fini avec
„ leurs priſonniers, qu'ils auront ajuſté leurs
„ affaires *Ecclésiaſtiques*, & expliqué les Ar-
„ ticles de l'union d'*Utrecht* dans les points
„ qui concernent la Religion, quoiqu'alors
„ ils doivent être plus en état de les ſoute-
„ nir qu'auparavant, cependant ils ne pour-
„ ront ſubſiſter par eux-même. Ainſi à-
„ cauſe de la Religion il faudra néceſſaire-
„ ment qu'ils ſoient plus dans la dépendan-
„ ce de ſa Majeſté que de tout autre Prin-
„ ce; & par conſéquent ſa Majeſté en tirera
„ mieux raiſon dans toutes ſes demandes jus-
„ tes & raiſonnables. Il ne tiendra pas à moi
„ que dans les procédures contre *Boote* on
„ n'évite de l'interroger ſur ſes anciennes of-
„ fenſes. Toutes les pièces du procès ſont
„ entre les mains de la cour d'*Hollande*; &
„ ſes amis penſent, du moins ils me l'ont
„ dit ainſi, que pourvû qu'on ne le pourſui-
„ ve pas pour ſes intrigues en *Angleterre*, il
„ pourra ſe tirer d'affaire. Pour ce point là,
„ j'y ai mis bon ordre, comme auſſi je les
„ aide dans toutes les autres choſes qui le
„ concernent; car quoique ce ne ſoit pas un
„ perſonnage fort conſidérable, ni pour la
„ capacité, ni pour la probité, cependant
„ puiſqu'il a le titre de ſerviteur de ſa Ma-
„ jeſté, je ne néglige rien pour le ſervir.
„ Mais il faudra qu'il doive ſa délivrance,
„ comme ci-devant à la compaſſion pour ſon

1619. ,, imbécilité, & qu'on le regarde comme à ,, moitié fou, autrement il court risque de ,, perdre la vie; car son changement de Religion, & ses menées avec les *Espagnols* ,, sont des choses très-palpables; & pour l'argent qu'il a reçu en récompense, dont il a ,, tenu un compte fort imprudemment, ils ,, ont ce compte écrit de sa main. Ce qu'on ,, dit à-présent de ses liaisons avec *Hogerbeets* & *Uytenbogaerd*, ne lui nuira pas ,, beaucoup, comme je vous l'ai écrit ci-devant; car quoiqu'il paroisse qu'il ait travaillé à faire quelque chose de ce côté-là, ,, cependant ces gens ont la tête trop bonne ,, pour s'être fiés à la sienne.

,, La folie de *Hogerbeets* n'a eu qu'un accès; il l'a attribuée ensuite à une indisposition venuë faute de sommeil; mais on ,, croit qu'elle a été contrefaite, & qu'il vouloit par-là exciter la compassion, & avoir ,, ainsi la permission de parler à sa femme, ,, qu'il demanda souvent pendant ce tems-là".

La suite de cette Lettre contient un récit détaillé de l'affaire de *Paul de la Ravoyre*, que le Chevalier CARLETON finit en remarquant que ,, les Etats, pour ne pas rebuter ,, les Ambassadeurs de *France* dans toutes ,, leurs négociations à la fois, les avoient ,, contentés dans celle-ci, & que l'affaire ,, pourroit se renouveller dans la suite avec ,, plus de satisfaction pour *Ravoyre*. Ces ,, nouveaux Etats d'*Hollande* font bien des ,, choses extraordinaires, pour ne pas paroître inférieurs aux précédens, ainsi pour le ,, présent il fera bien de ne pas poursuivre ,, son procès.

,, Je

„ Je dois vous dire qu'à l'occaſion d'un 1619.
„ ſujet de plainte que j'eus ici, & dont le
„ public prit connoiſſance, contre 159[Barnevelt] &
„ 165[Grotius], à-cauſe du peu de ſatisfaction qu'ils
„ me donnèrent au ſujet d'un Livre qui a-
„ voit été imprimé ici contre moi, 50[R], 10[A],
„ 56[Y], 42[D], 61[Y], 51[R], 20[E], 68, 69. m'offrit deux
„ fois de ſe joindre à quelques-autres pour
„ ſe défaire d'eux. Cela montre de la bon-
„ ne volonté plutôt qu'une bonne diſpoſi-
„ tion, & je vous l'écris *ut noscas hominem*,
„ aprenant qu'il ſollicite pour entrer au ſer-
„ vice de ſa Majeſté.

„ Je vous envoye un Livre écrit par quel-
„ que *Ecoſſois* mécontent contre les Evêques
„ de ce Royaume. Je l'ai de l'Evêque de
„ *Llandaff* qui l'a reçu des mains de *Débe-*
„ *tius*, un des Députés des Provinces au
„ *Synode*, qui dit qu'il l'a reçu d'*Angleterre*
„ dans un paquet avec quelques-autres Li-
„ vres, & qu'il a cru qu'il étoit de ſon de-
„ voir de l'aporter à l'Evêque".

Le même au même. 30. *Janvier.*

„ Les juges de nos priſonniers ſont enfin
„ choiſis; je vous en envoye la liſte. Ils
„ paſſent tous pour gens bien-intentionnés
„ du côté de la Religion, & pour bons pa-
„ triotes. Mais on croit que Mr. BARNE-
„ VELT en récuſera pluſieurs comme ſes en-
„ nemis perſonnels, & comme adverſaires
„ déclarés de ſon parti. Le jour fixé pour

 „ leur

1619. „ leur rendez-vous ici eſt le 19. de *Fevrier*
„ N. S., & les ETATS-GÉNÉRAUX ont écrit
„ pour cela une Lettre circulaire aux préſens
„ auſſi-bien qu'aux abſens, parce qu'elle doit
„ ſervir à les autoriſer.

„ On attend *Moersberghen* ici, de *Zut-*
„ *phen*, ce ſoir ou demain. Il s'étoit retiré
„ dans un chateau, où il a été pris, comme
„ Amiens fut ſurpris, par une charge de
„ foin ſous laquelle trois ſoldats entrèrent,
„ après quoi ils tinrent la porte ouverte pour
„ les autres. Il ſe paſſa bien du tems avant
„ qu'on le trouvât. Enfin on le prit entre
„ deux portes. Quand ils voulurent le ſai-
„ ſir, il ſe jetta par terre, & les pria de le
„ tuër, il reſta là pleurant & ſe lamentant,
„ jusqu'à ce qu'enfin ils furent forcés de le
„ trainer, plutôt qu'ils ne l'emmenèrent, ce
„ qui prouve ou une bien mauvaiſe conſcien-
„ ce, ou beaucoup de foibleſſe.

„ *Vander Myle* & *Uytenbogaerd* qui dès
„ le commencement du *Synode* ont toujours
„ été autour de cette Ville & de *Dort*, ſont
„ allés, dit-on, chez l'Archiduc, voyant
„ que les Etats vont droit en beſogne dans
„ cette affaire, & qu'il n'eſt pas queſtion
„ de badiner.

„ Hier les Etats réſolurent d'envoyer une
„ Lettre de plaintes & de menaces à l'Ar-
„ chiduc, à l'occaſion de pluſieurs torts
„ qu'ont ſouffert leurs Marchands, dans leurs
„ Vaiſſeaux & dans leurs effets en *Espagne*,
„ & pour cet effet ils ont écrit à toutes leurs
„ Amirautés pour qu'on leur raporte les dif-
„ férens ſujets de plaintes. Je ne vois pas

„ pour-

„ pourquoi l'on agit avec cette chaleur dans 1619.
„ ces circonſtances, à moins que ce ne ſoit
„ pour amuſer les *Espagnols*, & les empê-
„ cher d'employer toutes leurs forces contre
„ les *Bohémiens*.

CARLETON ajoute que les *Algériens* avoient écrit en dernier lieu une Lettre très-civile aux ETATS-GÉNÉRAUX, demandant de vivre en bonne intelligence avec eux.

„ Le Réſident de *Véniſe*, continuë-t-il,
„ eut encore Jeudi dernier une audience,
„ dans laquelle par ordre de ſes Maîtres, il
„ déclama au long contre les *Espagnols* com-
„ me contre les ennemis de la liberté publi-
„ que; & en concluant il pria cet Etat d'é-
„ changer quatre des Vaiſſeaux de guerre de
„ ces Provinces, qui ſont au ſervice des *Vé-*
„ *nitiens*, contre quatre autres plus grands.
„ On le ſatisfera en cela, quoiqu'on ſe plaig-
„ ne beaucoup ici de la manière dont ils
„ traitent ceux qu'ils ont déjà, ſoit ſoldats
„ ſoit matelots. On lui en fait des plaintes
„ ſans détour.

L'Ambaſſadeur ajoute que le Chiaoux prit congé des Etats le Jeudi, & qu'il partit le jour précédent pour *Amſterdam*, où les Marchands lui fourniſſent un Vaiſſeau pour le conduire à *Conſtantinople*; qu'il étoit beaucoup plus content de la manière dont on l'avoit traité pendant ſon ſéjour, que des préſens qu'on lui avoit faits à ſon départ, & qui ne paſſoient pas en argent, & en étoffes qui ont été diſtribuées entre lui & ſa ſuite, la ſomme de 150. livres.

„ Les affaires qui concernent ſa Majeſté

1619. „ ſont toujours dans le même état comme je „ vous en ai informé au long dans mes Lettres du 25. & du 27. de ce mois. Mais „ on m'a promis que la ſemaine prochaine, „ pendant laquelle il y aura un Préſident de „ la Province de *Hollande* qui eſt la principale intéreſſée dans ces affaires, les Etats „ viendront à une réſolution, qui je vous asſure, a été ſollicitée & rapellée tous les „ jours dans leur aſſemblée. Mais je vois „ que cette Province veut qu'on reconnoiſſe ſa ſupériorité ſur les autres, & que quand „ il eſt queſtion de Privilège ou de profit, „ nous avons plutôt *alios homines* que *alios* „ *mores* ".

LETTRE *de* Dort. 4. *Fevrier.*

Contenant un détail de ce qui s'eſt paſſé au *Synode.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 12. *Fevrier.*

Qu'il a peu de choſes à ajouter à la Lettre qu'il a envoyée par ſon domeſtique le Samedi précédent, auquel tems les Etats envoyèrent un Exprès à leurs commiſſaires en *Angleterre*, avec une nouvelle commiſſion & des inſtructions conformes à la réponſe qu'ils avoient faite à ſa propoſition, qui étoit le principal ſujet de ſa dépêche.

„ Le lendemain je parlai au Prince d'*Orange* au ſujet de l'aſſiſtance du Prince „ *Palatin*, dont il n'a pas cru qu'il convînt „ de

„ de rien dire aux Etats jusqu'au retour du 1619.
„ Baron de *Dhona*, qui arriva ici Mecredi
„ au ſoir, & a eu aujourd'hui audience des
„ ETATS-GÉNÉRAUX. Ses diſpoſitions des
„ Esprits lui ſont favorables; les Provinces
„ aïant déjà été ſollicitées de ſecourir les
„ *Bohémiens*, & étant portées à payer un
„ ſubſide d'une certaine ſomme par mois,
„ comme on l'a fait pour le Duc de *Savoye*.
„ Les affaires du Prince *Palatin* & des *Bo-*
„ *hémiens* aïant quelque Relation, il ne ſe-
„ ra pas difficile d'obtenir que l'argent ſoit
„ employé par ce Prince, de la manière qui
„ contribuera le plus au bien commun dans
„ ces quartiers.

„ Les Etats ont permis au Réſident de
„ *Véniſe* d'acheter ou de louër quatre Vaiſ-
„ ſeaux de guerre pour le ſervice de ſes Maî-
„ tres, chacun d'environ ſix ou huit cens
„ tonneaux. Il les prend des Marchands &
„ non des Etats; & il eſpère qu'ils ſeront
„ prêts avant la fin du mois prochain.

„ Les juges des priſonniers ſe trouvèrent
„ ici au jour marqué, Mardi dernier. Me-
„ credi ils prêtèrent ſerment. Jusqu'ici ils
„ ont été occupés principalement à examiner
„ *Moersbergben*; ce qui prendra encore quel-
„ que tems. En attendant quelques-uns
„ d'eux, avec la permiſſion des Etats, ſe ſont
„ retirés pour quelques jours dans leurs Pro-
„ vinces; ce qui annonce que l'affaire n'ira
„ pas fort vite.

P. S. „ Je prens la liberté de mettre ſous
„ votre couvert une Lettre pour Milord Ar-
„ chevêque de *Cantorbery*, à qui l'on rend
„ comp-

1619. „ compte de quelques différends entre nos
„ Théologiens de *Dort*, qu'il feroit bon d'a-
„ jufter avant qu'ils viennent à dreffer leurs
„ canons ".

Le même au même. 15. *Fevrier.*

MONSIEUR.

Selon le ordres contenus dans votre Lettre de ce mois que je reçus le 13. par *Dieston*, je demandai Lundi dernier aux ETATS-GÉNÉRAUX une audience que je commençai par ces mots

MESSIEURS,

„ Je vous donne cette incommodité au mi-
„ lieu de vos férieufes occupations pour fa-
„ tisfaire au devoir de la bonne correspon-
„ dance entre le Roi mon Maître, & cette
„ République ; fachant que l'intérêt commun
„ de S. M. & de V. V. S. S. requiert une
„ mutuelle participation des affaires commu-
„ nes. Je dis communes, car quant aux par-
„ ticulières, felon que vous de votre part a-
„ vez démontré en toutes les occafions par
„ vos fages & modérées procédures, votre
„ prudence & discrétion fans vous ingérer
„ aux affaires des autres Provinces, auffi S.
„ M. eftime que les Provinces doivent eftre
„ tout de mesme retenus en voftre endroit
„ fans fe mêler de rien de commun. Et
„ exemple des autres ne fera jamais quitter à
„ fa Majefté fon train ordinaire accouftumé
„ d'ingénuïté & modération, ou s'avantager
„ de vos préfentes différences pour s'emjam-
„ ber fur voftre liberté & voftre Souverai-

„ neté,

„ neté, en ce qui apartient purement & simplement à la jurisdiction de vos Provinces; laquelle elle vous exhorte de maintenir saine & entière, comme vostre *Palladium*, sans la laisser violer, ou par voye des menées internes, ou practiques externes, étant preste (selon qu'elle a toujours faict avec une prompte & sincére volonté) de contribuer son conseil, son ayde, & son assistance à la manutention d'icelle. Je sçai, Messieurs, que vous avez les mesmes offres & présentations faites par autres Ministres des Princes, au nom de leurs Maîtres, dont je n'en suis point aucunement envieux. Je vous prie seulement en ces présentes occurrences d'user vostre jugement accoustumé, en faisant distinction entre ceux, qui se font patrons des particuliers, & protecteurs d'une faction, & ceux qui veulent bien au public, & qui rendent leurs bons offices à vous & à vostre estat ". 1619.

Je parlai ensuite des préparatifs que sa Majesté faisoit par terre & par mer soit pour contribuer à la supression des pirates, soit pour être prête à tout évènement pour la défense de ses Royaumes, & pour assister ses amis & ses alliés. Je leur dis aussi que sa Majesté avoit renouvellé le Traité avec les Princes de l'union, & je leur recommandai amplement la négociation du Baron de *Dohna*, conformément à sa proposition qu'il m'avoit communiquée. Comme ils m'avoient prié ci-devant d'écrire à sa Majesté au sujet d'une levée de ses sujets que se proposoit de faire le Com-

1619. Comte d'*Argyle*, je leur fis part des mesures prises en *Ecosse* contre ce Comte par ordre de sa Majesté, afin que si d'un côté ils sont mécontens de l'Archiduc à cet égard, comme je comprens qu'ils le sont, sa Majesté d'un autre côté reçoive les justes remerciemens qui lui sont dus. Je conclus en les pressant de prendre une resolution au sujet du pardon du Chevalier *François Hynderson*, sur quoi j'avois reçu des ordres exprès de sa Majesté par une Lettre du mois d'*Octobre* dernier. J'avois si bien préparé les matières par le moyen du Prince d'*Orange*, que je ne pouvois guères essuïer un refus, quoique la chose fût sujette à de grandes difficultés.

La réponse qu'on me fit sur le champ exprimoit combien ils prenoient en bonne part ce que j'avois dit sur leur sujet, & sur leurs demarches, ils témoignoient leur humble reconnoissance pour les bons avis & la faveur de sa Majesté, & paroissoient très-satisfaits des préparatifs qu'elle faisoit, auxquels ils concourroient, dirent-ils, en préparant leur flotte. Ils me remercièrent de même de ce que je leur avois communiqué les mesures prises par raport au Comte d'*Argyle*, comme d'une chose qui les obligeoit singulièrement. Ils renvoyèrent le reste à un plus ample examen. Avant que de se séparer, ils résolurent d'accorder le pardon au Chevalier *Hynderson*; & ils m'envoyèrent dire le même jour qu'ils l'avoient fait par considération pour sa Majesté, quoiqu'ils eussent pris auparavant la résolution expresse de laisser cette affaire de côté.

Aujourd'hui deux de leurs Députés, un de *Hol-*

Hollande, & l'autre de *Zélande* font venus 1619.
chez moi, pour me communiquer la réponſe qu'ils ont faite au Baron de *Dobna* qui part cette après-midi. Elle porte qu'ils ont déjà écrit à leurs Provinces, & qu'ils apuïeront encore leurs précédentes Lettres touchant les *Bohémiens*, ne doutant pas que dans peu de jours, ils ne reçoivent ordre de les ſecourir; & par raport au ſecours des Princes de l'union, ils diſent qu'ils ſont prêts à remplir leurs Traités.

Comme c'eſt là tout ce qui étoit requis par le Baron de *Dobna*, je n'ai pas cru qu'il me convînt de les preſſer de faire quelque choſe de particulier pour le Prince ſon Maître; il ne le demandoit pas non plus; il attendoit plutôt la réſolution des Etats au ſujet des *Bohémiens*, & ſelon ce que j'apendrai en attendant du Prince *Palatin*, je pourrai, conformément aux ordres de ſa Majeſté, contenus dans votre Lettre du 22. du mois dernier, me conduire de la façon qui paroîtra la plus utile pour le ſervice de ce Prince.

Les Etats ont avis que les préparatifs qu'on fait de tous côtés contre les *Bohémiens* ſeront achevés au plus tard au mois de *May* prochain, & comme ils ne manqueront pas de donner leur ſecours alors, ils ſouhaitent que les Princes de l'union, qui ſont *paries proximus*, prennent des meſures pour pouvoir agir dans le même-tems comme il leur convient, dans cette affaire, qui intéreſſe également la liberté de ces Païs, & l'état de la Religion en général. Pour cet effet ils m'ont fait prier par leurs Députés d'écrire à ſa Majeſté

1619. jeſté & au Prince *Palatin*, afin qu'on puiſſe prendre en commun quelque bonne réſolution pour la conſervation des *Bohémiens.*

Sept des Vaiſſeaux de guerre des Etats qui ont été longtems dans la méditerrannée ſont revenus dans ces mers, l'on en envoye quatre autres à-préſent pour les remplacer, & l'on en prépare encore neuf dans les différentes amirautés pour la même deſtination. Ces ſujets d'allarme les aïant engagé à faire un examen particulier de leurs forces maritimes, ils ont trouvé qu'ils ſont en état d'équiper cinquante-deux Vaiſſeaux bien apareillés outre les Vaiſſeaux Marchands; & ils viennent de donner ordre à leurs amirautés d'en bâtir cet Eté dix plus grands qu'à l'ordinaire.

Les juges de nos priſonniers ſont encore occupés à les examiner, & l'on citera quelques-uns de ceux qui ſont abſens, comme *Uytenbogaerd* & d'autres, avant que de procéder au jugement. On s'attend tous les jours que les Ambaſſadeurs de *France* demanderont encore audience pour parler en leur faveur. On a déjà préparé la réponſe qu'on leur fera, c'eſt que ſelon l'uſage de ces Provinces, les Etats ont mis cette affaire entre les mains de juges ſages, habiles & intègres, & qui doivent juger en vertu de leur ſerment, ſuivant la juſtice de la cauſe; manière de procéder dont ils ne peuvent s'écarter ſans porter préjudice à leur Etat.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre que j'ai reçuë de Mr. *Balcanqual* quel feu a allumé dans le *Synode* l'indiſcrétion de quelques hommes peu modérés. En aïant informé

mé le Prince d'*Orange* & le Comte *Guillaume*, ils m'ont prié d'ecrire au Préſident, comme l'a ſouhaité Mr. *Balcanqual*, c'eſt ce que j'ai fait aujourd'hui, le connoiſſant particulièrement. Quoique le Prince d'*Orange* craigne beaucoup que cela ne produiſe une diviſion plus grande que jamais dans l'Egliſe, je ne doute pas que ſi tous nos Théologiens reſtent unis, ils ne contiennent les autres dans l'ordre. On m'a écrit de là pour me propoſer d'y aller en perſonne afin d'arrêter la combuſtion; mais ma préſence eſt plus néceſſaire ici pour le ſervice de ſa Majeſté. Cependant comme il peut ſurvenir d'autres accidens, je ſerai bien-aiſe d'aprendre de vous, ſi ſa Majeſté aprouveroit que j'y allaſſe pour un ou deux jours. Je ſuis, &c. 1619.

En fermant cette Lettre j'en ai reçu une de l'Evêque de *Llandaff*, par où il paroît que le différend ſurvenu dans le *Synode* eſt à ſa fin. Je vous envoye cependant la Lettre de Mr. *Balcanqual*, pour que vous voïïez dans quel état ils ſont. L'Evêque dit auſſi quelque choſe du projet de *du Moulin*.

LETTRE *de l'Evêque de* Llandaff *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 16. *Fevrier*.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit au ſujet de quelques altercations qu'il y a eu ici. Mais tout eſt ajuſté à-préſent; & Dieu qui fait tourner toutes choſes en bien, peut, par ſa providence, & daignera comme nous l'eſpérons, faire ſervir cet évènement à un grand bien parmi nous. Car, comme un remède ſalutaire, cela peut ſer-

1619. ſervir à purger deux mauvaiſes humeurs. Premièrement en corrigeant ceux qui en opinant, quoiqu'ils ſoutiennent la vérité, ſemblent vouloir cependant qu'on admette des choſes extraordinaires, & au-deſſus des idées communes. Cela pourra ſervir encore à guérir ceux qui ſont ſi hargneux, qu'ils ſembloient guêter les occaſions que leur pouvoient fournir les diſcours des autres, pour exhalter leur mauvaiſe humeur. Les uns & les autres ont une ſi bonne leçon dans cette petite tracaſſerie, que cela peut faire beaucoup de bien, & nous avons peut-être encore quelque reſte de ces deux mauvaiſes humeurs. L'occaſion étoit peu conſidérable, & nous ſommes bienaiſe qu'il n'y en ait pas eu de plus graves.

Pour ce qui regarde la propoſition de Mr. *du Moulin*, le Préſident penſe qu'il ſeroit bien difficile de tirer de tous une confeſſion commune. Mais il croit qu'on peut aiſément obtenir que les *Anglois* donnent leur conſentement à la confeſſion Belgique, que l'Egliſe Belgique donne le ſien à la confeſſion *Angloiſe*, & que les autres Princes viennent ainſi à un conſentement mutuel, enſorte que perſonne ne puiſſe s'écarter de la Doctrine reçuë, ſans le conſentement des autres. C'eſt tout ce qu'il croit qu'on pourra gagner.

Priant Dieu pour vous & pour votre vertueuſe épouſe, Je ſuis,

Votre, &c.

GEORGE LANDAVEN.

Dort, ce 16.
Fevr. $161\frac{8}{9}$.

LET-

1619.

LETTRE *de Mr.* BALCANQUAL *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 23. *Fevrier.*

Imprimée dans les *Remains* de Mr. *John Hales* p. 9. *& ſuiv.* de l'Edition de 1659.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 22. *Fevrier.*

La nouvelle de la retraite de la Reine, Mère du Roi de *France*, arriva ici Samedi dernier par un exprès dépêché le Jeudi par Mr. *Langerack*. Les Ambaſſadeurs reçurent auſſi par le même Exprès des Lettres dans lesquelles on leur ordonne d'agir avec modération dans leur négociation touchant les priſonniers, & d'entrenir cet Etat autant qu'ils le pourront dans de bonnes diſpoſitions envers le Roi leur Maître.

Mr. *Langerack* écrit que malgré l'irritation du Roi de *France* contre le Duc d'*Espernon*, cette affaire eſt cependant accommodée. Mais on juge ici qu'il n'a pas aſſez ſondé le gué, pour en connoître toute la profondeur.

Les Vaiſſeaux des Etats nouvellement arrivés d'*Espagne* confirment les nouvelles des grands préparatifs qu'on y fait par terre & par mer, tant dans les ports de l'*Océan* que dans ceux de la Méditerranée. Quelques Marchands venus de *Séville* & de *Lisbonne* diſent qu'on a fait à *Séville* une proviſion de 200, 000. paires de ſouliers pour lesquels on a payé autant de réales de la bourſe du Roi; qu'à *Lisbonne* on a fait 30, 000. havre-ſacs de

1619. de cuir pour porter des vivres ſur le dos; & qu'on avoit embarqué à St. *Lucar* 30, 000. Mousquets. Je vous donne ces détails tels qu'on les a raportés au Prince d'*Orange*. On juge par la nature de ces préparatifs qu'ils ſont deſtinés pour quelque endroit où les *Espagnols* comptent ſur le ſecours des habitans du Païs où ils ſe propoſent de débarquer, ce qui ne peut regarder les côtes d'*Afrique* où ils n'ont ni intelligence ni amis, ni aparence d'en trouver parmi le peuple. Si ſa Majeſté eſt ſure des endroits de l'*Ecoſſe* où l'on croit que les liaiſons qu'ont contractée le Comte d'*Argyle* & le Chevalier *Jaques Macdonald* ont pour but d'introduire des ennemis; & ſi elle eſt ſure en même-tems des côtes d'*Irlande* qui bordent leurs terres, & qui ſont remplies de gens mal-intentionnés du côté de la Religion; l'endroit qu'il eſt le plus vraiſemblable que les *Espagnols* ont en vuë, & qui répond le mieux à la nature de leurs préparatifs, c'eſt la *Morée*, & la côte joignante de la *Dalmatie*, où il y a un nombre infini de pauvres *Grecs* qui ſouhaitent d'être délivrés du joug des *Turcs*. Une descente dans ce Païs incommoderoit beaucoup les *Vénitiens* dans leur Souveraineté du *Golphe*, & gêneroit fort le commerce de leurs ſujets avec ceux du Grand-Seigneur, ce qui eſt en effet tout ce qui leur reſte. Voilà les commentaires que l'on fait ici ſur les préparatifs de l'*Espagne*, qu'on ne peut croire deſtinés réellement contre *Alger*, comme on le prétend.

J'aprends que les commiſſaires des Etats leur ont écrit au nom de ſa Majeſté, ſur la pro-

propofition que leur a faite Milord *Digby* de joindre leurs Vaiſſeaux à ceux de ſa Majeſté pour aſſiſter les *Espagnols* au cas qu'ils ſe propoſent réellement d'aſſiéger *Alger*; ou ſi leur deſſein eſt contre les *Vénitiens*, pour ſecourir cette République. Ils trouvent de grandes difficultés à l'un & à l'autre, premièrement au ſiège d'*Alger*, parce que cela expoſeroit leurs Marchands à voir confisquer tous les effets qu'ils ont en *Turquie*; & que ſi les *Espagnols* prenoient cette Ville, cela les rendroit trop puiſſans dans la Méditerranée. En ſecond lieu en ſecourant les *Vénitiens*, ils s'expoſeroient à un ſemblable inconvénient, ſavoir à perdre les Vaiſſeaux & les Marchandiſes qu'ils ont à-préſent en *Espagne*. 1619.

Les ETATS-GÉNÉRAUX ont publié un Edit proviſionnel au ſujet des monnoyes, par lequel les doubles *Jacobus* qui valoient ici douze florins & quatre ſols, ſont réduits à onze florins dix ſols; & le 1. *Juin* prochain ils ſeront réduits de nouveau à dix florins ſeize ſols. Toutes les autres monnoyes d'or & d'argent ſont réduites à-proportion, comme vous pouvez le voir par la copie de l'Edit.

LETTRE *de* JEAN BOGERMAN, *Préſident du* Synode *de* Dort, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON: *de* Dort 21. *Fevr.* V. S.

Qu'il n'a jamais déſeſpéré, & ne déſeſpère pas encore que le *Synode* n'ait une auſſi bonne iſſuë que la ſouhaitent les perſonnes pieuſes & qui aiment l'Egliſe. ,, Quin, quod amplius eſt, vix ,, arbitror ullam, tot quidem membris con-

1619. „ ſtantem, tam tranquillam, pacatam, ac „ concordem *Synodum* fuiſſe habitam.

„ Et vero abſit, ut nupera illa paucorum „ colliſionis nubecula εὐταξίας & admirabilis „ concordiæ ſplendorem ullatenus obſcuret. „ Vix orta eſt illa, quin meæ etiam direc„ tionis miniſterio disparuerit longèque ſua„ viſſima eam ſubſecuta ſit tranquillitas ".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 26. *Fevrier.*

MONSIEUR,

La Lettre d'avis venuë de *France* dont je vous ai parlé dans ma dernière dépêche du 22. de ce mois, m'aïant été communiquée depuis, j'ai cru qu'il convenoit de vous en envoyer la traduction: ſa Majeſté n'aïant à-préſent aucun Miniſtre public dans cette cour, ceci peut vous être de quelque uſage pour le ſervice de ſa Majeſté.

Jusqu'ici les Ambaſſadeurs de *France* n'ont rien dit publiquement touchant cette affaire; mais on craint beaucoup ici qu'on ne demande le ſecours ſelon les Traités; & l'on a perdu toute espèrance d'obtenir de cette couronne le payement des troupes *Françoiſes.*

La nature des préparatifs des *Espagnols* annonçant ſelon toute aparence une invaſion dans quelque endroit où l'on compte ſur le ſecours des habitans, pluſiers membres des Etats m'ont demandé ſi ſa Majeſté ne craignoit rien du côté de l'*Irlande*, parce qu'ils ont apris que le jeune *Tyrone* eſt en *Espagne*, & que le Comte d'*Argile* eſt parti ſecrétement de

Brus-

Bruſſelles, après avoir lié amitié avec le Chevalier *Jaques Macdonald*, dont les terres par leur ſituation favoriſent la rebellion du vieux *Tyrone*. Quand je leur dis que les *Eſpagnols* ſollicitent ſa Majeſté d'armer par mer, & qu'ils demandent auſſi le ſecours de cet Etat contre les pirates, leur alléguant cela comme une preuve de l'intention de l'*Eſpagne*, ils me répondent que les Vaiſſeaux de ſa Majeſté & ceux de cet Etat étant une fois enveloppés par ceux de l'*Eſpagne*, à quoi ils ſeroient expoſés, dans le cas en queſtion, les *Eſpagnols* ſeroient alors Maîtres de la mer, ſans obſtacle, & pourroient débarquer par tout où ils voudroient. Si l'on met à part toute conſidération d'honneur & de probité, on ne peut nier que la choſe ne ſoit faiſable; & il n'eſt rien dont ils ne croyent cette nation capable. 1619.

EXTRAIT *d'une Lettre de* Paris *écrite par Mr.* LANGERACK, *traduite du* Hollandois. 25 & 26. *Fevrier.* N. S.

J'ai à vous informer encore de nouveaux changemens, & de nouveaux dangers ſurvenus dans ce Royaume. Il y a quelques jours qu'on avoit délibéré dans le Conſeil du Roi, ſi le Roi & la Reine avec la Princeſſe de *Savoye* & la Sœur de ſa Majeſté iroient à *Blois* pour faire une viſite à la Reine-Mère. De plus ſa Majeſté avoit répondu avec bonté, & avec douceur à la Lettre que le Duc d'*Eſpernon* lui avoit écrite d'*Angoulesme* pour juſtifier ſon départ de *Metz*; ſa Majeſté admet-

1619. toit ſes excuſes, & ne paroiſſoit pas même indiſpoſée par cinq ou ſix voyages que ce Duc avoit faits l'un ſur l'autre en *Lorraine.* Il eſt arrivé depuis que le 22. de ce mois entre onze heures & minuit, la Reine-Mère accompagnée de deux de ſes Dames en qui elle a le plus de confiance, deſcendit par une échelle, d'une fenêtre qui donne ſur le jardin, où le Maître des écuries apellé le Comte *de Marck*, avec deux des gardes ou archers les plus fidèles de la Reine, l'attendoit pour la conduire dans une ruë du *Fauxbourg* où l'on avoit tenu prêt un caroſſe à huit chevaux dans lequel elle partit avec ſes deux Dames. Elles portoient deux petites caſſettes, l'une remplie des bijoux les plus précieux de ſa Majeſté pour la valeur d'environ deux ou trois cens mile écus, & l'autre étoit remplie d'argent pour la même valeur plus ou moins. Etant arrivée à environ un mile & demi de la Ville, elle trouva l'Archevêque de *Toulouſe*, fils cadet du Duc d'*Espernon*, avec 200. chevaux ou davantage, qui accompagnèrent ſa Majeſté à *Loches*, chateau à environ trois lieues de *Paris* apartenant au Duc qui l'y reçut avec beaucoup de joye. Après qu'elle s'y fut repoſée pendant trois ou quatre heures, il l'accompagna avec deux ou trois cens chevaux de plus à la Ville d'*Angoulesme*, dont il eſt gouverneur, & où ils ſont à-préſent.

Le Roi aïant apris cette nouvelle à *S. Germain* en *Laye*, revint à *Paris* le Samedi 23. & tint deux fois ce jour-là ſon Conſeil où il reſolut avec beaucoup de courage de réprimer

mer ces complots inattendus & dangereux, & cela en personne; il a envoyé d'abord un messager à la Reine pour s'informer de ses intentions, & l'on attend sa réponse par écrit. On assure ici que le Roi a déclaré dans son Conseil qu'il ne pardonneroit jamais cette affaire au Duc, mais qu'il employeroit son pouvoir pour le punir, & pour affermir son autorité royale mieux qu'elle ne l'a été jusqu'ici. 1619.

Le Duc de *Montmorenci*, Amiral de *France* fort mécontent du Roi à cause de la longue détention du Prince de *Condé* son beau-Frère, comme aussi parce qu'on a manqué de considération, à ce qu'il dit, pour Madame la *Connêtable* sa belle-Mère, s'est joint au Duc d'*Espernon*, avec d'autres des prémiers Seigneurs mécontens aussi, dont quelques-uns sont encore inconnus. Mais le Duc de *Bouillon*, malgré ce qu'en ont dit quelques mauvaises langues, est à l'abri de tout soupçon de s'être mêlé avec eux.

Le Duc de *Guise*, avant que de partir pour la Provence, me déclara qu'il desaprouvoit entièrement la conduite du Duc d'*Espernon* en général, & qu'en dernier lieu, il en avoit si mal usé envers lui, que personne ne devoit le haïr davantage. Mais c'est ce qui paroîtra dans la suite, dont je ne manquerai pas de vous informer de tems en tems.

Hier 24. du mois le Roi fit venir auprès de soi tous les grands de la cour pour les consulter, & leur faire connoître sa juste indignation, les exhortant à la fidélité.

On ne doute pas ici que l'*Espagne*, *Floren-*

1619. *rence*, & la *Lorraine* n'aïent eu beaucoup de part à ce dessein. Vous avez pu voir dans mes précédentes Lettres les causes de leur mécontentement,

A cette occasion on a conseillé à ceux de la *Rochelle* d'envoyer sur le champ au Roi quelques Députés de leur assemblée pour assûrer sa Majesté de leur fidélité & de leurs bonnes intentions, pourvû qu'ils jouïssent de leurs Privilèges conformément aux Edits.

Le Roi va à *Blois* Samedi prochain 1. de *Mars*, & de là à *Tours*, & plus loin pour y faire sentir son autorité, & se régler sur la nature de l'affaire & sur les dispositions qu'il trouvera. Comme tous les Ambassadeurs sont allés avec sa Majesté, à ce que m'a fait savoir le Conseil, j'attendrai vos ordres par le premier courier, pour me conduire en conséquence.

P. S. J'ai ouï dire à Mr. *de Luynes*, parlant comme de la part de sa Majesté, qu'elle espère que ces commencemens de troubles suscités par la Reine-Mère & par le Duc d'*Espernon*, n'auront pas des suites aussi facheuses qu'on l'avoit cru d'abord; & que cependant sa Majesté iroit dans cinq ou six jours à *Blois*, & se conduiroit là suivant les circonstances. D'autres personnes du Conseil m'ont dit de plus que sa Majesté se propose de faire une distinction entre la cause & la personne de la Reine-Mère, & celles du Duc d'*Espernon*, voulant montrer toute sorte de respect & d'affection à la Reine; mais fortement irrité contre le Duc, & résolu de le poursuivre par son autorité royale, & d'en faire un exemple pour ceux

ceux qui ont été féduits par la Reine-Mère, 1619.
& foustraits à son autorité, ou attirés hors de *France.*

On commence auffi à parler d'accufer le Duc & de le pourfuivre pour la mort du défunt Roi d'immortelle Mémoire, fuivant le Traité de *Loudun*, & par-là de le perdre entièrement; quoique cependant on fupofe que ce Seigneur qui eft vieux, rufé, & très-puiffant, a bien lié fa partie avant que de faire cette démarche.

Hier fon fils ainé le Duc de *Candale* offrit fes fervices contre lui à fa Majefté, qui a envoyé ordre à fon fecond fils nommé le Marquis de la *Valette* qui eft à *Metz*, de venir inceffamment à la cour, pour remplir en perfonne les fonctions de Colonel Général de l'Infanterie *Françoife*, s'il n'obéït pas, fa Majefté donnera fa place à un autre, le Duc de *Vendome* l'a fouhaitée pendant longtems comme une place très-honorable. On dit que fa Majefté enverra d'autres Seigneurs à la Reine-Mère; mais on ne fait pas encore certainement qui font ceux qui feront envoyés.

Les Députés généraux des Eglifes réformées de ce Royaume fuplièrent hier fa Majefté de permettre à quelques uns des Députés de l'affemblée de la *Rochelle*, de venir à la cour, & de préfenter leur humble requête pour obtenir quelque fatisfaction, & en même-tems pour l'affurer de leur zèle & de leur entière fidélité, & de celle de toutes les Eglifes: furquoi fa Majefté répondit que les Députés de la *Rochelle* feroient les bien-ve-

 nus;

1619. nus; & qu'elle vouloit qu'on l'écrivît ainsi de sa part à cette assemblée.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. I. *Mars*. V. S.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit Lundi dernier par l'enseigne *Hayman*, & Vendredi par le Capitaine *Sandelen*. Depuis ce tems-là nous avons eu quelques legers remuemens dans quelques Villes d'*Hollande*, qui voyant que les choses sont prêtes à venir à maturité, soit dans le *Synode*, soit dans le procès des prisonniers, cherchent autant qu'il est en elles, à éteindre *incendium ruinâ*. Les *Arminiens* ont eu en dernier lieu à *Schoonboven* quelques assemblées secrètes. Elles ont été découvertes par un de nos Capitaines *Anglois*, & son Excellence en aïant été instruite, on a pris des mesures pour empêcher que pareille chose n'arrive dans la suite. A *Alckmaer* un Prédicateur *Arminien* soupçonnant qu'il seroit suspendu, comme le sont tous ceux de sa faction, alla la semaine dernière de Maison en Maison pour exciter ceux de son parti à le protéger, ce qu'ils tâchèrent de faire en commettant des insolences dans l'endroit où l'on s'assemble ordinairement pour les affaires d'Eglise; un des Magistrats s'y étant oposé, il fut saisi par le peuple, & traîné dans une brouëte autour de l'Eglise, & ensuite dans les Principales ruës de la Ville. Les Etats d'*Hollande*, qui sont assemblés à-présent, en

aïant

aïant reçu des plaintes, on y a envoyé quelques Compagnies de ſoldats, avec quelques Conſeillers de la cour d'*Hollande* pour punir les principaux coupables. A *Horn* il y eut hier du ſang répandu, quelques-uns des bourgeois au nombre de deux ou trois-cens du parti *Arminien*, aïant aſſailli le peuple qui ſortoit de l'Egliſe après le ſermon du matin: les ſoldats étant venus au ſecours, les bourgeois ſe jettèrent ſur eux, ceux-ci pour ſe défendre ſe contentèrent de tirer d'abord avec de la poudre, penſant qu'ils effrayeroient les bourgeois, mais voyant qu'ils ne gagnoient rien par-là, ils furent obligés enfin de ſe ſervir de leurs armes, & quatre des bourgeois aïant été tués ſur la place, & quelques-uns bleſſés, les autres prirent la fuite. Il y a aparence que l'on verra ailleurs d'autres desordres ſemblables; mais comme les Etats ſont bien unis, & que tous les ſoldats, & la plus grande partie du peuple ſont bien intentionnés, on l'emportera ſans beaucoup de difficulté. Ce tumulte de *Hoorn* a été excité par un nommé *Sapma*, Miniſtre *Arminien*, qui s'étoit dérobé ſecrètement de *Dort* où il étoit un des *citati*. 1619.

Le *Synode* a achevé à-préſent l'examen des cinq Articles, & Mecredi dernier on commença à lire les différens jugemens touchant le premier, ſur lequel les *exteri Theologi* ſe trouvèrent d'un ſentiment uniforme & *Orthodoxe*. Il n'en ſera pas de même des Théologiens de ces Provinces, car dans le jugement des Profeſſeurs, le ſeul qu'on avoit lû lorsque j'ai reçu mes dernières nouvelles,

1619. il y avoit de la diverſité dans leurs opinions, cinq qui compoſent ce Collége, avoient porté trois jugemens différens ſur ce premier Article ; ce qui montre, malgré la confiance qu'ils ont en eux même, le beſoin qu'ils auront à preſent des *exteri*, ſans le ſecours deſquels ils ſe ſépareroient plus diviſés qu'ils ne l'étoient en s'aſſemblant. Vous verrez par cette réponſe du Préſident à la Lettre que je lui avois écrite, comment on qualifie l'altercation excitée en dernier lieu par *Gomarus* & *Sibrandus*.

Tous les priſonniers ont paru à préſent ſéparément devant leurs juges. BARNEVELT a employé deux jours à examiner leur commiſſion & leur qualité, mais ce matin il s'eſt ſoumis, & a répondu à tous les interrogatoires. Les juges occupent les trois quarts de la chambre où ils s'aſſemblent, dans l'autre quart eſt l'entrée, & au milieu eſt une table pour le priſonnier, un Sécrétaire, & trois Fiſcals. Le priſonnier eſt aſſis ſur un ſiége ſans doſſier, ce qui eſt leur uſage avec les criminels. BARNEVELT a une chaiſe à doſſier; c'eſt toute la faveur qu'on lui accorde à cauſe de ſon grand âge. Leurs confeſſions ſont encore tenuës ſecrètes ſous le ſceau du ſerment; & ce ſera à *Pâques* tout au plutôt que nous verrons l'iſſuë de cette affaire.

Je vous envoye quelques eſtampes que font débiter les amis des priſonniers *ad faciendum populum*. Les Auteurs ont été cités par ordre public, & l'on fait des informations contre ceux qui les ont débitées, comment aïant

violé

violé l'Edit publié en dernier lieu contre les 1619.
libelles, & les productions séditieuses. Depuis la publication de l'Edit sur les monnoyes, les Etats ont résolu d'envoyer un de leurs *généraux des monnoies* à leurs commissaires en *Angleterre*, avec des instructions pour les informer de la manière dont ils doivent traiter ce sujet sur lequel ils veulent donner satisfaction à sa Majesté, en reduisant leurs monnoyes sur le pied de celles d'*Angleterre*.

Dans cette réduction ordonnée par l'Edit, les Etats qui avoient 10. 000. l. sterling en or dans le Comptoir, perdent 500. l. y aïant 2200. doubles *Jacobus* parmi ces espèces.

Le même au même. 8. Mars.

Il accuse la réception de la Lettre du Sécrétaire du 26. *Fevrier*, & répond en particulier à une autre dépêche du 4. de ce mois reçuë par *Dieston*. „ Le lendemain de son „ arrivée je parlai au Prince d'*Orange*, & „ le jour suivant aux Députés de la Provin- „ ce de *Zélande*. Je me plaignis aux uns & „ aux autres, conformément à votre Lettre, „ du tort qu'on fait à sa Majesté, en accor- „ dant la liberté de la presse à *Middelbourg* „ à tout homme passionné & mécontent, pour „ publier ce qui lui plait, pour troubler l'E- „ glise & l'Etat dans les Royaumes de sa „ Majesté. Je leur dis que c'étoit bien mal re- „ connoître ce que sa Majesté fait tous les jours „ pour contribuer au bien de ces Provinces; „ & je les priai en conséquence de faire des „ informations contre l'Imprimeur de la bro-

1619. „ chure *de regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, que
„ je leur nommai, & de le punir pour l'exem-
„ ple des autres; de faire fuprimer le livre,
„ & de tâcher d'en découvrir l'Auteur par
„ le moyen de l'Imprimeur.

„ Ils fentent tous très-fortement le jufte
„ fujet de fe plaindre qu'à fa Majefté, s'il
„ eft vrai que la brochure ait été imprimée
„ par *Richard Schinders*, Imprimeur pour
„ cette Province, qui a prêté ferment pu-
„ bliquement il y a trois mois de n'imprimer
„ aucun Livre qui n'ait été vu & aprouvé
„ par quelques Magiftrats établis exprès pour
„ cela. Ils m'ont promis en conféquence
„ d'écrire aux Etats de la Province, & à la
„ Ville de *Middelbourg*, pour qu'on fupri-
„ me le Livre, qu'on examine l'Imprimeur,
„ & qu'on recherche l'Auteur. Ils rendront
„ compte de tout cela à fa Majefté par Mr.
„ *Lyens*, ou Mr. *Caron*.

„ Pour ce qui regarde l'Auteur, je n'aime
„ pas *temerè affirmare*, quand il s'agit d'ac-
„ cufation. Cependant j'ai quelque lieu de
„ croire que c'eft un nommé *David Calder-
„ wood*, Miniftre *Ecoffois* à qui l'on a in-
„ terdit la chaire, & qui, à ce qu'on m'a
„ apris, a écrit une Lettre à un de fes cor-
„ refpondans de ce côté ci de la mer, fur le
„ même fujet, promettant de donner un ou-
„ vrage plus étendu là-deffus; il eft fort pof-
„ fible que ce foit ce Traité. Il l'apelle *bre-
„ vis relatio*. Mais je pourrai vous en parler
„ plus pertinemment, quand j'aurai vu la
„ Lettre de *Calderwood* qu'on m'a promis de
„ me faire avoir dans quelques jours.

„ J'ai

„ J'ai parlé aussi au Prince d'*Orange* & au 1619.
„ Comte *Guillaume* sur ce que sa Majesté
„ souhaite qu'on prenne en considération
„ dans le *Synode*, quand on formera les con-
„ clusions contre les *Rémontrans*, touchant
„ la mort de JESUS-CHRIST, & l'aplication
„ qui nous en est faite, afin qu'on les cou-
„ che autant qu'il sera possible de la même
„ manière & dans les mêmes termes que
„ dans l'Eglise primitive. Ils ont paru dis-
„ posés l'un & l'autre à se conduire par l'a-
„ vis de sa Majesté. Mais comme ils ne
„ voyoient pas bien quelles directions ils de-
„ voient donner là-dessus, & que je ne pou-
„ vois pas non plus, dans une chose qui est
„ si fort hors de mon élément, leur donner
„ quelqu'autres lumières que celles que je
„ pouvois tirer uniquement des termes de
„ votre Lettre, ils jugèrent que le meilleur
„ parti à prendre étoit de renvoyer toute l'af-
„ faire à nos Théologiens de *Dort*, afin
„ qu'ils la recommandent au *Synode*, de la
„ manière qu'ils croiront la plus conforme
„ aux intentions de sa Majesté; c'est ce que
„ je fis le même jour, & je n'oubliai pas ce
„ que m'a ordonné sa Majesté touchant *Scul-*
„ *tetus*, qui s'oublie lui-même, & oublie
„ l'ordre qu'il a du Prince par lequel il est
„ employé. J'ai apris aujourd'hui que lui &
„ ses collègues, opinant sur le second Arti-
„ cle, ont relevé avec beaucoup d'aigreur &
„ de mépris quelques choses que le Dr. *Ward*
„ avoit dites dans le *Synode* sur le même
„ point. Je m'en suis plaint ici à l'Agent du
„ Prince *Palatin*, & l'ai prié de rapeller leur

1619. „ devoir à ces Théologiens.

„ Les troubles ſurvenus dans quelques Vil-
„ les de la faction *Arminienne*, desquels je
„ vous ai informé par ma dernière Lettre
„ ont été ſuscités, à ce que l'on croit, par
„ *Uytenbogaerd*. On ſoupçonne qu'il ſe tient
„ caché dans quelqu'endroit autour de *la*
„ *Haye*, & on a viſité par ordre public quel-
„ ques Maiſons, & entr'autres celle de *Tre-*
„ *ſellius*, qui continue à s'abſenter. La mai-
„ ſon d'*Uytenbogaerd* eſt actuellement occu-
„ pée par des huiſſiers.

„ Les juges des priſonniers n'ont pas en-
„ core fini les interrogatoires. Ils ont ſurpris
„ BARNEVELT, ces jours derniers, dans quel-
„ ques fauſſetés, il en eſt fort humilié.

„ Les Etats ont reçu avis d'une ſuſpen-
„ ſion d'armes entre l'Empereur & les *Bo-*
„ *hémiens*, & l'on a fixé le 12. du mois pro-
„ chain pour travailler à un Traité de pacifi-
„ cation. Ils ont apris en même-tems qu'on
„ prépare pour ce Prince un ſecours qui ſe-
„ ra payé par l'*Eſpagne*, mais fourni par l'Ar-
„ chiduc, de 12, 000. hommes d'Infante-
„ rie, & de 2000. chevaux. Tout cela fait
„ qu'ils regardent comme fort deſeſpérées les
„ affaires des *Bohémiens*, qui par cette ſuſ-
„ penſion d'armes ſépareront leurs troupes,
„ & produiront un rallentiſſement dans ceux
„ qu'ils avoient engagés à les ſecourir; pen-
„ dant que leurs ennemis auront le tems de
„ ſe préparer, & de raſſembler leurs forces
„ éloignées. Je compte que le ſecours que
„ fournira cet Etat ſera de 50, 000. florins
„ par mois pendant une année, & qu'on le

„ con-

„ continuera ſur le même pied, ſi les cir- 1619.
„ conſtances l'exigent; la *Hollande* & la *Zé-*
„ *lande* y ont déjà conſenti, & ces Provin-
„ vinces donnent ordinairement la Loi aux
„ autres.

„ On aprend que le chateau d'*Elſenor* a
„ été rendu au Roi de *Suède* par le Roi de
„ *Dannemarck*, ce qui éloigne *petra ſcan-*
„ *dali* entre ces deux couronnes. On a reçu
„ auſſi la nouvelle d'un étrange accident ar-
„ rivé au Roi de *Suède*. Le feu aïant pris
„ dans un de ſes chateaux où il étoit, & tou-
„ tes les iſſuës étant déjà fermées, il a été
„ obligé avec ſon chancellier de ſe ſauver
„ par une fenêtre, courant le risque de ſe noyer
„ dans un foſſé qui environne le chateau; il
„ en a été quitte pour quelque légère bleſſu-
„ re; ſon chancelier eſt beaucoup plus mala-
„ de d'une chute qu'il a faite en tombant de
„ la fenêtre.

„ On attend ici dans peu de jours le Com-
„ te d'*Oſt-Friſe*, qui mécontent des com-
„ miſſaires des Etats à *Embden*, transfère
„ dans cette Ville le Traité entre lui & ſes
„ ſujets, afin d'être ſoutenu par l'autorité de
„ ſa Majeſté, dont je me ſuis ſervi en ſon
„ abſence, autant qu'il m'a été poſſible. Mais
„ il croit que ſes différends avec ſes ſujets
„ ſont repréſentés à cet Etat par leurs com-
„ miſſaires d'une manière partiale; c'eſt pour-
„ quoi il aime mieux traiter ici qu'à *Embden*.

„ Un des Membres des Etats, *Sticchius*
„ d'*Overyſſel*, eſt revenu de ſon Ambaſſade
„ en *Pruſſe*, où il a été auprès de l'Electeur
„ de *Brandebourg* pendant une année, à la

„ ré-

1619. „ réquiſition de ce Prince, qui croyoit que „ la préſence d'un Ambaſſadeur des Etats „ en imposeroit au Roi de *Pologne*: En„ tr'autres points de ſon raport, il a fait des „ ouvertures à cet Etat d'une alliance avec „ ce Roi, dont il a aporté une Lettre ſur „ ce ſujet, avec certains Articles qui lui ont „ été remis par un des Sécrétaires de ſon con„ ſeil, pendant qu'il étoit en *Pruſſe*. Les „ Etats ne prêtent point l'oreille à ces ou„ vertures; ils ſe ſont contentés d'ordonner „ à *Sticcbius* de répondre en termes géné„ raux qu'ils ſont disposés à vivre en bonne „ intelligence; mais avant qu'il eût écrit il „ eſt mort de maladie, & cette affaire eſt „ morte avec lui.

„ Je vous ai informé ci-devant du deſſein „ qu'avoient les Etats d'envoyer faire des „ plaintes à l'Archiduc touchant les torts „ qu'ont eſſuïé en *Espagne* les ſujets de ces „ Provinces, dans leurs perſonnes, par l'in„ quiſition, dans leurs Vaiſſeaux qui ont été „ arrêtés, & dans leurs biens qu'on a con„ fisqués. On ne peut nier que dans tout „ cela ils n'ayent des ſujets de ſe plaindre; „ mais ils n'en ont aucun d'extraordinaire. „ La perſonne qu'on employera vraiſembla„ blement eſt Mr. *Huygens* Sécrétaire du „ Conſeil-d'Etat, qui au commencement de „ la trêve fut envoyé pour une pareille com„ miſſion, à l'occaſion de quelque défaut „ dans l'exécution des Articles. Je crois que „ la raiſon de cette nouvelle commiſſion eſt „ d'un côté d'amuſer les *Espagnols*, afin qu'ils „ ne tournent pas toutes leurs forces contre les

„ *Bo-*

„ *Bohémiens*, & de l'autre d'entretenir des à- 1619.
„ présent quelque communication pour le re-
„ nouvellement de la trève, qui doit expi-
„ rer dans peu. Ils veulent par-là se met-
„ tre en état de juger sur quoi ils peuvent
„ compter. Si la trève peut être renouvellée
„ sur le même pied, il n'y aura point de
„ difficulté de ce côté-ci, autant que j'en
„ puis juger. Mais ils soupçonnent que les
„ *Espagnols* voudront leur imposer de nou-
„ velles conditions auxquelles ils ne consen-
„ tiront jamais. Ils rentreront plutôt en guer-
„ re, à quoi quelques-unes des Provinces
„ sont très-portées.

„ Le Résident de *Vénise* étant allé à *Ams-*
„ *terdam* pour y acheter quatre Vaisseaux
„ pour ses Maîtres, n'en a pu trouver qu'un
„ de la grandeur dont ils les veulent; il a
„ traité pour celui-là, mais il ne veut rien
„ conclure pour les autres jusqu'à ce qu'il
„ ait des ordres de *Vénise*.

„ On a formé quelques Compagnies à *Ams-*
„ *terdam* pour renforcer la garnison d'*Alck-*
„ *maer*, s'il en étoit besoin; mais tout y
„ est fort tranquille à-présent. Le coup
„ porté à *Hoorn*, à ce peuple indocile, dont
„ six sont morts à-présent, & onze restent
„ blessés, est *plaga salutis*, qui tient les au-
„ tres en respect. Un Lieutenant *Anglois*
„ qui commandoit cette troupe, fut blessé
„ à la jambe d'un coup tiré d'une fénêtre;
„ c'est tout le mal que les soldats ont reçu.
„ Cette affaire fut occasionnée parce qu'on
„ emmenoit hors de la Ville par ordre du
„ Magistrat, *Sapma* Ministre *Arminien*, à

„ quoi

1619. „ quoi le peuple voulut s'opofer, mais inu„ tilement; il fut emmené le même jour dans „ un chariot ouvert avec fa femme au milieu „ d'une garde de foldats. Le Miniftre *Ar-„ minien* qui avoit excité le tumulte a *Alck-„ maer*, a été auffi banni; & l'on fait à pré„ fent des informations contre les meneurs „ du peuple dans ces deux Villes. Les „ Officiers publics qui en font chargés „ par les Etats, exécutent leurs ordres fans „ opofition.

„ Samedi dernier nous reçumes la trifte „ nouvelle de la mort de la Reine, dont „ nous reffentons ma famille & moi la dou„ leur que doit éprouver tout fujet & tout „ Serviteur fidèle de fa Majefté, à qui je „ prie Dieu d'accorder toute forte de con„ folation, vous fouhaitant à vous même tou„ te forte de prospérité. Je fuis, &c.

P. S. „ Il y a peu de jours que j'ai été „ fondé par quelques-uns de ces Meffieurs „ d'*Hollande*, pour favoir fi l'on trouveroit „ mauvais qu'afin d'épargner du tems & des „ frais & d'abréger le *Synode*, on laiffât la ci„ tation de *Vorftius* & de *Bertius* & l'exa„ men des livres de *Venator*, qui eft mort „ depuis peu à *Orléans*. Je leur dis mon „ fentiment en deux mots, *dat veniam cor-„ vis, vexat cenfura columbas*. Sur cela ils „ ont envoyé des Députés exprès au *Synode* „ pour délibérer fur les mefures les plus pro„ pres qu'il y a à prendre. Je laiffe la ma„ nière à eux même, pourvû que le Païs „ foit delivré de ces gens-là, & que le *Sy-„ node* porte un jugement fur leur doctrine.

„ Ce

„ Ce matin *Uytenbogaerd* a été cité pu- 1619.
„ bliquement à la Maison de Ville, par un
„ des huissiers des ETATS-GÉNÉRAUX, au
„ nom des juges des prisonniers, *au son de*
„ *cloche*, pour qu'il ait à paroître dans quin-
„ ze jours sous peine de la vie, & de con-
„ fiscation de ses biens. En attendant sa
„ Maison est toujours gardée.

„ Je souhaite bien du bonheur au Cheva-
„ lier *George Calvert*, dans son nouvel emploi,
„ & que vous soyez content de son assistan-
„ ce. Puisque je n'ai pas réussi de ce côté
„ là, je vous suplie, Monsieur, de me pro-
„ curer quelqu'autre retraite honorable de
„ la part de sa Majesté, ce que mon peu de
„ santé, la décadence de ma petite fortune, &
„ mon excessivement longue absence de ma
„ patrie me font désirer, *ut cervus rivos a-*
„ *quarum*, sans que l'ambition, je vous pro-
„ teste, y entre pour rien. Je suis, &c. ".

Le même au même. 19. *Mars.*

Qu'il a reçu le 12. la Lettre du Sécrétaire du 4. sur la mort de la Reine & qu'aïant mis sa famille en deuil, il avoit eu ce matin une audience des ETATS-GÉNÉRAUX, qu'il avoit informés de ce triste évènement.

Que le Prince d'*Orange*, le Comte *Guillaume*, & le Comte *Henri* étoient venus separément, pour lui faire leur compliment de condoléance en personne, que le Comte *** lui avoit écrit à cette occasion, & que les Ambassadeurs de *France*, & les autres Ministres publics qui résident auprès des Etats étoient aussi venus chez lui. „ Le Comte

„ *Guil-*

1619. „ *Guillaume* eſt parti depuis pour la *Friſe*, „ pour aſſiſter aux Etats de cette Province „ & à ceux de *Groningue*, qui ſont l'une & „ l'autre ſous ſon gouvernement.

„ Mr. *de Boiſiſſe* ſurprit les Etats Samedi „ dernier par une audienee dans laquelle il „ leur préſenta inopinément ſa Lettre de ra- „ pel qu'il accompagna d'une propoſition; „ je vous envoye les copies de l'une & de „ l'autre. Vous remarquerez que dans la „ propoſition il ne parle des priſonniers que „ *par manière d'acquit*, les Etats le prennent „ en ce ſens, de ſorte qu'ils ne ſont pas fort „ embaraſſés ſur leur réponſe, concevant „ que, de la façon dont les choſes vont en „ *France*, quoiqu'ils diſent ou qu'ils faſſent „ ſur ce point, on ne le prendra point en mau- „ vaiſe part. La demande des troupes *Fran-* „ *çoiſes*, & de l'aſſiſtance de leurs autres „ troupes étant conditionnelle, il y a apa- „ rence qu'ils y donneront leur conſente- „ ment, dans l'eſpérance d'obliger par-là „ cette couronne, mais ſans s'engager plus „ avant que leurs propres affaires ne le leur „ permettront, quoi qu'il puiſſe arriver. Par „ raport aux autres points de la propoſition, où „ l'ambaſſadeur demande qu'on retienne ceux „ qui voudroient aller ſervir les ennemis du „ Roi, & qu'on rende une prompte juſtice à „ ſes ſujets, on lui répondra favorablement; „ mais pour ce qui regarde quelques cas par- „ ticuliers, & entr'autres deux Vaiſſeaux „ *François* pris par la Compagnie des *Indes-* „ *Orientales* du côté de *Bantam*, & dont on „ a confiſqué les Marchandiſes, de quoi Mr.

„ *de*

„ *de Boisisse* se plaignit Lundi dans une au- 1619.
„ dience qu'il demanda exprès pour cela, je
„ ne vois pas d'aparence qu'il obtienne la
„ satisfaction qu'il demande, s'il part aussi-
„ tôt qu'il le dit, savoir Lundi prochain.

„ En prenant congé du Prince d'*Orange*
„ il lui dit qu'il seroit charmé que les affai-
„ res de ce Païs fussent si bien reglées qu'à
„ son retour auprès du Roi son Maître il put
„ l'assurer qu'ils n'avoient plus à craindre de
„ tumultes dangereux; à quoi le Prince ré-
„ pondit, qu'il n'étoit pas possible que dans si
„ peu de tems on eût arrangé ce qui avoit été
„ pendant si longtems dans un si grand des-
„ ordre; mais qu'il pouvoit assurer le Roi
„ son Maître que s'il y avoit quelques per-
„ sonnes séditieuses, ou qui excitassent des
„ tumultes, grands ou petits, les ETATS-
„ GÉNÉRAUX avoient le pouvoir & la vo-
„ lonté de les reprimer & de les punir.

„ Il y a ici une dispute fort embarassante
„ entre les Villes de *Dort* & de *Rotterdam*,
„ touchant l'entrepôt des vins. *Dort* prétend
„ qu'il soit chez elle en vertu d'un ancien
„ Privilège accordé par l'Empereur *Charles*
„ V. & *Rotterdam* le lui dispute à cause
„ des vins de *France* qui viennent à-présent
„ dans ces Provinces en plus grande quantité
„ que lorsque ce Privilège fut accordé. Là-
„ dessus ceux de *Rotterdam* ont pris il y a quel-
„ ques semaines un bateau armé que ceux de
„ *Dort* tenoient sur la rivière pour la garde
„ des passages. Ceux de *Dort* ont pris leur
„ revenche il y a deux jours; un batteau de
„ passage de *Rotterdam*, aïant refusé de baisser

„ pa-

1619. „ pavillon devant un de leurs Vaiſſeaux, ils „ ont tiré ſur lui avec un canon chargé de „ balles de mousquet qui ont tué un homme, & en ont bleſſé cinq ou ſix. Parmi „ des peuples difficiles à gouverner, tels que „ ſont les habitans de ces Villes, de petits „ commencemens peuvent avoir quelquefois „ de grandes ſuites; ce qui m'engage, à vous „ informer de cet évènement.

„ Depuis qu'on a proclamé *Uytenbogaerd*, „ un nommé *Han* Penſionnaire de *Haarlem*, „ & *Treſellius*, dont je vous ai parlé ci-devant, ont été auſſi ſommés de comparoître „ dans quinze jours.

„ L'affaire des priſonniers prend plus de „ tems qu'on ne l'avoit cru. On ſupoſe que „ cela ſe fait à-deſſein, afin que la ſentence „ du *Synode* ſur ces innovations dans la Religion, précède leur procés, parce que leurs „ menées pour changer la Religion, ſont un „ des Principaux Articles de leur accuſation; „ & que c'eſt la ſentence du *Synode* qui doit „ faire voir, en quoi conſiſte ce changement.

„ Le *Synode* eſt occupé à-préſent à dresſer les canons. Nos Théologiens ont fait „ une bonne choſe en changeant la méthode „ que ceux de ces Provinces vouloient qu'on „ ſuivît, qui étoit que les canons fuſſent dictés par le Préſident *Eccléſiaſtique*, & qu'ils „ paſſaſſent enſuite par *placet*; au-lieu qu'à-préſent ils ſont premièrement digérés par „ quelques perſonnes choiſies, & examinés „ dans les différens collèges; méthode dont „ les Etats & le Prince d'*Orange* ſont beaucoup plus contents, comme étant celle qui „ don-

„ donné le plus d'importance au *Synode*; ils 1619.
„ reconnoissent en cela l'avantage qu'ils tirent, soit pour le Conseil, soit pour la doctrine, des personnes envoyées par sa Majesté ".

Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a reçu en dernier lieu des Lettres des Seigneurs du Conseil, en faveur de quelques Marchands *Anglois* dont le Vaisseau avoit été pris depuis peu, sur les côtes de *Barbarie* par les Vaisseaux de guerre des Etats, & avoit été mené à *Rotterdam*, il y avoit trois jours; que les Etats sur ses représentations avoient déjà écrit à l'Amirauté de cette Ville.

„ Jusqu'ici je n'aprends rien de *Zélande* au „ sujet de l'Imprimeur du Livre *de Regimine* „ *Ecclesiæ Scoticanæ*, dont je me suis plaint „ aux Etats de cette Province, comme je „ vous le disois dans ma dernière Lettre, „ mais je pourrai rendre compte plus parti„ culièrement de cette affaire à sa Majesté, „ après le retour du Bourguemestre de *Mid*„ *delbourg*, qui est parti d'ici depuis que j'ai „ parlé à ces Députés du nombre desquels il „ étoit; on compte qu'il sera ici Mardi pro„ chain. En attendant je vous envoye une „ copie de la Lettre dont je vous parlois, „ par où sa Majesté jugera, je pense, ou „ que *Calderwood* est lui-même l'Auteur de „ cette brochure, ou qu'il le connoit bien.

„ Mr. *Douglas* de qui je tiens la Lettre „ de *Calderwood* m'a prié de ménager cette „ affaire de manière que sa correspondance „ avec *Calderwood* n'en soit pas interrom„ puë, sur quoi je m'en remets à la sagesse

„ de

1619. „ de sa Majesté pour qu'elle fasse ce qui lui „ semblera le plus convenable. Notre pré„ dicateur ordinaire de cette Ville est sus„ pendu par ordre du Chevalier *Horace Ve„ re*, il est allé à *Leyde* pour y solliciter la „ place de Professeur au cas qu'*Episcopius* „ soit congédié. Il passe pour un homme „ savant, & il s'est bien conduit dans ces „ dernières controverses. Mais à moins qu'il „ ne puisse se justifier aussi-bien sur ce dont „ on l'accuse à-présent, j'ai mis un obstacle „ dans son chemin, aïant prié un des nou„ veaux Curateurs de cette Université de „ n'admettre aucun des sujets de sa Majesté „ dans ces emplois publics, sans connoître „ auparavant son bon plaisir.

„ Je fais tous mes efforts en faveur de *Go„ defroi Boote*, toutefois avec menagement, „ parce que ces gens ci sont fort disposés à „ soupçonner que je tâche de lui procurer la „ liberté, pour en faire usage au préjudice „ de cet Etat. Je suis, &c.

Copie d'une Lettre de Mr. *David Calderwood* à Mr *Douglas* touchant l'assemblée de *Perth* en *Août* 1617. renfermée dans la Lettre précédente.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 20. *Mars*.

Que d'abord après qu'il eut envoyé sa dépêche du jour précédent par le courier *Marten*, il avoit reçu une visite de deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, qui étoient venus le complimenter en habit de deuil sur la mort de la Reine. „ Au

„ Aujourd'hui Mr. de *Boisisse* aura la ré- 1619.
„ ponse à sa proposition que je vous ai en-
„ voyée avec ma dernière dépêche. Elle
„ sera assez satisfaisante sur ses demandes;
„ mais par raport à ses avis au sujet des pri-
„ sonniers, & en particulier sur la preuve
„ de leur innocence qu'il tire de la longueur
„ du procès, les Etats se montrent un peu
„ piqués; & entr'autres choses, que je laisse
„ jusqu'à ce que je vous envoye la Copie
„ de cette réponse, ils disent que leur mé-
„ thode est de commencer par l'examen a-
„ vant que de passer à l'exécution; ce qui fait
„ allusion à la manière de procéder en *Fran-*
„ *ce*, qui ne peut pas se justifier tout-à-fait
„ aussi bien.

„ Les Etats ont pensé à envoyer un Am-
„ bassadeur extraordinaire en *France*, à l'oc-
„ casion de plusieurs torts dont se plaignent
„ les sujets de ces Provinces dans des affai-
„ res de commerce, & en particulier pour
„ diverses pirateries commises sur les côtes
„ de *Bretagne*. Mais on renvoye cette af-
„ faire jusqu'à ce que celle des prisonniers
„ soit finie.

„ Hier on a envoyé trois autres commis-
„ saires à *Embden*, qui doivent se joindre
„ aux quatre qu'il y avoit déjà, & dont deux
„ vinrent ici la semaine dernière pour rendre
„ compte de leur négociation. Le Comte
„ a ici deux Députés, qui tachent d'y trans-
„ férer le Traité, leur Maître offrant de venir
„ en personne. Mais les Etats aiment mieux
„ augmenter le nombre de leurs commissai-
„ res dans l'espérance de terminer cette af-

1619. „ faire sur les lieux, ce qui ne sera pas à l'avantage du Comte, à ce que craignent ses Députés.

„ Ils attendent ici tous les jours d'*Angleterre* quelques-uns des Députés de leur Compagnie des *Indes-Orientales*, pour qu'ils rendent compte de leur négociation. L'un d'eux de la Province de *Zélande* qui fut envoyé hier chez moi par les Etats, me dit qu'il avoit reçu une Lettre des Etats de sa Province, qui lui aprend que *Richard Schinders* aïant été interrogé sous serment sur l'impression du Livre *de Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, nioit qu'il l'eut fait imprimer, & qu'il en eut eu aucune connoissance. Ainsi au cas que vous ayez quelque moyen de le convaincre de mensonge, je ne doute pas qu'on ne le punisse sévèrement ".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Marquis de* Buckingham. 20. *Mars.*

En réponse à une Lettre du Marquis.

„ Les commissaires des Etats ont fait en général un raport favorable à leurs Maîtres des traitemens civils qu'ils ont reçu; & Mr. *Gogh* en particulier a témoigné à ses amis combien lui avoit été utile ma recommandation auprès de vous. J'en ai reçu leurs remerciemens que je dois rendre en toute humilité à celui à qui je les dois, je ne doute pas que sa Majesté ne recueille les fruits des encouragemens qu'elle leur donne.

„ Je

„ Je n'ai rien pour le préſent qui vaille la 1619.
„ peine de vous être mandé outre ce que ſa
„ Majeſté trouvera dans mes Lettres à Mr.
„ le Sécrétaire *Naunton*; cependant me ra-
„ pellant que ſa Majeſté n'a point de Minis-
„ tre public en *France*, je vous envoye la
„ copie d'une Lettre venuë de là, avec des
„ ſpéculations du Duc de *Bouillon* ſur ces
„ troubles; il les a envoyées ici à un de ſes
„ correspondans, & il paroît par la conclu-
„ ſion, qu'il ſera bien-aiſe qu'on en informe
„ ſa Majeſté ".

EXTRAIT *d'une Lettre de Mr. de* CHATILLON, *de* Paris. *Mars* 16$\frac{18}{19}$.

MONSIEUR,

Je vous écrivis il y a douze jours en haſte par le courier de Mr. *Langerack*. Par celle que j'écrivis à ſon Excellence, vous avez pu voir de quelle façon on a reçu la - - - de la Reine-Mère; & l'abri que Mr. d'*Espernon*, lui a donné, aſſure qu'on a un peu ratiociné les circonſtances & dépendances de ceſte affaire, l'on s'y trouve fort empesché. Au commencement il sembloit qu'il n'euſt qu'à partir de la main pour chaſtier l'hardieſtre du dit Duc. Mais la deffaite n'en eſt pas facile, quand il n'auroit que ſa puiſſance ſeule, joinćte à nom & à la perſonne de la Reyne Mère. Mais l'on cognoit qu'il a d'autres perſonnes de grande qualité joinćtes & intéreſſées dans l'affaire, de ſorte qu'on commence d'aprehender les évènemens. *La Chaisnaye* eſt de retour de *Sedan*, qui a raporté toutes ſor-

1619. tes des bons tesmoignages de la fidèlité & affection de Mr. *de Bouillon* envers sa Majesté, de quoi l'on se réjouist fort, & des bons conseils qu'il donne, qui se raportent à ceux des vieux Ministres de l'Estat, à sçavoir Messieurs le Chancelier & Président *Jeannin*, qui conseillent auparavant que de porter les armes dans aucune Province, de sçavoir les causes qui ont meu la Reyne Mère à se retirer de la façon qu'elle a faict de *Blois*; essayer d'assurer son esprit, & l'obliger à se revenir mettre en la protection du Roi son fils, qui la traictera honorablement & respectueusement, pourveu qu'elle quitte ceux avec qui elle est, & qu'elle se confie entièrement à sa Majesté. Pour Monf. d'*Espernon*, l'on lui demande toutes ses places, qu'il les remette absolument entre les mains du Roi, se mettant en ce debvoir & obéïssance pour réparer les fautes qu'il a commises. Alors sa Majesté le mettra en ses charges, places, & honneurs. Monf. *de Bethune* est choisi pour aller faire ces propositions, & part demain sans faute. L'on parle diversement du succès de ce voyage. Cependant l'on ne laisse de se préparer pour le voyage du Roi, accompagné de vingt mille hommes de pied, & de 4 mille chevaux. C'est l'Estat qui a faict, on cherche fonds pour l'entretenir, dont on dit avoir trouvé la plus grande partie. Monf. de *Luynes* fut il y a six jours voire Monf. le Prince, & demeura près de trois heures avec lui. L'on croit qu'il sortira avant que le Roi partera. Je tiens cela fort douteux encores.

LET-

LETTRE *du Duc* DE BOUILLON *a* * * *de* Sedan;, *à un de ſes amis en* Hollande. 22. *Mars*. N. S. 1619.

MONSIEUR,

Ces affaires ont eu leur accès ſelon la couſtume de noſtre cour. L'autre ſeptmaine le Roi devoit partir pour aller à Tours. Ceſtecy il ne part de *Paris*. On continuë les levées avec grand meſcontentement de General du Royaume, s'eſtants touts conformés à mon advis d'entendre la Reyne, & d'apaiſer ces affaires; la ſeule faveur s'y opoſe. On a envoyé vers elle les Sieurs *de Betbune* & l'Eveſque de *Sens*, Frère du feu Cardinal *du Perron*. Ils y trouveront ainſy qu'on le peut juger par ces Lettres, des plaînctes tant particulières que générales d'un mauvais conſeil, que la dite faveur donne au Roy, pour y trouver les remédes dans l'affoibliſſement de leur authorité, choſe deſirée & jugée néceſſaire de tous, auſſi bien de ceux qui ſont là, comme ceux qui n'y ſont pas. Le Roy juſques ici prend l'affirmative au contraire avec paſſion, quoiqu'il y pourroit voir, s'il luy plaiſoit, de très-puiſſants obſtacles, pour le convier à y trouver les remédes par conférences, afin que les armes ne ſoient pas les juges de l'événement, dont il ne peut arriver que trois choſes, l'une, (toutes dommageables à l'Eſtat) d'une longue conteſtation, par une guerre, de voir la faveur ſuperieure, ou bien la Reyne la première, eſt une *Iliade* de maux, qui rend la *France* inutile à ſes voi-

1619. ſins, & incapable de guérir ces miſéres, ſi la faveur ſurmonte; qu'on juge par la violence exercée depuis deux ans contre les voiſins, les grands, les corps, anéantiſſants ſes édicts, & ſe formant un eſtabliſſement inſuportable à la durée de l'Eſtat; qu'on juge de ce qu'on debvra attendre de l'avenir par le paſſé, en la jouïſſance de ceſte victoire; ſi auſſi la partie contraire ſurmonte, qui ſçait jusques où iront les limites de l'ambition & de la vengeance, ni ſur qui ces deux paſſions s'exerceront. Ainſi on peut voir que les vrais & bons conſeils des amis ſont la paix, & d'oster de ſon poſſible les moyens, qui pourroient donner lieu de bien espèrer par la guerre, quelque recherche qui s'en face. Il ſe commence à voir quelque ouverture d'union en la Maiſon Royale par les declarations publiques, que Madame la Comteſſe de *Soiſſons* a faites depuis cecy de deſirer la deliverance de Monſ. le Prince, & ainſi former pres du Roi un apui le plus juſte, par lequel le Roi pourroit empeſcher, que par Traicté on n'oprimaſt ſon authorité, ſa perſonne, celle de ſa Maiſon, ni qu'on peuſt violenter les formes de l'Eſtat, conſeil deſirable plus qu'à espérer, par le peu d'amour au public qui paroiſt. Je ſuis eſté recherché d'envoyer mon fils à la cour, pour eſtre comme gage d'aſſeurer la faveur. J'ai rejetté cela comme honteux; ma parole & mes escrites eſtants bons pour aſſeurer que je ferai ce que promets vers le Roi & l'Eſtat; & non au ſouſtien de ceux qui y nuiront pour leur particulier. A ceſte heure Madame la Comteſſe entrevient pour

pour ſe vouloir rendre caution vers moi, qu'on voudroit déférer à mes conſeils. A tout cela mes actions iront à pas de plomb; & dans des reigles juſtes, & viſant au bien. Si vous jugez que ces diſcours doibvent paſſer en *Angleterre*, afin que ſi mes advis ſont aprouvés, qu'avec conformité vous y procediez, vous pourez communiquer ceci à Monſ. CARLETON, ſa diſcretion eſtant aſſez cognue. Adviſez comment & en quoi vous voudrez eſtre ſervi de moi, & vous le ſerez fidèlement. 1619.

Voſtre humble & affectionné à vous faire de ſervice

HENRY DE LA TOUR.

Sedan le 22. de *Mars* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 31. *Mars* 1619.

MONSIEUR,

En réponſe à la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20. de ce mois, & que j'ai reçuë par *Dieſton* le 27. ſur ce qui concerne les Ambaſſadeurs de *France* ici, je puis vous aſſurer qu'il ne s'eſt rien paſſé de mon côté qui puiſſe leur avoir déplu; la propoſition dont parle ſa Majeſté aïant été faite ſeulement dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX de vive-voix, ſans avoir été préſentée par écrit; & Mr. *de Boiſiſſe* à ſon départ a reconnu en préſence de Mr. *du Maurier* la ſatisfaction qu'il reſſent de la bonne intelligence dans laquelle j'avois vêcu avec lui,

1619. lui, depuis ſon dernier retour dans cette Ville.

Milord *Doncaſter* trouvera une Maiſon préparée par ordre des Etats pour lui & pour ſa ſuite, & je ferai arranger la mienne le mieux qu'il me ſera poſſible, pour ſa plus grande commodité; c'eſt pour cela que je lui écris cette Lettre ſur ce que vous m'avez apris de ſon deſſein de venir ici.

Les deux Agens des *Bohémiens*, (dont je vous ai mandé l'arrivée dans ma dernière Lettre du 26. de ce mois (*a*), en vous envoyant la propoſition qu'ils ont faite aux Etats) n'ont pas encore reçu de réponſe; le conſentement de cette Province à un ſecours d'argent, étant ſous condition que ſa Majeſté & les Princes de l'union en feront autant; ce qui a engagé ces Agens à ſolliciter ma recommandation auprès de ſa Majeſté en faveur de leur Maître; comme d'un côté je ne pouvois le leur refuſer, vous ſupliant en conſéquence d'informer ſa Majeſté de leur très-humble requête; d'un autre côté je leur ai rendu un bon office en perſuadant à ſon Excellence & aux Etats de faire d'eux-même ce qu'ils croyent qu'il eſt bon de faire pour leur défenſe, comme auſſi ſa Majeſté ne manquera pas de faire ce qui dépendra d'elle. Car s'ils veulent attendre qu'il y ait un conſentement commun, leur ſecours ſera moins utile qu'à-préſent que les *Bohémiens* ſont dans le plus grand beſoin. Le Prince *Palatin* deſire fort que les Etats hâtent leur reſolution; & il m'a écrit à ce ſujet. Je ſupoſe que les démarches que j'ai faites

(*a*) Cette Lettre ne ſe trouve pas.

tes pour cela feront aprouvées par fa Majefté, quoique je n'euffe point d'ordre exprès. 1619.

Le Chevalier *André Sinclair* qui a paffé hier par ici, en allant auprès de fa Majefté de la part du Roi de *Dannemarck*, m'a aporté des témoignages de la faveur de ce Prince, en me remettant de fa part une Lettre & un bijou; comme je n'ai point fait difficulté de l'accepter, je ne dois pas me faire un fcrupule de le reconnoître, furtout étant dans une place à laquelle je dois principalement attribuer ce préfent; ainfi je vous prie de vouloir bien informer fa Majefté de l'honneur que m'a fait ce Prince.

Nos affaires d'ici s'avancent, comme vous pourrez le conjecturer par la traduction que je vous envoye de la Lettre que les Etats ont écrite pour ordonner un jeûne public. J'y joins un livre nouvellement publié avec les empreintes de toutes les monnoyes courantes, ajoutées à la dernière publication des Etats. Je remets le tout au Chevalier *Charles Morgan*. Je fuis, &c.

LETTRE *de* Prague *en* François, *envoyée par le Chevalier* DUDLEY CARLETON, *dans fa Lettre du* 31. *Mars*. 1619. 17. *Mars*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 16. *Avril*.

MONSIEUR,

Jamais je n'eus moins de fujet qu'à-préfent

1619. de me plaindre des vents contraires, quoique depuis peu tous les paſſages pour venir d'*Angleterre* fuſſent fermés. Graces à cette circonſtance, la nouvelle du rétabliſſement de ſa Majeſté eſt venuë avec celle de ſa Maladie. Cependant la joye de l'ún n'étouffe pas ſi fort tout ſentiment de l'autre, que cela ne donne lieu à bien des discours ſur la perte irréparable qu'auroient eſſuïée non-ſeulement les Royaumes de ſa Majeſté, mais toute la Chrétienté, ſi le meilleur des Princes qui règnent aujourd'hui, eût été emporté par ce tyran des maladies, car, *non ignarus mali*, je puis bien donner ce nom à celle dont ſa Majeſté a été attaquée. On la ſuplie très-humblement ici de vouloir bien *mesnager ſa ſanté*, par un bon régime, qui eſt, ſinon un moyen de parfaite guériſon, du moins un lénitif reconnu de cette maladie. Les Etats par une Lettre écrite exprès, qu'ils m'ont prié d'envoyer à ſa Majeſté, la félicitent de ſon heureuſe délivrance, & le Prince d'*Orange* m'a chargé de la même choſe pour ſon compte, ſur la connoiſſance que je leur en ai donné conformément à votre conſolante Lettre du 1. de ce mois, que j'ai reçuë le 20. Celles qu'ils avoient alors de leurs commiſſaires, & qui avoient été écrites après le retour de Mr. *Caron* d'auprès de ſa Majeſté, ne leur donnoient pas des aſſurances auſſi poſitives; & je vous dois d'amples remerciemens pour nous avoir tirés de l'inquiétude où nous ſerions encore ſans votre Lettre.

Le bruit a couru ici, pendant pluſieurs jours, que le Duc de *Saxe* étoit mort; ce qui

qui auroit fort augmenté les troubles de l'*Al-* 1619.
lemagne, à-cause des disputes qu'il y auroit eu sur l'administration de cet Electorat. Mais j'aprends par l'Agent du Duc de *Brunswick* qui a les Lettres les plus fraiches de l'endroit le plus voisin de la *Saxe*, que le Duc a été effectivement dangereusement malade, aïant eu une attaque d'apoplexie, mais qu'il étoit convalescent.

L'assemblée des Electeurs à *Francfort* pour nommer un Roi des Romains a été fixée par l'Electeur de Mayence pour le $\frac{10}{20}$ *Juillet* prochain. Le Roi *Ferdinand* est apellé à cette assemblée comme Roi de *Bohème* par l'Electeur de Mayence, & il prend sur cela le titre de Co-Electeur; ce qui cependant lui sera disputé par les *Bohémiens*, qui disent qu'il n'est pas autorisé à exercer cette dignité, jusqu'à ce qu'il soit leur Roi par la possession aussi bien que leur Roi titulaire, & qu'il ne peut avoir la possession jusqu'à ce, sur les confins de leur Royaume, il ait prêté serment aux Etats du Païs de maintenir leurs Priviléges, & qu'il ait été ensuite pleinement installé dans le chateau de *Prague*.

Vous êtes informé par Mr. *Trumball* des levées qu'on fait chez l'Archiduc contre les *Bohémiens*. L'on fait quelque chose ici pour eux, le Capitaine *Franc* lève 1000. Mousquétaires pour leur service, en attendant la résolution finale des Provinces pour un subside de 50, 000. florins par mois, qui sera accordé dans peu de jours.

Le Marquis de *Dourlack* lève aussi, avec le consentement des Etats, & aux frais des

1619. Princes de l'union, quatre Compagnies de Cavalerie chacune de 120. hommes; pour attendre sur leur passage les troupes levées par les *Espagnols*, ce qui est *impar congressus* à moins que les préparatifs des Princes chez eux ne soient plus avancés qu'on ne le dit. Ils ont cependant écrit ici pour avoir quelques Officiers de Cavalerie, par où il paroît qu'ils font d'autres levées; s'ils les font réellement & vigoureusement, cela n'en est point plus mal pour être fait sans bruit. Les *Bohémiens*, à ce qu'on dit, ne manquent point d'hommes; mais ils n'ont ni argent ni bons généraux; ils sont ainsi comme un grand corps sans tête & sans nerfs.

Une de nos grandes affaires, celle du *Synode*, est en effet terminée; les canons touchant les cinq Articles étant tous réglés, & signés généralement sans contradiction. Il est venu à ce sujet ce matin des Députés de *Dort*, pour savoir la volonté des Etats sur le tems & la manière de les publier.

L'autre affaire, celle des prisonniers, tire aussi à sa fin; & autant que je le puis recueillir de toutes les circonstances, (le fonds de la procédure étant encore tenu *sub sigillo*) quelque doive être le sort des autres 159. [Barnevelt] a peu de jours à vivre. On a beaucoup disputé ces jours derniers s'il étoit plus convenable de porter contre lui & les autres une sentence de mort ou d'emprisonnement perpétuel; parce qu'on convient que selon la justice, ce peut être l'un ou l'autre. Pendant tout le tems de leur procès, jusqu'à ces derniers

niers jours on n'avoit point parlé de mort. 1619.
Mais à-préfent la confidération de l'opiniâtreté des *Rémontrans* au *Synode*, les tumultes excités à *Hoorn* & à *Alckmaer*, les mauvaifes difpofitions qu'on a montrées à *Leyde* & à *Rotterdam*, quand on publia la Lettre des Etats qui ordonne un jeûne pour le 17. de ce mois; enfin les dangers que court la perfonne du Prince d'*Orange* au milieu de tant de mécontens, qui voudroient exciter une révolution, tout cela a beaucoup changé l'état de la queftion; & le plus grand nombre des voix va à prendre les mefures les plus fures.

Quelques-uns propofent un milieu; favoir de porter une fentence de mort, mais d'en fuspendre l'exécution jusqu'à ce que les prifonniers ou leurs partifans en fourniffent quelque nouvelle raifon; & de les tenir en prifon en attendant dans le chateau de *Woerden*, ou dans quelque autre endroit femblable, avec une forte garde. Mais on demande comment on pourvoira en ce cas au danger de quelque cabale contre le Prince d'*Orange*? Et fi ces juges qui ont *poteftatem vitæ & necis* font changés à quelque occafion, comme la nature de ce gouvernement le requiert, qui eft-ce qui mettra leur fentence en exécution? Cependant fa Majefté peut voir par deux petites circonftances combien ces juges diffèrent dans leurs difpofitions. Barnevelt s'étant levé de fon fiége dans la chambre du jugement pour s'aprocher du feu, autour duquel quelques-uns de fes juges étoient debout,

1619. bout, on le fit éloigner comme un criminel qui n'étoit pas digne de leur Compagnie. Une autrefois rencontrant deux de ses juges à l'entrée de cette chambre, ils voulurent le faire passer le premier, comme s'il eût été dans son ancienne grandeur. A ces petites remarques j'en ajouterai une autre quoique d'une nature différente, c'est que le jour de jeûne les prisonniers, à qui l'on demanda séparément, s'ils vouloient le célébrer sans être informés de l'occasion particulière pour laquelle il étoit ordonné, y consentirent tous volontiers; & sans s'être entendus ensemble, & sans avoir eu de communication, chacun avec son domestique & son garde chanta le Pseaume 7. ce qui est assez singulier, puisqu'il y a tant de Pseaumes sur le même sujet. Il y a deux jours qu'on a ôté à Mr. BARNEVELT son domestique, & on l'a menacé de la torture, jusqu'à ce qu'on en ait tiré des lumières au sujet de certaines Lettres qu'on a fait parvenir par le moyen d'un trou fait dans le plafonds de la chambre du prisonnier. Ses deux fils & son gendre *van Huissen* ont présenté en commun une requête aux ETATS-GÉNÉRAUX, portant que puisqu'ils voyent qu'on procède criminellement contre leur Père, & que l'évènement en pourroit retomber sur eux & sur leurs biens, ils demandent qu'on les instruise du procès; on n'a pas fait attention à cette demande, regardée comme absurde puisqu'il est question *de crimine læsæ Majestatis*. Son procès est achevé, & il ne reste plus grand chose à faire; il ne faudra qu'un jour pour recueillir les opinions des juges;

ges; & s'il en doit ſuivre une exécution, elle aura lieu le lendemain matin, pour prévenir le concours du peuple. On délibère s'il vaut mieux commencer par publier les canons du *Synode*, ou par prononcer la ſentence des priſonniers. On dit d'un côté que le changement de Religion étant un de leurs crimes, il convient qu'avant la ſentence, on voye par la réſolution du *Synode*, quel eſt ce changement. D'un autre côté ſi l'exécution ſuit la publication des canons, les *Arminiens* en feront des martirs de la Religion. 1619.

On a amené ici un Miniſtre d'un village ſitué entre *Leyde* & *Haarlem*, & on l'a renfermé dans la priſon ordinaire, pour avoir lû dans ſon Egliſe la Lettre des Etats par laquelle ils ordonnent le jeûne, & avoir enſuite prêché contre cet ordre. En examinant s'il avoit été porté à cela par quelqu'un, on n'en a rien pu tirer, ſinon qu'il l'avoit fait de ſon chef.

Les Etats ont réſolu de ne pas citer *Vorſtius* au *Synode*, de peur qu'il n'amuſe cette aſſemblée, par des interprétations artificieuſes, & par des délais affectés, & qu'il ne la trompe enſuite par une feinte ſoumiſſion. Mais on a pris la reſolution de cenſurer ſes livres au *Synode*, avec l'intention, à ce qu'ils prétendent, de procéder enſuite contre lui par voye d'exil. Je n'oſerois en répondre quoique j'y faſſe tous mes efforts, parce que *Mathenesse* qui étoit un de ſes protecteurs, a eu la hardieſſe de dire, quand on porta en dernier lieu cette affaire aux Etats d'*Hollande*, que c'étoit une tyrannie de procéder ainſi contre lui.

Le

1619. Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a écrit il y a deux jours aux Seigneurs du Conseil, qu'on a rendu le Vaisseau de *Londres* que les Vaisseaux de guerre des Etats avoient pris en dernier lieu, sur les côtes de *Barbarie.*

P. S. ,, Je vous envoye une traduction du ,, certificat concernant le livre qu'on disoit a- ,, voir été imprimé à *Middelbourg de regimine Ecclesiæ Scoticanæ.* Je l'ai reçu du ,, Bourguemestre de cette Ville ".

Le même au même. 23. *Avril.*

Il lui écrit qu'il a reçu l'heureuse nouvelle de la continuation de la convalescence de sa Majesté par la Lettre du Sécrétaire du 14. & par celle du 20. du Chevalier *Jaques Semple* sous le couvert du Sécrétaire.

,, J'envoye avec cette dépêche une Lettre ,, des Etats à sa Majesté en faveur des *Bohémiens*, dont l'Agent m'a prié de la faire ,, parvenir. Il me sollicite aussi beaucoup & ,, souvent d'apuïer les intérêts de ses Maîtres auprès de sa Majesté ; le Baron de ,, *Dohna* aïant fait espérer en passant par ici, ,, qu'on a dessein de les aider par un prêt ,, d'argent de la Ville de *Londres.* Cela ,, n'aïant pas lieu les Etats commencent à ,, vouloir retracter leur concession d'un subside, & ils ont fait venir cet Agent il y a ,, deux jours dans leur assemblée, pour lui ,, faire entendre combien peu leur assistance ,, serviroit à ses Maîtres, à moins qu'ils ne ,, soyent aidés aussi par sa Majesté, & par ,, les Princes de l'union. Cependant ils ont

,, donné

„ donné crédit pour quelque argent au Ca- 1619.
„ pitaine *Franc*, pour lever & armer 1000.
„ mousquetaires.

„ Le Prince *Palatin* a écrit au Prince d'O-
„ *range* pour obtenir la permiſſion de lever
„ dans ce Païs une Compagnie de 100. cui-
„ raſſiers, & de quarante carabiniers pour ſa
„ garde, ce qu'on lui a accordé. Le Comte
„ de *Solms* lève ſur les frontières quatre Com-
„ pagnies de Cavalerie pour le ſervice des
„ Princes. Le Marquis d'*Anspach* & le Comte
„ de *Stirum*, en lèvent chacun une, ce qui avec
„ la troupe du Marquis de *Dourlach* montera
„ à 1500. hommes. Mais pendant qu'on fait
„ ces levées, les *Espagnols*, ſelon les avis
„ que nous avons, paſſent ſans réſiſtance par
„ l'*Allemagne*, & ils ſeront vraiſemblable-
„ ment raſſemblés & en Campagne, avant
„ que les *Bohémiens*, occupés, comme vous
„ le verrez par les dernières Lettres de *Pra-*
„ *gue*, à faire des Traités & des aſſociations,
„ ſoient prêts à les recevoir. On ſe plaint
„ ici de la *lâcheté* des *Allemans*, qui avoient
„ accoutumé de ſe trouver ſi vite à cheval
„ pour les querelles des autres, & qui ſouf-
„ frent aujourdhui ſi tranquillement cette in-
„ ondation d'étrangers. L'on craint beau-
„ coup que dans la ſuite ils ne deſcendent le
„ Rhin pour fondre ſur ce Païs avec plus
„ de fureur que jamais, après avoir premiè-
„ rement oprimé la liberté de l'*Allemagne*.

„ Ils ont encore eſſuïé ici une attaque de
„ la part de la *France*, en faveur des priſon-
„ niers; l'Ambaſſadeur ordinaire *du Mau-*
„ *rier* aïant fait Mecredi dernier de fortes

„ ins-

1619. ,, inftances à ce fujet auprès des ETATS - GÉ-
,, NERAUX, au nom du Roi fon Maître, &
,, conformément aux propofitions de Mr. *de*
,, *Boififfe*; c'eft à quoi l'on ne s'attendoit
,, guères à-préfent, foit à-caufe de l'état
,, préfent des affaires qui donnent affez d'ou-
,, vrage aux *François* chez eux; foit à caufe
,, de divers avis donnés par *Langerack* l'Am-
,, baffadeur des Etats, qui leur mande que
,, Mr. *de Boififfe* fera desavoué. Je ne vois
,, pas au refte qu'on faffe beaucoup d'attention
,, à ces follicitations; il me paroît plutôt
,, qu'on perfifte dans le deffein dont je vous
,, parlois dans ma dernière Lettre de faire
Barnevelt M. V S B E
,, fauter la tête à 159. 34, 56, 52, 14, 20,
R G E N
,, 51, 47, 21, 41, 68, 69. aura vraifembla-
,, blement le même fort; & les deux autres
,, feront condannés ou à une prifon perpé-
,, tuelle, ou à un banniffement; tout céla
,, s'exécutera après la fentence avec autant
,, de promtitude, qu'il y a eu de longueur
,, dans les délibérations.

,, On a découvert il y a peu de jours une
,, affociation fecrète faite à *Rotterdam* entre
,, les *Arminiens* de quelques Villes, elle a
,, été dirigée par *Grevincbovius* qui étoit fur
,, les lieux, mais projettée à ce qu'on croit,
,, par *Vorftius*, parce que c'étoient deux
,, perfonnes de *Tergou* où il avoit fon domi-
,, cile, qui préfidoient à leurs affemblées. Ils
,, avoient dreffé plufieurs articles contre le
,, gouvernement préfent de l'Etat, & contre
,, la conduite du *Synode*; & ils les avoient
,, envoyés aux autres Villes, où ils ont des
,, par-

„ partifans, ce qui a fait découvrir la chofe. 1619.
„ On juge là-deffus qu'auffi longtems qu'il
„ refte des chefs de cette faction, il ne peut
„ y avoir de repos affuré ni dans l'Eglife ni
„ dans l'Etat.

„ Le *Synode* aïant examiné en peu de
„ tems, & aprouvé la confeffion & le *Catéchisme*, il publiéra Lundi prochain les
„ canons touchant les cinq Articles. En attendant ils traitent l'affaire de *Vorftius*.

„ Il y a eu ici la femaine dernière une
„ perfonne de diftinction (*a*) de la part du
„ Prince de *Brandebourg*, pour conférer avec le Prince d'*Orange*; l'affaire eft tenuë
„ fecrète; mais on croit qu'il s'agit d'ouvertures pour un mariage entre fon Excellence, & une fœur du Prince, qui doit venir ce printems de *Brandebourg* à *Clèves*,
„ afin que fon Excellence, qui a le goût affez délicat, puiffe choifir par fes propres
„ yeux. L'on dit qu'elle eft *non ingrata*.
„ Si cette affaire réüffit, le Comte *Henri* aura bien à fe repentir d'avoir rompu avec
„ le *Landgrave* de *Heffe*, car fi ce mariage
„ avoit eu lieu, on croit que fon Excellence n'auroit jamais penfé à fe marier.

„ Je reçois à-préfent une vifite d'un homme (*b*) qui a reçu nouvellement une commiffion d'Agent pour le Roi de *Dannemarck* auprès des Etats, auxquels il a rendu hier une Lettre de ce Roi en réponfe
„ à

(*a*) Mr. *Ketler*, qui a le titre de Baron de *Montjoy*, & eft un des généraux des troupes de ce Prince.

(*b*) *Strike* habitant de cette Ville.

1619. „ à celle qu'ils ont écrite au ſujet des Villes „ *Anſéatiques*. Il m'a prié de faire parvenir „ celles que j'enferme dans cette dépêche, „ l'une pour ſa Majeſté, & l'autre pour le „ Dr. *Jonas Cariſius*.

„ Hier les Députés de la Compagnie des „ *Indes-Orientales* de ces Provinces arrivè- „ rent ici d'*Angleterre*; & ils font aujour- „ d'hui leur raport dont je vous rendrai comp- „ te dans ma première dépêche; avec laquel- „ le j'espère de vous envoyer auſſi la copie „ de la propoſition de l'Ambaſſadeur de „ *France*, quoique par le conſentement com- „ mun des Etats elle ait été ſuprimée jus- „ qu'ici; pour voir s'il la publiéroit lui-mê- „ me ou non. Je ne doute pas qu'il ne le „ faſſe, car je ſai qu'il en a déjà donné une „ copie.

„ Hier dans une conférence particulière a- „ vec ſon Excellence, il ſe plaignit de ce „ que les Etats avóient envoyé en *France* la „ réponſe que Mr. de *Boiſiſſe* avoit refuſé „ de recevoir, diſant qu'il n'étoit point con- „ venable d'informer contre les Miniſtres pu- „ blics. Son Excellence lui répondit qu'il „ ne devoit pas lui paroître plus étrange que „ les Etats trouvaſſent mauvais qu'on refuſât „ leur réponſe, qu'il ne le ſeroit de voir tout „ le monde ſe boucher les oreilles, quand „ il venoit dans leur aſſemblée pour faire u- „ ne propoſition qu'il avoit bien étudiée. Je „ ſuis, &c."

Le

Le même au même. 27. *Avril.*

MONSIEUR.

La Lettre pour le Chevalier *Jaques Semple* que je joins à celle-ci, eſt une réponſe à celle que j'ai reçuë de lui datée du 20. de ce mois. Je lui mande que la perſonne dont ſa Majeſté ordonne qu'on s'informe ne ſe trouve pas dans ce Païs, mais que j'ai pris des meſures pour qu'on s'en aſſure ſitôt qu'elle paroîtra.

Nous avons à-préſent la foire publique de cette Ville; ce qui occaſionne une vacance dans toutes les aſſemblées, & interrompt par conſéquent toutes les affaires pour quelques jours ici à *la Haye*. Hier après-midi les canons touchant les cinq points controverſés furent publiés à *Dort* dans la Grande Egliſe, où le *Synode* ſe tint à-cauſe du grand concours de perſonnes de tout Sexe & de tout rang qui étoient venuës de tous côtés; tout ce monde fut admis. Quoique la choſe ne ſe ſoit pas paſſée ſans quelque confuſion cauſée par l'affluence de monde, tout fut d'ailleurs conclu & ſigné univerſellement par tout le *Synode*, & aprouvé par les Députés des Etats. Le *Catéchisme* & la confeſſion furent agréés; la doctrine des *Arminiens* en général déclarée *Pelagianisme*; & les *Rémontrans* condamnés & déclarés incapables d'exercer plus longtems leurs fonctions dans l'Egliſe ou dans les Académies, avec ordre de n'admettre dans l'une & dans les autres aucun de ceux qui profeſſent cette doctrine. Les Etats modé-

1619. déreront un peu la ſentence contre les *Rémontrans*, en leur continuant leurs penſions pendant une année pour leur donner le tems de ſe pourvoir. C'eſt tout ce que j'en ſai jusqu'à-préſent, par le raport de ceux qui ont été là, dont quelques-uns qui ſont juges des priſonniers revinrent le même jour, pour ne point perdre de tems dans leur procès.

Je vous envoye une copie du diſcours de Mr. *du Maurier*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre. Il demanda aux Etats que le Prince d'*Orange* fût préſent à ſon audience, il y fut en effet, mais il en ſortit auſſi mécontent que les autres, de pluſieurs paſſages qui ſe trouvoient dans la propoſition de l'Ambaſſadeur, mais ſur-tout de l'idée qui régne dans tout ce diſcours où il repréſente la pourſuite des priſonniers comme une perſécution plutôt que comme un procès, & le fonds de la cauſe comme une affaire de parti plutôt que de juſtice. Ils ſont indécis s'ils ne laiſſeront point ce diſcours ſans réponſe, ou au cas que l'Ambaſſadeur inſiſte pour en avoir une, ſur la manière dont ils s'y prendront; mais en ce cas il y a aparence qu'ils répondront franchement, & qu'ils enverront directement la réponſe au Roi, pour ne pas s'expoſer à l'affront de la voir refuſée comme l'a été celle qu'ils avoient faite à Mr. de *Boiſiſſe*.

Je comprends que le mariage dont je vous parlois dans ma dernière Lettre eſt plutôt ſouhaité & imaginé par des Amis, que recherché par ſon Excellence, qui a témoigné quelque mécontentement de ce qu'on en parloit,

loit, craignant que ſi on le propoſe, & qu'il 1619.
n'ait pas lieu, cela ne la mette mal avec le Marquis de *Brandebourg*, comme cela eſt arrivé à ſon frère avec le *Landgrave* de *Heſſe*, pour une ſemblable raiſon. Je ſuis, &c.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Chevalier* SEMPLE, *gentilhomme privé de la chambre du Roi, en réponſe à une Lettre que lui avoit écrite* SEMPLE *le* 20. *au ſujet de* GUILLAUME GORDON *que le Chevalier* CARLETON *dit qu'il tâchera de faire arrêter.* 27. *Avril.*

Il le remercie de ce qu'il lui confirme le rétabliſſement de la ſanté du Roi, & des aſſurances qu'il lui donne de ſon amitié.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *May.*

MONSIEUR,

BARNEVELT aïant joui d'une auſſi grande conſidération dans ce Païs, & au dehors pendant l'eſpace de 33. ans, qu'il a eu la principale adminiſtration des affaires de cet Etat, je ſupoſe que ſa Majeſté ſera bien-aiſe d'aprendre plus de détails ſur ſa fin, que je ne vous en ai dit dans la dépêche que je vous envoyai exprès par *Marten* Lundi dernier 3. de ce mois, jour de l'exécution. Je vous prie d'excuſer les différences que vous pourrez remarquer entre cette Relation ci, & celle

1619. le que je vous écrivis alors. Craignant que ceux qui travailloient à le ſauver ne voulusſent rejetter le blâme de ſa mort, comme ils l'ont fait depuis, ſur ceux qui ne ſecondoient pas leurs meſures, j'avois défendu à ceux de ma maiſon d'aſſiſter à la lecture de la ſentence, & à l'exécution, enſorte que ce que je vous en écrivis alors étoit *raptim*, & ce que j'en avois pu attraper. Aujourd'hui ſur de meilleures informations, (& l'on en ſaura encore davantage à la fin de toute l'affaire quand les juges ſeront libérés du ſerment de ſecret) j'aprends que ſa mort lui fut annoncée le Dimanche environ à ſix heures du ſoir, par deux des trois Fiſcals, l'un de *Gueldres*, & l'autre d'*Utrecht*.

Il parut d'abord un peu étonné; puis il leur dit, *Puisque vous avez pris cette réſolution, pourquoi m'avez-vous tenu ſi longtems? Cela eſt venu*, lui répondit l'un, *de la longueur du procès, & de vos réponſes.* Après une petite pauſe, il leur dit en ſe mordant les lèvres; *Eſt-ce donc votre manière de condamner un homme ſans l'entendre?* L'autre Fiſcal répondit; *Vous avez été entendu ſuffiſamment, & la ſentence eſt fondée ſur vos confeſſions. Si votre Père*, lui répliqua BARNEVELT, d'un ton de colère, *avoit pu ſavoir que ſon fils ſe chargeroit d'un pareil meſſage, il auroit ſouhaité que vous ne fuſſiez jamais né.* Là-deſſus ils ſortirent, & il demanda de l'encre & du papier pour écrire à ſa femme; on lui en aporta ſur le champ.

Pendant qu'il écrivoit *Walaeus* Miniſtre de *Middelbourg*, l'un des Profeſſeurs qui avoient

été

été au *Synode*, homme ſage & ſavant, lui 1619.
fut envoyé par les juges pour le préparer à la mort. Quand il lui dit pour quoi il venoit, BARNEVELT répondit qu'il étoit vieux, & ſuffiſamment préparé depuis longtems,& qu'ainſi il pouvoit s'épargner cette peine. *Walæus* repliqua qu'il devoit remplir ſon devoir, & que quelque bien préparé qu'il fût on avoit beſoin de conſolations ſpirituelles dans ſa ſituation. *Aſſeiez-vous donc*, lui dit BARNEVELT, *jusqu'à ce que j'aye fini ma Lettre*; & il ajouta dans un poſtcrit ce dialogue entre lui & *Walæus*. Aïant ceſſé d'écrire, il demanda à *Walæus* qu'il ne connoiſſoit point, ſon nom, & ce qu'il étoit, & en particulier s'il avoit aſſiſté au *Synode*. Il entra alors dans un long discours, non ſans s'échaufer & ſe paſſionner, au ſujet de la ſentence, l'apelant injuſte, & dans le fonds, & dans les formes. *Walæus* ne voulant pas entrer en discuſſion là-deſſus, comme n'étant pas instruit, & le priant de penſer à ſon ame, & à décharger ſa conſcience ſoit devant Dieu ſoit devant les hommes, il ne fut pas chiche de confeſſion de ſes offenſes envers Dieu; mais il perſiſta à ſoutenir ſon innocence envers les hommes; & tout ce que *Walæus* put tirer de lui ſur ce point, ce fut de demander pardon à Dieu auſſi bien pour ſes offenſes inconnuës envers les hommes, que pour ſes offenſes connuës envers Dieu. *Walæus* le pouſſa jusqu'à lui repréſenter qu'il ne devoit pas être lui-même ſon propre juge, mais qu'il devoit ſe ſoumettre à ceux qui avoient é é établis par les Etats pour le juger; & que puis-

1619. qu'ils avoient donné leur ſentence ſous ſerment, il ne devoit pas s'imaginer qu'ils euſſent voulu ſe mettre *in reatu* & devant Dieu & devant les hommes, en prononçant une ſentence injuſte contre lui. Cela amena une diſpute ſur la légitimité de ces juges, que BARNEVELT ne vouloit pas reconnoître, & par raport aux points ſur lesquels la ſentence étoit fondée, *quand j'avois l'autorité*, dit-il, *je gouvernois ſuivant les maximes de ce tems-là, & aujourd'hui je ſuis condanné à mourir ſuivant les maximes de celui-ci.* Il ſoupa avec *Walæus*, & mangea bien; il parla du *Synode*, ſur lequel alors, & enſuite dans la nuit, il demanda pluſieurs particularités, comme auſſi touchant l'état de l'Egliſe dans les différentes Provinces. Quand il aprit que les canons ſur les cinq points controverſés avoient été arrêtés & publiés d'un conſentement commun; *je n'en attendois pas moins*, dit-il, *des Théologiens de ces Provinces, quand j'eus apris qui ils étoient, mais je me ſuis trompé dans mon jugement ſur les* exteri, *je n'aurois jamais cru qu'ils y euſſent conſenti.* Environ à neuf heures, il pria *Walæus* d'aller de ſa part auprès du Prince d'*Orange*; & de le ſuplier en particulier de lui pardonner, s'il l'avoit offenſé, & de montrer de la bonté envers ſes enfans, offrant de lui faire ſatisfaction, pendant qu'il vivoit encore, s'il vouloit lui faire connoître en quoi il avoit pu lui déplaire. Pendant que *Walæus* alla chez le Prince, on envoya à BARNEVELT deux autres Miniſtres de cette Ville, qui paſſèrent avec lui toute la nuit, & l'accompagnèrent en-

ensuite au lieu de l'exécution. Le Prince lui fit répondre qu'il lui pardonnoit volontiers, & que pour ses enfans il les traiteroit bien, s'ils se conduisoient bien. Il chargea *Walæus* de lui dire que les choses en quoi il se croyoit offensé par BARNEVELT, étoient, qu'il avoit cherché par ses écrits & ses discours à le rendre odieux, comme s'il eût aspiré à la Souveraineté de ces Provinces; qu'il avoit écrit à *Utrecht* quand son Excellence y avoit été envoyée par les Etats, pour qu'on lui fermât les portes. Il y avoit un troisième Article que son Excellence laissa *Walæus* Maître de raporter à BARNEVELT, & comme il ne le fit pas, je ne puis savoir encore ce que c'est. 1619.

BARNEVELT répondit que par raport au premier point il étoit vrai, qu'il avoit écrit & parlé ainsi à quelques amis intimes; & qu'aïant lui-même de pareils soupçons, il pensoit qu'il étoit de son devoir dans la place où il étoit, de s'y oposer. Il nia le second Article disant qu'on ne pouvoit montrer aucun écrit pareil de sa main; mais on lui avoit prouvé qu'il y avoit eu une telle Lettre écrite par son ordre.

Il passa toute la nuit comme je vous l'ai dit dans ma Lettre précédente. Quand il fut amené le lendemain matin un peu après huit heures dans la chambre *d'audience*, qui apartient à la cour d'*Hollande*, pour ouïr sa sentence, les juges seuls y étoient assis comme revêtus d'autorité, ceux des Députés des ETATS-GÉNÉRAUX qui étoient présens, étoient debout, & seulement comme spectateurs.

 teurs.

teurs. La ſentence contenoit pluſieurs détails touchant le changement de Religion; la desunion des Provinces; l'abrogation de l'autorité du haut conſeil; la confuſion dans les finances; les efforts qu'il avoit fait pour décrier ſon Excellence, pour s'opoſer aux ordres publics des Etats, & aux dépêches qu'ils envoyoient à leurs Ambaſſadeurs, & à leurs Miniſtres dans les cours étrangères, où il avoit envoyé ſes Lettres & ſes directions particulières; ſon mépris pour les meilleurs amis & alliés de cet Etat, & les grands préſens & les ſommes d'argent qu'il avoit reçuës des autres Princes, & puiſſances. Il entendit tout cela ſans dire un ſeul mot, mais avec des regards & un air de dédain. Quand on eut achevé de lire la ſentence, qui portoit la perte de la vie & la confiscation de biens; *J'ai ſervi*, dit-il, *la généralité pendant trente-trois ans comme Penſionnaire d'*Hollande, *& la Ville de* Rotterdam *auparavant pendant dix ans, comme ſon Penſionaire particulier. Ma fidélité & mon aplication méritoient une autre recompenſe. Si vous voulez avoir mon ſang, il me ſemble cependant que vous pourriez épargner mes biens, & ne pas ruiner, à cauſe de moi, ma femme & mes enfans.* Il prononça ces derniers mots d'une voix foible, & avec un air abatu; & le Préſident lui aïant dit qu'il avoit ouï ſa ſentence à laquelle il devoit ſe ſoumettre, il parut reprendre ſa fermeté, ſe léva ſur le champ de ſon ſiége & fut conduit immédiatement à l'échafaut à travers la grande ſalle. Il y avoit beaucoup de monde ſur ſon paſſage & pluſieurs de ſes amis & de ſes con-

connoiſſances; il ne parut faire attention à 1619.
perſonne, conſervant ſon air de hauteur, ordinaire, ſoit dans le chemin ſoit ſur l'échafaud, où les choſes ſe paſſèrent comme je vous l'ai dit dans ma dernière Lettre. J'ai apris ſeulement depuis, que le Miniſtre aïant fini ſa prière, on entendit ſon domeſtique lui dire à l'oreille; *Il ne vient point de grace. Dépêchons donc*, dit-il, & dès ce moment pendant qu'il ſe deshabilla, en quoi il ne fut aidé que par ſon domeſtique, & pendant qu'il ſe couvroit les yeux avec ſon bonnet, ce qu'il fit lui-même & avec tant de précipitation & de fureur, qu'il ſe bleſſa le viſage avec les ongles, on remarqua qu'il trembloit & qu'il étoit pâle, ce que les ſpectateurs attribuèrent plutôt à l'indignation & à la rage qu'à la peur, ou à la foibleſſe. Pendant que ſon corps étoit ſur l'échafaud pluſieurs perſonnes du peuple trempèrent leurs mouchoirs dans ſon ſang, les uns par Amour, les autres par haine; deux paſſions qu'il avoit excitées dans le plus haut point. Son corps fut mis enſuite dans un cercueil, & porté dans la chapelle de la cour, où il fut enſeveli cette même nuit, dans un caveau qui apartient à ſon gendre *vander Myle*. On croit, (& ſon domeſtique l'a dit ainſi) que jusqu'à ſon dernier inſtant il ne penſa point qu'il dût mourir; ce qui fit qu'il ne lui échapa aucun mot qui tendit à demander grace, de peur de nuire à ſa cauſe par raport à la réparation de l'honneur & des dommages, dont lui & ſes amis ſe flattoient vainement; à tel point que BARNEVELT aïant trouvé le moyen de leur faire par-

1619. venir fecrètement les Principaux Chefs de fon examen pendant qu'il étoit en prifon, & ceux-ci aïant confulté quelques Avocats de cette Ville, lorsque Mr. *de Boififfe* étoit encore ici, pour favoir fi l'on pouvoit porter une fentence de mort, il avoit été conclu qu'on ne le pouvoit pas, mais qu'au contraire, on devoit lui faire quelque grande réparation. Ce fut fur cela que l'Ambaffadeur de *France* continua à faire fes efforts jusqu'au dernier moment, perfuadé qu'à la fin les Etats fe ferviroient de fa médiation pour fe débaraffer de cette affaire. Ses amis étoient fi pleins de confiance & fi indiscrets, que lors même qu'ils reçurent fes dernières Lettres, écrites de fa main, dans lesquelles il leur annonçoit fa mort, (Lettres qui vinrent comme la main dans le banquet de *Beltfazar*, pendant qu'ils étoient enfemble à fouper chez fon fils) ils parlèrent de fes juges en termes dédaigneux & infolens, difant que c'étoient des lâches & des miférables, & qu'ils n'oferoient pas exécuter leur fentence. Dans l'écrit de BARNEVELT dont je viens de parler, & fur lequel on confulta les Avocats, il ne fe condannoit que fur ce qu'il avoit donné des instructions différentes des ordres des Etats aux Miniftres étrangers, en quoi cependant aïant *curam reipublicæ* il croyoit pouvoir être excufé. L'on m'a dit que la nuit qui précéda fa mort, il fe plaignit à *Walæus* du Chevalier *Caron* en particulier, qui lui avoit des obligations, & qui en montrant fes Lettres touchant les affaires de l'*Angleterre*, avoit difoit-il, contribué le plus à le faire regarder com-

comme coupable. En rendant raiſon de ſa 1619.
foi à *Walæus*, il ſe déclara de l'opinion *Orthodoxe* ſur les points controverſés dans ces Provinces, excepté ſur l'Article de la reprobation, ſur lequel il ne refuſoit pas de recevoir inſtruction. *Walæus* lui demanda pourquoi donc il avoit protégé une doctrine contraire à ſa conſcience? A quoi il répondit qu'il étoit du bien de l'Etat, que quoiqu'on y fit profeſſion d'une doctrine, l'autre fut cependant tolérée.

Par la copie que je vous envoye des examens qu'on a fait de deux Miniſtres *Rémontrans* à *Alckmaer*, ſa Majeſté verra dans quelles impiétés on ſe jettoit par cette *Tolérance*. Je vous envoye auſſi la ſentence du *Synode* contre *Vorſtius*.

Hier, dans le même lieu, & dans la même aſſemblée où BARNEVELT avoit reçu ſa ſentence, on en prononça une contre le corps de *Ledenberg* qui fut condanné à être pendu dans la place publique où ſe font les exécutions, ce qui emporte auſſi confiscation de biens. Son corps fut traîné le même jour vers le ſoir ſur une claye par les exécuteurs ordinaires de la juſtice, dans une prairie ſituée ſur le grand chemin entre cette Ville & *Delft*, où il eſt pendu dans une bierre.

On ignore encore quel ſera le ſort des autres priſonniers, qui auſſi bien que leurs amis s'obſtinent toujours à ne pas demander grace. *Grotius* ſeul s'humilie. L'opiniâtreté d'*Hogerbeets* le met en danger. *Moersbergben* eſt dans la même diſpoſition, & cependant dans un ſi grand deseſpoir, que lorſqu'il aperçut

 d'une

1619. d'une de ſes fenêtres quelques ſignes de l'exécution de BARNEVELT, en voyant le peuple qui étoit monté ſur les toits des maiſons pour en être ſpectateur, il preſſa fortement ſon domeſtique de l'étrangler. Ses amis ont la permiſſion de l'aller voir pour lui inſpirer de meilleures diſpoſitions; & quoiqu'il ſoit encore plus mal que les deux autres, cependant ſur ce que je puis connoître des diſpoſitions des Etats, ils échaperont tous trois avec la vie ſauve, à moins qu'ils ne ſe perdent volontairement; *Moersbergben* étoit l'inſtrument de *Ledenberg*; & les deux autres étoient ceux de BARNEVELT. *Ledenberg*, comme il paroît par les deux ſentences, déjà prononcées, avoit été mis en jeu par BARNEVELT; enſorte qu'à bien prendre la choſe, *Moersbergben* eſt d'un dégré plus éloigné que les autres du premier Auteur de ces troubles; cependant la chaleur avec laquelle il y eſt entré, & la diligence qu'ont faite les Etats pour ſe ſaiſir de lui pendant qu'il étoit dans un autre territoire, en fourniſſant d'un côté aſſez de choſes contre lui, montrent de l'autre qu'on eſt réſolu de ne pas l'épargner.

Les ſentences ne ſont pas encore publiées; mais elles ſont ſous la preſſe en *Latin*, en *François*, & en *Hollandois*; & je compte que je pourrai vous les envoyer dans un ou deux jours. Je ſuis en attendant, &c.

Judicium Synodi *de Theologiâ ſeu doctrinâ* Conradi Vorſtii *S. Theol. Doctoris*; dans lequel ils le déclarent *Profeſſoris aut Doctoris Orthodoxi in Eccleſiis reformatis, & munere & nomine prorſus indignum*; & prient les E-

TATS

TATS-GÉNÉRAUX que ses écrits soient suprimés. 1619.

Lettre *du Chevalier* Dudley Carleton, *au* Roi. 8. *May*.

Sire,

Aujourd'hui j'ai présenté Milord Evêque de *Llandaff* & les autres commissaires de votre Majesté, aux Etats & au Prince d'*Orange*, pour prendre leur congé. Ils m'ont prié de témoigner à votre Majesté, l'entière satisfaction que leur ont donnée ces dignes *Ecclésiastiques*, & combien ils se sentent obligés par votre faveur. Ils n'ont point hésité à dire ouvertement en pleine assemblée, que ce *Synode* qui a, pour ainsi dire, donné une nouvelle vie à cet Etat, est l'Ouvrage de votre Majesté. Ils déclarent qu'en conséquence ils doivent s'employer dans toutes les occasions autant qu'ils le pourront pour le service de votre personne & de vos Royaumes; & j'ose répondre pour eux que cela est aussi sincère que dit ouvertement. C'est là le fruit de la révolution qu'ont produite dans cet Etat la bénédiction du Ciel, les Conseils de votre Majesté & le bonheur des conjonctures. Les personnes mal-intentionnées soit dans l'Eglise, soit dans l'Etat, qui avoient gouverné pendant longtems, ont senti enfin par des procédures justes & légitimes, les suites amères de leur malice; & ceux qui sont aujourd'hui en place, aprendront à être sages par cet exemple, quand ils n'auroient pas d'autres motifs.

Il paroît par toute la suite du procès de

1619. BARNEVELT, que ſes menées pour changer la Religion dans le Païs étoient jointes au deſſein de tirer cet Etat de la dépendance de votre Majeſté pour le mettre ſurtout dans celle de la *France*, dont on croit qu'il ſe ſeroit ſervi comme d'un pont pour paſſer jusqu'à l'*Espagne*. De là venoient les ſoins qu'il ſe donnoit de tems en tems pour adoucir tous les différends avec cette couronne, & pour entretenir au-contraire de l'aliénation entre les Royaumes de votre Majeſté & ces Provinces. Quoique ces gens-ci ayent naturellement de grands défauts, cependant votre Majeſté en les ſupportant avec ſa ſageſſe & ſa patience ordinaires, pourra dans toutes les occaſions importantes s'en ſervir utilement pour le bien de ſa couronne & de ſes Royaumes; ils ont le pouvoir & la volonté, deux choſes qui ſe rencontrent très-rarement dans les alliances des Princes. J'ai communiqué au long à Milord *Llandaff* les raiſons qui me font tenir ce langage. Les Etats & ſon Excellence m'ont prié particuliérement de recommander ce Prélat à votre Majeſté. Pour les autres avis votre Majeſté voudra bien les recevoir, comme à l'ordinaire, par les mains de Mr. le Sécrétaire *Naunton*. Je ſuis avec un profond respect

De Votre Majeſté

Le très-fidèle & très-obéïſſant ſujet & Serviteur

DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce
8. *May* 1619.

LET-

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 13. *May*. 1619.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière dépêche du 9. de ce mois je me ſuis procuré une copie de la Lettre écrite par les Etats au Roi de *France*, ſur ce que ſes Miniſtres ſe mêloient ſi fort, & intéreſſoient tellement l'honneur de leur Maître dans les affaires de ces Provinces, au milieu de ces factions & de ces diviſions & dans des procédures judiciaires contre des priſonniers. Je trouve cette Lettre très-digne d'être luë par ſa Majeſté, & je vous l'envoye avec quelques exemplaires de la ſentence de BARNEVELT, & la traduction de la Lettre que les Etats ont écrite à leurs différentes Provinces ; & qui contient quelque choſe de plus que la ſentence. La preuve des intelligences que BARNEVELT a euës avec l'ennemi, eſt, à ce que j'aprens, un certain paquet de Lettres & autres papiers écrits en chiphre, par où il paroît qu'avant la trève il avoit une correspondance ſecrète avec un Marchand conſidérable qui demeuroit dans le Païs ennemi, & dont la veuve a produit ces Lettres & ces écrits, après la mort de ſon mari. Ils contiennent toute la ſuite des projets & des meſures pour la trève, & pluſieurs choſes qui donnent lieu de conjecturer que par les changemens que BARNEVELT avoit introduits dans le gouvernement depuis la trève, il avoit dès lors deſſein de ramener ces Provinces ſous le joug de l'*Espagne*. Les juges

1619. ges croyoient que c'étoit une raiſon ſuffiſante pour l'apliquer à la torture, ſans laquelle on ne pouvoit rien tirer de lui; mais on l'a épargné par égard pour ſon grand âge. Entre les Chefs particuliers ſpécifiés dans ſa ſentence, j'aprens que c'eſt l'affaire d'*Utrecht* qui a fait pencher la balance contre lui, dans le fort des délibérations, & qui a déterminé ſes juges; parmi lesquels il ne manquoit pas d'amis qui auroient bien voulu le ſauver. *Junius* entr'autres un des quatre Conſeillers, homme juſte & intègre, tenoit fortement pour lui; mais quand on vint à inſiſter ſur cette affaire d'*Utrecht*, dont BARNEVELT qui étoit d'une autre Province n'avoit pu ſe mêler ſans offenſer la généralité, & dans laquelle cependant il étoit l'auteur & le mobile de la réſiſtance faite aux Etats & à ſon Excellence, *Junius* conclut par ces mots, *Respublica poscit exemplum*, & il joignit ainſi ſon ſufrage à celui des autres pour le condanner à mort.

On pourſuit toujours le procès de *Moersbergben*. Ses amis l'ont engagé à confeſſer qu'il a été ſéduit, & à demander grace aux Etats & aux Juges. Aucun des autres ne prend ce parti: *Grotius* eſt celui d'entr'eux qui s'eſt humilié le plus, mais non jusqu'à s'avouër coupable. Ainſi *Moersbergben* qui couroit ci-devant le plus grand risque, ſera vraiſemblablement le plutôt hors d'affaire, pourvû qu'il ne ſe nuiſe pas à lui même, ce que l'on craint encore un peu, parce qu'on le voit *vacillare*, quelquefois ne parlant que de juſtice, & d'autres fois demendant grace. Ses parens & ſes amis ſont venus chez moi, &

& m'ont sollicité fortement de m'employer en sa faveur. Le Comte d'*Embden* m'a fait parler & m'a écrit ci-devant sur le même sujet. C'est un gentilhomme bien aparenté à *Utrecht*, en *Frise*, & en *Overyssel*; c'est pourquoi jugeant qu'il étoit utile au service de sa Majesté d'obliger tant de gens qui s'intéressent pour lui, j'ai pris occasion de sa soumission pour solliciter son Excellence & ses juges, la leur représentant comme un motif de compassion pour lui; en quoi cependant j'ai bien soin de ne pas employer le nom de sa Majesté, & de ne pas la compromettre, quelque soit l'évènement. Je crois qu'il sauvera sa vie & ses biens quoique l'échafaud reste dressé seulement par raport à lui *ad terrorem*; mais il y a aparence qu'il sera renfermé ou banni. 1619.

La Princesse d'*Orange* vint exprès chez moi l'autre jour, pour m'engager à intercéder pour *Grotius*, afin qu'on change sa prison en un exil; je m'en excusai, comme n'aïant aucun ordre de sa Majesté; & il est vrai que ce seroient des instances inutiles, parce qu'ils craignent sa langue & sa plume qu'il pourroit employer librement quand il seroit hors du Païs, au-lieu que tant qu'il sera dans leurs mains, la crainte de la mort le tiendra dans l'obéïssance. La Princesse me pria aussi de m'employer pour *Uytenbogaerd*, qu'elle a toujours beaucoup favorisé; elle craignoit qu'on ne le pendît en effigie; mais cette sorte de punition est sans exemple dans ce Païs, & ils ne commenceront pas par un homme de sa profession.

1619. Les Etats tiennent *lupum auribus* par raport aux *Rémontrans*, qui ſont encore à *Dort*, & comme confinés dans cette Ville; car tant qu'ils ſont raſſemblés comme à-préſent, ils s'animent les uns les autres, & quand ils ſeront ſéparés, il eſt à craindre qu'ils n'excitent du tumulte parmi le peuple. On ne parle pas encore de banniſſement, on le regarde comme une peine trop ſévère ; cependant les principaux d'entr'eux pourroient bien y être condamnés. Les autres ſeront transplantés de leurs réſidences ordinaires, mais on ne permettra pas qu'ils prêchent ni qu'ils enſeignent en public.

Je n'ai pu me procurer que dans cet inſtant les Lettres que BARNEVELT écrivit, quand on lui eut annoncé la mort, on les a tenu cachées parce qu'il a ſoutenu ſon innocence jusqu'au dernier moment. Je vous en envoye les Traductions. Je ſuis, &c.

P. S. En fermant cette dépêche je reçois celle des Seigneurs du Conſeil touchant la réparation des dommages pour ceux qui ſont intéreſſés dans le Vaiſſeau l'*Africain* de *Londres*. J'y donnerai tous mes ſoins.

LETTRE *du Chevalier* ROBERT HENDERSON, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON. 15. *May*.

Touchant *William Gordon* qui a été de ſa Compagnie, mais qui a déſerté il y a deux ans, emportant 2000. florins. Il avoit épouſé *Stragban* fille d'un Bourgemeſtre, qu'il laiſſa miſérable, enſorte qu'on ne peut pas s'as-

s'attendre qu'il revienne; qu'on l'avoit atti- 1619.
ré dans le *Papisme*, & qu'il avoit des Rélations avec les *Jésuites*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 28. *May*.

Je viens d'être averti fort peu de tems à l'avance du paſſage des principaux chefs de la Compagnie des *Indes-Orientales* qui vont s'embarquer à *Scheveling*; ils ſont tous ici au nombre de dix-ſept pour conclure avec les Etats touchant les points conteſtés entre eux & nos Marchands; cela s'eſt fait aujourd'hui, conformément à ce qui a été propoſé par ſa Majeſté comme un arrangement raiſonnable, dans la dernière audience que les commiſſaires des ETATS-GÉNÉRAUX ont eu à *Greenwich* le Lundi de Pentecôte, ſelon qu'ils l'ont écrit ici. En réponſe à leur Lettre quelques-uns des Marchands d'ici vont pour conclure l'affaire. Les Etats en donne tout l'honneur à ſa Majeſté, & lui en ont toute l'obligation.

La ſemaine dernière deux membres des Etats vinrent chez moi au nom de leur corps, pour délibérer ſur la manière dont on pourra réparer l'omiſſion du nom de ſa Majeſté dans la *Préface* des canons. Ils penſent à y ſupléer par quelque préambule compoſé par *Heinſius* Sécrétaire des Etats, ou par quelque-autre expédient ſemblable; craignant que ſi l'on changeoit quelque choſe dans les actes du *Synode*, à-préſent que les étrangers ſont partis, cela ne donnât à ceux qui cherchent

1619. chent *nodum in scirpo*, un prétexte de blâmer leur conduite. Mais quand je leur eus représenté que sa Majesté ne pouvoit recevoir d'une main privée une satisfaction pour une omission publique ; ils ordonnèrent sur le champ à *Dort* qu'on réimprimât les exemplaires *Hollandois* des Canons, & qu'on insérât le nom de sa Majesté, comme elle l'a souhaité ; ce que j'ai déjà vu dans un exemplaire que m'ont envoyé les Etats. On n'imprimera pas les Exemplaires *Latins* jusqu'à ce que les différentes Provinces ayent aprouvé ceux-ci, dont on a tiré cinquante Exemplaires uniquement pour les Provinces, & pour les différentes Villes d'*Hollande*.

Le Prince d'*Orange* est allé à l'assemblée des Etats de *Gueldres*, dans laquelle aussi-bien qu'à *Utrecht* en allant & en revenant, il aura soin de faire aprouver ce qui s'est passé à *Dort* & dans cette Ville-ci, concernant l'Eglise & l'Etat. Sans cela, parmi des têtes mal réglées, ces choses pourroient être mises en question plus qu'il ne convient en bonne politique dans ces circonstances. Il préparera aussi ces deux Provinces pour le dessein qu'on a formé d'expliquer plus amplement l'union d'*Utrecht* dans les Articles qui concernent la Religion. A son retour vers la fin de la semaine prochaine il trouvera les Etats d'*Hollande* assemblés, pour mettre la dernière main à toutes les affaires ; & nous verrons alors ce qu'ils feront de *Vorstius*, & des autres meneurs des *Rémontrans*.

Le corps de *Ledenberg* aïant été ôté hier du gibet, par ordre des Etats, à la sollicita-

tion

tion de ses parens, & enséveli dans le cimetière de *Koorburg*, village près du lieu de l'exécution, il a été déterré ce matin par le peuple du lieu, & traîné dans un fossé où il est encore, entouré d'une grande foule de peuple qui y accourt pour le voir, en plus grand nombre que quand il étoit pendu. 1619.

On a trouvé dans la doublure de la tapisserie de la chambre que BARNEVELT occupoit en prison de longs discours qu'il se proposoit de faire répandre par ses amis pour prouver son innocence. Ses domestiques leur aïant révélé la chose, leur trop grand empressement, & leurs sollicitations auprès des Etats pour avoir ces tapisseries entre leurs mains, ont fait naître des soupçons, & par-là donné lieu à cette découverte.

Les Etats ont donné deux mois d'avance aux Agens des *Bohémiens*, c'est-à-dire 100, 000. florins. Ces Agens sont partis pour faire leur petite levée de 1000. mousquetaires, pour lesquels ils auront une forte escorte.

Vous aurez vu par ma dernière dépêche du 19. de ce mois que j'ai exécuté les ordres que Milord *Doncaster* m'a aportés de la part de sa Majesté sans attendre la copie de la Lettre qu'elle écrit aux Etats ; ce que j'ai cru inutile aïant la copie de la Lettre pour son Excellence, que j'ai supposée être la même pour le fonds des choses; je réglai mon discours sur cela. Cette copie qui m'a été remise à-présent est accompagnée de si fortes assurances de votre faveur, qui m'a été témoignée par plusieurs autres voyes, & en particulier par Mr. *Balcanqual*, que mes occu-

1619. cupations ne doivent pas empêcher que je ne vous en témoigne ma reconnoissance, qui m'obligera à être tant que je vivrai

Votre, &c.

P. S. Jai reçu une Lettre de vous, & une autre du Chevalier *Christophle Parkins* au sujet de *Godefroi Boote*, dont l'affaire est sur le tapis, & fort embarassée; mais j'espère de l'amener à une bonne fin.

Par raport à ce qui me concerne moi-même, & ma petite fortune, de laquelle j'aprens par Mr. *Locke*, que vous voulez bien prendre soin, je vous prie de prendre des informations de lui & de me conserver votre faveur accoutumée.

Le même au même. 29. *May.*

MONSIEUR,

Votre Lettre du 6. de ce mois, qui servoit de couvert à un paquet pour Milord *Doncaster*, m'a été remise le 16. & hier j'ai envoyé le paquet à *Bruxelles*, où il trouvera aparemment Milord, s'il ne l'atteint pas à *Anvers*. Vous aurez sû que pour gagner du tems il n'a pas passé par ici; ainsi j'ai dit aux Etats & à son Excellence ce dont il étoit chargé, de quoi je rends compte dans ce paquet pour Mr. le Sécrétaire *Calvert*, de la main de qui j'ai reçu les ordres de sa Majesté sur ce sujet.

Depuis ma dernière Lettre du 12. de ce mois, l'affaire des prisonniers est terminée, & les juges se sont séparés : *Moersbergben* aïant

aïant demandé grace, en confidération des 1619.
follicitations faites en fa faveur, il a été renvoyé par les juges aux ETATS-GÉNÉRAUX qui ont ordonné qu'il iroit demain à fa Maifon près d'*Utrecht*, qu'il y refteroit gardé pendant un mois pour mettre ordre à fes affaires, & qu'après cela il iroit vivre en exil pendant fix ans hors des *Provinces-Unies*, engageant fes terres & fes biens pour fûreté de fa bonne conduite, après avoir promis de ne point cabaler contre l'Etat pendant fon exil, & avoir payé les frais de fa prifon, felon qu'ils feront taxés par les Etats.

Hogerbeets & *Grotius* doivent être transportés dans deux jours à *Louveftein*, chateau fortifié près de *Gorcum*, ils doivent refter là dans des chambres féparées, dont les fenêtres font fermées par des barreaux de fer. On leur accorde vingt-quatre fols d'*Hollande* par jour à chacun, ce qui fait environ deux chellings & 5 fols de notre monnoye; & l'on a refolu dans l'affemblée des Etats le 15. de ce mois, de n'écouter aucune requête en leur faveur contre la fentence des juges, pendant l'espace de fix ans.

Pour ce qui regarde les trois qui ont pris la fuite, *Uytenbogaerd* eft condanné à un banniffement perpétuel & tous fes biens font confisqués. *Han* eft banni pour 15. ans, & la moitié de fes biens font confisqués. *Trefells* eft banni pour deux ans, & condanné à une amende de 2000. florins.

Les Etats aïant envoyé des Députés à *Dort* pour difpofer des *Rémontrans* qui y font encore, on les a trouvés très-opiniâtres, & très-

1619. très-réſolus à prêcher & à enſeigner ſans ſe contraindre leur doctrine *Arminienne*, dans quelque endroit qu'ils faſſent leur ſéjour. Les Etats ſouhaitant d'un coté d'agir avec modération & de l'autre provoqués par les *Rémontrans*, font fort embaraſſés ſur le parti qu'ils doivent prendre; & ils ſeront toujours dans le même embarras à moins qu'ils n'en puniſſent quelqu'un d'une manière exemplaire, à quoi ils ne ſe porteront pas volontiers, de peur de faire crier le peuple dans les Villes qui favoriſent les *Rémontrans*.

On ne ſait pas encore bien ici comment on aura pris en *France* l'exécution de BARNEVELT. J'aprends ſeulement qu'il y a un poſtcrit à une dépêche que l'Ambaſſadeur de *France* reçut hier, dans lequel on lui marque que la nouvelle en étant venuë aux oreilles du Roi & de ſon Conſeil, on avoit regardé la choſe comme étant de ſi grande conſéquence, qu'on n'avoit pas voulu ſe déterminer d'abord ſur les témoignages que le Roi donneroit de ſon mécontentement.

Je vous envoye une copie des derniers avis que nous avons reçu de *Prague*. Je ſuis, &c.

P. S. Fermant cette Lettre j'en reçois une de vous du 9. de ce mois, qui en renferme une autre de Milord *Buckingham*, pour laquelle je vous fais mes humbles remerciemens.

J'aprends qu'on retirera le corps de *Ledenberg*, & qu'on l'enſévélira à la requête de ſes parens, qui n'ont pas ceſſé de ſolliciter pour cela depuis qu'il a été pendu. Vous aurez la bonté d'informer ſa Majeſté de ces particularités.

LET-

1619.

LETTRE *en* François *de* Prague, *rendant compte de ce qui eſt arrivé en* Bohème, *& du banniſſement des* Jéſuites *de la* Moravie. 12. *May*.

On y dit que le Comte de *Walſtein* qui s'eſt enfui avec une ſomme conſidérable d'argent, & a tâché de débaucher la gendarmérie du Comté, a été déclaré publiquement *poltron & larron*, que leurs Députés *vont à l'aſſemblée des Princes de l'union à* Heilbron, *afin d'y traiter de leur confédération*.

LETTRE *de* la Haye *en* François. 7. *Juin*.

Pluſieurs ici ſont eſtonnés que l'Embaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté de la *Grande-Bretagne* n'a prins ſon chemin par ici, comme on avoit penſé, & à cet effect fait préparer ſon logis. Ains d'avoir prins la route par *Bruxeils*, & y avoir communiqué avec les Embaſſadeurs de *France*, d'*Espagne*, & autres, ſur l'accommodement des affaires de *Bobème*, & y s'acheminer ſans ſur ce ouïr aucun avis de Meſſieurs les Eſtats & ſon Excellence, leſquelles on dict que ſeroient auſſi eſtre émerveillés de la propoſition n'aguéres à eux faicte par l'Embaſſadeur ordinaire de ſa Majeſté ici, aſſavoir, qu'ils ayent à ſe réſoudre ſur des moiens, puiſque leur trêve s'en va finiſſante comme elle pourroit eſtre prolongée, ou en défaut d'entrer en communication pour faire une bonne paix avec

1619. vec le Roi d'*Espagne*, dont chacun en parle à sa fantaisie.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 12. *Juin.*

Il répond à une Lettre du 30. *Avril*, que le porteur lui avoit remise de la part du Sécrétaire pour lui recommander *Godefroi Boote*, qui étoit toujours prisonnier. „ Je ne „ sai rien de plus, concernant la liberté de „ *Boote*, excepté qu'on est actuellement oc- „ cupé à son procès, & qu'on l'expédiera „ aussitôt & aussi-bien qu'on peut l'espérer „ dans une affaire de cette nature; cet hom- „ me étant chargé de crimes capitaux, & de „ grandes dettes envers l'Etat, outre les frais „ de deux emprisonnemens, le premier n'aïant „ pas encore été payé, & sa cause étant à- „ présent pendante devant deux cours, la „ cour d'*Hollande*, & l'assemblée des Dépu- „ tés d'*Hollande*, ce qui rend la difficulté „ plus grande, parce que l'affaire doit passer „ par tant de mains, qui sont à-présent ac- „ cablées d'autres affaires. Le porteur de „ cette Lettre n'aïant aucun ordre de parler „ d'argent, on auroit bien pu se passer ici de „ sa présence; car quand j'aurai obtenu la li- „ berté de *Boote*, comme je n'en doute pas, „ on s'attendra, si ce porteur est encore ici, „ qu'il acquite ses dettes, & qu'il paye les „ frais de sa prison. Outre cela son séjour „ ici pour solliciter en faveur de *Boote* en- „ tretient des défiances, & fait soupçonner „ qu'on pense à faire plus d'usage de ce der-

„ nier

„ nier, que je ne puis l'imaginer à-préſent 1619.
„ qu'il eſt ſi bien connu; car il ne peut y a-
„ voir un homme plus décrié que lui, &
„ pour l'esprit, & pour la probité; & je re-
„ garde comme un malheur pour moi, qu'il
„ me donne autant de peine que s'il valoit
„ quelque choſe. Mais il a des parens hon-
„ nêtes gens; & il eſt au ſervice de ſa Ma-
„ jeſté. C'en eſt aſſez pour que je m'em-
„ ploye pour lui, & j'espère de pouvoir dans
„ peu vous rendre bon compte de mes efforts".

P. S. De ſa propre main.

„ Que la foibleſſe de ma tête & de ma
„ main, après une fièvre de quinze jours
„ que m'a cauſée une attaque de gravelle,
„ ſoit, je vous prie, mon excuſe, ſi je ne
„ vous écris pas plus au long, jusqu'à ce que
„ j'aye repris plus de force.

Le même au même. 18. *Juin.*

Les Députés de la Compagnie des *Indes-Orientales* retournant à-préſent en *Angleterre* pour conclure l'affaire de leur aſſociation avec nos Marchands, je n'ai pas voulu négliger cette occaſion de vous informer de l'état où nous nous trouvons à-préſent, aſſez ſemblable à celui de la mer qui reſte un peu agitée après que la tempête eſt paſſée.

A *Hoorn*, à *Schoonhoven*, & dans quelques autres Villes d'*Hollande*, les *Arminiens* en grand nombre ont eu ces derniers Dimanches leurs aſſemblées & leurs ſermons, déclarant ouvertement qu'ils continueront, au péril même de leurs vies & de leurs biens.

Di-

1619. Dimanche dernier une aſſemblée de ceux d'*Alckmaer* s'étant formée dans un bois près de la Ville, & le Colonel *Hynderſon* qui y commande les troupes envoyées extraordinairement pour y réprimer ces tumultes, accompagnant les Députés des Etats, qui alloient défendre l'aſſemblée, il fut attaqué par le peuple armé de couteaux, non ſans danger pour lui-même, & pour les Députés, jusqu'à ce qu'il vint une troupe de ſoldats qui diſſipa cette populace, ſans effuſion de ſang. Ces desordres ont engagé les Etats d'*Hollande* à prendre des meſures, & ils ont réſolu de faire un Edit ſévère contre ces asſemblées; ils y travaillent à-préſent, & ils l'exécuteront rigoureuſement. Car quoique les *Arminiens* diſent qu'ils ne doivent pas être plus gênés dans des matières de Religion que ne le ſont les *Luthériens* & les *Anabaptiſtes*, qui ont leurs aſſemblées & leurs Miniſtres par permiſſion publique, les Etats ne l'entendent pas ainſi; premièrement parce que les *Luthériens* & les *Anabaptiſtes* ne ſont pas des novateurs, mais qu'ils ont été dans le Païs dès les commencemens de cet Etat, & ont continué à y être tolérés à meſure qu'il s'eſt accru; en ſecond lieu parce qu'ils ont vêcu toujours paiſiblement, contents d'être ſous la protection de l'Etat, au-lieu que les *Arminiens* cherchent à dominer en formant des conſpirations & en excitant des ſéditions; enfin parce qu'il paroît par les levées qu'ont faites les *Arminiens* en *Hollande*, & à *Utrecht*, & par leurs violences contre ceux qui ſont bien-intentionnés dans les affaires de

Re-

Religion, qu'ils se proposent de changer l'E- 1619.
glise & l'Etat, ce qui n'a jamais été tenté par les *Luthériens* ni par les *Anabaptistes*. Il fut résolu hier dans les Etats d'*Hollande* que *Vorstius* seroit banni de cette Province dans cinq semaines; & les ETATS-GÉNÉRAUX sont occupés à-présent à prendre une semblable résolution pour les autres *Provinces-Unies*.

Il y a aparence que les *Rémontrans* qui sont à *Dort* seront traités de même, s'ils persistent dans leur obstination, à prêcher leur doctrine *Arminienne* dans quelque endroit qu'ils soient. Dans cette résolution ils ont présenté une requête aux Etats pour qu'on leur permette d'aller remplir leurs fonctions dans leurs différentes Eglises, disant qu'il est contre les droits d'un *Synode* libre, comme les Etats veulent faire considérer celui de *Dort*, (auquel ils sont venus, disent-ils, sous un sauf-conduit) qu'on les retienne aussi longtems qu'on a fait dans cette Ville. Trois d'entr'eux montrent plus de modération que les autres; de sorte qu'on ne les traitera pas tous également; mais je crois que les principaux seront bannis.

Le corps de *Ledenberg* a été enterré encore une fois à *Voorbourg*, & déterré de nouveau. Il n'y a point eu de repos pour son cadavre jusqu'à ce que ses parens ayent acheté un endroit pour sa sépulture dans un pauvre hopital près de cette Ville; il ne faut pas s'étonner s'il ne trouve dans les autres aucune compassion pour sa carcasse, puisqu'il n'en avoit point eu lui-même.

Nous avons été pendant longtems impa-

1619. tient d'aprendre comment les procédures de cet Etat contre BARNEVELT seroient prises en *France*. Enfin on a reçu des Lettres de l'Ambassadeur des Etats, Mr. *Langerack*, qui disent que quand il eut informé le Roi & son Conseil de la sentence & de l'exécution de BARNEVELT, ils parurent d'abord trouver étrange qu'on n'eût pas montré d'égard à la recommandation du Roi en faveur d'un homme qui avoit toujours travaillé si utilement à entretenir l'union entre cette couronne & les Etats. Mais ensuite après avoir pesé les choses plus mûrement, ils avoient déclaré qu'ils étoient satisfaits, & qu'on enverroit à Mr. *du Maurier* des ordres plus satisfaisans pour cet Etat. D'un autre côté il y a un écrit répandu dans cette Ville par Mr. *du Maurier*, qui dit le contraire, comme vous le verrez par la copie que je vous envoye. Mais les Etats veulent bien se persuader que cela n'est sorti que de sa plume.

Le Comte *Henri*, sur une soudaine résolution, partit hier en poste pour la *France*, avec une suite de 24 gentilshommes, & autres personnes, envoyé par son frère le Prince d'*Orange*, pour établir son neveu *Don Emanuël* fils-ainé du Prince de *Portugal*, dans le gouvernement d'*Orange*, à la place du Capitaine *Crouse* que le Prince défunt y avoit pour Gouverneur, & qui a souhaité de quitter ce gouvernement, pour venir reprendre sa place de *Drossart* ou *Baillif* sous le Prince à *Diest* en *Brabant*. Je n'aprends pas que le Comte *Henri* soit chargé de quelque commission par les Etats auprès de l'Archiduc, ou

pour

pour la cour de *France*; ils lui ont permis 1619.
ſeulement de faire des viſites & des complimens dans ces deux cours, s'il voit qu'on s'y attende. Il a des Lettres du Prince d'*Orange* pour le Roi de *France*, & ordre de travailler à obtenir à l'égard de ſa principauté d'*Orange*, un traitement plus favorable, qu'il ne l'a été jusqu'ici depuis la mort du feu Prince, & de repréſenter ſa conduite dans cet Etat, ſous un jour moins odieux qu'on ne l'a fait en dernier lieu à la cour de *France*.

Nos dernières Lettres d'*Allemagne* raportent que le Régiment du Comte *Mansfield* a été ſurpris de nuit dans ſes quartiers près de *Budweys* par le Comte de *Bucquoy*, & qu'il eſt reſté ſix cens hommes ſur la place.

LETTRE *du Prince* PALATIN *au Duc de* Savoye: *de* Heidelberg. 11. *May*.

Envoyée par le Chevalier *Iſaäc Wake*, retournant d'*Angleterre* à *Turin*, & qui avoit eu ordre du Roi *Jaques* I. de voir ce Prince, & de conférer avec lui ſur quelques affaires publiques. Le Prince aſſure le Duc de ſon entier & ſincère attachement.

ECRIT *du* ROI *de* France *&* *de ſon Conſeil, dont il eſt parlé dans la Lettre du Chevalier* DUDLEY CARLETON *du* 18. *Juin.* 12. *May*.

Sa Majeſté & Meſſieurs de ſon Conſeil ont tous unanimément fait démonſtration de trouver mauvais le peu d'égard que l'on a eu

1619. aux modérés Confeils qu'elle a faict donner à plufieurs fois pour le bien de l'Eftat fur les affaires préfentes, s'affeurant que la pratique en euft été falutaire; mais puisque l'on ne l'a pas voulu, fouhaitent que la Republique puiffe fe trouver bien des moyens plus violents, dont on a voulu ufer.

Que l'obftination, que l'on a tesmoignée à rejecter les Confeils de S. M. la fera desformais réfoudre à fe mesler de fes propres affaires, laiffant desmêler aux autres leurs propres embarras & confufions, puisque ce qu'elle faict comme bon ami & allié, eft maintenant interprêté de fi mauvaife part par ceux qui fe laiffent donner à leurs paffions.

Que fes embaffadeurs conjoinctement & féparément n'ont rien faict que par fes exprès commandemens, aïant eu l'Embaffadeur ordinaire plus ample pouvoir fur ce fubject, que celui duquel il a ufé; de forte que S. M. aprouvant entièrement ce qu'il a faict par fon ordre, c'eft bien en vain que d'autres s'en formalifent, & tres-mal-à-propos que l'on veut témérairement lui prescrire ce qu'elle doit lui commander & ordonner.

Qu'en toute cette despêche n'eft reconnuë trace de la respecteufe procédure dont on avoit accouftumé d'ufer envers S. M. laquelle Meffieurs de fon Confeil y ont aifément recogneu le ftile d'un *garnement*, *qui eft chaffé de Paris*, & d'une perfonne qui travaille à l'altération de l'alliance dont S. M. les a honorés. En quoi il deffert & trompe manifeftement ceux qui fe fient en lui, qui ne cueilleront que fruits amers des obliques & tur-

turbulentes procédures, esquelles il engage 1619.
l'Estat.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 26. *Juin.*

MONSIEUR.

Ma dernière Lettre étoit du 18. de ce mois; je l'envoyai par le courier ordinaire de *la Haye*, qui alloit avec les Marchands des *Indes-Orientales*; depuis lors les vents ont été si contraires que je les crois encore de ce côté de la mer. Concevant que leur négociation ne mettra pas fin au Traité avec les commissaires des Etats, & que sa Majesté pourra trouver bon de prendre aussi quelques mesures rélatives aux autres points sur lesquels nous différons, parmi lesquels le renchérissement de l'or & de l'argent dans ces Provinces n'est pas un des moins considérables, j'ai cru qu'il étoit à-propos de vous envoyer cet écrit sur ce sujet, c'est l'opinion que les *Généraux de Monnoyes* ont donnée ici aux Etats. Faites-en je vous prie, l'usage que vous croirez le plus avantageux pour le service de sa Majesté, mais sans montrer l'écrit même, que je tiens d'un des *Généraux*, qui seroit fort reprimandé, si les Etats le savoient.

L'exécution de l'Edit du 13. *Fevrier* dernier N. S. par lequel on avoit réglé la valeur des *Monnoyes* jusqu'au dernier *May* suivant, avec promesse de les baisser encore alors de nouveau pour les rendre plus proportionnées à l'état des *Monnoies* de sa Majesté & aux autres qui ont cours ici, a été différée pas ra-

 port

1619. port à la feconde évaluation, jusqu'au dernier du mois prochain; & non feulement il y a aparence que les chofes refteront fur le même pied, mais à moins qu'on ne prenne quelques bonnes mefures, il eft à craindre qu'on ne retourne à l'autre extrèmité; ce qui produiroit une exportation continuellle de l'or & de l'argent des Royaumes de fa Majefté, fans qu'il fût poffible de prévenir cet inconvénient.

Je vous envoye une copie de la fentence de banniffement portée contre les *Rémontrans citati* au *Synode* de *Dort.* Ils ont été apellés il y a quelques jours de *Dort* ici, & ont paru fouvent, foit conjointement foit féparément devant les ETATS-GÉNÉRAUX, qui ont employé toutes fortes de motifs pour les engager à vivre paifiblement dans ces Provinces, & à fe contenter d'avoir la liberté de confcience pour eux-même, fans prêcher ou enfeigner leur doctrine *Arminienne*, mais ils font tous demeurés obftinés, excepté feulement *Henricus Leo* de *Bommel*, qui s'eft foumis & a été renvoyé libre.

La fentence de banniffement contre les autres a été exécutée ce matin. On les a conduits dans des chariots fournis par les Etats avec leurs femmes & leurs enfans, accompagnés par des officiers publics vers les lieux fitués hors des Etats où ils ont fouhaité d'être rendus, chacun aïant 50 florins que leur ont donnés les Etats pour *viaticum.* Onze d'entr'eux vont dans la Baronnie de *Baldwick* dans le *Lang-ftraet* près de *Heusden* en *Brabant*, d'où ils fe rendront bientôt auprès de *Uytenbogaerd* & de *Grevinchovius* qui ont pris une Maifon en commun

à

à *Anvers.* *Goswinus* & *Matthisius* de *Campen* vont dans le Comté de *Bentheim*, où *Vorstius* se propose aussi de retourner. *Bernerus Vesekius* de *Tiel* va à *Clèves.* Vous verrez les noms des autres dans la sentence, & qu'ils se proposent de bloquer cet Etat, comme les *Jesuites* bloquent *Vénise* à *Ferrare* & dans les autres lieux voisins, depuis qu'ils ont été bannis de cette Ville; & en effet ces gens-ci ne diffèrent pas beaucoup des *Jesuites.* Les Ministres de ce parti sont habillés en séculiers, aïant des manteaux & des habits de couleur, & l'épée au côté, allant de lieu en lieu, par-tout où ils trouvent des gens qui leur sont attachés. A *Hoorn*, à *Schoonhoven*, & dans quelques autres Villes, ils prêchent encore dans les jardins & dans les bois voisins. Mais comme je vous l'ai dit dans ma dernière Lettre, il y a un Edit déjà imprimé par les Etats d'*Hollande*, contre ces assemblées; & l'on n'en diffère la publication & l'exécution que jusqu'à ce que les canons du *Synode* soit prêts; on attendoit l'aprobation des différentes Provinces; elle a été donnée avec un consentement unanime, ainsi tout sera dans l'ordre Mardi ou Mecredi prochain au plus tard. En attendant les ordonnances *Ecclésiastiques* dressées par les Députés Provinciaux après le départ des *exteri* du *Synode*, ont été aprouvées & ratifiées par les Etats d'*Hollande*; mais elles rencontrent quelque difficulté dans les autres Provinces. 1619.

La défaite du Régiment du Comte de *Mansfield* près de *Budweys*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, est si fort

1619. exagérée par les *Autrichiens*, & si diminuée par les *Bohémiens*, que ce que nous avons de plus sûr; c'est qu'elle n'est ni si grande que les uns la font, ni si petite que la représentent les autres. Les *Bohémiens* demandent à cet Etat un nouveau subside de 300, 000. ou 400, 000. florins, qu'on ne leur accordera pas; mais il y a aparence qu'on leur continuera le subside de 50, 000. florins par mois, dont je vous ai parlé ci-devant. Ils demandent aussi que les Etats envoyent quelques Députés pour s'aboucher avec ceux d'*Autriche*, de *Moravie*, de *Hongrie*, & d'ailleurs, qui sont attendus à *Prague*, à quoi l'on ne se prête point ici.

On a apris que le Comte *Henri* courant la poste au sortir de *Bruxelles* s'est blessé près de cette Ville par une chute de son cheval; il continuë son voyage en carosse. On a dit si haut que le Prince d'*Orange*, en revenant de son dernier voyage de *Gueldres*, ameneroit une femme de *Clèves* (la fille du Marquis de *Brandebourg*) que le bruit en sera, je pense, allé au-delà de la mer; mais il n'y a d'autre fondement de cette nouvelle que les discours que quelques amis ont tenu entr'eux ci-devant sur ce sujet. La Princesse n'étoit pas à *Clèves*, & le Prince son frère & son Excellence ne se sont point vus.

Je vous envoye les traductions *Latines* des sentences de *Hogerbeets* & de *Grotius*, jointes à celles que vous avez déjà vuës de BARNEVELT & de *Ledenberg*. Je suis, &c.

Le même au même. 29. *Juin.*

Il lui parle des ſoins qu'il s'eſt donné pour procurer un dédommagement de la part des Etats au ſujet du Vaiſſeau l'*Africain* de *Londres*; & dit qu'il a obtenu, après bien des difficultés, 800. l. ſterlings qui doivent être partagées entre les propriétaires & les Marchands, outre l'argent qui apartient au Vaiſſeau qu'on a laiſſé entre les mains de l'Amirauté de *Rotterdam*.

„ Je vous envoye une traduction de l'E-
„ dit des Etats contre les aſſemblées des *Ar-*
„ *miniens*, dans lesquelles ils ſe rendirent
„ Dimanche dernier à *Schoonhoven* & dans
„ d'autres Villes, armés de demi-piques &
„ d'autres armes. Ces extrèmités auxquelles
„ ils ſe ſont portés, demandoient de prompts
„ remèdes. Cet Edit avec les canons, &
„ les autres pièces deſtinées à l'édification
„ du peuple ſera publié cette ſemaine, & exé-
„ cuté rigoureuſement ".

Le même au même. 14. *Juillet.*

MONSIEUR,

Je vous envoyai le 29. du mois dernier une traduction de l'Edit des Etats contre les aſſemblées des *Arminiens*; il fut publié dans la plupart des Villes d'*Hollande* Jeudi, Vendredi, & Samedi dernier; & l'on y obéït dans la plupart de ces Villes. Mais les *Arminiens* d'*Alckmaer* s'aſſemblèrent comme ci-devant hors de la Ville, & ils eurent leur ſermon. Ceux de *Schoonhoven* s'aſſemblèrent

1619. aussi dans un endroit apellé *Nieuwpoort* dans la Baronie de *Lichfield* de l'autre côté de l'eau, mais le Magistrat empêcha qu'on y prêchât. A *Rotterdam* ils s'assemblèrent le matin dans un endroit écarté dans la Ville; les Magistrats y étant allés, & s'étant contentés de prendre les noms de ceux qui étoient présens, sans les interrompre autrement; ces gens eurent la hardiesse de s'assembler l'après-midi dans une des principales ruës, où un Ministre en habit de couleur, avec un chapeau bordé d'or, & d'autres ajustemens semblables à ceux d'un vendeur d'orviétan, monta sur une planche soutenuë sur un tonneau, & sur la fenêtre d'une boutique, aïant deux Anciens à ses côtés, placés là comme deux boufons; s'étant mis à prêcher il fut interrompu par les Magistrats accompagnés du Gouverneur de la Garnison & de quelques soldats armés, il y eut un peu de desordre parmi le peuple, quelques hommes & femmes présentant leur poitrine nuë au soldat, comme briguant l'honneur d'un martyre chimérique. En attendant le Ministre & ses deux compagnons gagnèrent aux pieds, aïant quitté promptement leur déguisement. On dit que le Ministre en habit bourgeois, fut un de ceux qui s'arrêta à raisonner & à discourir avec les Magistrats, mais sans être reconnu. Cette hardiesse est entretenuë dans cette Ville par l'Amirauté, dont les bas officiers, & les gens qui y apartiennent sont la plûpart *Arminiens*. Par cette raison les Etats ont écrit à *Rotterdam* pour ordonner expressément que tous ceux qui sont payés par l'Etat, & qui sont *Arminiens* re-

ces-

connus, ſoient privés de leurs places, à moins 1619.
qu'ils ne ſe ſoumettent ſur le champ ; & qu'on ne reçoive à l'avenir que ceux qu'on ſait être bien intentionnés. On prépare de pareilles Lettres pour les autres Amirautés, parce que ces gens de mer ſont les plus inſolens, & les plus aiſément ſoulevés par les prédicateurs *Arminiens*, dont les ſermons ne tendent qu'à la ſédition.

Lundi dernier le Magiſtrat de *Schoonboven* aïant fait des informations contre ceux qui s'étoient aſſemblés le jour précédent à *Nieu-poort*; & l'un d'eux aïant été ſaiſi comme un des chefs, les autres *Arminiens* employèrent la force pour le délivrer; & la garniſon de la Ville leur aïant reſiſté, il y en eut un tué d'un coup de fuſil, & deux bleſſés. Cela fait grand bruit parmi ce peuple longtems accoutumé à une liberté ſans frein; mais les Etats & le Prince d'*Orange* ſentent le danger qu'il y auroit aujourd'hui, & dans ces conjonctures, à préférer *rumores ante ſalutem*; ainſi ils ſuivent hardiment leurs réſolutions, aïant banni la ſemaine dernière ſept de ces Miniſtres *Arminiens* qui avoient tenu un *Anti-Synode* à *Rotterdam*, comme vous le verrez par la Traduction de leur ſentence qui fut exécutée Samedi dernier. On les fit partir à quatre heures du matin pour éviter le concours du peuple. Ils ſont allés dans le *Lang-ſtraet* en *Brabant* dans le même endroit où demeurent les quatorze *Rémontrans citati*, dont quelques-uns ſe ſont préſentés au nom des autres, à l'Evêque de *Bois-le-Duc*, qui a la juriſdiction du *Lang-ſtraet*, pour lui de-

1619. demander la permiſſion d'y vivre avec la liberté de conſcience, & de recevoir ceux de leur parti qui viendront de ce Païs ci auprès d'eux. L'Evêque leur a répondu, que pourvû qu'ils veuillent vivre là en perſonnes privées, ſans prêcher, ni enſeigner, & ſans donner aucun ſcandale, ils ne ſeroient point inquiétés; ils ont paru ſe contenter de cela, quoique ce ne ſoit rien de plus que ce que leur offroient les Etats; au moyen de quoi, s'ils l'euſſent accepté, ils auroient pu reſter ici comme autant de boutefeux dans le Païs; mais le doigt de Dieu s'eſt montré dans cette affaire, comme dans pluſieurs autres occurrences depuis le commencement de ces troubles. *Quos vult perdere prius dementat.*

Un de ces bannis ſous un habit déguiſé ſe gliſſa l'autre jour dans *Bommel*, où il prêcha à une aſſemblée d'*Arminiens*. Quoiqu'ils faſſent ces choſes-là avec beaucoup de confiance, dans l'idée que s'ils ſont pris, ils ne ſeront punis, ſuivant l'uſage de ce Païs, que par la bourſe ou l'empriſonnement; je vois qu'on a pris une autre réſolution, c'eſt que le premier ſur qui l'on mettra la main, ſera envoyé dans la maiſon de correction à *Amſterdam*; & que s'il eſt convaincu de quelque conſpiration un peu ſérieuſe, il ſera pendu par ſon col, comme *perturbateur du repos public.*

L'Evêque de *Bois-le-Duc* s'informa particulièrement d'*Episcopius*, qui étoit un de ceux qui ſe préſentèrent devant lui; & par conſidération pour lui, qu'il connoiſſoit, diſoit-il par ſes écrits, il les invita tous à dîner.

Les

Les Magiſtrats de *Rotterdam* m'ont fait 1619. prier par une perſonne de leur corps qu'ils ont envoyé exprès pour cela, de demander aux Etats d'*Hollande* qu'on entretienne aux dépends du public un prédicateur pour les *Anglois* & les *Ecoſſois* qui ſont dans cette Ville, où il y en a un grand nombre. C'eſt une choſe que Mr. le Sécrétaire *Winwood* avoit fort ſollicitée pendant qu'il étoit ici, & dont j'avois parlé moi-même, à mon arrivée, mais le frère de BARNEVELT, & *Grotius* Penſionnaires de cette Ville, & les autres Magiſtrats s'y étoient toujours opoſés. Qu'aujourd'hui cette affaire ſoit ſollicitée par les Magiſtrats eux-même, & cela en s'adreſſant à moi, comme Miniſtre de ſa Majeſté, c'eſt un des bons effets entre beaucoup d'autres des changemens arrivés dans ce Païs.

Les Etats ont ôté abſolument la ſemaine dernière le gouvernement de *Berg-op-Zoom* au fils cadet de BARNEVELT, qui jusqu'alors avoit été ſeulement ſuspendu; & ils l'ont donné à Mr. *Rioven*, qui y avoit été mis par proviſion. On lui a ôté auſſi ſa Compagnie de Cavalerie, & on l'a donnée à ſon Lieutenant.

Le Prince *Palatin* a envoyé quelqu'un ici pour demander aux Etats la permiſſion de lever une Compagnie de 200. hommes d'Infanterie pour la Garde de ſon Alteſſe, priant qu'on lui permette de prendre pour cela deux hommes dans chaque Compagnie des troupes de ces Provinces, ou autant qu'il en faudra pour faire ce nombre. On ne lui refuſe pas de lever ce monde, mais on regarde

1619. comme une chose préjudiciable à l'Etat qu'il prenne ces hommes dans leurs Compagnies.

On a apris cette semaine par une Lettre des Princes de l'union, qu'ils ont résolu de se mettre tous en armes à l'occasion des troubles présens de l'*Allemagne* & de la *Bohème*, les regardant comme dangereux pour leur Religion, & leur liberté; ils somment en même-tems les Etats de fournir le secours auquel ils sont obligés par le Traité d'union, & demandent que leurs troupes soient prêtes à *Rhees* & à *Emmerick* pour qu'elles soient plus à portée quand on voudra les faires venir. J'informerai incessamment sa Majesté de la résolution qu'on prendra. Je suis, &c.

LETTRE *des Princes de l'union aux* ETATS-GÉNÉRAUX, *datée d'*Heilbron, *signée par* FREDERIC *Palsgrave du* Rhin; JOACHIM ERNEST, *Marckgrave de* Brandebourg; JEAN FREDERIC *Duc de* Wirtemberg; GEORGE FREDERIC, *Marckgrave de* Baden; CHRISTIAN *Duc d'*Anhalt, *&c.* 27. *Juin.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 17. *Juillet.*

MONSIEUR,

J'ai retenu la dépêche que celle-ci accompagne, dans l'espérance de pouvoir, par la même occasion, informer sa Majesté de la résolution des Etats au sujet de la demande des

des Princes de l'union. Ils n'en ont point pris 1619.
encore; mais je comprends qu'ils ons dessein de répondre, que s'ils voyent que les Princes soient actuellement attaqués, ils seront prêts à leur envoyer le secours; ou que si *Spinola* comme on le croit, marche avec ses troupes à *Francfort*, ils donneront alors l'assistance que les Princes demanderont, autrement tant que l'armée de l'Archiduc demeure entière ici, ils jugent qu'il ne seroit pas prudent de démembrer la leur. Le reste de la réponse consistera en bonnes paroles, & en encouragemens, car on est bien-aise ici que les Princes arment, quoiqu'on regarde comme échapée l'occasion de faire beaucoup de bien par-là, après qu'ils ont laissé passer librement les troupes *Espagnoles* sans faire mine de s'y oposer.

On a négocié ici depuis longtems un Traité entre cet Etat & la République de *Vénise*, qui a témoigné souhaiter de lier une alliance plus étroite avec ce Païs, à quoi toutes les Provinces ont enfin consenti de prêter l'oreille. Aujourd'hui les Etats font venir le Résident de *Vénise* dans leur assemblée pour lui demander s'il a pouvoir de traiter. Il n'en a point, autant que je puis m'en apercevoir, quoiqu'il ait lâché ci-devant, en parlant au Prince d'*Orange*, quelques mots qui ont fait croire qu'il en avoit un. J'en informerai plus au long sa Majesté par ma première dépêche.

J'ai vu il y a deux jours un certain livre *Ecossois* intitulé *l'assemblée de Perth*, où l'on parle d'une façon très-méprisante & très-outrageuse de ce qui s'est passé dans ce Royau-

me

1619. me au ſujet des affaires *Ecclésiastiques.* Il eſt ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur; mais je ſuis informé qu'il a été imprimé à *Leyde* par un certain *Anglois Brownifte* (*a*), comme le ſont la plûpart des livres *Puritains* qui ont été envoyés depuis quelques tems en *Angleterre.* Comme cela eſt directement contre l'Edit des ETATS-GÉNÉRAUX, publié au mois de *Decembre* dernier, je me propoſe d'en porter mes plaintes, quand je ſerai plus particulièrement informé touchant l'Imprimeur, ſupoſant que ſa Majeſté m'aprouvera en cela. Je ſuis, &c.

P. S. Milord *Lisle* eſt arrivé depuis peu ici après avoir laiſſé Milord *Doncaſter* dans le Païs du Duc de *Bavière*, il part dans un ou deux jours pour l'*Angleterre.* Il dit que Milord *Doncaſter* attend l'arrivée du Roi *Ferdinand* qui doit aller par *Franckfort à Saltzbourgh.*

Le même au même. 18. *Juillet.*

Il envoye par Milord *Lisle* les copies des Lettres qu'il a remiſes le jour précédent au Courier *Marten.*

„ Pour ce qui me regarde en particulier, „ vous voudrez bien, ſans que je vous en „ importune davantage, vous en inſtruire par „ Mr. *Locke*, à qui j'en ai écrit au long. „ Quel que puiſſe être le ſuccès de ma re- „ quête je vous dois toutes ſortes de re- „ merciemens ".

Le

(*a*) Nom d'une Secte en *Angleterre.*

Le même au même. 22. *Juillet.* 1619.

MONSIEUR,

Par mes Lettres du 14. & du 17. de ce mois, remises au Courier *Marten* & dont j'ai envoyé les copies par Milord *Lisle* le 18. je vous informois de tout ce qu'il y avoit ici qui valut la peine d'être communiqué à sa Majesté; & je vous envoyois en même tems un Livre intitulé, l'*Assemblée de Perth*, que j'avois raison de croire imprimé à *Leyde*, y en aïant plusieurs exemplaires répandus dans cette Ville & envoyés de là en *Angleterre*; mais après des recherches plus particulières, il me reste encore quelques doutes, cependant je continuë à prendre des informations sur ce Livre. Je crois avoir découvert l'Imprimeur d'un autre Livre *de Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, qu'on avoit dit à sa Majesté avoir été imprimé à *Middelbourg*; je compte que c'est un nommé *Guillaume Brewster*, *Browniste*, qui a été pendant quelque tems habitant & Imprimeur à *Leyde*, mais qui en est parti il y a environ trois semaines pour aller demeurer à *Londres*, où on peut le trouver, & l'examiner, non seulement sur ce Livre *de Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, mais aussi sur celui de l'*Assemblée de Perth*. S'il ne l'a pas imprimé lui-même, il en connoît seurement l'Imprimeur & l'Auteur; car je sai que pendant qu'il étoit ici, il a eu la main à tous ces Livres qui ont été envoyés en *Angleterre* & en *Ecosse*, & entr'autres il a imprimé un Livre in *folio* intitulé *a consultation of the Rhemists translation*, glos-

1619. *glosses and annotations on the neu Testament ann.* 1618. comme aussi un autre Livre in 16. *De verâ & genuinâ* JESU-CHRISTI *Domini & Salvatoris nostri Religione*, dont je vous envoye la page du titre. Si vous voulez comparer ce qui y est sous-ligné, avec l'autre Livre de *Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, dont je vous envoye aussi la page du titre, vous verrez que c'est le même caractère; & l'un étant avoué, l'autre ne peut guère être desavoué; or *Brewster* avouë ouvertement celui *de verâ & genuinâ* JESU-CHRISTI &c. J'ai cru qu'il étoit utile au service de sa Majesté de vous donner ces informations.

Il se trouve dans ces Villes d'*Hollande* que le Dimanche, qui est ailleurs le jour de repos, mais qui est toujours dans ce Païs un jour de travail, (car ils ne savent pas jusqu'ici ce que c'est que d'observer le sabbat) est en même-tems à-présent un jour de trouble & de confusion. Dimanche dernier, l'après-midi, les *Arminiens* étant assemblés à *Alckmaer* dans la place du marché, comme ils commençoient à chanter les *Pseaumes*, les Magistrats, accompagnés des soldats de la garnison, y allèrent pour dissiper l'assemblée; mais ils furent reçus à coups de pierres dont le peuple avoit fait provision dans ce dessein. Les soldats furent obligés enfin à laisser partir quelques coups de fusil; & à les attaquer avec leurs piques; il y eut un homme tué, & l'on en blessa quelques uns qui après avoir été pansés dans les maisons voisines furent ramenés sur des brouetes dans le marché par les *Arminiens*; ils restèrent là quel-

que-

que-tems, & quelques personnes haranguèrent le peuple au sujet de ces blessures pour exciter quelque sédition; mais cela produisit un effet contraire, par la peur de s'exposer au même danger. 1619.

Tout le parti *Arminien* de *la Brille* en sortit Dimanche dernier pour aller à leur sermon. Le Magistrat ne s'y oposa point; mais quand ils retournèrent, on ne voulut point les laisser rentrer jusqu'à ce qu'ils eussent payé l'amende imposée par l'Edit des Etats; ce que plusieurs ont fait; quelques-uns qui n'ont pas pu ou n'ont pas voulu le faire, sont encore hors de la Ville.

Les Lettres des Etats aux Amirautés, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, ont produit un très-bon effet; plusieurs hommes & femmes s'étant soumis, & aïant demandé pardon. Les ordres sont si étendus, qu'aucun des Officiers des Amirautés, ou de ceux qui font des livraisons, (c'est-à-dire qui fournissent les Vaisseaux de vivres, de munitions, de cordages, ou de quelqu'autre partie de l'équipement) ne sera plus entretenu au service de l'Etat, s'il est trouvé desobéïssant aux Edits sur ces affaires *Ecclésiastiques*; en quoi sont compris aussi tous ceux qui apartiennent à la Compagnie des *Indes-Orientales*.

Dans un *Synode* Provincial qu'on tient à-présent à *Leyde*, on a déposé dix Ministres de la *Sud-Hollande* pour cause d'*Arminianisme*, & l'on en a cité trente autres, qui seront traités de même s'ils ne se montrent plus modérés. Tout le collège des Théologiens

1619. giens de l'Univerſité de *Leyde* qui étoit entretenu aux dépends de la Province d'*Hollande* a été congédié, Régent & ſous-Régent, auſſi-bien que les étudians. On a choiſi pour nouveau Régent & ſous-Régent *Feſtus* & *Sinapair*, tous deux ſavans & dans de bons ſentimens; & l'on ne recevra à l'avenir pour étudians que ceux qui aporteront des atteſtations de mœurs & de doctrine de la part de quelque Paſteur & Docteur Orthodoxe, ſous les yeux de qui ils ayent été élevés. On donne du tems aux Profeſſeurs jusqu'au 29. de ce mois pour prendre leur parti, ou de ſe ſoumettre aux Etats, ou de ſe pourvoir ailleurs.

Jusqu'ici les Etats n'ont point répondu à la Lettre des Princes de l'union dont je vous ai envoyé la Traduction dans ma dernière dépêche; & je crois que ce délai vient du deſir d'aprendre auparavant quelles ſont les diſpoſitions de ſa Majeſté à cet égard; les Etats ſupoſant que les Princes de l'union auront écrit à ſa Majeſté ſur le même ſujet.

Il y a eu des négociations depuis longtems entre les Capitaines des Vaiſſeaux de guerre des Etats dans la Méditerranée, & les pirates d'*Alger*, & l'on a envoyé enfin aux Etats un projet de Traité, par lequel on convient que les Vaiſſeaux des Etats n'inquiéteront point les pirates, ni les pirates les Marchands de ces Provinces; mais qu'ils obſerveront entr'eux à tous égards les mêmes Réglemens qu'il y a entre cet Etat & le Grand-Seigneur. Il y a encore une queſtion à décider touchant des ôtages du côté des pirates,

tes, & la reſtitution des priſonniers ſujets de 1619.
ces Provinces, qui ont été pris depuis le dernier Traité; ce qui joint à d'autres accidens qui arrivent tous les jours ſuffiroit pour interrompre celui-ci, quand même il ſeroit plus avancé qu'il ne l'eſt.

Depuis ma dernière Lettre le Réſident de *Vénise* a été ſouvent à l'audience des ETATS-GÉNÉRAUX, à l'occaſion du Traité propoſé entre eux & ſes Maîtres. La choſe eſt déjà ſi avancée qu'ils ſont occupés à dreſſer des Articles pour les envoyer à *Vénise*; & ils ſeront prêts pour le prochain courier. Cette manière de procéder *ſenza ſtrepito* réüſſira vraiſemblablement beaucoup mieux, que ſi l'affaire étoit négotiée par quelque Miniſtre public envoyé d'ici, ce qui pourroit exciter beaucoup d'opoſitions.

Il y a à-préſent à l'*Ecluse* en *Flandres*, trois commiſſaires de cet Etat qui en attendent trois autres, là, ou à *Ardenbergh* de la part de l'Archiduc, pour traiter au ſujet de la ſaiſie de certaines rentes qui ont été retenuës des deux côtés depuis quelques mois par voye de repréſailles. Cette affaire a été ménagée adroitement du côté de l'Archiduc qui ſouhaitoit, à ce qu'on croit, d'attirer quelque perſonne de qualité d'ici pour traiter de ces matières, & comptoit de ſe ſervir de cela comme d'une introduction pour parler du renouvellement de la trêve; mais les Etats n'y ont pas voulu mordre; & ils ont envoyé des perſonnes peu conſidérables, & avec des inſtructions très-préciſes, & très-bornées.

Les motifs qui les empêchent de prêter l'o-

1619. l'oreille ſitôt à des ouvertures pour le renouvellement de la trêve, ſont premièrement le deſir de gagner du tems, pour pouvoir arranger leurs affaires dans ces Provinces; & enſuite l'espérance que le Roi de *France* gagnera de l'expérience avec les années, & qu'il embraſſera la protection de cet Etat, en s'opoſant à l'agrandiſſement de l'*Espagne*, ſur les mêmes fondemens, & en ſuivant les mêmes maximes que le Roi ſon Père.

Il y a à-préſent ſur le *Rhin* quelques ſujets de différends entre les Etats & le Duc de *Neubourg*, ſoit pour les intérêts de l'Electeur de *Brandebourg*, ſoit pour les leurs propres; le Duc de *Neubourg* aïant introduit une nouveauté, en exigeant des bâteaux qui paſſent ſur le *Rhin* à *Wéſel* & à *Burick* un certain droit qui du tems du feu Duc de *Cléves*, & depuis ſa mort ſe payoit toujours à *Rhees*; ce qui eſt préjudiciable non-ſeulement au Duc de *Brandebourg*, mais auſſi aux Etats, en ce que cela gêne le commerce entre l'*Allemagne* & ces Provinces. Ils ont écrit vivement là-deſſus au Duc de *Neubourg* ou à ſon Conſeil à *Duſſeldorp*, demandant qu'on remédie promptement à cet inconvénient, ſans quoi ils menacent de ſe dédommager ſur terre, des torts qu'on leur fait parlà ſur l'eau.

Il y a eu ici la ſemaine dernière quelques Députés du Comte & du Comté d'*Oſt-Friſe* pour ſe plaindre de la rigueur des Députés des Etats qui ſont à-préſent dans ces quartiers-là pour négotier un accord entre le Comte & la Ville d'*Embden*, & qui ont ſommé le

le Païs par une proclamation imprimée & publiée par deux trompettes des Etats, de payer certaines contributions, ſous peine en cas de refus, d'être inondés des troupes d'Infanterie & de Cavalerie des Etats. On a différé l'exécution de cette menace, & les ordres qu'ont donné les Etats ſur les points conteſtés entre le Comte & la Ville, ſont tels que ſes Députés & ceux du Païs ſont retournés très-ſatisfaits. Le Comte m'a écrit exprès pour me prier de le ſervir en cela, & ſes Députés reconnoîtront qu'ils ont été bien ſecondés par l'autorité de ſa Majeſté. Je ſuis, &c. 1619.

Le même au même. 7. *Août.*

MONSIEUR,

Les commiſſaires des Etats & les Députés de la Compagnie des *Indes-Orientales*, ſont arrivés d'*Angleterre* le 24. du mois dernier. Les Marchands après avoir débarqué, ſont allés chacun chez eux, ſans venir ici. *Liens* un des commiſſaires a paſſé par la *Zelande* pour venir dans cette Ville; & ſous prétexte de leur abſence le raport de leur négociation a été différé jusqu'à Samedi dernier; ce commiſſaire étant arrivé, le raport ſe fit ce jour-là dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, en préſence du Prince d'*Orange*, & du Comte *Guillaume*. Les commiſſaires témoignèrent leur reconnoiſſance pour ſa Majeſté en raportant comment elle les avoit traités pendant tout le tems de leur ſejour en *Angleterre*, & les ſoins qu'elle s'étoit donné pour con-

1619. conſerver l'amitié entre ſes couronnes & leurs Provinces, en étouffant par ſon autorité les disputes & les difficultés qui ont été fomentées pendant longtems entre nous. Cela avoit produit, diſoient-ils, une bonne intelligence avec les Seigneurs du Conſeil en général, & en particulier avec ceux avec qui ils ont eu à traiter, quoique dans les commencemens & les ſuites de cette affaire ils euſſent rencontré bien des opoſitions. En un mot ce qu'ils dirent fort au long, (le raport aïant duré depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures après-midi) tendoit uniquement à exprimer leur entière ſatisfaction, & combien cet Etat pouvoit faire fonds ſur la faveur & l'amitié de ſa Majeſté. Sa Majesté verra elle-même dans peu de jours quelle reconnoiſſance en a cet Etat, par la Lettre qu'ils ont réſolu de lui écrire ſur ce ſujet. Ils ont laiſſé, dirent-ils, quelque choſe d'imparfait dans l'affaire du *Groenland* par raport à la réparation des dommages; & ils m'en ont dit quelques mots quand ils ſont venus me voir; mais trouvant que je n'étois point inſtruit de leur négociation, comme en effet je n'en ai rien apris que d'eux, ils n'en parlèrent qu'en gros.

La ſatisfaction que donne aux Etats le bon ſuccès de cette Ambaſſade auprès de ſa Majeſté, fait qu'ils penſent à employer quelque moyen ſemblable pour ajuſter leurs différends avec la *France*. On s'eſt porté à de telles extrêmités, qu'on a accordé quatre Lettres de repréſailles contre les Marchands de ces Provinces, à l'occaſion de quelques ſujets de

ce

ce Païs-ci qui ont été enlevés ſur deux Vaiſſeaux *François* dans les *Indes-Orientales*, par ceux de la compagnie, ce qui a dérangé entièrement le voyage des *François*, comme auſſi parce qu'on a arrêté depuis longtems à *Amſterdam* quelques caiſſes de ſucre, ſur lesquelles un nommé *Foreſtier* Marchand de *Rouen* a des prétenſions; ce qui a fait naître un conflict de jurisdiction entre la cour d'*Hollande* & le Parlement de *Paris*. Outre ces différends à ajuſter, & le mécontentement qu'ont cauſé en *France* les derniers changemens arrivés dans ce Païs, leur Ambaſſadeur aura ordre de renouveller le Traité d'alliance entre cette couronne & cet Etat, laquelle, de même que celle qu'ils ont avec ſa Majeſté, expire à la fin de la trève, qui ne doit plus durer que vingt mois. Ils penſent auſſi à envoyer encore une Ambaſſade à ſa Majeſté pour le même ſujet; mais ces deux affaires ſeront renvoyées jusqu'à la prochaine aſſemblée des Etats d'*Hollande*, qui ſe tiendra vers la fin du mois prochain. En attendant ils ſont fort embaraſſés à trouver des gens propres à être envoyés en *France*, parce qu'ils ne veulent employer aucun de ceux de la faction *Arminienne* qui ont été ſoutenus par cette couronne; & pour ceux qui lui ont été opoſés, & qui ont aujourd'hui l'autorité, ils ne peuvent ſe promettre qu'ils ſoient les bien-venus. Ils ſongent auſſi à faire de nouveaux réglemens pour leurs Ambaſſades en général, en fixant les dépenſes à-proportion du train, qui ſera auſſi réglé. Ils ont nommé pour cela une perſonne de chaque Provin-

1619.

1619. ce, qui dresseront les instructions pour l'Ambassade de *France*; & quand cela sera fait, ils se décideront sur le choix des personnes qu'ils enverront.

Nous attendons tous les jours le Comte *Henri* qui hâte son retour de *France*, sur ce qu'on lui a écrit d'ici qu'on enverra vraisemblablement des troupes en *Allemagne*. Il en avoit demandé le commandement avant que de partir, supofé qu'on en envoyât.

Ce ne fut que hier que les Etats répondirent à la Lettre des Princes de l'union qui les somme d'envoyer le secours auquel ils sont obligés par le Traité. Ils disent que le subside qu'ils donnent chaque mois aux *Bohémiens* a été accordé en partie à la sollicitation des Princes, & qu'ainsi ils pensoient que cela seroit pris pour une partie de l'execution du Traité, que l'armée qu'ils ont continuellement ici sur pied retient celle des *Espagnols* dans ces Provinces, d'où sans cela elle marcheroit en *Allemagne* dans ces circonstances; que leurs troubles domestiques occupent une grande partie de leurs troupes dans les garnisons pour contenir le peuple dans le devoir. Cependant malgré cela, si les Princes sont attaqués, ou s'ils prennent actuellement les armes dans les présentes conjonctures de l'*Allemagne*, ils promettent de leur donner des secours d'hommes & d'argent suivant le Traité; & si les troupes de l'Archiduc marchent de ce côté là en nombre un peu considérable, ils offrent de leur envoyer de la Cavalerie, dont ils ne peuvent pas mieux se passer à-présent que de leur Infanterie.

Par

Par le même couiier les Etats ont écrit à leur Ambaſſadeur *Brederode*, réſidant à *Heidelberg*, & lui ordonnent d'aller à *Franckfort*, pour ſe plaindre aux Electeurs des nouvelles impoſitions qu'on a levées ſur le Rhin depuis la trève. Il a pour cela des Lettres de créance pour tous ces Princes en général, mais il doit s'addreſſer plus particulièrement aux trois Electeurs *Eccléſiaſtiques* comme Principaux intéreſſés, à cauſe de la ſituation de leur Païs; & il doit leur parler franchement, en cas qu'ils ne promettent pas d'y remédier. 1619.

Après beaucoup de négotiations entre le Réſident de *Véniſe* & les Etats touchant le Traité d'alliance, dont je vous ai parlé ci-devant, le Réſident leur aïant donné un extrait de ſes Lettres dans lequel ſes Maîtres déclarent leur diſpoſition à s'allier avec cet Etat, les Etats lui ont donné en revenche un écrit dans lequel ils diſent qu'ils ſont *très-portés*, (ce ſont leurs termes) à une alliance avec l'Etat de *Véniſe*, offrant de l'aſſiſter de Vaiſſeaux & d'argent, ſelon que les *Vénitiens* le demanderont, & renvoyant pour de plus grands détails au Traité qu'ils feront quand les *Vénitiens* ſeront réſolus d'en faire un. On a envoyé cet écrit ſans ſignature, parce que le Réſident de *Véniſe* n'a pas ſigné celui qu'il a préſenté. Mais on eſt ici réſolu ſi fermement à cette alliance, qu'à moins qu'elle ne manque du côté des *Vénitiens*, elle ne ſoufrira aucune difficulté; & cette manière de traiter cette affaire ſans bruit comme je vous le diſois dans ma dernière Lettre, fait juger

1619 que leur intention eſt ſérieuſe. C'eſt un grand changement dans les maximes ordinaires de cette République, qui depuis pluſieurs années friſſonoit & reculoit d'effroy au ſeul nom de *lega* ou *confederatione*, ſurtout avec un Prince ou un Etat Proteſtant, comme ſi ç'eût été la *teſta di Meduſa.*

(Le Chevalier CARLETON ajoute ici qu'un pirate d'*Alger* avoit été pris & amené à *Amſterdam* par un Vaiſſeau de guerre *Hollandois*, contre l'accord).

Enfin, continuë-t-il, après bien des délais & des difficultés, du recit desquelles, il n'eſt pas néceſſaire de vous importuner, j'ai obtenu une réſolution touchant *Godefroi Boote* ; on lui pardonnera ſes offenſes contre l'Etat, & il ſera relâché à condition qu'il paye les frais de ſon empriſonnement, & qu'il ſorte des *Provinces-Unies* trois jours après, pour n'y revenir jamais ſans une permiſſion des ETATS-GÉNÉRAUX. Les Etats m'ont fait dire par deux de leurs Députés qu'ils font grace à cet homme par conſidération pour ſa Majeſté, quoiqu'ils ayent diſent-ils (& je le crois aiſément) des raiſons plusque ſuffiſantes d'en uſer autrement. Vous aurez la bonté d'en informer ſa Majeſté, comme auſſi de ce qu'il pourroit y avoir d'ailleurs dans cette dépêche que vous jugeriez digne de lui être communiqué.

P. S. Les parens de *Boote* m'ont prié de lui procurer la permiſſion de reſter quinze jours dans ce Païs, après qu'il ſera ſorti de priſon : ce qu'on lui a accordé, après quoi il y a toute aparence qu'il ira vous importuner.

Les

Les Lettres d'*Allemagne* qui arrivent dans ce moment nous aprennent qu'on manque d'argent & de vivres dans le camp du Comte de *Bucquoy*, & que le Roi *Ferdinand* & l'Archevêque de *Cologne* ſont partis ſecrètement de *Franckfort*, où on ne croit pas qu'ils retournent. 1619.

Le même au même. 20. *Août.*

MONSIEUR,

Votre Lettre du 3. de ce mois m'a été remiſe le 13. au matin fort à-propos à l'égard de l'article qui regarde le Traité entre les Etats & les pirates d'*Alger*, ſur lequel les Etats devoient délibérer & conclure ce même jour. En aïant été informé, je demandai ſur le champ audience dans leur aſſemblée, où l'on me demanda en écrit le discours que j'y avois fait *pro re natâ*, & dont je vous envoye la copie. La réponſe qu'on me fit dans le même moment, fut qu'ils étoient juſtement occupés alors à délibérer ſur cette affaire; mais que c'étoit encore *res integra*, qu'ils y réfléchiroient bien, avant que de rien conclure, & qu'ils feroient une attention particulière à ce que ſouhaitoit ſa Majeſté, avouant que pluſieurs de leurs Principaux Marchands s'opoſoient au Traité. Je repliquai à cela, que puisque l'avis de ſa Majeſté s'accordoit ſi bien avec l'opinion de ceux que la choſe intéreſſoit principalement, je ne doutois point que leur réſolution n'y fût conforme; & allant tout de ſuite chez le Prince d'*Orange*, je lui parlai ſur le même

1619. ſujet; il me répondit que ce n'étoit pas un nouveau Traité, mais le renouvellement d'un autre, conclu depuis longtems, mais rompu de nouveau par les pirates, & qu'il ne s'agiſſoit que de l'obſervation de l'accord qu'ils avoient fait avec le Grand-Seigneur. Il ajouta de plus que les Etats y penſoient plus ſérieuſement dans ce tems là qu'ils ne l'auroient fait dans tout autre, parce que leur trève avec l'*Eſpagne* alloit expirer ; & que ſi elle n'étoit pas renouvellée, il importeroit fort aux Etats d'avoir dans la Méditerranée un port où leurs Vaiſſeaux puſſent ſe retirer ſûrement ; après quoi il me déclara que s'il voyoit aparence de renouveller la trève, il ne croiroit pas qu'il convînt de conclure ce Traité. A cela je repliquai que les Etats n'avoient pas beſoin *tali auxilio*, *aut defenſoribus iſtis*, mais qu'ils pouvoient compter ſur leurs anciens amis, & que continuant à entretenir des Vaiſſeaux de guerre contre les pirates, comme ils l'avoient fait jusqu'ici, ils n'avoient pas beſoin de s'y prendre ſi fort à l'avance, qu'il ſeroit toujours en leur pouvoir de traiter aux mêmes conditions qu'à préſent, & que les choſes pourroient tourner de façon qu'ils ne ſeroient point obligés d'en venir là.

J'en ai parlé depuis à divers membres des Etats ſéparément, & je leur ai fait comprendre quel ſcandale ils s'expoſeroient à donner inutilement pour leurs ſujets, parce que les pirates en viſitant leurs Vaiſſeaux pour voir s'il y a des effets *Eſpagnols*, chercheroient toujours querelle à leurs Marchands & à leurs

ma-

marins, & prendroient leurs Vaiſſeaux ſur quelque prétexte, comme d'avoir été attaqué, ou d'avoir trouvé de la réſiſtance; ils ſentent fort bien tout cela, comme auſſi les autres raiſons que j'ai alléguées dans ma propoſition, & ils ſont fort embaraſſés ſur la réponſe qu'ils doivent faire à une Lettre du *Baſſa d'Alger* dont je vous envoye la traduction. Je crois cependant qu'ils propoſeront des conditions ſi dures dans leur réponſe, que les pirates ne pourront les accepter, & par-là le Traité reſtera en ſuſpens ſans être ni rompu ni conclu. En attendant ils équipent ici treize bons Vaiſſeaux & une pinaſſe pour les envoyer dans ces mers, & y protéger leurs Marchands; ils ſe propoſent d'y tenir ces Vaiſſeaux ſoit que le Traité ait lieu ou non. Je ne manquerai pas d'informer ſa Majeſté du ſuccès qu'il aura. 1619.

Je me ſuis informé avec ſoin au ſujet de *Guillaume Brewſter* de *Leyde*; je ſuis très-aſſuré qu'il n'y eſt pas revenu; & il n'y a pas aparence qu'il y retourne parce qu'il en a retiré ſa famille & ſes effets.

Je ſai de bonne part que *Vorſtius* eſt retourné à ſon ancienne *Ecole*, (car je puis bien lui donner ce nom, puiſqu'on l'apelle plutôt *Schola illuſtris* que *Academia*) à *Steenfurt* dans le Comté de *Bentheim*, d'où il avoit été apellé par les précédens Curateurs de *Leyde*; il ſe propoſe de s'établir là ſans eſpérance d'être jamais reçu de nouveau dans ces Provinces.

Godefroi Boote eſt libre, il ſe retire à *Emmerick* jusqu'à ce qu'il ſache le bon-plaiſir de ſa Majeſté, & ſi elle voudra ſe ſervir de lui

1619. en *Angleterre*, ou non. Vous trouverez tout ce qui le regarde dans ce paquet que je vous envoye, qui contient une Lettre pour vous. Comme je suis sûr que ses parens me presseront fortement pour avoir une réponse, je serai bien-aise quand vous serez de loisir, de savoir quelle résolution sa Majesté prendra à son égard.

Tout est ici dans le même état que quand je vous écrivis ma dernière Lettre du 7. de ce mois; il n'y a pas grand chose du dehors, excepté seulement qu'il est arrivé depuis peu à *Gorée* dans l'*Ile* de *la Brille*, un Vaisseau qui porte les marques d'un combat qui s'est donné au milieu de *Janvier* dernier, près de *Bantam*, entre onze de nos Vaisseaux dont le Chevalier *Thomas Dale* étoit Amiral, & sept Vaisseaux *Hollandois*, du nombre desquels étoit celui-ci. Quoiqu'ils se séparassent alors sans s'être fait guères d'autre mal les uns aux autres, que de se canonner pendant trois heures, on ne sait pas encore comment cela se sera terminé, parce que les *Hollandois* se retirèrent à *Amboyne* pour y chercher de nouvelles forces, & pour se vanger de la perte d'un Vaisseau chargé de poivre pour la valeur de 30, 000. l. que le Chevalier *Dale* avoit pris auparavant à l'ombre de la paix. On croit ici qu'il y a eu une autre rencontre vers la fin de *Mars*; & de peur qu'il n'y ait eu quelque dommage considérable de part & d'autre, qui pourroit avoir affoibli les deux partis & les avoir mis hors d'état de résister à ceux qui ne manqueront pas de profiter de ces différends pour leur propre avantage; leur

leur Compagnie des *Indes Orientales* a réso- 1619.
lu d'envoyer un renfort extraordinaire ; & leur Sécrétaire *Boreel* qui va à présent en *Angleterre*, tâchera d'engager nos gens à en faire autant. Ils conjecturent que l'Amiral *Dale* après la retraite de leurs Vaisseaux, aura assiégé *Jacatra*, où ils avoient 300. hommes, mais sans provisions ou munitions pour les mettre en état de soutenir un siège. Ce Vaisseau arrivé à présent avec une riche charge, a couru un grand danger en revenant, par la mutinerie de quelques uns des gens de l'équipage qui auroient voulu le mener à *Alger*; mais deux des principaux mutins, l'un de *Delft*, & l'autre de *Rotterdam*, aïant été découverts à tems, & jettés dans la mer, le pardon aïant été promis aux autres, & tout l'équipage aïant prêté un nouveau serment, on a prévenu ce malheur. Le Chevalier *Dale* en allant à *Bantam* avoit perdu son Vaisseau Amiral, qui échoua contre les écueils d'*Inganno* dans le détroit de *la Jonde*.

Le Comte *Henri* est revenu de *France* après avoir réglé les affaires d'*Orange*, & avoir reçu beaucoup d'honneurs à la cour, en allant & en venant. Je suis, &c.

Le même au même. 25. *Août.*

Ma dépêche du 21. de ce mois envoyée par le courier *Marten*, ne me laisse pas grand chose à vous mander par ce courier ordinaire de *la Haye*, les Etats n'aïant encore rien résolu de plus par raport aux pirates d'*Alger*, que ce dont je vous ai informé. J'ai seule-

1619. ment reçu aujourd'hui une Lettre du Duc de *Brunswick*, qui me demande une réponse touchant une affaire sur laquelle j'avois prié Milord Marquis de *Buckingham* de m'informer du bon-plaisir de sa Majesté, lui aïant écrit pour ce sujet le 18. *Juin* une Lettre que je pris la liberté de mettre sous votre couvert. Comme ce Prince témoigne beaucoup de respect pour sa Majesté, & un desir de se conduire comme elle le trouvera bon dans une affaire de cette importance, ayez la bonté de me procurer sur cela des directions particulières de la part de sa Majesté; je différerai jusqu'alors de répondre à la Lettre du Duc.

Nous attendons ici dans un ou deux jours la *Landgrave* de *Hesse*, qui aïant été à *Viane* pour voir sa sœur mariée à Mr. de *Brederode*, pousse son voyage un peu plus loin pour voir les Villes de *Hollande*. Je suis, &c.

LETTRE *de Mr.* BILDERBEQ, *de* Cologne. 31. *Août*.

Que le jour précédent on avoit apris de *Franckfort*, que *Ferdinand* avoit été élu Roi des *Romains* à la pluralité des voix, & qu'il devoit être couronné le 30. V. S.; mais que les *Bohémiens* l'avoient privé de son Royaume, & que tous les confédérés s'étoient soustraits à son obéïssance, & avoient dessein de publier leurs raisons par un manifeste imprimé; que les *Hongrois* avoient dessein de prendre pour leur Roi *Betlem Gabor* Prince de *Sibenbergen*. Que le peuple en *Moravie* avoit

avoit saisi tous les biens des *Ecclésiastiques*, & les personnes de quelques-uns, & paroissoit résolu de ne souffrir aucun *Papiste*. 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 21. *Août*.

SIRE,

Les Etats ne croyent point encore avoir assez exprimé par leur Lettre à votre Majesté, la satisfaction que leur a donné le succès de leur dernière Ambassade auprès d'elle; & ne voulant rien négliger de ce qui peut témoigner encore mieux leur humble reconnoissance, ils m'ont député, il y a deux jours, deux des principaux d'entr'eux, pour me faire un compliment plein de gratitude & de remerciemens pour l'obligation éternelle qu'ils ont à votre Majesté, à la sagesse & à la singulière pénétration de laquelle, dans les affaires les plus épineuses & les plus difficiles, ils attribuent entièrement l'heureuse conclusion de ce Traité.

Dans toutes les conférences qui se présentent ils n'oublient pas de parler de l'assistance qu'ils ont euë de votre Majesté dans leurs derniers troubles domestiques. Comme elle les avoit prévus il y a plusieurs années, je leur rapelle souvent la commission que je reçus de la bouche de votre Majesté quand je vins pour occuper cette place; elle contenoit ce commencement de vers, *A jove principium*, que je puis finir à-présent en ajoutant, *Tandem bona causa triumphat*; car non-seulement *Vorstius*, contre lequel principalement

1619. votre Majeſté s'étoit déclarée alors, eſt allé en Exil, mais tous ſes ſupôts & ſes partiſans ſont coulés à fonds.

Votre Majeſté voudra bien recevoir par les mains qui m'envoyent ſes ordres, les autres informations qui regardent ſon ſervice. Je ſuis avec un profond reſpect

De Votre Majeſté

Le très-fidèle & très-obéïſſant ſujet & Serviteur
DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce
21. *Août* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON $\frac{1}{2}\frac{2}{2}$. *Septembre.*

MONSIEUR,

Les Etats envoyent à-préſent un Exprès en *Angleterre*, avec une Lettre pour ſa Majeſté, à qui elle doit être remiſe par le Chevalier *Caron*. Elle regarde le dernier des quatre points ſur leſquels ils ont conféré avec moi par leurs Députés Vendredi dernier 10. de ce mois; duquel comme des autres je vous informai au long le même jour par le courier *Herman* que je fis partir exprès. Comme la nouvelle de la marche des troupes de l'Archiduc ſe confirme de tous côtés, & qu'on croit que leur deſſein eſt d'attaquer le Païs du Prince *Palatin*, ils ont réſolu ici de n'envoyer qu'autant d'infanterie qu'ils en pourront mettre commodément ſur des chariots, afin de faire

faire plus de diligence, comme dans le voyage qu'ils firent à *Brunswick*: il n'y en aura pas plus de 12 ou 13 cens, mais tous mousquetaires, & gens d'élite. Ils feront accompagnés par toute la Cavalerie qui fera d'environ 2400 hommes. Comme ils arriveront à tems, ils feront bien plus utiles qu'une beaucoup plus grande armée qui feroit arrivée après coup. 1619.

Les Lettres de *Cologne* du $\frac{7}{17}$ qui font arrivées cette nuit difent que le Prince *Palatin* a accepté la couronne de *Bohème*, & ils en trouvent la néceffité dans fon nom FREDERICVS FIT REX BOHEMIÆ. MDCXVIII. Ils difent avec cela qu'il a été élu Roi de *Bohème* le jour de fa naiffance. Je vous envoye la traduction du refte qui eft beaucoup plus important.

Je vous difois dans ma dernière Lettre que *Brewfter* avoit été pris à *Leyde*, ce qui s'eft trouvé une méprife; le baillif employé par le Magiftrat pour le faifir, étant un fot & un yvrogne, a pris un homme pour un autre. Mais *Brewer* qui l'a mis en œuvre, & qui étant riche, a fait les frais de l'impreffion, eft dans les prifons de l'Univerfité, & l'on a faifi & mis fous le fcellé, fes caractères d'imprimerie qu'il avoit cachés dans fon grenier, & tous fes livres & fes papiers. Je compte de recevoir demain fa confeffion volontaire fur les livres qu'il a fait imprimer par *Brewfter* depuis un an & demi ou deux ans; & je me propofe d'envoyer enfuite quelqu'un pour vifiter fes livres & fes papiers, & de l'examiner en particulier touchant *l'Affemblée de Perth*, le

1619. discours *de Regimine Ecclesiæ Scoticanæ*, & les autres brochures *Puritaines* que je me suis procurées en dernier lieu. Je suis, &c.

Le même au même. 18. *Septembre.*

Monsieur, l'Exprès que j'ai envoyé à *Mastricht*, a manqué Milord *Doncaster*, & le suit, je crois, à *Franckfort*. Par le retour de mon autre courier de *Bruxelles*, Mr. *Trumbull* m'aprend que les grands préparatifs qu'on fait de ce côté-là, sont destinés contre cette Ville. Quoique les Etats ayent reçu les mêmes avis, cependant de peur que cette affaire étant finie l'Archiduc n'envoye en *Allemagne* une partie de ces troupes, ils ne renvoyent pas encore les chariots qu'ils ont aux environ d'*Utrecht* au nombre d'environ 300. pour les mousquetaires du Comte *Henri*; & l'on ne permet à aucun Capitaine ni à aucun autre Officier de s'éloigner de sa Compagnie, ils ont ordre de se tenir prêts aux ordres du Prince d'*Orange*, qui indépendamment de ceux qui seroient allés avec le Comte *Henri* se proposoit d'assembler sur les frontières une petite armée de sept ou huit cens hommes, dont il se proposoit de prendre le commandement; il est toujours dans le dessein de le faire, s'il en est besoin. Le Comte *Guillaume* doit en ce cas rester ici pour avoir l'œil sur tout pendant l'absence du Prince.

La nouvelle que le courier ordinaire de *Cologne* avoit aportée ici que le Prince *Palatin* avoit accepté la couronne de *Bohème*, a été contredite par la dernière poste, qui n'aporte rien

rien de confidérable qu'une Lettre du Prince de *Tranfylvanie* aux *Bohémiens*. Elle eft déjà imprimée; je vous en envoye un exemplaire. 1619.

Depuis ma dernière Lettre du 12. de ce mois, dans laquelle je vous mandois que *Brewer* étoit dans la prifon de l'Univerfité de *Leyde*, j'ai envoyé un avocat de cette Ville qui entend l'*Anglois*, avec un de mes domeftiques, pour examiner fes livres & fes papiers, & préfenter à fes examinateurs certains interrogatoires, dont je vous envoye la traduction avec celle de fes réponfes, qui font fi indirectes, qu'elles ne fatisfont point. J'ai recouru à l'autorité du Prince d'*Orange* qui a parlé lui-même au Recteur de l'Univerfité, pour qu'il ne relâche pas le prifonnier, jusqu'à ce qu'on foit inftruit du bon plaifir de fa Majefté fur ce fujet, ce que le Recteur a promis quoique toute la Compagnie des *Browniftes* offre d'être caution pour *Brewer*, & que comme il eft membre de l'Univerfité fes étudians foient auffi foulevés par les *Browniftes* pour qu'ils faffent valoir leurs Privilèges dans ce cas, puisqu'on offre une caution. Par ces raifons le Recteur, & le Député de la Ville de *Leyde*, Mr. *Brookhoven* Réfident ici, où il eft membre du Confeil d'*Hollande* & dont je ne puis trop louer les foins dans cette affaire, m'ont prié de m'informer au plutôt du bon paifir de fa Majefté, afin de prévenir les desordres qui pourroient arriver à cette occafion dans cette ville féditieufe. En attendant je me propofe de le faire examiner plus à fonds, à quoi Mr. *Brookhoven* qui va Lundi prochain à *Leyde* pour deux ou trois jours

1619. jours aura ſoin de donner ordre. S'il ſe trouve quelque choſe de particulier dans ſa confeſſion, j'aurai ſoin de vous en inſtruire inceſſamment, & par un Exprès, comme j'ai cru devoir envoyer auſſi cette dépêche.

Entre les livres ſur lesquels je l'ai fait examiner, j'en ai inſéré quelques uns, (comme celui de *Ameſii in Grevincbovium*) qu'il ne peut deſavouer, & qu'auſſi il avouë ſans difficulté. Mais le caractère prouve qu'il a imprimé les autres. Des Imprimeurs experts qui ont examiné les Lettres, aſſurent que tous les Livres qu'on met ſur ſon compte, en particulier ceux *de Regimine Eccleſiæ Scoticanæ*, & de l'*Aſſemblée de Perth*, ſont imprimés avec ces Lettres, & il paroît que ce *Brewer* & *Brewſter* qu'il employoit, n'aïant point tenu de boutique ouverte, ni imprimé beaucoup de livres de débit dans ces Provinces, leur commerce conſiſtoit à imprimer des livres prohibés qu'ils faisoient paſſer ſous main dans les Royaumes de ſa Majeſté. Si ſa Majeſté ſouhaite qu'à cette occaſion je demande aux ETATS-GÉNÉRAUX qu'ils prennent quelques meſures là-deſſus dans toutes les Provinces, ſoit en expliquant plus amplement leur dernier Edit touchant l'impreſſion des livres & des libelles, ſoit de quelque autre manière, je crois qu'ils le feront volontiers, & cela ſervira à prévenir de ſemblables inconvéniens dans la ſuite. Vous verrez par ces informations que l'on ma données, quel homme c'eſt que ce *Brewer*, & quelle bizarre conduite il a tenuë auparavant. Je ſuis, &c.

P. S. De la propre main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Aïant

Aïant de justes sujets de soupçonner que 1619.
Mr. *Amys* a eu la main à plusieurs des Livres que vous verrez spécifiés dans ces interrogatoires, j'ai prié les Curateurs de l'Université de *Leyde* de ne point l'admettre à une place de Professeur qu'il postule, & pour laquelle il est fortement recommandé, jusqu'à ce qu'il ait pleinement satisfait sa Majesté; ils y ont consenti très-volontiers; & je suis bien sûr que son avancement n'aura pas lieu ici, à moins que sa Majesté n'y donne les mains.

Le même au même. 22. *Septembre.*

MONSIEUR,

Depuis ma dernière Lettre du 18. de ce mois les Etats ont apris que les Compagnies de l'Archiduc qu'on avoit tirées de *Bois-le-Duc* & d'*Anvers* pour l'affaire de *Bruxelles*, sont retournées dans leurs garnisons. En conséquence ils ont congédié les chariots qu'on avoit préparés pour leurs mousquetaires, & les chevaux destinés pour l'Artillerie, & l'on a discontinué tous les autres frais extraordinaires; mais les Capitaines & les autres Officiers ont toujours ordre de tenir leurs Compagnies prêtes. Cependant aujourd'hui en voyant que ces préparatifs de l'Archiduc ont cessé, en considérant que les autres Villes du *Brabant*, outre *Bruxelles*, ont leurs sujets de mécontentement particulier, & doivent être contenuës dans le respect par la présence d'une Armée; que *Wésel*, & les autres places que l'Archiduc occupe dans ces quartiers, & dont on ne peut tirer une seule Compagnie

dans

1619. dans cette occasion, occupent un si grand nombre de leurs meilleures troupes; que d'ailleurs la cour d'*Espagne* est si lente dans ses résolutions; que l'hyver vient à grand pas; & que les préparatifs qu'on fait dans ce Païs servent d'un côté à la défense par le moyen des troupes que le Comte *Henri* auroit menées, & de l'autre à amuser l'ennemi & à faire une diversion, par le moyen de celles que le Prince d'*Orange* auroit rassemblées sur les frontières; de tout cela dis-je on conclut, que les Princes de l'union ne seront point inquiétés de ce côté-ci pendant cette année.

Le dernier courier ordinaire a aporté au Résident de *Vénise* une commission de ses Maîtres avec des Lettres de créance auprès des Etats, pour entamer un Traité d'alliance entre ces deux Républiques; résolution prise par le Sénat le $\frac{2}{12}$ de ce mois, selon que me le mande un ami que j'ai à *Vénise*, mais avec de si fortes opositions de la part des *Papalini* (*a*), qu'il est fort à craindre que l'affaire ne manque encore, pour peu que l'on donne ici d'avantage à la faction oposée. C'est pourquoi connoissant les intentions de sa Majesté, par les ordres que j'ai eu ci-devant sur cette affaire, & concevant combien elle oblige ces deux Républiques par les bons offices que leur rendent en cela ses Ministres, hier étant allé dans l'assemblée des ETATS-GÉNÉRAUX pour présenter la Lettre de sa Majesté, & recommander l'affaire

(*a*) Partisans du *Pape*.

faire de Milord *Bucleugh*, (dont je rendrai 1619.
compte à sa Majesté quand il en sera tems) comme j'avois apris le jour précédent du Résident de *Vénise* qu'il avoit présenté ses Lettres de créance; je fis considérer aux Etats premièrement que les circonstances étoient telles que s'ils ne profitoient pas du moment ils éprouveroient dans cette affaire rélative à l'*Italie*, la vérité du *Proverbe Italien*, *Chi tempo ha, e tempo espetta, perde tempo*. En second lieu par raport à la chose même, comme j'avois apris que quelques-uns de leurs Amirautés s'imaginoient qu'elles pourroient à cette occasion obtenir quelque Privilège particulier dans le *Golphe*; je les priai de se rapeller que le *Doge* & le *Sénat* épousent la mer une fois toutes les années, avec beaucoup de solemnité, & de considérer combien un *Vénitien* est jaloux de sa femme, c'est pourquoi je leur conseillois de ne pas toucher cette corde, s'ils pensoient à s'unir avec cet Etat, leur assurant que ce seroit là un écueil contre lequel leur Traité feroit naufrage. Ils prirent mon avis en bonne part; ils le témoignèrent alors publiquement, & quelques-uns d'eux en particulier qui souhaitent que l'affaire réüssisse, sont venus chez moi pour m'en remercier, comme d'une chose qu'il étoit besoin qu'on leur rapellât.

Les Etats aïant à-présent les opinions de toutes les Villes, & des Amirautés d'*Hollande* & de *Zélande*, touchant le Traité avec les pirates d'*Alger* qui sur ma représentation, & sur la requête de plusieurs Marchands avoit été renvoyé à un nouvel examen; ils dé-

1619. délibèrent aujourd'hui ſur la réponſe qu'ils me feront à ce ſujet; autant que je puis le conjecturer par toutes les circonſtances, elle ſera entièrement à la ſatisfaction de ſa Majesté, ils rejetteront l'accord, & continueront les hoſtilités.

L'Ambaſſadeur de *France* a préſenté en dernier lieu aux Etats un Mémoire très-vif, touchant leurs différends ſur mer en général, mais particulièrement au ſujet d'un Capitaine d'un Vaiſſeau de *Zélande*, qui à la prière de ceux de *Nantes* & de la *Rochelle* a ſuivi trois Vaiſſeaux pirates dans la Rivière de *Bourdeaux*, les a forcés à ſe faire échouër, & a brulé leurs Vaiſſeaux, en conſéquence de quoi il a reçu des remerciemens & des préſens de ceux de *Nantes* & de la *Rochelle*, & a été fort célébré par les Officiers du Roi dans ces quartiers là. Cependant aujourd'hui l'Ambasſadeur demande que ce Capitaine ſoit envoyé priſonnier en *France*, pour y rendre compte de cette action comme d'une brêche faite à la paix. Il déclare de plus, ſur ce qu'il a apris que les Etats ſe propoſent d'envoyer une Ambaſſade extraordinaire en *France*, qu'à moins que le Roi ne ſache d'avance qui ſont ceux qu'on enverra, & quels seront les objets de leur négociation, ils ne ſeront pas les biens-venus. Ils ſont fort choqués ici de cela, regardant comme une choſe inuſitée qu'on prescrive à un Etat libre, le choix des gens, & la matière des négociations dans une pareille occaſion.

Pour ce qui regarde *Brewer*, aujourd'hui en priſon à *Leyde*, qui étoit le principal ob-

jet

jet de ma dernière dépêche, je n'ai rien de plus à vous en dire à-présent. J'attendrai avec soumission de savoir le bon-plaisir de sa Majesté par raport à lui. Je suis, &c. 1619.

Extrait *d'une Lettre en* François *de* Zraim *à* League; *de* Vienne. 12. *Oct.*

Qu'ils étoient arrivés-là le jour précédent avec l'Armée de *Bohème*, & qu'ils avoient résolu de livrer bataille, si l'ennemi s'étoit aproché de cette Ville pour s'en rendre Maître; mais qu'il s'étoit retiré à leur aproche.

Que le Comte *de la Tour* étoit avec le camp des *Moraves* à sept lieuës de là, & qu'il s'attendoit le jour précédent à être joint par 10, 000. hommes sous le commandement de *Betlem Gabor*; que si cela étoit vrai, *Bucquoi* & *Dampier* n'avoient d'autre lieu pour se retirer que la Ville de *Vienne*.

Le postcrit ajoute qu'ils viennent de recevoir avis de leur Major Général le Baron *de Buena*, que les *Hongrois* ont joint le camp des *Moraves*; & qu'ils étoient résolus à-présent à poursuivre l'ennemi.

Lettre *en* François; *de* Prague (*a*). 20. *Octobre.*

Que leurs Seigneurs, & ceux de *Silesie* en

(*a*) (Qui devroit être le 4. *Nov.* N. S. ou le 25, *Oct.* V. S. Note du Chevalier Dudley Carleton). Il paroît par la suite que la note est mal placée, & qu'elle doit regarder le jour du couronnement dont il est parlé dans cette Lettre.

1619. en font déjà partis pour la Ville d'*Egra*. Que le Roi viendroit d'*Amberg* à *Waltsaxen* le jour suivant, que de là il feroit son entrée dans ce Royaume, avec un train magnifique, & qu'il seroit couronné dans quinze jours. Que le Médecin de la Reine étoit arrivé là pour préparer quelques remèdes, sa Majesté étant enceinte & devant accoucher vers *Noël*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 13. *Octobre*.

MONSIEUR,

Aïant reçu votre Lettre du 18. *Septembre*, qui contient la réponse de sa Majesté aux quatre points qui m'avoient été recommandés le 10. par les Députés des Etats, & voyant que l'on demande le secret, j'ai cru qu'il valoit mieux faire connoître les intentions de sa Majesté dans une conférence avec ces mêmes Députés, que de faire ma proposition selon l'usage en pleine assemblée, où je n'aurois guères pu refuser de la leur donner par écrit, s'ils me l'eussent demandée. Ces mêmes personnes étant donc venuës chez moi par ordre des Etats, je leur dis que par raport au premier point qui regarde leur Traité avec les *Algériens* sa Majesté attendoit la résolution ultérieure qu'ils prendroient ici, & que pour le second, savoir le transport des munitions, sa Majesté attendoit l'avis des Seigneurs du Conseil.

Par raport au troisième qui regarde les Marchands étrangers, je leur fis comprendre au long la fausseté des informations qu'ils ont re-

reçuës, la juſtice des procédés de ſa Majesté, & les artifices que ces Marchands employent pour déguiſer & cacher la vérité. A tout cela ils n'eurent pas grand choſe à repliquer. Pour le quatrième Article, je leur communiquai en confidence l'ordre que ſa Majeſté avoit donné à Mr. *Trumbull*, en cas que les troupes de l'Archiduc euſſent marché vers le *Palatinat*, comme on le ſupoſoit alors. Ils furent charmés d'aprendre cela; mais je remarquai qu'ils reſtèrent *arrectis auribus*, ſur ce que j'avois à leur dire de plus touchant la principale affaire de l'acceptation de la couronne de *Bohème*, ſur laquelle ils s'étoient ſi fort étendus dans notre première conférence. Voyant que je me taiſois, l'un d'eux me demanda ſans détour, quelle étoit l'intention de ſa Majeſté en cela? J'éludai la queſtion en leur diſant qu'ils en feroient vraiſemblablement inſtruits plus en détail par le Baron de *Dohna* qu'on attendoit tous les jours, quoiqu'on ait apris depuis qu'il avoit pris une autre route. Je remarquai qu'ils avoient été bien-aiſe auſſi que je leur euſſe dit que ſa Majeſté avoit aprouvé leurs préparatifs dans la grande allarme donnée par les troupes de l'Archiduc quand elles étoient ſur pied aux environs de *Maſtricht*, & que leur deſſein étoit encore douteux; d'autant plus que quoiqu'il leur en ait couté quelque peine & quelques écus, pour les chariots & les autres proviſions extraordinaires, il paroît, par leur inaction quand l'occaſion a ceſſé, que leur but n'étoit que d'être ſur la défenſive, & qu'ils ne vouloient point ſe ſervir de

1619.

ce

1619. ce prétexte pour envoyer des troupes au dehors. Si l'on avoit eu la même prévoyance la dernière fois que *Spinola* marcha contre *Wésel*, on auroit sauvé cette bonne Ville de l'assujettissement dans lequel elle est tombée. Mais cela montre la différence des tems; car alors l'autorité étoit entre les mains de BARNEVELT & de sa faction qui s'oposoient au service de l'Etat; & il en fut accusé ouvertement dans son interrogatoire, quoiqu'il en rejettât artificieusement la faute sur d'autres. A-présent ils vont droit en besogne, & agissent réellement, quoiqu'avec la modération convenable.

Après le départ du Baron de *Dbona*, Mr. *Caron* en répondant au sujet de la Lettre qu'il a présentée à sa Majesté de la part de ses Maîtres touchant la négociation de cet Envoyé & leurs préparatifs, a écrit ici si froidement, qu'au-lieu que c'est l'usage que les ETATS-GÉNÉRAUX communiquent toutes ces sortes de dépêches à leurs Provinces respectives, celle-ci a été suprimée d'un consentement commun, de peur qu'on ne juge mal des dispositions de sa Majesté dans les circonstances présentes.

Les Princes de l'union en général, & le Prince *Palatin* en particulier en écrivant aux ETATS-GÉNÉRAUX pour les remercier de leur promptitude à se mettre en mouvement à l'occasion de celui des troupes de l'Archiduc, leur recommandent trois choses; premiérement que quoique cet orage soit tombé sur *Bruxelles*, ils ne soient pas cependant dans la sécurité, mais qu'ils se tiennent sur leurs

leurs gardés, & prêts à exécuter ce qu'ils se 1619.
proposoient alors, en cas que l'on envoyât inopinément des troupes vers le bas *Palatinat.* En second lieu qu'ils veuillent bien continuër le subside aux *Bohémiens*, quoique les quatre mois pour lesquels il avoit été d'abord accordé, soient expirés à-présent. En troisième lieu qu'ils écrivent à l'Electeur de *Cologne*, & aux Etats de *Munster*, de *Padderborn*, & des autres principautés *Ecclésiastiques* voisines de ces Provinces, au sujet des levées de troupes soit d'Infanterie soit de Cavalerie, qui se font dans ces quartiers, & qu'ils leur déclarent nettement que si ces troupes marchent contre les alliés de cet Etat, ils seront obligés d'agir ici comme amis, en les traitant eux-même comme ennemis communs. En tout cela on leur a donné une entière satisfaction; seulement pour ce qui concerne les *Bohémiens*, ils ont limité le subside qu'ils accordent à-présent à deux mois, le faisant espèrer cependant pour deux autres. Je crois que cela sera confirmé dans la prochaine assemblée des Etats d'*Hollande*, & qu'on continuera à mesure que les circonstances l'exigeront.

Le Prince *Palatin* a envoyé ici un gentilhomme exprès avec d'autres Lettres pour les Etats & le Prince d'*Orange*; par où il demande qu'on lui paye d'abord, & qu'on lui fasse toucher par Lettres de change 40,000 livr. qu'ils ont encore entre leurs mains, de l'argent qu'il a eu de sa Majesté pour la dot de la Princesse, ce qu'on lui accordera sans difficulté.

1619. L'Ambaſſadeur de *France* qui n'a point eu d'audience publique depuis le dernier changement dans le gouvernement, employe le nom de ſon Maître & fait tous ſes efforts auprès des Membres des Etats à qui il peut parler en particulier, pour engager les Etats à disſuader le Prince *Palatin* d'accepter la couronne de *Bohème*, repréſentant cette démarche comme capable d'allumer le feu en *Allemagne*, & de mettre d'autres parties de l'*Europe* en combuſtion. Mais ils comprennent que le feu eſt déjà allumé par la ligue *Catholique*, & par les *Jéſuites* ſes boutefeux; & ſelon la façon dont ils enviſagent la choſe, il s'agit ſeulement aujourd'hui de ſavoir ſi le feu brulera les maiſons de leurs amis, ou celles de leurs ennemis. Je dois vous faire obſerver en général dans cette occaſion, que tous ceux qui ſont bien intentionnés pour la Religion, ſont fort zélés pour l'acceptation de la couronne. Les *Papiſtes* en tremblent comme s'ils entendoient un mot uſité dans le Sénat de *Véniſe*, *fuori Papalini*; & les *Arminiens* ſe déclarent ouvertement contre cette démarche, dans l'idée qu'elle contribuera à l'avancement de la Religion, & par conſéquent à la ruïne de leurs eſpérances.

Dimanche dernier il y eut une escarmouche dans les formes entre les ſoldats & les *Arminiens* dans la Campagne près de *Rotterdam*, où ceux-ci s'étoient aſſemblés en nombre de cinq ou ſix cens pour entendre un ſermon. Se confiant dans leur nombre, aïant quelques fuſils & d'autres armes, ils voulurent tenir tête à une troupe de cinquante ou ſoixante

xante hommes envoyés par le Magiſtrat ſous 1619.
le commandement d'un Officier *Anglois* pour en ſaiſir quelques-uns & pour diſſiper les autres. Mais la perte tomba ſur eux; il y en eut deux tués & pluſieurs bleſſés. Tout eſt fort tranquille dans les autres Villes d'*Hollande*.

Jusqu'ici je ne puis rien dire à ſa Majeſté de la réſolution des Etats au ſujet des *Algériens*, de plus que ce que je vous en ai écrit dans ma dernière dépêche du 22. *Septembre*. Cette affaire comme toutes les autres, où les Marchands ſont les principaux intéreſſés, ſouffre d'avoir à paſſer par tant de mains, qui contre notre *Proverbe*, rendent l'ouvrage plus difficile; & pour dire la vérité depuis la mort de BARNEVELT qui avoit toute la direction des affaires, ils n'ont pas encore trouvé quelque bon moyen pour les expédier, ce qui me doit ſervir d'excuſe, ſi je ne rends pas compte à ſa Majeſté auſſitôt que je le ſouhaiterois des affaires dont elle me charge; j'eſpère qu'on me pardonnera ces délais, pourvû que les affaires ſe faſſent.

Pour ce qui regarde les trois points ſur lesquels vous m'avez inſtruit du bon-plaiſir de ſa Majeſté par votre Lettre du 28. du mois dernier, ſavoir l'examen ultérieur de *Brewer*, ſon envoi en *Angleterre*, & la propoſition que je dois faire aux Etats pour les engager à prendre quelques meſures vigoureuſes contre des abus pareils à celui dont il eſt accuſé, je vois par raport au premier Article, que ce ſeroit peine perduë, parce qu'il perſiſte dans ſes premières réponſes. Il m'a écrit une lon-

1619. gue Lettre qui ne ſignifie rien; je vous l'envoye avec cette dépêche. Pour le ſecond point, ſachant qu'il y aura beaucoup de difficulté à faire ce que ſa Majeſté ſouhaite à-cauſe des ſcrupules qu'auront ſur leurs Privilèges la Ville & l'Univerſité de *Leyde* toutes deux intéreſſées en ceci, comme dans une cauſe mixte, parce que *Brewer* a été arrêté par un Officier de la Ville, & qu'il eſt dans la priſon de l'Univerſité, j'ai cru par cette raiſon qu'il valoit mieux commencer par préparer les Curateurs & le Recteur de l'Univerſité, comme auſſi les Magiſtrats de la Ville par le moyen de leur Député Mr. *Brookhoven*; & j'ai parlé auſſi au Prince d'*Orange* ſur ce ſujet. Les Curateurs ſont à-préſent à *Leyde* pour la réception de quelques nouveaux Profeſſeurs, & ils m'ont promis de faire leurs efforts pour procurer une ſatisfaction à ſa Majeſté; je ſaurai dans deux jours à quoi m'en tenir; & je pourrai alors ſur de meilleurs fondemens parler aux Etats de ce point en particulier, & du dernier en général, pour qu'ils préviennent de ſemblables abus non-ſeulement dans cette Ville-là, mais dans toutes les Provinces. Je ne manquerai ni d'aplication à agir, ni de diligence à donner avis de ce qui ſe fera. Je ſuis, &c.

Le même au même. 22. Octobre.

MONSIEUR,

Enfin les Etats ont répondu, à ma propoſition touchant les pirates; leur réponſe me fut aportée hier au ſoir fort tard par deux de leurs

leurs Députés, l'un d'*Hollande*, & l'autre 1619.
de *Frise*, qui au nom de toute l'assemblée, me firent d'abord des excuses sur leur long délai, qu'ils attribuoient en partie à la nature de leur gouvernement en général, & en partie à la nature de cette affaire en particulier, qui exige que leur déclaration soit accompagnée de préparatifs, ce qui demandoit quelque tems. Mais ils sont prêts aujourd'hui à mettre en mer une flotte de quatorze Vaisseaux dont *Moy. Lambert* de *Rotterdam* est Amiral. Ensuite ils insistèrent sur l'impossibilité où sont les pirates d'accepter les conditions qu'on leur prescrit à-présent, qui sont de laisser passer & trafiquer tous les Vaisseaux de cet Etat, sans les visiter ou les inquiéter, selon leur Traité avec le Grand Seigneur; de mettre en liberté tous les prisonniers, hommes & enfans, & de restituer tous les Vaisseaux & toutes les Marchandises qu'ils ont prises sur cet Etat depuis le mois de *May* 1617. Enfin ils me prièrent d'instruire sa Majesté des grand frais de leurs préparatifs contre les pirates, frais qu'ils ont soutenus seuls jusqu'ici, & qu'ils continueront aussi longtems qu'ils le pourront; mais sans le puissant secours de sa Majesté, ils voyent peu d'aparence qu'on puisse exterminer entièrement ces gens-là, c'est pourquoi ils suplient humblement sa Majesté de se montrer en cela par les effets & en armant contre les pirares, telle qu'elle s'est montrée par ses avis & par les bons conseils qu'elle a donnés à cet Etat, conseils qu'ils ont suivis avec empressement, & efficacément. Je leur promis de faire à sa Majesté

 un

1619. un fidèle raport de tout cela; & comme d'un côté les conditions qu'ils propofent aux pirates font en effet, comme ils le difent, impoffibles à remplir, parce que fans la vifite des Vaiffeaux, ils ne peuvent trouver les effets *Espagnols*, ce qui eft le prétexte de leurs prifes; parce que d'ailleurs ils ne peuvent rendre les esclaves qui ont fouvent été vendus & achetés, furtout les jeunes garçons, dont quelques-uns font devenus *Turcs*; & qu'enfin ils ne peuvent reftituer les Vaiffeaux, dont plufieurs font péris; & les Marchandifes dont une grande partie eft confumée, & dont le refte a fouvent changé de propriété : d'un autre côté les Etats ont pris ce fage arrangement; c'eft qu'aïant trouvé que les Vaiffeaux qu'ils ont envoyé ci-devant contre les pirates, ont fouvent perdu l'occafion de rendre des fervices, & ont laiffé aux pirates la liberté de mettre leurs flottes en mer, parce qu'ils revenoient ordinairement au bout de fix mois pour fe ravitailler; les Vaiffeaux qui doivent fortir à-préfent ont ordre de refter dans ces mers jusqu'à ce qu'ils foient relevés par autant d'autres au mois de *Mars* ou d'*Avril* prochain; & il y aura ainfi des préparatifs continuels pour en envoyer un pareil nombre de fix en fix mois.

On a reçu avis ici de l'Ambaffadeur des Etats à *Conftantinople*, qu'au mois d'*Août* dernier le Général *Turc* étant en perfonne avec fa flotte à *Saida*, & fur la côte du *Levant*, avoit pris un Vaiffeau *Hollandois* affez richement chargé, apartenant à *Medenblick*, & qu'il en avoit envoyé tout l'équipage aux galères;

lères; sur quoi l'Ambassadeur demande aux 1619.
Etats une Lettre exprès à ce sujet pour le Grand-Seigneur, avec une commission particulière pour en faire des plaintes; sans quoi, dit-il, il n'attend pas plus de réparation que les Ambassadeurs *Anglois* & *François* n'en ont obtenu en dernier lieu dans de semblables occasions.

La même Lettre datée du 31. *Août* raporte qu'il étoit arrivé à *Constantinople* de nouveaux Députés, l'un envoyé au nom du Roi, l'autre au nom du Royaume de *Hongrie*, dont les commissions étoient tenuës secrètes: mais l'Ambassadeur pense qu'on soupçonnoit que le *Bacha* de *Bude* avoit dessein de tomber sur la *Hongrie*, à l'occasion des troubles de *Bohème*, sur quoi il remarque que tous les *Bachas*, & les Grands qui sont auprès de sa *Hautesse*, sont plus portés pour les *Bohémiens* que pour *Ferdinand.* Nous avons ici une Lettre de *Betlem Gabor* au Comte *de la Torre*, l'un des Généraux *Bohémiens*; cette Lettre, comme tout ce qui vient de ces côtés-là, a été plutôt sous la presse qu'elle n'auroit pu être copiée; je vous en envoye un exemplaire imprimé.

Le messager envoyé ici par le Prince *Palatin* pour les 40, 000. l. comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, a obtenu ce qu'il demandoit aux Etats, & il est allé à *Amsterdam* pour faire remettre cette somme à *Nuremberg* par des Lettres de change, au plus grand avantage de son Maître, ne pouvant l'avoir ici en argent comptant comme il le souhaitoit; mais les Etats n'y étoient point obligés, & ils n'auroient pu la payer ainsi sans y perdre.

Je

1619. Je vous ai parlé dans mes dépêches précédentes des nouveaux impôts mis par les officiers du Duc de *Neubourg* ſur les bateaux qui remontent & deſcendent le Rhin. Les Etats en ont fait porter leurs plaintes par *Brederode* leur Ambaſſadeur, qui réſide à *Heidelberg*, & qui a fait un voyage exprès pour cela à *Franckfort*, où les Electeurs lui ont répondu à ſa ſatisfaction. Le Duc de *Neubourg* aïant demandé au nouvel Empereur de faire autoriſer par un acte public les impôts dont on s'eſt plaint, l'Empereur l'a refuſé; cependant on n'a pris aucune meſure en conſéquence de ces plaintes; & les choſes en ſont à-préſent au point que tous les bateaux, ſoit ceux qui remontent, ſoit ceux qui deſcendent le Rhin, s'arrêtent près de *Wéſel* ſans paſſer par l'endroit où l'on exige l'impôt. Sur cela les Etats ont envoyé Samedi dernier à *Duſſeldorp* trois commiſſaires de leur aſſemblée, un de *Gueldres*, un d'*Hollande*, & le troiſième d'*Utrecht*; & la nuit avant leur départ il arriva ici un Sécrétaire du Duc de *Neubourg* pour négotier un accomodement. L'on ne fera rien ici, jusqu'à ce que les Etats ayent des nouvelles des Députés qu'ils ont envoyés à *Duſſeldorp*.

On a enfin évoqué ici à la ſollicitation du Comte d'*Oſt-Friſe*, ſon procès avec la Ville d'*Embden*, & la nobleſſe de ſon Païs, pour lequel les Etats ont eu à *Embden* pendant ſept ou huit mois, ſept Commiſſaires, un de chaque Province. Le Comte ſe defiant de quelques-uns des précédens commiſſaires qu'il ſoupçonne de partialité pour la Ville, on

on leur en a ajouté fept autres tirés des Etats-Généraux; & nous avons ici le Chancelier du Comte, avec une autre perfonne envoyée de fa part & un grand nombre de Députés pour la nobleffe & pour la Ville. Quoiqu'ils s'affemblent tous les jours, & que le tems qu'ils perdent, quand il n'y auroit pas autre chofe, dût les rendre las de chicanner, cependant l'animofité eft fi grande que je ne vois aucune aparence d'un bon accomodement; leurs plaintes étant fans fin & fe multipliant plutôt que de diminuer par la médiation qu'on a employée jusqu'ici. Cependant fi l'on n'eût rien fait, & qu'on eût laiffé le Comte & fes fujets à eux-mêmes; les chofes en feroient venuës fans doute à des extrémités beaucoup plus facheufes. 1619.

Le même au même. 22. *Octobre.*

Touchant l'affaire de *Brewer.*

Que depuis fa dernière dépêche du 13. premièrement deux des Curateurs de l'Univerfité de *Leyde*, & enfuite l'un d'eux, avec le Recteur, fes deux Affeffeurs, & un Député de la Ville, étoient venus tous enfemble chez lui, & qu'après de longues proteftations de leur refpect pour fa Majefté, & du defir qu'ils ont de lui donner toute la fatisfaction poffible, ils lui ont propofé ces difficultés, 1. Qu'en vertu des Privilèges de l'Univerfité dans laquelle *Brewer* eft immatriculé, il pouvoit exiger qu'on lui fît là fon procès, fans que fa caufe ni fa perfonne puffent être transférées ailleurs. 2. Que leur Univerfité étant prin-

1619. cipalement composée d'étrangers, ils la déferteroient tous, si l'on ne confervoit soigneufement leurs Privilèges, furtout dans une affaire de cette conféquence; 3. Que dans les circonftances où l'on fe trouvoit, y aïant eu depuis peu une réformation générale, s'ils négligeoient la confervation de leurs Privilèges, ils s'expoferoient à la cenfure de ceux qui fe font retirés. Enfin ils m'alléguèrent l'exemple de *Cluverus*, un *Allemand*, qui aïant imprimé un livre contre l'Empereur *Rodolphe*, & aïant été demandé aux Etats, pour qu'on l'envoyât à *Prague*, afin qu'on l'y punît, avoit été refufé abfolument par l'Univerfité, parce qu'ils ne pouvoient l'accorder fans violer leurs Privilèges.

„ A tous ces points, continuë le Chevalier CARLETON, je répondis, premièrement, que par raport à leurs Privilèges en „ général, une preuve que je cherchois plutôt à les maintenir qu'à les violer, c'eft „ que je m'étois addreffé d'abord à eux com„ me chefs de l'Univerfité, avant que de de„ mander aux Etats d'employer leur autorité „ dans cette affaire; & que par raport à *Brewer* en particulier, quoiqu'il fût immatri„ culé, c'étoit dans la Ville qu'étoit fa Mai„ fon où il avoit imprimé depuis trois ans „ des livres défendus, non pour l'ufage de „ l'Univerfité de *Leyde* ou de ces Provin„ ces, mais pour offenfer fa Majefté & pour „ troubler fes Royaumes. Je leur demandai, „ fi en fupofant un pareil cas, & que quelque „ *Arminien* factieux & brouillon fujet de ces „ Provinces fe fît immatriculer dans une de

„ nos

„ nos Univerſités, à *Oxford* ou à *Cambrid-* 1619.
„ *ge*, & qu'il y imprimât & envoyât ici des
„ livres tels que leur Ambaſſadeur en fit des
„ plaintes, & demandât qu'on le renvoyât,
„ je leur demandai, dis-je, s'ils trouveroient
„ bon qu'on leur répondît en opoſant les
„ Privilèges de l'Univerſité? Par raport à ce
„ qu'ils m'objectoient que leur Univerſité
„ étoit ſurtout compoſée d'étrangers, je
„ leur dis qu'ils en devoient être d'autant
„ plus attentifs à contenter les Princes étran-
„ gers, qui autrement défendroient à leurs
„ ſujets de fréquenter cette Univerſité. Tou-
„ chant la circonſtance de leur nouveau
„ changement, je les priai de ſe rapeller à
„ qui ils étoient principalement redevable de
„ cette reforme, dont ils m'ont témoigné
„ ſouvent qu'ils ont l'obligation à ſa Majeſté,
„ & de conſidérer enſuite s'il convenoit d'o-
„ poſer cette circonſtance à ſa ſatisfaction. J'a-
„ joutai que pour ce qui regardoit *Cluverus*,
„ le cas étoit différent, parce qu'on deman-
„ doit qu'il fût jugé & puni à *Prague*, au
„ lieu que ſa Majeſté demande *Brewer* ſans
„ intention de toucher à ſa perſonne ou à ſes
„ biens ou de le punir autrement qu'en tirant
„ de lui un aveu libre de ſa mauvaiſe con-
„ duite, & de celle de ſes complices, ſe
„ propoſant de le renvoyer s'ils le ſouhaitent,
„ après qu'elle ſe ſera informée de lui des
„ choſes qui concernent ſon ſervice. Enfin
„ je les priai de mettre de la différence entre
„ la ſatisfaction de cet Empereur avec lequel
„ ils n'avoient que peu ou point de rélation,
„ & le Roi mon Maître, qui ne pouvoit

1619. „ être regardé que comme le meilleur ami de „ cet Etat en général, & de leur Univerſité „ en particulier. Ils me parurent ſentir la „ force de ces raiſons, & toujours diſpoſés, „ comme ils me le déclarèrent à ſatisfaire ſa „ Majeſté autant qu'il dépendroit d'eux. Mais „ comme leur Univerſité reconnoît pour ſes „ fondateurs les Etats d'*Hollande* qui doi- „ vent s'aſſembler dans deux ou trois ſemai- „ nes au plus tard, ils me prièrent de ne pas „ preſſer cette affaire davantage jusqu'à ce „ tems là, à quoi je conſentis ſans difficulté, „ voyant bien qu'il ſeroit inutile d'en uſer au- „ trement. Je leur dis ſeulement que s'ils a- „ voient donné leur conſentement, je ne „ doutois point que *Brewer* n'eut pu aller en „ *Angleterre*, & en être revenu, avant l'as- „ ſemblée des Etats d'*Hollande*. Les Cura- „ teurs me demandèrent quand il furent ſeuls „ avec moi, ſi je voudrois leur donner un ac- „ te par écrit, par manière de ſauf-conduit „ pour le retour de *Brewer*, au cas qu'ils „ l'envoyaſſent en *Angleterre*. Sur quoi n'aïant „ point d'ordre exprès, je les priai de conſi- „ dérer s'il y avoit la moindre néceſſité à ce- „ la, puisqu'après ce qui s'étoit paſſé ci-de- „ vant, ils pouvoient être bien-aſſurés que „ la parole de ſa Majeſté donnée par quel- „ qu'un de ſes Miniſtres, ſeroit toujours in- „ violable.

„ J'aprends qu'ils ont chargé en particulier „ *Polyander* & *Walæus* de travailler auprès „ de *Brewer* pour l'engager à demander de „ lui-même d'aller en *Angleterre*; afin de ſa- „ tisfaire par-là ſa Majeſté, & de conſerver

„ leurs

„ leurs Privilèges. Je goûte affez cet expé- 1619.
„ dient, car s'il y consent, sa Majesté a ce
„ qu'elle souhaite; & s'il en fait difficulté
„ j'ai d'autant plus de sujet d'insister pour
„ qu'on l'envoye; ce que je ne manquerai
„ pas de faire, quand les Etats d'*Hollande*
„ s'assembleront. Jusqu'alors, comme l'U-
„ niversité apartient uniquement à cette Pro-
„ vince, il seroit inutile d'en parler aux E-
„ TATS-GÉNÉRAUX. Je vous prie d'en infor-
„ mer sa Majesté. Je suis, &c.

„ P. S. *Daniel Heinsius*, l'honneur au-
„ jourd'hui de l'Université de *Leyde*, m'a é-
„ crit, & m'a envoyé un discours de sa fa-
„ çon (que j'avois été invité solemnellement
„ à aller entendre). Sa Majesté, pourra si
„ elle le trouve à-propos s'en faire faire la
„ lecture. Elle verra par-là combien l'on a
„ changé de langage dans cette Université
„ depuis la reforme.

Le même au même. 25. *Octobre.*

MONSIEUR,

J'expédiai Samedi dernier le courier *Herman* avec la réponse des Etats à ma proposition touchant les pirates & les autres affaires dont il importoit que sa Majesté fût informée. Comme on a reçu depuis ce tem-là diverses Lettres des parties de l'*Allemagne* qui sont aujourd'hui le Théatre des principaux évènemens, j'ai copié les unes & traduit les autres, & je vous les envoye, plutôt pour m'acquiter de mon devoir, que parce que je soupçonne que ceux qui doivent

1619. informer fa Majefté de ces quartiers là, manquent au leur. Si les Lettres de *Prague* difent vrai, aujourd'hui, & vraifemblablement dans le moment que j'écris ceci, on couronne le nouveau Roi & la Reine de *Bohème*; *quod felix faustumque fit.*

Je reçois fouvent des vifites des premières perfonnes du gouvernement, qui fouhaiteroient de favoir quelles font les difpofitions de fa Majefté dans cette occafion, fur quoi je fuis fort empêché à leur donner une réponfe fatisfaifante. Il fe pourroit bien qu'une dépêche dont le Chevalier *François Hetherfole* eft chargé pour Milord *Doncafter* contînt quelque chofe fur ce fujet; ce que je vous dis non point par envie d'ôter quelque affaire des mains de Milord lors qu'il viendra ici, (étant très-difpofé à lui rendre alors toute forte d'honneur & de fervice) mais feulement par précaution, de peur que le fervice de fa Majefté ne fouffre de ce qu'on envoye des *Lettres clofes*, dans un lieu où elle a un Miniftre public, par où d'un côté fon crédit peut être affoibli, & de l'autre, l'occafion de fervir fa Majefté être négligée. J'ai vu ici deux Ambaffadeurs extraordinaires Mr. *de la Noué* & Mr. de *Boififfe*, qui quoiqu'ils vinffent immédiatement de la part du Roi leur Maître, n'avoient ni inftructions ni Lettres qui ne fuffent également pour l'Ambaffadeur ordinaire *du Maurier*. Il en fut de même à l'égard du Chevalier *Raoul Winwood*, quand le Chevalier *Richard Spencer* fut envoyé extraordinairement ici; & quoique Milord foit de plus grande qualité

que

que ceux que j'ai nommés, j'espère qu'on 1619.
me pardonnera, si je crains de passer pour avoir moins qu'aucun de ceux de ma condition la confiance du Roi mon Maître; ce qui me rendroit plus incapable de servir sa Majesté que je ne l'ai été jusqu'ici. En voilà assez pour m'excuser de vous avoir importuné sur ce sujet.

Le Traité des *Vénitiens* avec cet Etat, doit être réglé aujourd'hui entre le Résident de *Vénise* & les Commissaires, par un petit nombre d'Articles qui se réduisent à ceci. La ligue sera défensive. Ils se donneront mutuellement 50, 000. florins par mois durant la guerre, sans s'obliger à en fournir davantage de part & d'autre, à moins que ce ne soit volontairement, & sur des sûretés suffisantes pour le remboursement. Les *Vénitiens* s'obligent seulement à fournir de l'argent; les Etats à fournir de l'argent ou des Vaisseaux à proportion, en comptant dix Vaisseaux de guerre pour la valeur entière. Les Commissaires des Etats vouloient qu'on spécifiât le but de la ligue *in individuo*, en statuant qu'elle ne sera que défensive contre le Roi d'*Espagne* & la maison d'*Autriche*, à quoi le Résident de *Vénise* n'a pas voulu consentir; d'un côté, à-cause que cela pourroit offenser, & de l'autre, parce qu'il vouloit pourvoir à la défense de ses Maîtres en cas qu'ils fussent attaqués par le *Pape*, comme ils l'ont souvent été; ainsi cet Article est exprimé en termes généraux sans préjudice aux autres alliances des deux Etats. Mais le Résident de *Vénise* n'aïant pas plein-pouvoir de conclure,
il

1619. il faut encore renvoyer à *Vénise*, où quoique les Articles soient digérés de la façon la plus propre à prévenir toute oposition, il paroît cependant que la chose sera disputée. On en juge ainsi parce que Mr. *de Leon* l'Ambassadeur *François* qui réside là, a écrit très-fortement ici à Mr. *du Maurier* pour être instruit de ce qui se passe. Celui-ci en parla hier au Résident de *Vénise*, comme s'il eût voulu faciliter l'affaire; mais le *Vénitien* ne lui découvrit rien, craignant que lui-même ici, & l'autre à *Vénise* ne traversent cette ligue, comme les Ministres *François* ont traversé celle des *Grisons*. Ce qui me prouve qu'ils sont toujours bien intentionnés à *Vénise*, c'est que le Résident m'a remercié par ordre de ses Maîtres, des soins que je me suis donnés dans cette affaire, en me priant de continuër, jusqu'à ce qu'elle soit amenée à sa perfection; ce que je ne manquerai pas de faire, au cas qu'il s'élève quelque difficulté de part ou d'autre entre les Commissaires des Etats & le Résident, ne doutant pas que les deux Etats ne reconnoissent l'obligation qu'ils auront à sa Majesté en cela, si l'affaire réüssit, comme je l'espère, malgré les fortes opositions qu'il y aura vraisemblablement quand l'Ambassadeur de *France* aura donné le *mot du gué* à l'Ambassadeur d'*Espagne* & au Nonce du *Pape* à *Vénise*, qui tirent tous du même côté. Les Articles qu'on a réglés partent par le premier courier ordinaire, & l'on ne peut pas avoir la réponse dans moins de six semaines; car pour éviter les remarques du public, on n'a point employé d'Exprès, & l'on

l'on n'en employera point jusqu'à ce que tout 1619.
ſoit fini.

Vous verrez par cette Lettre que je viens de recevoir de *Polyander*, ce qu'on a fait à *Leyde*, au ſujet de *Brewer*. Je ſuis, &c.

LETTRE *de Mr.* BENICHEUSEN *Conſeiller du Duc de* Wittenbergh, *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Stuchard. $\frac{14}{24}$. *Octrobre*.

Que l'Electeur *Palatin* étoit parti pour *Prague*.

Qu'il étoit „ tems de vous bien préparer „ cet hyver durant; car il ne ſe peut autrement que l'Empereur ne faſſe vers le „ printems un extraordinaire effort. Car de „ ceſte Armée je ne vois plus de danger, „ puisque ſi bien d'*Italie* vinſſent 10. m. ou „ 12. m. hommes, ce qui ne ſera pas, nous „ ſerons toujours baſtans avec ce qu'avons „ ſur pied de les battre; & dès le préſent „ n'avons autre plus grand grief que d'eſtre „ ſans ennemis. Nos gens ſont oiſifs, excepté de ce qui eſt de leurs exercices, & „ nous couſtent ſans que nous ſachions où „ les employer. Puisque l'on ne trouve à-propos de commencer la noiſe avec nos „ preſtres voiſins (car il faut faire voir aux „ *Catholiques* de l'*Europe*, comme *France*, „ *Véniſe*, *Savoye*, que ce n'eſt pas guerre „ de Religion) qui filent doux, & diſent „ qu'ils ne déſirent que la paix, & ne ſe „ veulent meſler du fait du *Bohème*. Que

„ ce-

1619. „ cela ne vous touche pas, ni eux aussi. Et „ néantmoins nous ne sommes pas asseurez, „ que quand les forces *Espagnoles* viendront, „ ils ne leur donnent non seulement passage, „ mais se joignent à eux, dont il me semble „ ne devons doubter, car ce qui les fait main„ tenant si traitables, c'est qu'ils nous voyent „ les plus forts. Donc à mon advis, sera „ bien fait qu'à *Neuremberg*, où l'on a con„ voqué tous les *Protestans*, aussi ceux qui „ ne sont pas de l'union, par le commande„ ment de , & où S. A. Electorale „ lors a promis aussi de se trouver, l'on re„ solve d'estre esclairci d'eux avec assurance „ suffisante, qu'en tout évènement, si quel„ ques-uns, à cause de *Bohème*, veulent at„ taquer S. A. Electorale, ou les unis, qui „ sont tenus de l'assister, qu'ils ne feront de „ la partie & ne donneront aide ni faveur. „ Car si ne pouvons obtenir cela d'eux, cer„ tes je ne vois grande aparence de demeu„ rer bras croisez, & leur laisser loisir de „ nous faire payer en après la folle enchére „ de notre bonté. Ce sera un grand point que „ vous me dites en votre dernière, qu'il faut „ travailler à oster aux *Catholiques* la créan„ ce qu'il y va de l'intérest de leur Religion „ - - - - - - J'ai avec vous ferme opinion „ que si l'on ne vous avoit veu si prompts „ & resolus qu'après la reduction de la Vil„ le de *Bruxelles*, *Spinola* feroit esté si près „ de nous, qu'il fut à *Wésel* après l'exécu„ tion d'Aix. Assurez-vous aussi que l'on le „ recogneut, & vous en a l'obligation & à „ son Excellence qui se rendit. . . . Quant

„ à

„ à nos résolutions & la conduite, il est 1619.
„ très-nécessaire, comme vous dites, que
„ les *Anglois* & nous y marchent de com-
„ mun cœur, & je tiendrai la main, tant
„ que sera en moi, que cela se fasse. Au-
„ trement les affaires en *Bohème* ont besoin
„ de meilleure conduite comme l'on y perd
„ bien du tems, d'argent, & des bonnes oc-
„ casions. . . . L'on croit que le Prince de
„ *Transylvaine* desire aussi que la couronne
„ de *Bohème* vienne à S. A. Electorale, ce
„ qui seroit une grande puissance jointe avec
„ les autres Princes circonvoisins".

LETTRE *de Mr.* DU PLESSEN *au Chevalier* DUDLEY CARLETON, *de* Heydelberg. $\frac{16}{26}$. *Octobre.*

Que le Baron *Dhona* y étoit arrivé le 12. V. S. en revenant d'*Angleterre* par *Calais*, *Rheims*, *Sedan* & *Metz*, parce qu'on lui avoit conseillé de ne pas passer par *la Flandres*, & que les vents contraires l'avoient empêché d'aller par la *Zélande* à *la Haye*. Le Roi (*Jaques*) lui avoit ordonné d'aller en toute diligence en *Bohème*, de s'informer de la bouche des directeurs de *Prague* des choses que sa Majesté souhaitoit de savoir, & de retourner en poste en *Angleterre*. „ Au res-
„ te, ajoute-t-il, tant par le raport du dit
„ Sr. *Baron*, que par les Lettres qu'il nous
„ a aportées, nous recognoissons une mer-
„ veilleuse ardeur & affection de la Nation
„ *Angloise* à assister leurs A. E. & à ayder à
„ obtenir ceste honorable électon & légitime
„ vocation".

Il

1619 Il ajoute que l'Electeur *Palatin* & l'Electrice ſe propoſoient d'être le 20. ou 21. du mois V. S. à *Prague*, où l'on avoit ordonné une aſſemblée générale des Etats du Royaume pour le $\frac{18}{28}$. & où l'on faiſoit les préparatifs pour le couronnement; après quoi l'Electeur penſoit à aller à l'aſſemblée de Etats Proteſtans de l'Empire, qui devoient s'aſſembler à *Nuremberg* le $\frac{2}{12}$. *Novembre*.

Que l'Empereur de ſon côté ſongeoit à lui, & qu'il avoit envoyé le Comte *Wratislau* de *Furſtemberg* au Roi de *France*; & le Couſin de ce Comte, Gouverneur de la Ville & du Païs de *Haguenau* dans la baſſe *Alſace*, à l'Electeur à *Amberg*, pour demander trois choſes; ſon conſentement à la convocation d'une diète générale de l'Empire; la réponſe à une Lettre écrite à l'aſſemblée de *Nuremberg*, & que l'Electeur refusât la couronne de *Bohème*, & de protéger & de ſoutenir les Etats de ce Royaume.

Qu'ils n'avoient pas encore la réponſe de l'Electeur en forme, mais qu'ils l'attendoient à tout moment; & que le Comte avoit été renvoyé bien vite.

„ Les préparatifs du Roi d'*Eſpagne*, continuë-t-il, vous le ſçavez. Vrai eſt que „ l'envoy du Sr. *Simon Digby*, Couſin & „ Sécrétaire du Baron *Digby*, qui a réſidé „ Embaſſadeur en *Eſpagne*, vers le dit Roi, „ & les Lettres & meſſages dont il eſt char„ gé, ſemblent eſtre capable de tenir le dit „ Roi & ſon Conſeil en quelque doubte & „ incertitude, du moins l'espace de quelque „ tems, avant que de pouvoir voir clair aux in-

„ ten-

„ tentions de ſa dite Majeſté Imperiale, lui 1619.
„ aïant octroyé les revenuës de la vacance „ de l'Archevesché de *Tolède*, qu'on dit „ monter à 300, 000. escus. Et auroit dit „ le Pape, parlant de l'Election acceptée „ (ce qui lors n'eſtoit pas) par ſon A. Elec„ torale, *Queſto principe e intrato in un bello* „ *labyrintho*; & *E una ſpaccata temerita quel*„ *la del Comte* Palatino, &c. ".

On ajoute dans cette Lettre, que les Imperialiſtes diſent que le Prince *de Tranſylvanie* & le Comte *de la Torre*, tâchent d'exciter les *Turcs* contre l'Empereur, & que ce Prince a entr'autres choſes fait notifier aux directeurs de *Prague*, par ſon Ambaſſadeur, que l'Empereur a demandé quatre fois l'aſſiſtance des *Turcs* contre le Royaume de *Bohème*; mais qu'ils l'avoient toujours refuſé.

Que l'Electeur *Palatin* avoit écrit au Roi de *France*, pour le prier de ne pas ſe prêter aux ſiniſtres impreſſions, & aux ſuggeſtions qu'on vouloit lui donner à ſon préjudice, l'asſurant que lui-même & les autres Princes unis ne feroient jamais rien de contraire aux anciennes aliances de l'Empire & de leurs Maiſons, en particulier avec cette couronne; & que quoiqu'ils ſe viſſent obligés, & fuſſent réſolus de maintenir de tout leur pouvoir les libertés & les conſtitutions de l'Empire, cependant leurs actions & leurs démarches montreroient qu'ils n'avoient point deſſein de faire une guerre de Religion. On avoit prié auſſi Mr. de Ste. *Catherine* d'écrire dans les mêmes termes au dit Roi ſon Maître.

Que lui-même, *du Pleſſen*, avoit or-

dre

1619. dre d'aller à *Neuremberg* pour aſſiſter à l'aſſemblée.

EXTRAIT *d'une Lettre de l'Ambaſſadeur d'*Hollande *à* Conſtantinople. 12. *Octobre.* N. S.

On a découvert parmi les *Turcs* une nouvelle Secte, apellée par quelques-uns *Moulchiton*, & par d'autres *Rafaſinen*, qui a pris naiſſance en *Perſe* il y a plusieurs années, *credentes æternitatem mundi, animam cum corpore perire, & omnes fœminas communes eſſe debere.* On a trouvé dans les principales Villes & contrées de l'*Aſie* un grand nombre de *Turcs* de toute qualité, comme *Janiſſaires*, *Spahis*, *Sianzen*, *Capitſis*, *Azumoglaenen*, & autres bourgeois, qui ſont de cette Secte. On a découvert ici en dernier lieu leur principal docteur, & on l'a ſaiſi, comme auſſi pluſieurs de ſes disciples; & l'on fait tous les jours d'exactes recherches de leurs complices. Les biens de ceux qui fuïent & de ceux qui ſont ſaiſis ſont confisqués ſur le champ, & ceux qu'on tient ſeront vraiſemblablement punis de mort.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 2. *Novembre.*

Les Lettres d'*Allemagne* de cette ſemaine, excitent notre impatience de recevoir les ſuivantes, dans lesquelles on nous fait espérer que nous aurons la nouvelle du couronnement du nouveau Roi de *Bohème*, qui ſelon les

les arrangemens a dû se faire le 25. du mois 1619. dernier.

Betlem Gabor a fait de grands progrès en *Hongrie*, il a taillé en pièces 1000. fantassins & 500. cavaliers envoyés par le Comte de *Bucquoy* à *Presbourg* sous le commandement de *Tiefempoch*; il a pris la Ville, & s'est emparé de la couronne de *Hongrie*. Selon les avis que j'ai vus, il est encore fort incertain s'il la mettra sur sa tête, ou s'il en fera quelqu'autre usage. Les uns disent qu'il l'offrira au nouveau Roi de *Bohème*, (car je crois que je puis déjà l'apeller ainsi) d'autres qu'il temporise, jusqu'à ce qu'il ait fait aprouver sa conduite par le Grand-Seigneur, sous la protection duquel il est. En attendant il a pris aussi la Ville d'*Altenburgh*, ce qui réduit *Rabb* & *Comar* à une grande extrémité, parce que par-là le secours leur est coupé, & que les garnisons de ces Villes sont mécontentes faute de payement.

L'Empereur dans son passage à *Gratz* par *Monacho*, où il s'arrêta huit jours, envoya à *Rome* Mr. de *Trumestorf*, en *France* Mr. de *Furstemberg*, & des Députés à tous les Princes de l'Empire pour leur rendre compte de l'Etat de la *Hongrie*, au sujet de laquelle, à en juger par ces Députations, & par la marche du Comte de *Bucquoy* avec son armée qui a quitté la *Bohème* pour aller de ce côté là, il paroît qu'il est plus inquiet que pour la *Bohème*, faisant de celle-là le principal objet de son attention, & laissant au Roi d'*Espagne* le soin de recouvrer celle-ci. Car sous prétexte de s'oposer aux *Turcs*, pour qui il vou-

1619. voudroit faire croire au monde que *Betlem Gabor* eſt en armes, il ſe promet, comme Empereur, le ſecours du *Pape* & des autres Princes, & il compte que le Roi d'*Espagne*, par ſon droit de ſucceſſion à la couronne de *Bohème*, (qui fut réglée par un contrat entr'eux du vivant de l'Empereur défunt) eſt engagé par honneur, auſſi-bien que par ſon intérêt particulier, a recouvrer ce Païs où l'on juge ici qu'il jouera de ſon reſte. Cela leur fait ſouhaiter qu'on pourvoye à tems à la défenſe de ce Royaume, puisque Dieu a permis, qu'avec l'occaſion, on ait encore à la faveur de l'hyver qui aproche, aſſez de tems & de loiſir pour ſe préparer, pourvû qu'on s'y prenne bien. Mais il ne faut pas négliger l'occaſion, ni perdre du tems, car ordinairement celui qui eſt le premier en campagne a l'avantage de l'année, & quoique la quérelle puiſſe durer longtems, ce ſera, ſelon toute aparence, la première année qui affermira pour toujours la couronne de *Bohème* ſur la tête du nouveau Roi, ou qui fera rentrer ce Royaume, comme un Païs de conquête, dans un aſſujétiſſement perpétuel à la Maiſon d'*Autriche*. Vous ſerez inſtruit plus exactement des diſpoſitions des Princes de l'*Allemagne* par les Miniſtres de ſa Majeſté qui ſont dans ces Païs-là. On aprend ici qu'ils arment tous, grands & petits, *Eccléſiaſtiques* & *ſéculiers*. Mais on croit que pluſieurs ne ſe déclareront qu'autant qu'ils ſeront déterminés par leur opinion ſur les forces des deux partis. Les *Espagnols* le ſentant bien, employent déjà leurs ruſes ordinaires, premièrement en répan-

pandant le bruit de leur bonne intelligence, & de leurs liaiſons avec ſa Majeſté, dont ils voudroient faire trouver une confirmation dans les ouvertures faites pour un mariage, enſuite en débitant que la trève avec ces Provinces ſera renouvellée dans peu de jours; ſur quoi l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* arrivé nouvellement à *Bruxelles*, a des ordres particuliers, ſelon ce qu'on écrit de *Milan*, d'où il eſt parti depuis peu. Enfin, ils tâchent de donner une grande idée de leurs forces, aïant déjà envoyé en *Allemagne* par la *Suiſſe* les troupes de *Naples* nouvellement arrivées à *Vado*, en différens partis de 500. chacun, & ſelon ce que j'ai vu par une Lettre du 23. du mois dernier qui vient de bonne main, ils parlent à *Milan* d'un deſſein de demander aux Princes d'*Italie*, la permiſſion de faire pour le printems prochain dans leurs différens Etats, une levée de 12, 000. hommes d'infanterie, & d'un nombre proportionné de cavalerie, afin de ne pas dégarnir *Naples* & *Milan* dans un tems ſi critique: ils parlent d'envoyer ces troupes à la guerre de *Bohème*, ſous le commandement de quelque Général de la première qualité. Ils font auſſi grand bruit de leur argent, aïant fait remettre, à ce qu'ils écrivent, 800, 000. écus à *Nuremberg*, & aïant de plus un milion en reſerve pour les frais de cette guerre. 1619.

Cet Ambaſſadeur d'*Eſpagne* nouvellement arrivé à *Bruxelles*, *Don Alonzo Della Queva*, marquis de *Bedmar*, eſt un homme que j'ai connu particulièrement à *Véniſe*, où je le trouvai & le laiſſai. Il eſt prévenant dans

1619. la converſation, mais haut & violent dans ſes conſeils, ce que j'éprouvai pluſieurs fois dans l'affaire de *Savoye*. Il n'a jamais été en *Angleterre*, mais par les converſations qu'il a eues avec nos *Anglois* fugitifs, & en particulier avec le *Jeſuite Creswell*, il eſt plus au fait qu'aucun étranger que je connoiſſe, de ce qui regarde les principales familles & les lieux remarquables de notre Païs; & par cette raiſon, après avoir été tour-à-tour, rapellé de *Veniſe*, de *France*, de *Rome* & de la cour de l'Empereur, on pourroit croire qu'il aura l'ambaſſade d'*Angleterre*, pour laquelle il avoit été déjà nommé ci-devant.

Dans cette partie de ſa commiſſion qui regarde le renouvellement de la trève avec ces Provinces, il trouvera qu'on fera ici la ſourde oreille, parce qu'ils ſentent qu'une trop grande facilité encourageroit les *Eſpagnols* à leur prescrire des conditions, plus dures que les précédentes, & parce que d'ailleurs il peut être utile aux *Bohémiens* que cette affaire reſte en ſuspens. Je crois même que quand les circonſtances ſeront favorables, on verra paroître un acte public de cet Etat, pour avertir que la trève expirera un tel jour préciſément, afin d'un côté que leurs Marchands ſoit avertis de ne pas trop engager leurs Vaiſſeaux, ou leurs Marchandiſes dans les territoires de l'*Eſpagne*, & de l'autre, pour que les *Eſpagnols* ſachent qu'on n'eſt pas endormi ici.

La ſemaine dernière j'allai voir ſur la Rivière devant *Rotterdam* trois des Vaiſſeaux des Etats qu'on envoye contre les pirates, &

& je fus à bord de l'Amiral, qui eſt très 1619.
bien équipé pour le combat ; mais je pus bien m'apercevoir de leur manque d'Artillerie, (en quoi ils demandent ſi fortement d'être pourvus par la faveur de ſa Majeſté) car les Amirautés ont été obligées d'emprunter du Prince d'*Orange* quelques canons de bronze faits dans cette Ville exprès pour les envoyer dans les Villes frontières. Le Vaiſſeau pirate dont je vous ai parlé ci-devant, qui a été amené à *Amſterdam* des côtes de *Portugal*, aïant été pris à l'ombre de la paix, cette flotte le remène à *Alger*, où l'Amiral a ordre d'en traiter l'équipage ſelon qu'on en uſera avec lui pour la reſtitution des esclaves, & des effets *Hollandois*, c'eſt-à-dire ou de rendre les hommes par voye d'échange, ou de les jetter dans la mer, & d'emmener le Vaiſſeau comme de bonne priſe.

Après que j'eus fini ma dernière Lettre, où je vous rendois compte du Traité de *Véniſe*, il ſurvint quelques petites difficultés entre les Commiſſaires des Etats & le Réſident; ceux-là demandant que ſi les *Vénitiens* faiſoient uſage de leurs Vaiſſeaux, la perte de ceux qui périroient à leur ſervice, dans le combat ou autrement, tombât ſur eux, & le Réſident de *Véniſe* demandant de ſon côté qu'on fournît des troupes, ſi ſes Maîtres en avoient beſoin, auſſi bien que de l'argent ou des Vaiſſeaux; mais ces deux difficultés ont été levées; la première parce qu'ils ont conſidéré, qu'ils peuvent faire aſſurer leurs Vaiſſeaux par les Marchands d'*Amſterdam*, ſans impoſer une condition ſi dure aux *Vénitiens*;

1619. la ſeconde, parce qu'ils ont promis de fournir auſſi volontiers des hommes que de l'argent ou des Vaiſſeaux, quand l'état de leurs affaires le permettroit.

Un nommé *Apsma* Agent de cet Etat auprès des Villes *Anſéatiques*, eſt arrivé dans cette Ville. Il dit qu'il a laiſſé les Ducs de *Brunswick* & de *Lunebourg* très-diſpoſés à ſe joindre aux Princes de l'union ; & que pour les Villes *Anſéatiques*, elles ſe régleront ſur les conſeils & l'exemple de cet Etat, dans ces troubles de l'*Allemagne*. Il paroît par ſon raport qu'il y a *mauvais mesnage* dans la maiſon de *Brandebourg*, où l'on avoit parlé d'un mariage, qui étoit même déjà fort avancé, entre le Roi de *Suède* & la fille du Marquis, qui, ſelon le raport de cet homme, a été emmenée en *Pologne* par ſa Mère, contre la volonté du Père, pour y épouſer un des fils du Roi.

POSTCRIT *d'une Lettre, écrit de la propre main du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON.

MONSIEUR,

J'ai oublié de vous donner une bonne nouvelle du Païs des *Griſons*, que j'ai apriſe par les Lettres du $\frac{13}{23}$ du mois dernier; c'eſt une révolution en faveur du bon parti, qui, à la pluralité des ſuffrages, a conclu, que l'Ambaſſadeur de *France*, Mr. *Geffier*, ne demeureroit plus dans leur Païs; que perſonne ne recevra des penſions ou de l'argent, d'aucun Prin-

Prince ou d'aucune puissance étrangère, sous 1619.
quelque titre ou prétexte que ce soit ; que toutes les résolutions prises dans la dernière *drittura* seront cassées, & enfin qu'il y aura un nouveau tribunal érigé dans quelque endroit libre, pour revoir ce qui s'est passé dans les derniers tumultes, & pour prendre des mesures pour l'avenir. Ils voudroient que ce tribunal fût à *Loire*; & comme la faction *Françoise* qui y est la plus forte, leur en refuse l'entrée, ils ont assiégé la Ville, & ils en seront bientôt Maîtres.

Le Résident de *Vénise* m'a montré une Lettre de *Bruxelles* dans laquelle ses Maîtres sont accusés par les *Espagnols*, d'avoir encouragé le nouveau Roi de *Bohème* à accepter la couronne. Cette accusation est fondée sur ce qu'un nommé *Antelmi*, un des Sécrétaires du Sénat, a été sécrètement à *Francfort* & à *Heydelberg* dans le tems qu'on agitoit cette question, ensorte qu'il pourroit bien y avoir du moins *fumo*, si ce n'est *foco*.

Le même au même. 3. *Novembre.*

MONSIEUR,

Un des Curateurs & le Recteur de l'Université de *Leyde* avec *Polyander* & *Heinsius* vinrent exprès de cette Ville chez moi Lundi dernier premier de ce mois, pour me communiquer la résolution qu'ils ont prise d'envoyer *Brewer* en *Angleterre*. Pour la conservation des Privilèges de leur Université, ils me firent voir par un écrit signé, de la main de *Brewer*, qu'il l'avoit demandé lui-

1619. même, comme un ſujet fidèle de ſa Majeſté, à qui il ſouhaite de donner toute ſorte de ſatisfaction. Mais par ce même écrit il leur demandoit d'être bien aſſuré premièrement que ſa Majeſté a ſouhaité qu'on l'envoyât; en ſecond lieu qu'il pourroit y aller comme un homme libre, en laiſſant ſes terres & ſes biens pour ſûreté, & non comme priſonnier; en troiſième lieu qu'il ne ſera puni ni dans ſa perſonne ni dans ſes biens pendant ſon ſejour en *Angleterre*, & qu'il pourra revenir ici après un ſejour ſuffiſant, & enfin qu'on lui payera les frais de ſon voyage.

Le Curateur, le Recteur & les autres me demandèrent ces choſes pour lui; & je leur fis cette réponſe verbale, ſans qu'aucun d'eux me demandât un écrit comme ils l'avoient fait auparavant; que pour le premier Article, c'étoit la volonté expreſſe de ſa Majeſté, ce que je pouvois d'autant mieux leur aſſurer, que cela m'étoit répété encore une ſeconde fois dans votre Lettre du 23. *Octobre* que je venois de recevoir dans cet inſtant; en ſecond lieu que je laiſſois à leur prudence d'accepter les terres & les biens de *Brewer* pour ſûreté de ſon voyage en *Angleterre*, mais qu'on ne pouvoit pas bien l'envoyer comme un homme libre, auſſi longtems qu'il reſtoit *in reatu*.

J'ajoutai que pour ce qui regardoit ſa perſonne & ſes biens pendant qu'il ſeroit en *Angleterre*, je répondois qu'on n'y toucheroit pas, aïant là-deſſus votre parole dans votre Lettre du 21. *Septembre*; & que pour le tems de ſon retour ce ſeroit au plus tard dans trois mois, ou plutôt s'il en uſoit franchement & ron-

rondement dans ſa confeſſion. Par raport 1619.
aux frais de ſon voyage, je ne fis aucune difficulté d'en décharger lui & eux, ne doutant pas que ſa Majeſté ne conſente à les payer, enſorte que ne s'agiſſant plus que de ſavoir, s'il iroit comme priſonnier ou libre, nous convinmes enfin qu'on prendroit un milieu, qu'il iroit *ſub liberâ cuſtodiâ*, accompagné de *Leyde* à *Rotterdam* par un des bedeaux, avec un autre Officier de l'Univerſité, & qu'il ſeroit remis là à quelque perſonne que je chargerois de le conduire ſûrement en *Angleterre*, où je m'engageois qu'il ne ſeroit point mis dans une priſon ordinaire, ni mal-traité; quoique pour ſa liberté, je leur déclarois qu'il ne devoit s'y attendre qu'autant qu'il la mériteroit en ſatisfaiſant ſa Majeſté; en quoi s'il manque à la réſolution où il paroît être à préſent, il ſera puni ſuffiſamment par la crainte d'être renvoyé dans l'endroit où il a toujours été renfermé depuis qu'on l'a arrêté, & où il peut reſter encore longtems, s'il n'eſt délivré par la faveur & la grace de ſa Majeſté. Mais d'un autre côté, s'il ſe comporte bien & en ſujet ſoumis, je vous ſuplie de vous employer auprès de ſa Majeſté pour qu'on le traite bien auſſi, & qu'on le renvoye content, d'autant plus qu'il a pris cette réſolution de ſe préſenter à ſa Majeſté, contre l'opinion de quelques gens de col-roide de *Leyde*, qui tâchoient de l'en diſſuader; & que d'autres d'un ordre inférieur ſeront encouragés par ſon exemple à ſe ſoumettre volontairement dans de ſemblables occaſions; car c'eſt un homme d'une bonne fa-

1619. mille, & riche, ce qui n'eſt le cas d'aucun de ceux de ſa Secte dans ce Païs, quoique dans ſes chimères de Religion, (car il eſt *Browniſte* déclaré comme je vous l'ai mandé) il ait engagé & dépenſé une grande partie de ſes biens. Le Chevalier *Guillaume Zouch* qui va en *Angleterre* pour ſes affaires a bien voulu à ma prière ſe charger de vous le conduire; & il a renvoyé pour cela ſon voyage jusqu'à ce tems-ci, auquel on m'a promis que *Brewer* le trouveroit à *Rotterdam*: Comme il eſt gentilhomme privé de la chambre de ſa Majeſté, & au ſervice de cet Etat, ſa Majeſté voudra bien faire attention à l'empreſſement qu'il a montré pour ſon ſervice dans cette occaſion. Je ſuis, &c.

P. S. Lorsque les Etats d'*Hollande* ſeront aſſemblés, ce qui doit être le $\frac{8}{18}$. de ce mois, je ne manquerai pas de demander aux ETATS-GÉNÉRAUX qu'on prenne quelque bonne meſure touchant ces abus de l'impreſſion, contre le ſervice de ſa Majeſté, comme ils ont eu ſoin d'en prendre en dernier lieu pour ce qui regarde le leur.

Le même au même. $\frac{6}{16}$. *Novembre.*

MONSIEUR,

Nous avons reçu de *Vienne* la nouvelle d'une grand défaite du Comte de *Bucquoy* par les *Bohémiens*. On ne l'aſſure pas bien poſitivement, mais on en raporte tant de circonſtances, qu'on y ajoute foi. C'eſt pourquoi, les vents contraires empêchant que les

ses Lettres n'aillent directement d'ici, je vous 1619.
envoye une traduction de cette nouvelle par le courier ordinaire d'*Anvers*, & je me servirai quelquefois de cette voye, au cas que cette Lettre aille plus vite qu'à l'ordinaire. Vous aurez la bonté de me le marquer. Je suis, &c.

TRADUCTION *d'une Lettre dattée de* Vienne, *renfermée dans la Lettre du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *du* $\frac{6}{16}$. *Novembre, envoyée par* Anvers, *&* *qui fut* 20. *jours en chemin, comme le Sécrétaire* NAUNTON, *l'a marqué sur le dos de la Lettre.* 27. *Octobre.*

Elle contient le recit d'une action entre 18, 000. hommes commandés par le Comte de *Bucquoy* & par *Dampier*, & environ 20, 000. *Bohémiens*, *Moraves*, & *Hongrois*. L'action avoit commencé le Jeudi, & les Impériaux avoient perdu ce jour-là 600. hommes. On recommença le Vendredi, & ils perdirent alors 1500. hommes, quelques-uns disoient davantage. *Bucquoi* qui avoit bien fait son devoir fut blessé. Le jour suivant 26. *Octobre* les *Bohémiens* remportèrent la victoire, aïant perdu environ 2000. hommes dans toutes ces actions, qui en avoient couté 4500, ou selon d'autres davantage aux Impériaux.

La Lettre écrite par une personne du parti des Impériaux ajoute qu'ils craignoient d'être bientôt assiégés dans *Vienne*, parce que le

1619. Prince *Betlem Gabor* marchoit de ce côté-là avec ſes *Hongrois.*

LETTRE *en* François *de* la Haye. 7. *Novembre.* N. S.

Elle contient des nouvelles de différens endroits.

Qu'on y attendoit un Ambaſſadeur extraordinaire de *Véniſe* pour conclure une étroite alliance avec les ÉTATS-GÉNÉRAUX.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON *au Sécrétaire* NAUNTON. 8. *Nov.*

MONSIEUR,

Le Reſident de *Véniſe*, il *ſignore Sorian*, m'a prié hier de donner au porteur de cette Lettre *Simon Iboli*, *Vénitien*, une Lettre de recommandation pour vous. Il a quelques prétenſions ſur le Chevalier *Thomas Glover*, pour de l'argent qu'il lui a fourni à *Conſtantinople*, pour le ſervice de ſa Majeſté. Je vous prie de le ſervir en cela autant que la juſtice & l'équité le permettront.

La nouvelle que je vous envoyai le 6. de ce mois par *Anvers* de la défaite du Comte de *Bucquoy* près de *Vienne*, a été confirmée depuis par pluſieurs autres Lettres; & hier nous reçumes la nouvelle du couronnement du Roi de *Bohème* par une Lettre d'un des directeurs, dont je vous envoye la traduction. On voit manifeſtement ici des témoignages contraires de joye & de chagrin à cette occa-ſion.

ſion. Les bons Patriotes & les gens bien intentionnés dans la Religion ſe réjouïſſent des heureux ſuccès qu'ont les *Bohémiens* à la Cour & à l'armée, presque dans le même tems, comme d'un heureux augure de leurs prospérités à venir; & les autres ſont plongés dans l'abatement, & ne ſe ſoutiennent que par l'espérance des efforts que fera l'*Espagne* au printems prochain; pour cet hyver leurs espérances qui ſont toutes dans ce reſte de troupes du Comte de *Bucquoy*, & dans le ſecours qui vient de *Milan*, (comme vous en avez eu avis) ſeront vraiſemblablement auſſi froides que la ſaiſon. 1619.

On a écrit ici entr'autres particularités, que le jour du couronnement à *Prague*, il ne mourut ni femme, ni homme, ni enfant, ſoit de mort naturelle ſoit par quelque accident, ce qui dans une auſſi grande Ville, dans le tems d'un ſi grand concours de monde, & parmi une ſi grande foule, eſt une choſe très-remarquable.

Il eſt arrivé nouvellement ici un Conſeiller du *Landgrave* de *Heſſen*, & un Député du Duc de *Deuxponts*, & du conſeil de *Heydelberg*, chargés de dire quelque choſe aux Etats; après leur audience je pourrai vous dire ce que c'eſt, mieux que je ne pourrois le faire à-préſent ſur de ſimples conjectures, n'aïant encore vu ni l'un ni l'autre. Je ſuis, &c.

1619. TRADUCTION Françoife *d'une Lettre écrite de* Prague *par un des directeurs à l'Agent des* Bohémiens *à* la Haye, *&* *renfermée dans la Lettre précédente du Chevalier* DUDLEY CARLETON. 4. *Novembre.* N. S.

Que le couronnement du Roi de *Bohème* s'étoit fait ce jour-là avec la plus grande magnificence, au milieu des aplaudiffemens des Etats & de tout le peuple de ce Royaume; l'office aïant été lû par l'adminiftrateur du confiftoire, vénérable vieillard avec une longue barbe blanche, qu'on avoit choifi pour cela au-lieu de l'Archevêque. *Scultetus* prêcha en *Allemand*, & *Corvinus* en *Bohémien*, chacun une demie heure. La Reine devoit être couronnée le Dimanche fuivant. „ Leurs „ Majeftés font fort gayes, je leur montrai „ hier la chambre des raretés de l'Empereur. „ La Reine les vit avec beaucoup de plai- „ fir, & me dit en fouriant, *Réellement* Fer- „ dinand *nous a laiffé un grand nombre de* „ *belles chofes.* Je répondis à fa Majefté „ qu'*elles n'étoient point à lui.*

„ Avant le couronnement nous eumes la „ nouvelle de ce qui s'étoit paffé à une „ lieuë de *Vienne* entre les Armées le 25. „ & le 26 *Octobre*, où les escarmouches „ durèrent jusqu'à la nuit. Le jour fuivant „ il y eut pendant longtems un brouillard „ fort épais, enforte qu'on pouvoit à peine „ fe voir. Mais l'après-midi l'on attaqua

„ en-

„ encore l'ennemi qui fut obligé de se reti- 1619.
„ rer en desordre derrière les ponts, laissant
„ quelques pièces de canon, & un grand
„ nombre de morts & de blessés. Nous les
„ avons chassés de tous leurs forts & de tous
„ leurs retranchemens, & nous y avons trou-
„ vé plusieurs centaines de mousquets & d'ar-
„ mures qu'ils avoient jettées en fuïant".

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON: *au Sécrétaire* NAUNTON. 10. *Novembre.*

MONSIEUR,

Je reçus hier une visite du Président des ETATS-GÉNÉRAUX & d'un Député des Etats d'*Hollande*, envoyés exprès pour m'informer au nom de leurs assemblées, du Traité entre la République de *Vénise* & cet Etat, contenant à ce qu'ils me dirent, les Articles dont je vous ai parlé dans ma Lettre du 25. du mois dernier. Quoiqu'il n'y eut encore, & ne puisse y avoir rien de conclu, jusqu'à ce qu'on ait reçu de *Vénise* l'aprobation de ce qu'ils ont réglé avec le Résident, aprobation, qu'on compte de recevoir dans trois ou quatre semaines, après quoi ils donneront aussi ici leur consentement public, ils croyoient cependant, dirent-ils, qu'il étoit de leur devoir de rendre compte à sa Majesté de ce qu'ils avoient fait jusqu'ici, & de me prier en conséquence de l'en informer de leur part. Je leur dis que je ne manquerois pas de le faire incessamment, & je leur assurai que la chose seroit très-agréable à sa Majesté, à-cause de l'affection qu'elle avoit pour ces deux Etats,

1619. dequoi perſonne n'étoit plus en état de rendre témoignage que moi, qui en allant à *Véniſe* il y a dix ans, avoit été chargé particulièrement par ſa Majeſté de travailler à établir une bonne intelligence entr'eux, ce que ſa Majeſté qui étoit conſtante dans ſes affections avoit toujours continué à m'ordonner dans toutes les occaſions; & qu'aujourd'hui, puisque le tems & les ſoins qu'on s'étoit donnés pour cette affaire avoient opéré cette union, je ne doutois pas que ſa Majeſté ne fût très-ſatisfaite en voyant leur alliance amenée à ſa perfection.

Il n'y a rien là dont je ne vous euſſe informé dans mes précédentes Lettres; mais comme cela m'a été communiqué *nomine publico*, & ne l'a point été, que je ſâche, aux autres Miniſtres publics, je ſuis perſuadé que ſa Majeſté en ſera très-contente, puisque c'eſt une preuve d'une conſidération particulière; ſurtout ſi ſa Majeſté veut bien ſe rapeller, comment le Traité avec les Villes *Anſéatiques* fut négotié ſans ſa participation, & que quand on demanda quelques particularités aux Etats, au nom de ſa Majeſté, ils répondirent qu'ils n'étoient obligés de rendre compte de leurs actions à perſonne; cela montre que leurs derniers changemens les ont ramenés à de meilleures diſpoſitions.

Pour ce qui regarde les impreſſions faites par des particuliers de Livres qui déplaiſent à ſa Majeſté, & qui tendent à troubler la paix de ſes Royaumes, inconvénient contre lequel j'avois fait prier les Etats, Lundi dernier par leur Préſident, de prendre quelques bon-

bonnes meſures, ces mêmes Députés me dirent qu'ils en avoient délibéré ce jour-là; & que pour obliger ſa Majeſté ils avoient desſein d'étendre l'Edit publié dans le tems du *Synode*, contre les Imprimeurs de libelles & de Livres défendus, en y inſérant des clauſes, qui réprimaſſent toutes ſortes d'Imprimeurs, auſſi bien dans ce qui regarde les amis & les alliés de cet Etat, que dans ce qui concerne leurs Provinces. 1619.

Je compte que *Brewer*, que le Chevalier *Zouch* ſe chargea le 3. de ce mois, de conduire auprès de vous, eſt arrivé à préſent, ſi le vent n'a pas empêché leur paſſage, car j'aprends que ce même ſoir il fut remis au Chevalier à *Rotterdam* par le bedeau de l'Univerſité de *Leyde*, & que le jour ſuivant ils partirent enſemble pour paſſer par la *Zélande*.

Il reſte encore ici un peu de mauvais ſang *Arminien*, que l'on tire dans quelques endroits, quand le peuple eſt trop échaufé, & qu'il attaque les ſoldats, comme il l'a fait dans quelques Villes d'*Hollande*, & qu'on rafraichit dans d'autres, en apliquant le ſalutaire remède du changement des Magiſtrats. C'eſt ce qu'a fait la ſemaine dernière à *Bommel* en *Gueldres* le Comte *Erneſt*, en qualité de Député du Prince d'*Orange*, qui lui avoit donné ordre d'en faire autant à *Tiel*; mais ceux de cette Ville, pour prévenir cet affront, ont offert d'eux-même à changer leurs Magiſtrats, ſans qu'il y vînt, ce qu'ils ont fait effectivement. *Campen* en *Overyſſel* eſt menacée du même changement qui aura lieu dans

1619. dans peu. Mais ſon Excellence fait tout cela peu-à-peu, & à loiſir, pour qu'on ne l'accuſe pas d'animoſité, & d'aigreur, ce qu'il ſouhaite d'éviter, quoiqu'en effet je ne connoiſſe rien qui lui ſoit plus odieux que le nom d'*Arminien.* Aujourd'hui que ſon autorité eſt telle qu'il peut faire par commiſſion ces changemens que jusqu'ici il avoit eu aſſez de peine à faire en perſonne, il les mettra bientôt à la raiſon; car quoique dans pluſieurs Villes ils ſoient tous ſi gâtés, qu'il eſt difficile de changer pour le mieux, cependant trouvant qu'ils s'expoſent à cette correction, ſelon la manière dont ils ſe comportent, cela les retiendra dans le devoir.

Deux Miniſtres *Arminiens*, l'un de *Leyde*, l'autre de *Nieuwpoort* près de *Schoonhoven*, qui avoient ſouscrit publiquement devant les Etats à un acte de ſoumiſſion, avec promeſſe de vivre paiſiblement & tranquillement, comme ſimples particuliers ſans prêcher ou enſeigner, ont revoqué leur ſouscription par une Lettre aux Etats, ſe comptant par-là affranchis de leur promeſſe. Ils ſeront tous deux bannis du Païs pour cela, & fort juſtement au jugement de tout le monde; car c'eſt une étrange Religion que celle qui ne lie les hommes ni par promeſſe ni par ſignature à aucune règle d'obéïſſance ni aux Loix de Dieu, ni à celles des hommes; mais qui les laiſſe ſe gouverner en tout *ad placitum*, ſuivant qu'ils varient dans leurs jugemens ou leurs ſentimens.

Un grand nombre d'*Arminiens* ont formé une aſſociation pour ſe transporter avec leurs fa-

familles dans quelqu'autre lieu; ils ont demandé a être reçus dans *Hambourg*, mais on le leur à refusé. On dit qu'ils se sont offerts aussi au Roi de *Dannemarck* avec aussi peu de succès. 1619.

Le 6. & le 8. de ce mois, je vous envoyai par le Courier ordinaire d'*Anvers*, & par un *Vénitien* qui a passé ici, les avis que j'avois reçus nouvellement de la défaite du Comte de *Bucquoy* devant *Vienne*, & du couronnement du Roi de *Bohème*. La première est confirmée par plusieurs Lettres de divers endroits de l'*Allemagne*, quoique du côté de l'Archiduc on débite la nouvelle, comme si la victoire étoit douteuse. Je n'ai vu d'autre avis du couronnement qu'une Lettre du 4. de ce mois N. S. écrite de *Prague* à l'Agent des *Bohémiens* ici, de laquelle je vous envoyai la traduction, que je joins encore à cette dépêche de peur que la première que j'avois remise à un étranger, ne s'égare par quelque accident. Mais j'ai vu plusieurs Lettres du 3. qui assurent qu'on feroit le jour suivant le couronnement que cette Lettre annonce comme fait. La prise de *Presbourg* par *Betlem Gabor* qui s'est emparé de la couronne de *Hongrie*, & se propose de s'en faire couronner le jour de la St. *Martin* est confirmée aussi de plusieurs côtés; & s'il n'en est pas détourné par les *Polonois* qui menacent d'envahir le *Transylvanie*, il y a aparence que ses troupes hyverneront dans la *Stirie* & la *Carinthie*, Païs découverts, apartenans à l'Empereur, & qui peuvent être ravagés aisément par celui qui est Maître de la Campagne.

Les

1619. Les Etats sont sollicités d'*Allemagne* par des Lettres de leur Ambassadeur *Brederode*, d'agir auprès du Roi de *Suède* pour qu'il tienne les *Polonois* en crainte, en menaçant leur Païs d'une invasion au cas qu'ils attaquent la *Transylvanie*. Ils ne veulent point se prêter à cela, parce que si le Roi de *Suède* entroit en guerre à leur persuasion, ils seroient obligés de lui fournir des hommes ou de l'argent suivant les Traités qu'il y a entre ce Roi & cet Etat.

Langerack leur Ambassadeur en *France*, leur a écrit à la prière du Conseil du Roi, qui se plaint de ce qu'ils se sont engagés dans cette affaire de *Bohème*, les priant d'en user avec plus de modération, & de suivre en cela l'exemple du Roi de *France* & de sa Majesté, qui, comme les *François* voudroient le leur faire croire, ne s'intéressera dans la cause de son fils, que par voye d'accommodement, ce qui leur paroîtroit fort étrange, puisqu'ils ne voyent en pareil cas aucun Milieu entre *Cæsar & nihil.* Aussi jugent-ils que c'est un artifice des Ministres *Espagnols* dans cette cour, qui veulent amuser le public par un langage de réconciliation, pendant qu'à *Rome* & en *Espagne*, comme il paroît clairement par tous les avis qu'on reçoit de ces endroits là, ils cherchent à mettre toute l'*Europe* en combustion par une guerre de Religion. Pour la prevenir, comme d'un côté ils jugent qu'il n'y a rien de mieux que de faire paroître le Roi de *Bohème* si bien soutenu de toutes parts par ses amis, & par leurs forces, qu'on ne pourra pas atteindre à sa cou-

couronne ſans danger, ils penſent d'un autre 1619.
côté, (& c'eſt l'avis du Prince d'*Orange* & du Comte *Guillaume* avec qui j'en parlois hier;) qu'il eſt très à propos que le nouveau Roi en prenant poſſeſſion du gouvernement en uſe avec modération avec les *Papiſtes* de ſon Royaume, afin de leur ôter toute crainte d'être perſécutés pour leur Religion.

Touchant l'envoy d'un ſecours pour le printems prochain, en quoi les *François* ne peuvent les faire douter ici de l'intention de ſa Majeſté, cet Article aïant été examiné auſſi dans la même converſation, ſon Excellence & le Comte *Guillaume* ne furent pas du même avis ſur la nature de ce ſecours; ſon Excellence penſoit qu'il vaudroit mieux le donner en argent, pour payer & entretenir les naturels du Païs, qui ſont déjà accoutumés au mêtier des armes, & à leur climat, au-lieu que des étrangers y périroient bientôt, comme il eſt arrivé à un Régiment de *Wallons* menés là au printems dernier par le Comte de *Barneville*, qui de retour à-préſent à *Bruxelles*, raporte que de 3000. hommes qu'il y avoit conduits, il n'en a laiſſé que 300. en vie. D'ailleurs comme on y a beſoin ſurtout de Cavalerie, ſon Excellence penſe qu'on ne doit pas y en envoyer d'*Angleterre*. Le Comte *Guillaume* d'un autre côté, comptant que l'affaire ſe décidera par des batailles, penſe que pour la réputation de l'Armée du Roi de *Bohème*, auſſi-bien que pour le ſuccès du combat, il ſeroit néceſſaire qu'il eût un corps de troupes compoſé des ſujets de ſa Majeſté, en jugeant par l'ex-

1619. l'expérience qu'ils en ont faite dans ce Païs-ci; il croit que les naturels de *Bohème* feront vaincus par les étrangers, comme les *Allemands* fes compatriotes le furent, quoiqu'en beaucoup plus grand nombre, par *Charles* V. & fes troupes. En cas que le bas *Palatinat* fût attaqué, ils convinrent tous deux que comme il y manque d'hommes, ce Païs devoit être défendu par le fecours des étrangers. Mais pour ce qui regarde la *Bohème*, ils perfiftèrent dans leurs différentes opinions, de quoi j'ai cru devoir informer fa Majefté, cela pouvant lui fournir quelques lumières dans une délibération de cette importance.

L'Extrait que je vous envoye des dernières Lettres de l'Ambaffadeur des Etats à *Heydelberg*, inftruira fa Majefté des Négociations de l'Empereur auprès des Villes Impériales. L'avantage remporté par les *Bohémiens* devant *Vienne* fera beaucoup de bien en tenant du moins ces Villes dans un état de neutralité, fi l'on ne peut les engager à fe déclarer ouvertement en faveur du Roi de *Bohème*, & des Princes de l'union.

Le gentilhomme venu de la part du Duc de *Deuxponts*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, n'avoit d'autre commiffion que d'inviter les ETATS-GÉNÉRAUX, le Prince d'*Orange*, le Comte *Henri*, & la Princeffe fa Mère, à être Parains d'un fils du Comte *Frederic de Deuxponts*. Le Député du Landgrave de *Heffe* n'a pas reçu encore une réponfe publique.

L'Ambaffadeur de *Venife*, *il fignore Lando*, qui va réfider auprès de fa Majefté eft ar-

arrivé dans ce Païs; nous aprenons qu'il est 1619.
à-présent à *Amsterdam*. Je suis, &c.

P. S. J'ai oublié de vous informer d'un avis venu de *Stukart*, résidence du Duc de *Wittemberg* dans une Lettre du 21. du mois dernier. Cet avis porte qu'allarmés à l'occasion des troupes *Napolitaines* qui passent par la *Suisse*, ils se préparent à se joindre au Marquis d'*Anspach* auprès de *Ulme*, dans le dessein de s'oposer à leur passage. Mais il y a aparence que ces troupes informées de cela passeront les Montagnes du *Tyrol*, & s'embarqueront ensuite sur la Rivierre de *Ynn*, pour aller ainsi à *Passau* par la *Bavière*, d'où elles peuvent aller par *Krumlaw* à *Budweiss* en *Bohème*. Cette Lettre écrite à un des membres des Etats par un Conseiller du Duc de *Wittemberg* finit par ces mots. *Je crois qu'il sera très-nécessaire, que sa Majesté de la* Grande-Bretagne, *vous, & nous, après la diète de* Nuremberg, *convenions pour délibérer sur ce qui sera à faire au printems.*

Les Députés que les Etats avoient envoyés à *Dusseldorp*, comme je vous l'ai marqué, sont de retour, après avoir pris de bons arrangemens au sujet des impôts sur le *Rhin*, dont la navigation se trouve libre à-présent. Mais comme l'Agent de *Neubourg* reste encore ici sans demander son congé, on croit qu'il a quelqu'autre dessein. Ces Députés disent qu'ils ont découvert à *Dusseldorp*, que ces difficultés de commerce avoient été suscitées à *Bruxelles*.

Je vous envoye avec d'autres papiers un extrait d'une résolution prise dans la diète de *Si-*

1619. *Silesie* le 1. d'*Octobre*, & que l'on a publiée ici imprimée tout au long ; mais je n'ai pas le tems de traduire cet acte en entier. Je vous prie, Monsieur, que ces traductions que je vous envoye des Lettres des Ministres de cet Etat, ne servent qu'à l'instruction de sa Majesté, car s'ils aprenoient par Mr. *Caron*, ou par quelqu'autre canal, qu'on me les fait lire, le service de sa Majesté pourroit en soufrir. Je suis

De *la Haye* ce
11. *Nov.* 1619.

LETTRE *de l'Ambassadeur* Hollandois *à* Heydelberg, *traduite du* Hollandois, *& renfermée dans la Lettre précédente du Chevalier* DUDLEY CARLETON. *7. Novembre.*

L'Empereur a envoyé depuis peu à *Stratsbourg* le Baron de *Rapelstein*, en qualité de son Ambassadeur, pour y faire les complimens de civilité ordinaires, & y demander trois choses au Conseil de cette Ville ; premièrement qu'on lui prête 50, 000. florins pour l'assister dans les besoins présens. En second lieu après les avoir informés de l'état de la *Bohème*, donnant aux *Bohémiens* le titre de rebelles, il les prie de ne leur fournir aucun secours. En troisième lieu, comme le tems de leur accord précédent avec ceux de *Saverne* est expiré, sa Majesté Impériale par l'intérêt qu'elle prend au repos & au bien-être de cette Ville, & des environs,

&

& en vertu des capitulations *Evangéliques* de 1619.
la grande chartre, offre de nommer quelques Princes & Seigneurs de l'une & de l'autre Religion, pour faire un nouvel accord.

Il n'y a rien de fait sur le premier Article. Sur le second comme l'exposé de l'Ambassadeur est entièrement contraire à l'apologie des *Bohémiens*, on les a mis de côté l'un & l'autre, pour les examiner, & en juger suivant le poids des raisons qu'on y allègue.

Sur le troisième, le Conseil remercie sa Majesté Impériale de ses offres, & de sa bonne volonté; & l'on ajoute que cette affaire est sur un très-bon pied, & qu'ils la laisseront telle qu'elle est pour quelques années encore; qu'ils étoient déjà en Traité pour cela, & qu'ils en espéroient une heureuse issuë.

La *Lorraine* & les autres voisins à l'*Est* de *Stratsbourg* voudroient bien persuader à cette Ville, qu'ils ne veulent point remuer, & que la guerre restera en *Bohème*; aparemment pour endormir leurs voisins *Evangéliques*, & les engager à être neutres.

Le Comte *Wratislau* de *Furstemberg*, Chevalier de la toison d'or, a passé en dernier lieu par *Stratsbourg*, allant en qualité d'Ambassadeur de sa Majesté Impériale en *France*, pour y solliciter du secours pour son Maître. On croit qu'il aura plus de succès que le Baron de *Rapelstein* n'en a eu à *Stratsbourg*.

J'aprends que Mr. de *Bangey*, ci-devant Agent pour la *France* à la cour de l'Empereur y est retourné, & qu'il y fera aparemment tous ses efforts pour disposer le Vicomte de *Doncaster* à travailler à la réconciliation de

sa

1619. ſa Majeſté Impériale avec les *Bohémiens*, & à commencer ainſi avec le ſecours la *Grande-Bretagne* un ouvrage pareil à celui de *Zanten*, parce qu'il connoît bien les diſpoſitions pacifiques de ſa Majeſté *Britannique*. Mais je compte plus ſur le Vicomte que je n'ai jamais compté ſur le Médiateur du Traité de *Zanten*; & ce qu'il y a de plus, c'eſt que les Ambaſſadeurs *Bohémiens* ont déclaré lorsque le Prince *Palatin* a accepté la couronne, qu'ils ſeroient bons *Palatins* auſſi longtems que leurs Alteſſes ne ſeroient pas bons *Autrichiens*; de ſorte que de ce côté-là il y a peu d'aparence à une réconciliation, pour laquelle il faut encore bien d'autres réſolutions conſidérables & importantes.

Le Prince *Palatin* a écrit à ſon Conſeil ici à *Heydelberg*, en ſignant *Elu Roi de Bohème*; enſorte qu'on s'adreſſe à lui d'ici dans toutes les dépêches comme à un Roi.

PRINCIPAUX *Chefs des réſolutions priſes dans l'aſſemblée de* Breslau *le* 1. *d'*Octobre 1619. 1. *Octobre.*

Les Députés de *Sileſie* revenus de *Prague* firent raport de ce qui s'y étoit fait touchant la réjection de *Ferdinand*, & l'élection de *Frederic*, fondées l'une & l'autre ſur de puisſantes raiſons.

Recit de la conduite tyrannique, de *Ferdinand* qui a employé la guerre, le fer, & le feu, & ruiné irréparablement le Païs; en conſéquence de quoi il ne leur reſtoit plus d'autre reſſource que l'élection du Comte

Pa

Palatin Frederic, & la réjection de *Ferdinand.* 1619.

Ils ratifient dans tous leurs points toutes les résolutions prises par les différens Députés dans cette assemblée générale de *Prague*, soit touchant la nouvelle confédération, soit touchant l'élection du nouveau Roi *Frederic*, pour le soutien desquelles ils feront tous leurs efforts; en conséquence de quoi ils renvoyent quatre Députés à *Prague* pour ratifier & confirmer cet engagement au Roi nouvellement élu. Ils font prêter serment à tous ceux qui ont embrassé la confession d'*Augsbourg* dans le Païs; pour les autres, ils sont sommés de paroître à *Breslau* le 21. *Octobre*, ou au plus tard au jour de St. *Simon* & St. *Jude*, pour y jurer qu'ils acceptent la nouvelle confédération, sous peine de perdre leurs bénéfices, & tous leurs biens; & pour ce qui regarde les contributions que l'on payoit ordinairement à l'ordre de l'Evêque, il est défendu aujourd'hui expressément, de les lever ou de les demander, sous peine de 2000. rixdales, pour chaque collège, ou cloitre, qui desobéïra en cela.

Ils déposent tous les *Papistes* qui ont quelque poste considérable, du moins dans les lieux où les Magistrats étoient tous *Papistes*, il y en aura la moitié de Protestans, & les Bourguemestres devront l'être tous.

Enfin ils ont choisi pour défenseurs de la confédération *Jean George* Marckgrave de *Brandebourg*, le Seigneur *Henri Wentzelen*, avec *Frederic* son frère, Duc de *Munstenbergh* en *Silésie*; *Joachim Maltzan*, Baron de *War-*

1619. *temburgh*; & *Jean Ulrich*, Baron de *Drakenburgh*, les Villes en ont auſſi choiſis trois autres. Ils doivent tous être là le 20. d'*Octobre*, pour prêter ſerment comme défenſeurs.

LETTRE *de* HUGUES GROTIUS *au Dr.* LANCELOT ANDREWS, *Evêque de* Winchester, *du chateau de* Louveſtein (*a*). 19. *Novembre.* 1619. N. S.

REVERENDISSIME DOMINE.

Fortunam meam nimium multis cognitam nihil neceſſe eſt indicare; neque ut miſerationem moveam, verbis mihi opus eſt apud *Chriſtianum Episcopum*, pium, mei amantem. Magis illud verendum, ne quæ ab iis qui

(*a*) Cette Lettre qui n'avoit point encore été imprimée, mérite une place ici, non-ſeulement à-cauſe de l'élégance avec laquelle elle eſt écrite, de l'élévation de ſentiment qui y règne, & de ſa liaiſon avec le ſujet de cet ouvrage, mais auſſi par juſtice pour la Mémoire du grand homme, dont elle juſtifie la conduite, que l'on peut comparer telle qu'elle eſt repréſentée ici, avec le portrait moins favorable qu'en a fait le Chevalier DUDLEY CARLETON dans les Lettres précédentes. L'original eſt parmi les Manuſcrits laiſſés par feu Mr. le Chevalier *Hans Sloane*, & qui font aujourd'hui partie du *Cabinet Britannique*. Note de l'Editeur.

Nous n'avons eu garde de priver le Lecteur de l'original de cette belle Lettre. Nous en donnerons cependant ici une traduction la moins mauvaiſe que nous le pouvons, pour la ſatiſfac-

qui nunc Rempublicam obtinent, adverſum nos 1619.
divulgantur, ademptâ contradicendi libertate, tantum valeant ut indigni videamur quos aliorum bonitas ſublevet. Ego vere profiteri poſſum, nihil à me omiſſum eorum quæ ad ſarciendam apud nos Eccleſiæ, illæsâ veritate, concordiam pertinere arbitrarer. Cùm mihi diceret D. CARLETONUS habere ſe mandata urgendi *Synodum* Nationalem, quam vocant, libere edixi, videri mihi è re factum, ſi regem imminentium periculorum admoneret. Nam ut his judicium deferretur, qui factâ

faction de ceux de nos Lecteurs qui n'entendent pas le *Latin*.

MILORD,

Mon Hiſtoire eſt malheureuſement trop connuë pour qu'il ſoit néceſſaire que je vous en inſtruiſe; & les diſcours ſont également inutiles pour exciter la compaſſion, puiſque j'écris à un Chrêtien, à un Evêque, un homme de bien, & mon ami. J'ai bien plus à craindre que les bruits répandus contre moi, par ceux qui ſont aujourd'hui à la tête du gouvernement, ſans que j'aye la liberté de les contredire, ne faſſent aſſez d'impreſſion pour me faire paroître indigne d'être ſecouru par la bonté des autres. Je puis proteſter ſincérement que je n'ai rien négligé de tout ce que j'ai cru propre à entretenir la Paix de notre Egliſe, ſans préjudice de la vérité. Quand Mr. le Chevalier CARLETON m'informa qu'il avoit ordre de demander un *Synode* National, comme ils l'apellent, je lui déclarai franchement que, ſelon moi, il feroit une choſe utile, s'il avertiſſoit le Roi des dangers qui nous mena-

 çoient;

1619. factâ feceffione, fcriptis publice editis, aliisque indiciis, aperte iverant in partes, id mihi non videri ad reducendam concordiam pertinere; multò falubrius futurum, fi externi atque impermixti controverfiis ad inveniendam pacis rationem advocarentur. Mentionem feci pacis olim initæ inter eos, qui *Auguftanam* quique *Helveticam* confeffionem fectabantur in *Poloniâ*, conventu *Sendomiriano.* Ut Magiftratus *Hollandiæ*, aliarumque Provinciarum, qui per συγκατάβασιν potiùs quam per novas definitiones has controverfias fopiri è re publicâ & Ecclefiæ judicabant, ea de causâ exuerentur munere, quod ex legibus perpetuum eft, putavi ego, & mecum non pau-

çoient; qu'il ne me paroiffoit point qu'on pût rétablir la concorde en remettant la décifion de nos différends à des gens qui avoient pris ouvertement parti par leur féparation, par leurs écrits contre leurs adverfaires, & par plufieurs autres marques de partialité; qu'il feroit beaucoup plus avantageux de s'adreffer à des étrangers, qui ne fuffent point mêlés dans ces controverfes, pour trouver des voyes d'accomodement. Je parlai de l'accord fait autrefois en *Pologne* dans l'affemblée de *Sendomir*, entre les Sectateurs de la confeffion d'*Augsbourg* & ceux de la confeffion *Helvétique.* Il ne me paroiffoit ni équitable, ni légitime, ni même prudent que les Magiftrats, foit de *Hollande*, foit des autres Provinces, qui jugeoient qu'il étoit du bien de l'Etat & de l'Eglife d'affoupir ces différends par la tolérance, plutôt que par de nouvelles décifions, fuffent dépouillés pour cela de leurs charges, qui felon les Loix doivent être perpétuelles. Ils ont jugé àpro-

pauci, nec æquum, nec legitimum, neque 1619.
vero consultum esse. Visum ipsis suæ securitati prospicere, decretorum publicorum auctoritate, & in spem conciliationis, cujus sequestros fore reges socios sperabant. Ego Magistratibus nostris, quibus solis Sacramentum dixeram, ministrum me fidelem atque obsequentem præbui, nec quicquam suscepi unquam, nisi ex ipsorum sententiâ. Calidioribus consiliis intercessi sæpe. Cùm nihil à me factum sit, nisi ex communi consensu eorum, qui imperium in me obtinebant, & qui ne accusantur quidem, ego in eâ positus fui custodiâ, in qua nec propinquum quemquam videre licuit, nec chartæ, atramenti, aut calami fuit copia mensibus multis, cum res criminum apud nos intra mensem alterum finiri

propos de pourvoir à leur sûreté par l'autorité des décrets publics, & dans l'espérance d'un accomodement dont ils espéroient que les Rois alliés seroient Médiateurs. Pour moi je me suis montré Ministre soumis & obéïssant à nos Magistrats à qui seuls j'avois prêté serment de fidélité, & je n'ai rien fait que par leurs ordres. Souvent je me suis oposé à des résolutions violentes; & quoique je n'eusse rien fait que du consentement commun de ceux qui avoient droit de me commander, & qui ne sont pas même accusés, j'ai été renfermé dans cette prison, où pendant plusieurs mois il ne m'a pas été permis de voir aucun de mes proches, ni d'avoir des plumes, de l'encre, & du papier, quoique par nos Loix les affaires criminelles doivent être terminées dans deux mois. Nos instances réïtérées pour qu'on nous donnât des juges ordinaires & légiti-

1619. finiri leges jubeant. Preces ſæpe repetitæ ut judices darentur nobis ordinarii, ac legitimi, aut certe non palam inimici, nihil valuere. Sed neque illud impetratum, ut aut publice aut ſaltem apud ipſos judices cauſam dicere liceret. Sed defenſione ademptâ damnati ſumus rerum multarum, quarum nunquam nos reos peraget conſcientia, neque ſummus ille judicum judex. De controverſiis *Eccleſiaſticis* eadem plane mea ſententia eſt, quam ex veterum ſcriptis, me quoque hortante & adjuvante, vir optimus ac doctiſſimus *Gerardus Voſſius* libello de hiſtoria *Pelagii*, quem viſum tibi ſpero, dilucide explicavit. Facile mihi videtur ex canonibus *Milevitanis*, & *Arauſicanis* talis conſtitui potuiſſe docendi formula, quæ nec in gratiam eſſe ingrata, nec

times, ou qui du moins ne fuſſent pas nos ennemis déclarés, ont été inutiles; & nous n'avons pas même obtenu la permiſſion de plaider notre cauſe publiquement, ou du moins devant les juges. Ainſi ſans que nous puſſions nous défendre, nous avons été condamnés pour pluſieurs choſes dont ni notre conſcience ni le juge ſouverain des juges ne nous accuſeront jamais. Mon ſentiment ſur ces diſputes *Eccléſiaſtiques* eſt entièrement celui que l'excellent & ſavant *Gerard Voſſius* a expliqué clairement d'après les écrits des Anciens, dans ſon Hiſtoire de *Pelage*; ouvrage qu'il a entrepris à mes inſtances, & avec mon ſecours & que vous aurez ſans-doute vu. Il me paroît qu'il eût été facile d'établir, ſur les canons des conciles de *Milève* & d'*Orange*, un formulaire de doctrine qui ne bleſſeroit point la grace, & n'autoriſeroit point les hommes

nec hominibus faceret peccandi commeatum; 1619.
multa alia quæ inter doctos disputantur, potuisse extra definitionem relinqui. Nunc aliter res evenit, quo tandem exitu, Deus scit. Ego perpetuæ damnatus servituti, uni cubiculo inclusus; nec proximorum, nec amicorum, neque verò eorum saltem qui *Evangelii* doctrinam viva voce annuntient, ullo fruor alloquio. Tantùm optima uxor, & parvi liberi, nescio solatio magis sint an conspectu suo onerent infelicitatem. Neque ab iis qui rerum potiuntur, spes melior ostenditur, nisi ipsorum causam meo judicio probem, meque ipse damnem, non damnante conscientia, quod Deus Misericors, uti planè confido, avertet. Planè etiam statui hoc, quicquid est mali, ad finem vitæ pertrahere, quam aut

mes à pécher; & que beaucoup d'autres Articles qui sont une matière de dispute entre les savans auroient pu être laissé indécis. Les choses ont tourné d'une manière différente, & Dieu sait quelle en sera l'issuë. Pour moi condamné à une prison perpétuelle, & renfermé dans une seule chambre, je ne puis jouïr de la conversation ni de mes proches, ni de mes amis, ni même des Ministres de l'*Evangile*. Je ne vois que ma vertueuse épouse & mes petits enfans, dirai-je pour ma consolation, ou pour agraver mon infortune. Il n'y a rien à espèrer pour moi de la part de ceux qui ont l'autorité en main, à moins que je ne reconnoisse la justice de leur cause, & que je ne me condamne moi-même, quand ma conscience ne me condamne pas, de quoi je m'assure que la bonté du Ciel me préservera toujours. Je suis bien résolu à souffrir mes maux quel-

1619. aut veritatem mihi cognitam oppugnare, aut in eo culpam fateri, in quo culpam animus non agnoſcit. Interim vita mirè afflicta, utpote adempto cœli uſu, mei curam mihi commendat. Dictat ipſa natura, dictat *Apoſtolus*, ſi liber fieri potes, eo potius utere. Neque alienum à vero eſt illud

Ἥμισυ τῆς ἀρετῆς ἀποαίρει δούλιον ἦμαρ.

Studia certè, optimum omnis mæſtitiæ levamen, quam ſint aspera atque incondita, adempto doctorum virorum commercia, nemo eſt, qui nesciat.

Hæc igitur ad te, reverendiſſime domine, perſcribenda duxi, non impatiens doloris, quem non mea ope, ſed divino præſidio mode-

quelque grands qu'ils ſoient jusqu'à la fin de ma vie, plutôt que de combattre la vérité que je connois, ou de m'avouër coupable dans ce en quoi je me ſens innocent. En attendant dans mon extrême calamité, privé de la liberté de respirer en plein air, je dois avoir ſoin de moi-même. C'eſt la voix de la Nature & c'eſt l'ordre de l'Apôtre; ſi vous pouvez être libre, profitez-en; & je puis bien raporter à cela ce mot d'Homère.

L'esclavage nous enlève la moitié de notre vertu.

Perſonne n'ignore du moins combien l'étude, l'adouciſſement le plus efficace dans tous les maux, devient épineuſe, & inſipide quand on eſt privé du commerce des ſavans.

Voilà, Milord, ce que j'ai cru devoir vous écrire, non par un principe d'impatience dans mon malheur; graces, non à mes propres forces,

derate fero, verùm ne mihi deſim, eoque 1619.
te orem, ut ſi qua ſe prebeat occaſio, facias quod facturum te ſcio, ut meam calamitatem ſubleves. Audio ab optimo rege mandata quædam data pro me. Ea quæ aut qualia fuerint, quomodo aut curata aut impedita ſint, equidem neſcio. Utinam D. CARLETONUS mihi eſſet paulò æquior, cui mitigando propinqui mei operam dant. Sed partium ſtudia mirè homines obcæcant. Ego, ut in partem ullam reipublicæ veniam, non poſtulo, nec cupio quidem; quamquam & id mihi oblatum eſt, ſed conditionibus quæ vim animo adferant. Sum tamen iis natus, qui per multa ſæcula cum laude ac gloriâ patriæ meæ

ces, mais à la protection divine, je le ſuporte avec modération; mais pour ne pas manquer à ce que je me dois à moi-même, & pour vous prier de faire, ſi l'occaſion s'en préſente, ce que je ſuis bien aſſuré que vous ferez pour adoucir mon infortune. J'aprends que le Roi a eu la bonté de donner quelques ordres en ma faveur; j'en ignore la nature & l'étenduë, & je ne ſais pas mieux, de quelle manière ils ont été exécutés, ou ce qui a pu en empêcher l'effet. Plut-à-Dieu que Mr. le Chevalier CARLETON me fût moins contraire; mes parens font ce qu'ils peuvent pour l'adoucir. Mais l'eſprit de parti aveugle étrangement les hommes. Je ne demande point d'emploi dans le gouvernement, & je n'en ſouhaite même aucun quoiqu'on m'en ait offert, mais à des conditions qui feroient violence à ma conſcience. Mes ancêtres cependant depuis pluſieurs ſiècles, ont rempli avec honneur & avec gloire les premières charges dans ma patrie.

1619. meæ præfuerunt. 'De ademptis mihi bonis, quæsitis à me innocentissime, sine ullâ cujusquam injuriâ, sine ullis sordibus, quod norunt & fatentur etiam inimici, non sum sollicitus. Unum quod opto, ut mihi me uti liceat, hoc est, ut libertatem quam proximè vitam omnes amant, multi ètiam vitæ prætulerunt, recuperem; ita tamen, ne quid injungatur mihi, cui reluctatur animus, ne propter vitam perdam vivendi causas. Utinam regum doctissimus ad aliquam nos litterariam opellam dignetur advocare, ut apud vos sim, dum nostræ procellæ desævierint, aut aliquam reperiat viam, quâ me supplicem suum sublevet. Ad ipsum scribere ausus nondum sum, veritus ne, quæ mea est infelicitas,

trie. Je ne regrette point les biens qu'on m'a enlevés, biens que j'ai acquis par les voyes les plus innocentes, sans faire tort à qui que ce soit, & sans commettre de bassesse, ce que mes ennemis même savent & avouent. Tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir joüir de moi-même, c'est-à-dire de recouvrer la liberté, le bien le plus précieux après la vie, à laquelle bien des gens l'ont même préféré; mais qu'on n'exige rien de moi, contre quoi mon cœur se revolte. Par amour pour la vie je ne veux point perdre les raisons de l'aimer. Plut au Ciel que le plus savant des Rois daignât m'apeller à quelque petit travail littéraire, pour que je pusse vivre parmi vous, en attendant que le calme succède à nos tempêtes, ou qu'il voulût employer quelqu'autre voye pour délivrer son humble supliant. Je n'ai osé lui écrire à lui-même, de peur que par une suite de mon malheur, cette liberté ne me réüssit mal,

tas, *male* id mihi cederet. Si, quid mihi faciendum existimes, intelligam, tuis præceptis obtemperabo, atque interea vivam certâ cum spe nunquam à te neglectum iri, quod ex usu meo esse intelligas. Magnus ille ἀρχιποίμην, cujus in me bonitatem in dies magisque sentio, regi optimo, regno; tibique, reverendissime domine, propitius semper adsit. Ex carcere *Louvestein* XIX. *Nov.* CIƆIƆCXIX. 1619.

Reverendissimo Domino ac Patri
LANCELOTO *Episcopo Vintoniensi.*

T. R. D. addictissimus
H. GROTIUS.

mal. Si vous voulez bien me donner vos conseils, je les suivrai avec soumission, & en attendant, je vivrai dans l'espérance que vous ne négligerez jamais ce que vous croirez pouvoir m'être utile. Que le Tout-puissant, dont j'éprouve chaque jour davantage la bonté envers moi, soit toujours propice à votre Excellent Roi, au Royaume, & à vous-même, Milord. De ma prison de *Louvestein* ce 19. *Novembre* 1619.

Votre, &c.
H. GROTIUS.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON 19. *Novembre.*

MONSIEUR,

Quand je vous dépêchai le courier *Marten* le 11. de ce mois, le bruit couroit que la

1619. Ville de *Stade* avoit été surprise par le Roi de *Dannemarck*; mais comme on y ajoutoit peu de foi, je ne vous en parlai pas. Cependant quoique jusqu'ici l'Etat n'ait point reçu d'avis là-dessus, j'aprends par d'autres voyes que la chose est vraye, & qu'elle s'est passée de cette manière-ci.

Le 2. de ce mois cinq Vaisseaux du Roi de *Dannemarck* qui étoient entrés dans l'*Elbe* deux jours auparavant, & avoient jetté l'ancre près d'un endroit apellé *Swing*, débarquèrent 640. hommes, tous *Danois*, auxquels environ à cinq heures du matin, trois des Bourguemestres de *Stade*, avec qui le Roi avoit des intelligences, remirent une des portes de la Ville, dont ces soldats se mirent tout de suite en possession. A huit heures le Conseil ordinaire de la Ville aïant été convoqué *nomine regis*, un de ses Membres y fit au nom du Roi un discours qu'il avoit préparé d'avance, dans lequel il leur dit, que le Roi avoit envoyé des Députés pour apaiser les différends survenus entre le Conseil & la Bourgeoisie, & que ces troupes avoient été reçuës avec le consentement du Conseil, pour tenir tout dans l'ordre pendant qu'on négotieroit l'accomodement. Mais les autres Conseillers, à la reserve d'un petit nombre, disant qu'ils ne savoient rien de ce prétendu différend, & protestant contre cette manière de procéder, sortirent de la maison de Ville, & se joignirent à la Bourgeoisie, mais sans faire encore aucun autre mouvement. Nous n'aprenons pas qu'il se soit rien passé depuis. Mais les Députés du Roi publièrent tout

tout de ſuite la raiſon pour laquelle ils étoient 1619.
venus, & s'étoient mis en poſſeſſion de la Ville, alléguant celle dont je viens de parler. Ils écrivirent en particulier à l'Archevêque & au Sénat de *Brème*, comme aïant la jurisdiction ſur *Stade*, les aſſurant que le Roi n'avoit eu d'autre but que d'apaiſer les différends qu'il y avoit dans cette Ville, ſans aucun desſein qui pût tourner à leur préjudice. Là-deſſus l'Archevêque envoya ſon Chancelier avec un autre Miniſtre aux Députés du Roi, pour leur demander raiſon de ce qu'ils s'étoient emparés de cette Ville, & les ſommer d'en ſortir avec leurs troupes, & de lui rendre ſa liberté. Ils ne firent aucune attention à cette ſommation; au-contraire le Roi y a envoyé depuis vingt tonneaux de poudre, & l'on aprend qu'il a encore d'autres troupes de l'autre côté de l'*Elbe*.

Le 29. du mois dernier il y avoit eu une aſſemblée des Etats, ou diète, dans l'Evêché de *Brème*, à laquelle le Comte d'*Oldenbourg* avoit envoyé cinq Cavaliers, dont l'un étoit un Notaire qui dans l'aſſemblée générale, & dans toutes les Villes particulières où ces gens paſſèrent, publia un écrit, en manière de cartel par lequel l'Evêque étoit requis de leur faire juſtice par raport au mariage de la ſœur du Comte avec laquelle l'Evêque avoit été fiancé ci devant, & étoit même, à ce qu'on dit, allé un peu plus loin. En même tems on remit un écrit aux Députés de *Brème* de la part du Roi de *Dannemarck*, par lequel il déclare qu'il a pris ſous ſa protection le Comte d'*Oldenbourg* & ſa ſœur, &

1619. que ce que le Comte avoit fait, & ce qu'il ſe propoſoit de faire contre l'Evêque, étoit avec ſa participation, & par ſon avis, les exhortant à ſe tenir tranquilles dans cette affaire, ſans intervenir entre le Comte & l'Evêque.

Il y a à-préſent ici des Députés du Comte d'*Oldenbourg*, & de la Ville de *Brème* pour régler un différend ſurvenu entre eux, touchant un impôt que le Comte exige ſur le *Wéſer*; mais ils ne diſent pas un mot de l'autre affaire, & l'on s'étonne beaucoup de ce qu'il ne vient aucun avis de la part des Villes *Anſéatiques* au ſujet de *Stade*. On croit qu'ils ſont intimidés par la ſurpriſe de cette Ville, ne ſachans *à quel ſaint ſe vouër*, au milieu des troubles actuels de l'Empire, & des diviſions de cet Etat. On croit ici que le Roi de *Dannemarck* a été porté à cette entrepriſe, autant par amour pour ces Villes, & par l'envie de les poſſéder, que par le deſir de réparer l'honneur du Comte d'*Oldenbourg*, par raport à l'amour qu'il y a eu entre l'Evêque de *Brème* & ſa Sœur, auquel tient une autre affaire, c'eſt qu'au cas qu'il puiſſe forcer l'Evêque à épouſer la Sœur du Comte, ce qu'il ne fera point s'il n'y eſt contraint, l'Evêché auquel le Roi prétend, pour un de ſes fils, ſe trouvera vacant.

Selon toute aparence le Roi a eu l'un de ces deux deſſeins (ſi ce n'eſt tous les deux) de ſe rendre Maître des Villes *Anſéatiques*, ou de faire ſon fils Evêque de *Brème*, à quoi la poſſeſſion peut ſervir beaucoup. Le deſir de rétablir la paix entre les habitans de *Sta-*

de

de eſt un pur prétexte, puiſqu'il n'y a point de differend conſidérable entr'eux. 1619.

Il y a eu toujours beaucoup de jalouſies de commerce entre cette Ville & *Hambourg*, & ſurtout par raport à l'entrepôt de nos Marchands *Anglois*, qui eſt à-préſent à *Hambourg*, & que le Roi de *Dannemarck* a promis, dit-on, de faire transporter à *Stade* par ſon crédit auprès de ſa Majeſté, par où il a gagné les Magiſtrats qui l'ont rendu Maître de la Ville.

Quelques perſonnes d'ici ſont portées à ſoupçonner que c'eſt là le fruit d'une ambaſſade envoyée il y a environ deux ans de *Bruxelles* au Roi de *Dannemarck*, qui promit, dit-on, alors au Roi d'*Espagne*, de tailler quelque beſogne dans ces quartiers là, toutes les fois que le bien de ſon ſervice le demanderoit. Ce ſoupçon eſt très-peu fondé; il n'étoit pas poſſible de prévoir alors les révolutions qui ſont arrivées depuis. Mais quoiqu'il en ſoit, cet evènement peut avoir les mêmes ſuites dans les conjonctures préſentes que s'il avoit été amené par un deſſein prémédité, puisque vraiſemblablement cela ſera une diverſion qui empêchera les villes *Anſéatiques* de fournir aux Etats de *Bohème* l'argent & les troupes dont elles diſpoſent, & qui depuis la guerre ont toujours été au ſervice de ce Royaume, dont ſelon toute aparence elles auroient aſſiſté volontiers le nouveau Roi. Ainſi, ſoit par cette raiſon, ſoit à cauſe des autres conſéquences qu'il y a à craindre, il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût éteindre dès le commencement, ce feu qui peut ſans cela met-

1619. mettre tout ces Païs en combuſtion.

L'Evêque de *Cologne*, & les Etats de l'Evêché de *Munſter* & de *Paderborn* ont répondu aux Lettres que leur avoient écrites les Etats à la réquiſition des Princes de l'*Union*, au ſujet des levées qu'on faiſoit dans ces quartiers. Leur réponſe porte que ces levées ne s'étoient faites que pour la ſûreté de leurs Païs, & pour les garantir du pillage & des ravages des troupes qui paſſèrent l'Eté dernier de ces quartiers-ci en *Bohème*, & qu'aujourd'hui que cette raiſon a ceſſé ils ont licentié leurs troupes; mais celles de l'Evêché de *Cologne* ſont paſſées tout de ſuite à la ſolde du Duc de *Bavière*, pour défendre, à ce que prétend l'Evêque, le Païs du Duc contre les *Hongrois*, qui n'aïant point de paye, & vivant de pillage, pourroient, à ce que craint ce Prince, faire cet hyver des courſes dans la *Bavière*.

Le dernier courier de *Cologne* nous a aporté deux Lettres du Roi de *Bohème* aux Etats, toutes deux du 25. du mois dernier. Dans l'une il rend compte de ſon couronnement, & des raiſons en général qui l'ont engagé à accepter la couronne, renvoyant pour de plus grand détails à un manifeſte qu'il ſe propoſe de publier. Dans l'autre il remercie les Etats de ce qu'ils ont écrit en ſa faveur à ſa Majeſté, & de l'empreſſement qu'ils ont montré à ſecourir le *Palatinat* quand les troupes de l'Archiduc étoient ſur pied. Comme ces deux Lettres ſont les premières que ce Roi ait écrites à cet Etat, je vous en envoye les traductions.

On

On a reçu en même tems plusieurs relations 1619. imprimées & autres des cérémonies du couronnement du Roi & de la Reine ; je ne vous embarasserai pas de tout cela, parce que j'aprends qu'environ au tems de la date de ces Lettres un Exprès envoyé de *Prague* a passé par *Heydelberg*, pour se rendre auprès de sa Majesté. Je ne puis cependant passer sous silence deux remarques que font tous ceux qui ont écrit de ce Païs-là; l'une concernant le Roi, dont le couronnement s'est fait avec beaucoup plus de pompe qu'à l'ordinaire, & avec autant de démonstration de satisfaction & de joye, parce que son Election étoit libre, & selon les droits & les Privilèges du Païs; au-lieu que tous leurs derniers Rois leur ont été donnés par la force & par la violence. L'autre remarque regarde la Reine, dont les manières aisées & gracieuses gagnent l'amour que les *Autrichiens* avoient perdu par leur *Sossiego*, & leur reserve.

Samedi dernier il *signore Lando* Ambassadeur de *Vénise* qui va résider auprès de sa Majesté, arriva dans cette Ville. Le Prince d'*Orange*, le Comte *Guillaume* & le Prince *Henri* allèrent au-devant de lui, cérémonie plus qu'ordinaire envers les personnes de son caractère, qui sont seulement *in transitu*. Il eut Lundi son audience qui se passa toute en complimens: il ne toucha pas la grande affaire de l'alliance entre cet Etat & ses Maitres; mais il m'a parlé en particulier de l'obligation qu'ils ont à sa Majesté, pour les bons offices qu'elle leur a rendus en cela, comme aussi en *Espagne* & dans d'autres cours, pendant leurs der-

1619. derniers troubles. Il partit le jour ſuivant pour *Rotterdam*, où il attend le vent pour s'embarquer ſur un Vaiſſeau que lui ont fourni les Etats. Il eſt accompagné de trois jeunes nobles de *Véniſe*, & il a d'ailleurs une belle ſuite. Dans ſon paſſage par la *Hollande* il n'a été défrayé dans aucune Ville, comme c'étoit l'uſage à l'égard des Miniſtres publics; la raiſon lui en fut dite *alla buona* par quelqu'un qui à la manière *Allemande* lui préſenta le vin de la Ville, & le régala d'une harangue; il lui dit bonnement que les Etats avoient pris nouvellement la réſolution de ne défrayer aucun Ambaſſadeur, quel qu'il fut, & que s'il étoit venu plutôt il auroit été mieux régalé. Il eſt vrai en effet que les Etats employent aujourd'hui tous les moyens d'épargne poſſibles, & le retranchement de ces frais pour les Ambaſſadeurs, en eſt un. Le réglement des finances eſt la principale affaire qui occupe la préſente aſſemblée des Etats d'*Hollande*.

Hier les *Arminiens* de *Leyde* leur préſentèrent une requête pour demander l'exercice public de leur Religion. Cette requête fut rejettée ſans Apoſtille, & ſans aucune réponſe, ſinon qu'ils euſſent à ſe ſoumettre aux décrets de l'Egliſe & de l'Etat, & qu'ils ne s'aviſaſſent pas de préſenter de ſemblables requêtes à l'avenir.

Ils ſont occupés à délibérer ſur l'établiſſement d'une compagnie des *Indes Occidentales*, je rendrai compte à ſa Majeſté de cette affaire & des autres qui pourront mériter ſon attention, lorsque leur aſſemblée ſera finie,

leur

leur uſage étant de ſuspendre jusqu'alors toutes leurs réſolutions. Je ſuis &c. 1619.

LETTRE *du Roi de* Bohème *aux* ETATS-GÉNÉRAUX, *de* Prague. 25. *Oct.* V. S.

Nous *Frederick*, par la grace de Dieu, Roi de *Bohème*, *Palatin* du Rhin & Electeur, Duc de *Bavière*, Margrave de *Moravie*, Duc de *Sileſie*, Margrave de la *Haute* & *Baſſe Luzace*, aux Hauts & Puiſſants Seigneurs les ETATS-GÉNÉRAUX des *Provinces-Unies* libres, nos bons & particuliers amis, ſalut.

Nous ne doutons pas que vos Seigneuries n'aient été informées ci-devant, comme tout le monde l'eſt, de l'état déplorable auquel les ennemis des *Proteſtans*, ont réduit le Royaume de *Bohème* pendant deux ans & plus, non-ſeulement par les uſurpations Tyranniques de la guerre, mais auſſi en brulant, pillant & maſſacrant impitoyablement des innocens, hommes, femmes & enfans, par des motifs de méchanceté & de rage.

Les choſes ſont allées ſi loin que non-ſeulement les trois Etats du Royaume de *Bohème*, mais encore les autres Païs incorporés, ſavoir le Comté de *Moravie*, le Duché de *Sileſie*, & le Comté de la *Haute* & *Baſſe Luzace*, déterminés par des raiſons d'un très-grand poids dont les unes ont été déjà produites, & dont d'autres le feront dans la ſuite, ont procédé à la réjection du Roi *Ferdinand* (aujourd'hui Roi Imperial) & à l'Election

1619. tion d'un Seigneur & Roi ; & d'un consentement unanime ils m'ont élu Roi de *Bohème*, Comte de *Moravie*, Duc de *Silesie*, Comte de la *Haute* & *Basse Luzace*, ce qui, comme notre conscience & tous les Etats du Royaume nous en rendent témoignage, étoit contraire à nos idées, présomtions & persuasions, d'autant que nous étions bien contents de notre Etat & de notre dignité Electorale, dans laquelle Dieu nous avoit placés, sans ambitionner rien de plus.

C'est pourquoi tant par cette considération, que par d'autres, au lieu d'être déterminés par notre intérêt particulier, en acceptant l'offre qu'on nous a faite d'une telle couronne & d'un tel Païs, n'aïant à attendre que de grands embarras, & des oposition de tous côtés, nous aurions eu bien plus de raison de nous décharger de ce fardeau, que de nous exposer à de tels inconvéniens, si, par le conseil de nos plus fidèles & plus proches alliés Seigneurs & amis, nous n'avions pas réfléchi sérieusement sur le grand péril qu'a couru depuis quelques années la cause *Evangélique*, & considéré avec quelle ardeur ces peuples méchans & violents travailloient à l'oprimer & à la détruire avec tous ceux qui lui sont attachés, ce qui étoit si clair qu'il n'étoit pas besoin d'en attendre de nouvelles preuves, d'autant plus que les exemples bien connus d'*Aken*, de *Mulsem*, *Donaweert* & autres, le témoignent assez. Ces peuples méchans & dangereux ont employé les mêmes moyens dans le Royaume de *Bohème*, & dans les Païs incorporés avec lui.

Ni

Ni les Privilèges du Païs chèrement achetés, 1619.
ni les Lettres Royales, ni aucune autre considération, n'ont pu arrêter le moins du monde leurs menées, & leur dessein de les dépouiller par leurs méchans & pernicieux complots. Nous regardons cette élection tombée sur nous accidentellement, comme procédant des dispositions particulières & de la Providence du Tout-puissant, qui prend un tendre soin de son Eglise, & comme un bon Père, la délivre enfin de tant de dangers éminens, & de tribulations. Et nous en Prince Chrêtien, ne nous proposant autre chose que de nous soumettre à son divin & tout-puissant bon-plaisir, & écartant toute considération de peines, & de périls, pour le suivre, nous avons, au nom de Dieu & sur la gracieuse invitation des Etats de ces Païs, accepté la couronne de *Bohème* & des Païs incorporés, qu'ils nous ont offerte, & nous l'avons fait uniquement pour l'honneur de sa divine Majesté, & pour l'avancement de son saint *Evangile*, sans aucune vuë d'avancement, ou d'honneur ou d'autres avantages que nous recherchions pour nous-mêmes, ou que nous aïions la moindre espèrance de trouver dans cette position difficile; espérans cependant que par les bonnes mesures qu'on a commencé à prendre, le Tout-puissant achèvera sa bonne œuvre, & protègera son Eglise contre l'injuste politique & contre les complots de ses ennemis.

Dans cette résolution non-seulement nous nous sommes déjà rendus dans ce Royaume de *Bohème* à la grande joye des habitans, mais en-

1619. encore en dernier lieu nous avons été couronnés Roi de *Bohème* avec les folemnités convenables, de quoi en vertu de notre bonne intelligence, & en qualité de bon ami nous ne pouvions nous dispenfer d'informer vos Hautes-Puiffances, bien affurés que vos Seigneuries s'en réjouïront avec nous, & que nous aurons part à leur précieufe amitié, louant & célébrant les foins admirables & paternels du Tout-puiffant pour fon Eglife, & qu'au cas que nous foiïons attaqués par les ennemis que nous devons nous attendre à avoir, vous nous foutiendrez par vos fidèles confeils, & par des effets. Et comme on ne manquera pas de repréfenter de tous côtés d'une façon odieufe notre acceptation de cette couronne & du gouvernement de ces Païs, nous travaillons à publier un manifefte imprimé, pour inftruire le public des raifons qui nous ont mûs à cela; & vos Hautes puisfances peuvent être bien affurées, que, comme en cela nous nous fommes foumis à la volonté & à l'ordre du Tout-puiffant, nous perfifterons avec fermeté & avec zèle à foutenir fes vuës, & à conferver fidèlement la bonne intelligence avec vos Seigneuries & avec tous les autres Etats *Evangéliques* avec qui nous fommes unis; & nous ferons connoître en tout tems à vos Hautes puiffances avec quelle amitié nous leur fommes attachés. De notre cour de *Prague* le 25. *Octobre* 1619. V. S.

FREDERICK.

*Traduit de l'*Allemand, *reçu le* 25. Novembre. N. S.

LET-

1619.

LETTRE *du Roi de* Bohème *aux* ETATS-GÉNÉRAUX, *de la même date.*

Qu'avant que de partir de ſon Electorat il avoit apris avec quel zèle les ETATS-GÉNÉRAUX avoient recommandé au Roi de la *Grande-Bretagne* ſon beau-Père, l'état préſent de ſon Royaume de *Bohème*, & cela particulièrement en conſidération de la façon régulière & dans l'ordre dont il avoit été élu; qu'il avoit apris encore que ſur ce qu'il s'étoit raſſemblé un grand nombre de troupes dans les Païs-bas *Espagnols*, pour tomber, à ce qu'on diſoit, ſur ſon Electorat, les Etats avoient ſur le champ pris des meſures pour détourner l'ennemi de ce projet, en préparant un corps de cavalerie & d'infanterie; ſervices dont il remercie les ETATS-GÉNÉRAUX, & qu'il espère qu'ils continueront à lui rendre.

LETTRE *en* François, *de* Prague. 13. *Novembre.*

On y rend compte de la venuë de deux Députés arrivés le Dimanche précédent, l'un de *Hongrie*, & l'autre de *Tranſylvanie*, de la part de *Betlem Gabor*, auxquels le Roi de *Bohème* avoit donné audience le lendemain. Ils le félicitèrent au nom du Prince de *Tranſylvanie* & des Etats de *Hongrie* aſſemblés à *Presbourg*; & après cette audience ils furent conduits à l'aſſemblée des Etats des Païs-unis, où ils préſentèrent par écrit dix articles pour une alliance perpétuelle entre les Etats

de

1619. de *Hongrie* & de *Transylvanie*, & leur Prince *Betlem Gabor* d'une part, & le Royaume de *Bohème* & les Provinces incorporées de l'autre, pour leur défense mutuelle.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 21. *Nov.*

MONSIEUR,

Je soupçonnne que les vents orageux qui ont soufflé longtems de l'*Ouest*, & qui ont causé plusieurs naufrages sur cette côte, pourroient bien arrêter mes Lettres. Je vous envoye une copie de la dernière par *Anvers*, espèrant que vous pourrez la recevoir par *Calais*. Dans la suite, je prendrai la même voye, lorsque le tems sera tel qu'il est à-présent.

Le même au même, reçuë le 13. *Decembre par le Chevalier* ROBERT CARY. 28. *Novembre.* V. S.

MONSIEUR,

Je vois par votre Lettre du 20. de ce mois que j'avois raison de craindre les vents contraires; comme vous ne m'y parlez que de mes dépêches du 22. & du 25. du mois dernier, il paroît que celles du 3. du 11. & du 19. de celui-ci, dont je vous ai envoyé les copies par d'autres mains, sont encore de ce côté de la mer. Le 24. je vous écrivis par le Chevalier *Albert Morton*, qui passa par le *Brabant* & la *Flandres*; & nous avons à-présent la confirmation de ce qu'il avoit ouï dire, en passant par *Brème*, que le Roi de *Dan-*

Dannemarck avoit retiré ſes troupes de *Stade*, laiſſant la Ville en liberté & ſans garniſon; mais après avoir changé auparavant tous les Magiſtrats qui n'étoient pas à ſa dévotion. On a beaucoup d'inquiétude ſur ſes deſſeins dans ces quartiers là; on craint que par le moyen de cette Ville, il ne veuille brider *Hambourg*, & ſe faire un chemin à quelque nouvelle tentative ſur *Brème*. S'il en vient à bout il ſera Maître des deux rivières, de l'*Elbe* & du *Wéſer* par où en tems de guerre ſe fait tout le commerce entre ce Païs-ci & l'*Allemagne*. Mais ce n'eſt là qu'un ſoupçon d'inconvénient, au-lieu que la garniſon dans *Stade* étoit un mal préſent; & ils ſont auſſi charmés de la retraite, qu'ils avoient été étonnés de la ſurpriſe; l'une & l'autre aïant été ſubite & inattenduë. 1619.

Les Lettres d'*Allemagne* de la ſemaine dernière, ne nous aportent rien que ce que vous aurez ſû par le récit du Chevalier *Morton*. Toutes ces Lettres, auſſibien que celles d'*Italie*, parlent de la diligence avec laquelle le Roi *Catholique* & la ligue *Catholique* font des levées pour le printems prochain. Mais les Princes d'*Allemagne* diſent qu'ils arment ſeulement pour leur défenſe; & le Baron *Foucker*, Député du Duc de *Bavière*, a fait cette Proteſtation au nom de ſon Maître dans l'aſſemblée de *Nuremberg*. On juge ici que ces déclarations & ces Proteſtations tiendront ſelon qu'ils verront que le nouveau Roi de *Bohème* ſera fort par lui-même, ou ſoutenu par ſes amis. S'il eſt en état de ſoutenir la dignité dont il s'eſt chargé, ils reſteront tran-

 quil-

1619. quilles ſelon toute aparence. Mais s'ils le trouvent foible par lui-même, ou abandonné par ſes amis, ils ſe disputeront alors l'honneur de ſe déclarer chacun le premier pour la Maiſon d'*Autriche*; & ce ſera alors une rude tâche que d'avoir à le défendre contre tant d'ennemis. C'eſt-là le jugement qu'ils portent ici de ces affaires où *agitur de ſummâ rerum*; & en conſéquence ils perſiſtent dans leur diſpoſition de le ſecourir de tout leur pouvoir. Mais ils ne veulent pas entrer ſeuls en danſe; & il eſt à craindre qu'avant qu'ils puiſſent être inſtruits des intentions de ſa Majeſté, & former là-deſſus une réſolution en commun, la Maiſon d'*Autriche* ne ſoit en état de ſe montrer avec des troupes, de l'argent & du credit, & de ſurprendre le Roi de *Bohème* & ſes amis au milieu de leurs lentes Négociations. La réponſe de ſa Majeſté à la Lettre des ETATS-GÉNERAUX, qui doit leur être remiſe par Milord *Doncaſter*, eſt telle qu'ils ne pourront disconvenir qu'elle ne fût fondée ſur l'équité & ſur la raiſon; mais *alors comme alors* le Roi n'étoit pas encore couronné, & par conſéquent, il y avoit encore une porte ouverte à la Négociation. Mais *rebus ſic ſtantibus* comme ſa Majeſté en ſera inſtruite à préſent, je m'en remets humblement à ſa ſageſſe pour examiner s'il ne conviendroit pas avant que Milord *Doncaſter* vienne ici, d'étendre ſes inſtructions; car quand les circonſtances demandent qu'on parle & qu'on traite *de agendis*, ſi l'on ſe contente d'inſiſter ſur les raiſons qu'a euës ſa Ma-

Majeſté pour ce qui s'eſt paſſé, cela ne ſau- 1619.
roit répondre à l'attente de ces gens-ci, quoique cela ne puiſſe que ſatisfaire leurs jugemens.

L'aprobation que ſa Majeſté donne à leurs meſures touchant les pirates, leur ſera ſûrement grand plaiſir, quand j'aurai l'occaſion, que je n'ai pas eue encore depuis que j'ai reçu votre Lettre, de leur en faire raport; car je puis aſſurer qu'ils n'ont aujourd'hui rien plus à cœur que de donner du contentement à ſa Majeſté; de quoi je n'aurois pas oſé répondre il y a quelque tems. On a reçu ici la nouvelle qu'un de leurs Vaiſſeaux de guerre aïant pris un pirate près du détroit, il avoit jetté entre ſoixante & dix & quatre-vingts hommes dans la Mer.

La flote des Etats équipée contre les pirates n'a pu abſolument mettre en mer qu'aujourd'hui; c'eſt le premier vent d'*Eſt* que nous aïons eu depuis ſix ſemaines J'eſpère qu'il vous amenera le Chevalier *Zouch* & Mr. *Brewer*, qui ont attendu longtems à *Fleſſingue*. Les *Browniſtes* de *Leyde* ſont un peu ſcandaliſés de ce que le Chevalier a apris à leurs confréres à boire des ſantés.

J'ai remis au Chevalier *Netherſole* la Lettre de ſa Majeſté pour l'Evêque de *Bamberg*, avec les trois autres. Je ſuis, &c.

Je recommande celle-ci au Chevalier *Robert Cary*, qui a une Compagnie de Cavalerie dans les troupes des Etats.

1619. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 4. *Decembre.*

SIRE,

Pendant qu'on étoit à délibérer ici ſur l'envoi d'une Ambaſſade extraordinaire en *France*, qui a été un peu arrêtée, par les difficultés qu'a faites Mr. *du Maurier* Ambaſſadeur de *France*, ſoit ſur le choix des perſonnes, ſoit ſur le ſujet de leurs inſtructions, le Prince d'*Orange* a reçu un avis de Mr. *de Langerack* Ambaſſadeur des Etats à *Paris*, ſous le ſceau d'un grand ſecret, comme une choſe que lui ont communiquée quelques-uns des Principaux perſonnages de cette Cour ſous la condition expreſſe, qu'il ne l'écriroit point aux Etats; cet avis porte que le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* en *France*, trouvant que les affaires de l'*Europe* ſont dans une criſe dangéreuſe pour les intérêts de leurs Maîtres, & prévoyant combien il leur importera d'être aſſurés contre une diverſion dans ces quartiers-ci, pendant qu'ils feront occupés en *Allemagne*, & en *Bohème* (pour quoi ils font tous les préparatifs poſſibles, en levant de l'argent & des troupes pour le printems prochain) ils ont ſi bien fait auprès du Roi de *France* & de ſon Conſeil, que Mr. *de Modène* & Mr. *de Bullion*, deux des principaux Miniſtres, ont été deſignés comme Ambaſſadeurs extraordinaires pour venir inceſſamment ici, & y traiter de la trêve entre cet Etat & le Roi d'*Eſpagne*, laquelle doit expirer dans dix-ſept mois; en quoi ils publient qu'ils font bien

bien ſurs d'être apuïés de deux côtés, voulant dire votre Majeſté & le Roi de *France*, & préſument pas conſéquent de réüſſir ſans beaucoup de difficulté; ſur quoi votre Majeſté voudra bien ſe contenter d'aprendre tout ce que j'ai pu recueillir du peu qui a pu ſe dire jusqu'ici de cette affaire, ſur laquelle il n'y a pas eu encore de délibération publique. 1619.

Cette négociation doit avoir pour but, ou de renouveller l'ancienne trêve qui fut faite par la médiation de votre Majeſté & du Roi de *France*, ou d'en propoſer une nouvelle. S'il ne s'agiſſoit que de renouveller l'ancienne, on ne conçoit pas ici qu'on fît choix de ces deux perſonnes qui doivent être envoyées ici, ni qu'on employât deux Ambaſſadeurs extraordinaires pour renouveller ce qui avoit été l'ouvrage d'un ſeul; c'eſt pourquoi ils ſoupçonnent qu'on a deſſein de propoſer un nouveau Traité, de convertir la trêve en paix, & de changer certains articles, comme celui du commerce des *Indes*, & celui du paſſage à *Anvers* par l'*Escaut*, la liberté de l'un, & la gène de l'autre déplaiſant beaucoup aux *Espagnols*. Autant que j'en puis juger, on ne prêtera l'oreille ici ni à l'une ni à l'autre de ces ouvertures, ils ſentent bien leur avantage, & que dans la préſente conjoncture, ils peuvent avoir *la carte blanche*: mais ſi l'on propoſe de renouveller la trêve, & que votre Majeſté concoure à cela, la choſe aura lieu ſelon toute aparence; car quoique les deux principales Provinces, la *Hollande*, & la *Zélande* proſpèrent davantage par la guerre, & que le profit ſoit la règle des affections

 de

1619. de ces gens-ci, cependant les cinq autres Provinces aïant des intérêts différens, elles diffèrent aussi dans leurs inclinations. Malgré cela elles se réüniront toutes sur quelques points qui produiront beaucoup de difficulté, comme entr'autres sur la demande de dédomagemens & de restitutions avant que d'entrer en Traité, pour tous les dommages que les sujets de ces Provinces ont droit de se plaindre qu'on leur a faits & dans leurs personnes & dans leurs biens en *Espagne* & dans d'autres lieux soumis au Roi *Catholique*, contre les articles de la trêve, dommages qui suivant les calculs de leurs différentes amirautés montent à trois milions de florins.

On fera aussi beaucoup d'attention à l'état présent des affaires de l'*Allemagne*, parce qu'ils jugent ici que les évènemens dans ces quartiers-là influeront à la fin sur ces Provinces. Si l'évènement est favorable, & que le Roi de *Bohème* soit maintenu, dans la possession de cette couronne & de ce Royaume, la balance sera si bien réglée par-là en *Europe*, que la grandeur du Roi d'*Espagne* & de la Maison d'*Autriche*, ne sera plus si redoutable qu'elle l'a été depuis plusieurs années. Si les *Espagnols* détronent le nouveau Roi, & font leur proye de ce Royaume, *l'apétit vient en mangeant*, & ils n'attendent pas ici un traitement plus gracieux que celui que *Polyphème* promit à *Ulysse*, qu'il seroit mangé le dernier. Concluant donc que comme les *Espagnols* se figurent beaucoup d'avantage à n'avoir point à craindre une diversion de ce côté-ci; il importera de même beaucoup au Roi

Roi de *Bobême* & à ses amis dans ces quar- 1619.
tiers-là, que l'on tienne les *Espagnols* en suspens, jusqu'à ce que ce Roi soit mieux affermi dans sa nouvelle dignité; il y aura ici bien des gens qui conseilleront, (& c'est l'avis du Prince d'*Orange*), de prolonger le Traité pendant toute l'année prochaine; & ils croyent qu'ils peuvent le faire sûrement & sagement, par cette raison-ci; c'est que si leurs amis & en *Allemagne* & en *Bobême* réüssissent, ils pourront alors renouveller la trêve avec des conditions aussi avantageuses qu'à-présent; & s'ils doivent être accablés par le pouvoir de l'*Espagne*, quelque trêve qu'ils puissent faire à-présent, l'*Espagne* la romproit sur le plus leger prétexte; & le différend à l'occasion de *Juliers* & de *Clèves* pourroit leur en fournir un en quelque tems que ce soit. Or l'avantage que retireroient les *Espagnols*, au préjudice du Roi de *Bobême*, d'être assurés de ce côté-ci en renouvellant la trêve, ne peut que paroître sensible à quiconque considérera bien la différence des constitutions du gouvernement *Espagnol* & de celui-ci; parce que dès qu'on auroit conclu une nouvelle trêve, les *Espagnols*, sans crainte pour leurs Villes frontières, que ces gens-ci ne pourroient plus attaquer, dès qu'ils se seroient lié les mains par le consentement de toutes les Provinces, pourroient retirer tous leurs vétérans ou la plus grande partie, & les employer contre le Roi de *Bobême*, & faire couler de ce côté-là tout le courant de leurs trésors; à quoi ils ne pourroient oposer d'ici une pareille assistance. d'un côté à cause de

1619. la défiance qu'ils ont des *Espagnols*, qui s'ils les trouvoient dépourvus pourroient en peu de tems lever une armée dans les Provinces de l'Archiduc ; & d'un autre côté à cause des derniers troubles de cet Etat, qui n'est pas encore assez bien affermi pour leur permettre d'envoyer leurs troupes bien loin. D'ailleurs la nature de leur gouvernement est telle, que si le cours ordinaire de leurs contributions vient à cesser, ils ne peuvent pas alors lever une armée quelque besoin qu'ils en pussent avoir; & l'on ne peut pas continuer à lever ces contributions sans avoir une armée à entretenir.

Ils continuënt à donner au Roi le subside de 50, 000. florins par mois qu'ils donnoient à la *Bohème*, & ils continueront aussi longtems que les affaires resteront dans le même état. Mais on craint un peu ici que ces Ambassadeurs de *France* n'aient aussi dessein de les détourner de donner ce petit secours, (qui est en effet tout le secours d'argent, que les *Bohémiens* ayent tiré du dehors jusqu'ici) & qu'ils ne veuillent aussi semer quelques divisions parmi eux, au préjudice de cet Etat; car l'envoi d'une Ambassade de cette nature, à la prière des *Espagnols*, dans le tems que le Roi de *France* disputoit sur celle qu'on vouloit lui envoyer d'ici, est sujet à une facheuse interprétation, surtout les dernières playes faites à cet Etat par la faction *Françoise* n'étant pas encore parfaitement fermées. Je crois que j'en pourrai donner de plus amples nouvelles dans quelques jours à votre Majesté; les Etats aïant ordonné

né expreſſément à leur Ambaſſadeur en *France*, Mr. *Langerack*, d'envoyer ici toutes les Lettres qu'il a reçuës de BARNEVELT, ou de ſon gendre *vander Myle*. Ces Lettres ſont venuës, & après les avoir bien examinées, on y voit évidemment comment ils auroient voulu amener cet Etat à être gouverné *à la baguette* par la *France*. Il y a auſſi pluſieurs paſſages inſolents contre le Prince d'*Orange*, & les Etats; & votre Majeſté & ſes Miniſtres n'y ſont pas épargnés; c'eſt pourquoi *vander Myle*, qui eſt depuis longtems dans cette Ville, où par connivence on le laiſſoit libre dans ſa Maiſon, ſera renvoyé dans peu de jours, & confiné dans quelque endroit éloigné, ſes mauvaiſes diſpoſitions étant ſi clairement connuës à-préſent, ce qui pourroit produire quelques mauvais effets à l'arrivée de ces Ambaſſadeurs. 1619.

J'ai apris que *Vorſtius* a été deux ou trois fois à *Anvers* depuis quelques jours, & qu'il y tient conſeil avec *Uytenbogaard*, *Grevinchovius* & *Episcopius*, pour rentrer dans ces Provinces; ce ſera vraiſemblablement un des objets de la Négociation des Ambaſſadeurs.

J'ai cru que toutes ces circonſtances auſſi-bien que l'avis de l'Ambaſſade extraordinaire, étoient aſſez importantes pour mériter d'être communiquées directement à votre Majeſté, dont je baiſe les mains avec un profond reſpect, étant

De votre Majeſté.

Le très-humble & très-obéïſſant
ſujet & Serviteur
DUDLEY CARLETON.

 P. S.

1619. P. S. *De la propre main du Chevalier* DUDLEY CARLETON.

Mr. *du Maurier* aïant eu connoiſſance de l'avis de *Langerack*, nie que la choſe ſoit vraye, enſorte que la créance en doit être *penes autorem.* Mais votre Majeſté en ſera mieux éclaircie de *France.*

De *la Haye* ce
4. *Dec.* 1619.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON 5. *Decembre.*

MONSIEUR,

La dernière Lettre que je vous ai écrit, étoit du 28. *Novembre*, & je l'avois remiſe au Chevalier *Robert Cary*; mais craignant l'incertitude du paſſage dans ces tems d'orage, je vous en envoye une copie, comme je l'ai fait pour la plupart de mes dernières dépêches.

Depuis ce tems-là nous avons apris qu'on devoit envoyer de *France* ici une Ambaſſade extraordinaire, & comme elle eſt d'une grande importance en elle-même, & que cela eſt accompagné de pluſieurs circonſtances remarquables, j'en ai inſtruit ſa Majeſté par une Lettre exprès que vous recevrez avec ce paquet.

Il vient ici des Lettres de tous côtés, & en particulier de *Cologne*, de *Mayence*, de *Trèves*, & des quartiers voiſins de l'*Allemagne*, qui parlent de la grande diligence avec laquelle les amis de l'Empereur font des levées

vées d'hommes & d'argent pour le printems prochain. Comme cela eſt contraire aux déclarations faites en dernier lieu à cet Etat par ces Evêques & leurs ſujets, comme je vous l'ai mandé dans ma Lettre du 19. du mois dernier, les Etats qui avoient été priés auparavant par les Princes de l'union, d'empêcher ces préparatifs autant qu'ils le pourroient, ont écrit exprès à ces peuples, pour leur déclarer, que s'ils continuënt à fournir ces contributions pour attaquer les ennemis de cet Etat, ils les forceront à contribuer tout autant pour leur défenſe. Je vous envoye une traduction de ces Lettres, qui ſont une excuſe ſuffiſante à ces peuples expoſés aux incurſions de la Cavalerie de cet Etat, pour ne pas accorder ces contributions requiſes d'eux par leurs Princes, quand même il n'en devroit pas arriver autre choſe. 1619.

L'Agent du Roi de *Dannemarck* a déclaré dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX que le Roi ſon Maître, en envoyant des troupes à *Stade*, n'avoit eu d'autre objet que de rendre ſervice à cette ville, ſans aucun deſſein ultérieur, comme vous le verrez par la traduction de ce qu'il a dit au nom du Roi.

Le courier qui a aporté cet ordre eſt parti pour l'*Angleterre* avec des Lettres du Roi de *Dannemarck* pour ſa Majeſté.

Les Etats ont pris une réſolution en faveur de la ville de *Brême* contre le Comte d'*Oldenbourg*, dans leur différend touchant un péage ſur le *Wéſer*; ce qui vient du ſcrupule qu'ils ſe font de n'admettre aucun impôt de ce genre, regardant l'eau comme leur élément, par-

1619 ce que la liberté de la Navigation fait la subsistance de leur Etat. Mais les députés du Comte n'en sont rien moins que contents, & ils se proposent de le déclarer aujourd'hui aux Etats en répondant aux raisons sur lesquelles la résolution des Etats est fondée, qui ne sont autre chose que les informations de ceux de *Brème*, qui étant Parties sont faits Juges par-là. Ils ne se proposent pas cependant d'insister sur une nouvelle réponse; mais l'affaire n'en restera pas-là, le Comte aïant dessein, à ce que m'ont dit ses députés, de demander à sa Majesté & à tous ses meilleurs amis, de s'intéresser à sa cause. Je leur ai donné toute l'assistance qui a dépendu de moi, soit auprès du Prince d'*Orange*, soit auprès des Etats, conformément à ce que je sai suffisamment par mes instructions des intentions de sa Majesté dans ce qui concerne ce Prince. Mais je trouve qu'à cause de l'exemple du *Sond* toutes les affaires de cette nature sonnent mal aux oreilles de cet Etat.

Dans peu de jours sa Majesté sera informée par Milord *Doncaster*, qui est attendu la semaine prochaine, des affaires de la *Haute-Allemagne*. Il étoit à *Nuremberg* le 23. de *Novembre* v. s. avec intention, à ce qu'on écrit de là du même jour, de venir directement ici. Il n'y avoit encore rien de conclu dans l'assemblée qui se tient dans cette ville; & s'il en faut croire les Lettres que j'ai vûës, on ne s'attendoit guères qu'on y prît les généreuses résolutions que demandent les affaires de ces quartiers-là. L'assemblée devoit continuer encore une semaine, & jusques alors l'on

l'on ne devoit pas faire partir l'Ambaſſade 1619.
que le Roi de *Bohème* deſtine pour ſa Majeſté.

J'ai vu une propoſition faite par *Betlem Gabor* au Conſeil du Roi en *Bohème*, pour engager ſa Majeſté, cet Etat-ci, & *Vénise*, à faire inſtruire le Grand-Seigneur par leurs Ambaſſadeurs à *Conſtantinople* des changemens arrivés en *Hongrie* & en *Bohème*, en le priant de continuer aux deux nouveaux Rois la paix faite avec l'Empereur défunt. *Betlem Gabor* ſe promet que la choſe réüſſira par ce moyen, & que la paix ſera bien obſervée à cauſe de l'égard qu'on aura dans cette Cour-là aux recommandations réünies de ces Ambaſſadeurs; qui donneront l'idée d'une confédération entre ſa Majeſté, cet Etat-ci, la République de *Véniſe*, les Princes de l'union & ces deux Rois; & il juge que l'union de tant de Princes & Etats puiſſans ſera d'un plus grand poids auprès du *Turc*, que la conſidération du Roi d'*Eſpagne*, du Pape, & de la Maiſon d'*Autriche*. Cette propoſition a été ſi bien reçue par cet Etat, qu'ils ont pris la réſolution d'écrire à leur Ambasſadeur à *Conſtantinople* de ſe joindre à l'Ambaſſadeur de ſa Majeſté dans tous les bons offices rélatifs à cela, toutes les fois qu'il trouvera qu'il a quelque ſemblable commiſſion.

On n'a point encore ici de nouvelle ſure du couronnement de *Betlem Gabor*. Je vous envoye des extraits des avis les plus frais que nous aïons du paſſage du *Danube* près de *Presbourg*, & de ſa marche à *Vienne* en *Autriche*, avec le Comte de *la Torre* & une partie de l'armée de *Bohème*. Je ſuis &c.

1619. Je vous envoye auſſi la copie d'une Lettre écrite de la Cour du Duc de *Bavière*, où l'on raiſonne au long ſur les affaires de ces quartiers.

Papiers enfermés dans la Lettre précédente.

LETTRE *en Latin de* Munich. 23. *Nov.*

LETTRES *des* ETATS-GÉNÉRAUX *aux Etats & aux Provinces de* Cologne, Munſter, Paderborn, *& au Conſeil & aux Officiers de l'Electeur de* Trèves. 11. *Decembre.*

LETTRE *du Comte de la* TORRE, *de* Presbourg, *aux directeurs du Royaume de* Bohème, *en* François. 10. *Nov.* N. S.

EXTRAIT *d'une Lettre de* Vienne, *en* François. 13. *Novembre.*

EXTRAIT *d'une Lettre de* Lintz, *en* François. 14. *Novembre.*

ECRIT *de l'Agent du Roi de* Dannemarck *préſenté aux* ETATS-GÉNÉRAUX ſur la ſaiſie de *Stade* par ſon Maître, *daté de* la Haye. 10. *Decembre.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON *au Marquis de* Buckingham. 5. *Dec.*

MILORD,

Ce que j'ai apris des intentions de ſa Ma-

jeſté par votre Lettre du 22. *Octobre*, étoit ſuffiſant pour leur donner ici *diem ad deliberandum* touchant l'Ambaſſade qu'on parloit alors d'envoyer à ſa Majeſté. Dans ce tems qu'ils étoient occupés à délibérer ſur celle qu'ils doivent envoyer en *France*, ils ont apris de là par une Lettre de leur Ambaſſadeur *Langerack* au Prince d'*Orange*, qu'ils ſeront prévenus par une Ambaſſade extraordinaire du Roi de *France*, qui a été réſoluë aux inſtances du *Nonce* du *Pape*, & de l'Ambaſſadeur d'*Espagne* réſidans dans cette Cour, & pour laquelle on a nommé Mr. *de Modène*, & Mr. *de Bullion*. Je ne ſaurois ſupoſer que cela puiſſe avoir lieu, ſans qu'on le communique à ſa Majeſté, ni qu'aïant vu le peu de contentement qu'a reçu ici il y a ſi peu de tems Mr. *de Boiſiſſe*, ils puiſſent ſe flatter de quelque ſuccès pour le renouvellement de la trêve, (qu'on dit être le principal ſujet de leur Ambaſſade) à moins que ſa Majeſté ne ſe joigne à eux pour cela. Une choſe dont je ſuis bien ſûr, c'eſt que s'ils veulent agir ſeuls & par eux-même, ils ſe trouveront bien loin de compte; ainſi ſa Majeſté a cet avantage, qu'elle peut avancer ou retarder l'affaire ſelon qu'il lui ſemblera bon. Car s'il ne s'agit que de *actum agere*, en renouvellant la trêve aux mêmes conditions, l'affaire ſera bientôt faite, par la médiation de ſa Majeſté; & il ne ſe fera rien ſans elle. C'eſt pourquoi elle peut, s'il lui plait, attendre qu'on la prie d'ici pour faire ce que la *France* fait *motu proprio*, ou à l'inſtance de gens qui rendent l'Ambaſſade fort ſuſpecte. J'ai repré- 1619.

ſenté

1619. senté à sa Majesté les considérations qui font que le Prince d'*Orange*, & quelques-autres des principaux personnages d'ici souhaitent qu'on ne précipite pas ce Traité, jugeant que le Roi de *Bohême* & les Princes de l'union y sont fort intéressés, & que si l'on tient le Roi d'*Espagne* en suspens pendant toute l'année prochaine, cela sera extrêmement avantageux à ces Princes.

Son Excellence m'a informé il y a quelques jours du message qu'elle a reçu de sa Majesté touchant la conservation de l'*Electorat* & du *Palatinat* pour le Roi de *Bohême*; & de la réponse qu'elle a faite, que le seul moyen pour cela, est une descente dans la *Flandres*, au cas que l'Empereur ou quelqu'un en son nom attaque le *Palatinat*. J'avois entendu dire la même chose à plusieurs membres des Etats, & j'avois pris cela pour des discours lâchés *à la volée*, plutôt que pour quelque chose de sérieux; c'est pourquoi m'entretenant avec une personne qui n'a pas moins d'autorité parmi eux que d'habileté, je lui demandai comment ils avoient cessé d'être jaloux de la grandeur à laquelle sa Majesté étoit parvenuë par l'union de ses Royaumes, & des progrès qu'elle pourroit faire dans ce Païs, si elle avoit un pied de côté de la Mer; jalousie qui leur avoit couté le rachat des villes de sûreté dans un tems où ils n'étoient pas en état de faire cette emplète, puisqu'ils sont obligés encore à-présent de payer l'intérêt de l'argent qu'ils ont payé. Il me répondit *tempora mutantur, & nos mutamur*, & qu'à-présent que le lien de

de la Religion eſt fortifié par les derniers changemens faits dans cet Etat, ils ont d'autres ſentimens à l'égard de ſa Majeſté; ce qui paroîtroit, diſoit-il, par leur empreſſement à ſeconder ſes meſures, ſi elle entreprennoit quelque choſe en *Flandres* ; parce qu'ils aimoient beaucoup mieux ſon voiſinage que celui des *Espagnols* ; & il m'aſſura qu'on ne feroit jamais une pareille offre à la *France*. 1619.

Dans les papiers de BARNEVELT, qu'il a tous conſervés pour le malheur de ſes amis, on a trouvé bien des intrigues pour éloigner cet Etat de ſa Majeſté, & l'unir à la *France*. On a auſſi découvert par-là tous les inſtrumens de ſes deſſeins dans l'Etat, dont mal a pris à bien des *Baillifs*, *Souf-Baillifs*, Penſionnaires, & Sécrétaires, qui ſont les Officiers les plus occupés dans leurs Villes, & dont pluſieurs ont été dépoſés dans cette aſſemblée des Etats d'*Hollande*. Le fils ainé de BARNEVELT Mr. *Grandeville*, *premier veneur* de cette Province, aura vraiſemblablement le même ſort.

Le Chevalier DUDLEY CARLETON envoye la réſolution des ETATS-GÉNÉRAUX du 4. *Novembre* ſur ce qui regarde la ſatisfaction de Milord *Bucclegh*, & il promet ſon aſſiſtance au Chevalier *Jean Manwoode* qui lui a été recommandé par une Lettre du Marquis de *Buckingham*.

LET-

1619. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 14. & 15. *Decembre.*

MONSIEUR,

On m'avoit averti ci-devant que *Uytenbogaard* ſouhaitoit d'aller en *Angleterre* ſous un ſauf-conduit de ſa Majeſté, qu'il a travaillé à obtenir par plus d'un moyen. Mais comme j'avois reçu cet avis en ſecret, je n'en pouvois rien témoigner, ni en donner connoiſſance publiquement. Ce matin conformément à votre Lettre du 3. de ce mois, que je reçus hier, j'informai les Etats & le Prince d'*Orange* de cette ouverture de Mr. *Trumbull*, & de la réponſe de ſa Majeſté, qu'ils regardent comme un témoignage ſingulier de ſon affection pour cet Etat, & en conſéquence ils ont envoyé chez moi cette après-midi, le Préſident de leur aſſemblée avec Mr. *Gogh*, pour me prier d'en faire à ſa Majeſté leurs très-humbles remerciemens, & de lui faire ſavoir en même tems, qu'ils penſent, qu'un homme qui s'eſt montré ſi intriguant dans leurs Provinces, ne feroit aucun bien dans ſes Royaumes. Sur ce qu'il voudroit perſuader à ſa Majeſté qu'il n'eſt point la première cauſe de ces diviſions, on ne peut, diſent-ils, ajouter aucune foi à ſes paroles, puiſque ſes actions montrent le contraire. A-préſent même qu'il eſt à *Anvers*, aſſiſté d'*Episcopius* & de *Grevinchovius*, & ſécrètement, à ce qu'on aprend, de *Vorſtius*, il s'arroge une espèce de Surinten-

tendence, ou d'autorité Episcopale ſur les 1619.
Miniſtres *Arminiens* exilés & dépoſés, qu'il apelle Miniſtres *ſub cruce*: il fait des collectes pour eux, & les envoye ici déguiſés avec des Commiſſions, à peu près dans la forme des miſſions des *Jéſuites*. Quelques perſonnes des Etats en ont vu de ſignées de ſa main. On a encore avis qu'il a obtenu de l'Archiduc un endroit pour imprimer à *Anvers*, pour avoir par-là la facilité de répandre des libelles & des brochures capables de troubler le repos de cette Egliſe & de cet Etat. Par ces conſidérations les Etats ſuplient ſa Majeſté de leur continuer ſa faveur, en ne prêtant point ſon apui à cet homme, ni l'oreille à ſa demande; prévoyant de grands inconvéniens dans ſon ſimple accès auprès de ſa Majeſté; non qu'ils n'ayent aſſez éprouvé ſa ſageſſe & ſa fermeté pour ne pas craindre qu'elle puiſſe être ébranlée par quelque moyen & par qui que ce ſoit, mais à cauſe des *faux bruits* qu'*Uytenbogaard* lui-même & d'autres de ſa faction, ne manqueroient pas de répandre à cette occaſion pour encourager ce parti.

L'aſſemblée des Etats d'*Hollande* étant finie à-préſent, ils ont nommé ſix Députés, dont deux ſont du corps des Nobles (Mr. *Marquet* & Mr. d'*Aerſſens*) & quatre des Villes, deux de la *Nort-Hollande*, & deux de la *Sud-Hollande*, qui ont commiſſion d'aller dans toutes les Villes de la Province, & d'y prendre des informations, tant ſur les perſonnes que ſur les abus dans le gouvernement, ſoit *Eccléſiaſtique* ſoit *Civil*; & d'en faire leur ra-

1619. raport à leur prochaine assemblée au mois de *Fevrier* prochain.

J'ai informé sa Majesté dans ma dernière dépêche, de ce qui regarde certaines Lettres & instructions envoyées de *France* & qui ont été écrites par BARNEVELT, & *vander Myle*, à Mr. *Langerack* Ambassadeur des Etats à *Paris*. On a fait des extraits de ces Lettres qui ont été lus aux Etats d'*Hollande* vers la fin de leur assemblée, & *vander Myle* y a paru si criminel dans les intrigues secretes qu'il a euës dans cette Cour contre le service public de cet Etat, qu'ils étoient tous fort portés à le tirer de sa Maison où il étoit caché, & où il est encore à-présent, pour le faire mettre en prison. Mais le Prince d'*Orange* a conseillé des mesures plus douces, ensorte que l'affaire a été renvoyée aux ETATS-GÉNÉRAUX, qui aparemment, à leur prochaine assemblée, après les fêtes, le feront transporter de *la Haye* dans quelque endroit plus éloigné. Entr'autres choses on voit dans ses Lettres toutes ses *menées* pour faire venir ici Mr. *de Boisisse*, dont les instructions avoient été minutées auparavant par Mr. BARNEVELT. On y voit au long leurs Négociations pour retirer de ce Païs les troupes *Françoises*, (ce qui auroit servi d'exemple pour les autres troupes étrangères) & pour faire payer à leur place les nouvelles levées qui auroient été mises sous un nouveau serment. Les Etats & son Excellence y sont fort calomniés, sans compter quelques traits contre sa Majeste & ses Ministres.

On

On ne parle plus de l'Ambaſſade extra- 1619.
ordinaire de *France*, ainſi l'on croit qu'on n'en avoit parlé à Mr. *Langerack* qu'afin qu'il en donnât avis ici, pour ſonder par-là les diſpoſitions des esprits qui ont été promptement & vivement remués au premier bruit. Il y a même quelques perſonnes qui ne ſont pas encore ſans apréhenſion que la *France* & l'*Espagne* ne travaillent auprès de ſa Majeſté pour l'engager à ſe joindre à la *France* dans une pareille Ambaſſade; ſur laquelle j'ai raporté au long à ſa Majeſté les raiſonnemens qu'ils font ici.

Les dernières Lettres de Mr. *Langerack*, qui ſont du $\frac{3}{13}$ de ce mois, ne parlent que des Négociations de l'Ambaſſadeur de l'Empereur en *France*, pour avoir du ſecours contre le Roi de *Bohème*, qu'il cherche à obtenir par compaſſion, alléguant que le ſecours qu'il peut tirer de l'*Italie* eſt foible, celui de l'*Allemagne* incertain, & que l'*Espagne* eſt fort épuiſée, d'où il conclut que le Roi de *France* doit asſiſter ſon Maître par quatre raiſons: 1. l'intérêt de la Religion. 2. Son étroite alliance avec la Maiſon d'*Autriche*. 3. Le mauvais exemple de la rébellion. 4. Les avantages que cela donneroit au *Turc* contre la Chrétienté. Il eſt ſecondé en cela par les trois quarts du Conſeil du Roi & de la Cour; & les deux Cardinaux *Rochefoucault* & *Retz*, avec le *Jéſuite Arnaud* ſollicitent ouvertement pour lui. Il n'a contre lui que les financiers qui voyent que les coffres du Roi ſont vuides, & quelques bons patriotes ennemis de l'*Espagne*; Mr. *Langerack* juge malgré cela, que ceux-ci empor-

1619. porteront la balance ; & que l'Ambaſſadeur repartira ſans avoir rien obtenu. Cependant il y a des Lettres particulières qui diſent que le Conſeil du Cabinet eſt entièrement porté pour ſecourir l'Empereur ; & que les levées de *Lorraine* ſe feront pour la plus grande partie avec l'argent de la *France*. On écrit de plus, que le Duc de *Névers* ſe charge de faire des levées pour l'Empereur, & que par le conſentement du Pape, il aura pour cela l'argent qu'on pourra lever ſur le clergé de *France*.

Les dernières nouvelles de *Vienne* diſent que le délai du couronnement de *Betlem Gabor* dépend du *Bacha* de *Bude*, qui ſouhaite d'y aſſiſter, ſoit en perſonne ſoit par député. En attendant les armées *Hongroiſe* & *Bohémienne* ſont aux environs de *Presbourg* pour apuïer cette démarche, ſur laquelle il pourra s'élever bien des difficultés dans les Etats d'*Hongrie*, par les intrigues des partiſans de l'Empereur & des disciples des *Jéſuites*.

Les Lettres d'*Allemagne* parlent continuellement des levées d'hommes & des deniers que fait la ligue *Catholique*, & ſurtout le Duc de *Bavière* ; pendant que juſqu'ici on n'aprend point que les Princes de l'union, ou leurs amis en *Allemagne*, faſſent des préparatifs plus qu'ordinaires, quoiqu'on aprenne que l'aſſemblée de *Nuremberg* eſt diſſoute, & que le Roi de *Bohème* eſt retourné à *Prague*.

Les Etats ont écrit à cette aſſemblée pour les animer à ſecourir ce Roi, qui, comme on le croit ici, ſera attaqué de tous côtés au printems prochain ; dans le *Bas-Palatinat* par les Electeurs *Eccléſiaſtiques*, les troupes de *Lorraine*,

raine, & celles de l'*Archiduc*; & dans la *Bo-* 1619.
hème par *Bucquoy* & *Bavière*. Ils penſent que la ſûreté du *Palatinat* dépend de ſa Majeſté qui les tiendra tous dans le reſpect ſi elle ſe montre à tems avec ſes forces. Dans cette idée ils me font tous les jours cette queſtion, Qu'eſt-ce que ſa Majeſté reſoud? Et qu'eſt-ce que ſa Majeſté veut faire? A quoi je réponds, que le Roi de *Bohème* aïant jusqu'ici renvoyé ſa Majeſté à l'expoſition que lui fera de l'état de ſes affaires l'Ambaſſadeur qu'il ſe propoſe d'envoyer, il ne faut pas s'attendre qu'elle prenne quelque réſolution jusqu'alors. Mais en attendant ils doivent préſumer que ſa Majeſté ne refuſera pas ſa protection dans un ſi preſſant danger, à ſes plus proches parens; ils n'ont point ſujêt de craindre de ce côté-là, puisqu'il y a encore aſſez de tems pour les préparatifs; & ils en conviennent, pourvû qu'on le ménage bien, mais en même tems ils me repréſentent que les délibérations & la réſolution doivent précéder les préparatifs, que cela prendra du tems entre les confédérés, & que nous aprochons plus de l'Eté que de l'hyver.

Le Réſident de *Véniſe* a reçu de ſes Maîtres une commiſſion en forme autentique pour conclure le Traité entre les deux Etats; mais avec quelques changemens qui ne plaiſent guères à la plupart de ces gens-ci. Dans le titre des Etats le *Hauts & Puiſſans Seigneurs* eſt rendu ſeulement par *Illmi* & *Eccmi* Par raport à la nature du ſecours, les *Vénitiens* demandent que l'Etat faſſe des levées d'hommes, quand cette République en aura beſoin, ce qu'ils re-
fuſent

1619. fusent ici, pensant que c'est assez de fournir de l'argent. Touchant l'occasion du secours, les *Vénitiens* veulent qu'on le donne toutes les fois que l'un des deux Etats sera *assalito*, au-lieu de quoi ils voudroient ici qu'on mît *tirato in guerra*, & en expliquant ce mot *assalito*, les *Vénitiens* veulent qu'on spécifie que ce sera de leur côté *quando vasselli entraño il golfo*, au-lieu qu'ici sur mes représentations on a évité de parler du *Golphe*, dans lequel leurs amirautés auroient voulu à cette occasion obtenir quelque liberté extraordinaire. A la vuë de ces changemens, & d'autres moins considérables, dont ce détail seroit trop ennuïeux, on montra d'abord très-peu de disposition à passer outre, jusqu'à ce que les Articles fussent mieux réglés entr'eux, à quoi le Résident de *Vénise* n'est point autorisé étant lié aux conditions précises qu'on lui a envoyées. Je me suis donc employé encore auprès de son Excellence & de quelques-uns des Députés, les exhortant à ne point renvoyer le Traité à *Vénise* à quelque prix que ce soit, parce qu'en ce cas, il étoit hors de doute qu'il y seroit rejetté, parce que les *Vénitiens* se gouvernent toujours par la règle de la nécessité, & que quoiqu'il y en eût une pour eux quand on entama ce Traité parcequ'ils avoient été molestés dans le *Golphe* par le Duc d'*Ossuna*, *passato il periculo, gabbato il santo:* Qu'aujourd'hui que la nécessité sera vraisemblablement plus grande de ce côté-ci, il étoit aparent que ces changemens dans le premier plan, avoient été ménagés par quelques personnes oposées au Traité, telles qu'il y en

a

a plusieurs à *Vénise*, & qui espéroient de le rompre. Je leur ai fait sentir cela, & je leur ai rapellé le tems où ce *Sénat* pouvoit à peine se résoudre à recevoir leurs Lettres, ou à admettre leurs Ambassadeurs, à moins que les voyes ne fussent préparées par sa Majesté & par le Roi de *France*. Je leur ai représenté qu'en acceptant le Traité tel qu'on le propose à-présent, quoique tout n'y soit pas comme ils le souhaiteroient, c'étoit cependant un grand pas vers une confédération parfaite, qui auroit bientôt lieu, lorsque cela seroit ménagé par leurs Ambassadeurs réciproques; que du moins ils auroient la réputation d'être unis; ce qui dans les conjonctures présentes étoit d'une singulière importance, parce que les *Espagnols* ne pourroient jamais s'empêcher de soupçonner qu'il y avoit quelque Article secret entre les deux Etats. Là-dessus ils ont fait apeller le Résident de *Vénise* qui a été longtems avec eux, & est venu chez moi à quatre heures pour me faire part de leur résolution; ils acceptent le Traité, & le regardent comme conclu, renvoyant à une explication ultérieure ce qui pourroit être sujet encore à difficulté. Le courier d'aujourd'hui part avec la nouvelle de la conclusion, & ils ont pris tems jusqu'au départ du courier prochain pour faire des copies de leur Traité, & pour les signer réciproquement. Cette affaire étant si importante, & aïant été si longtems & si ardemment desirée par sa Majesté, je n'ai pas voulu manquer de l'informer au plutôt, comme j'ai toujours eu soin de le faire en pareils cas. 1619.

1619. LETTRE *du Jour de* NOEL. N. S. 15. *Decembre.* V. S.

Pendant qu'on copioit cette Lettre, j'en ai reçu une de *Vénise*, dont je vous envoye l'Extrait, parce qu'on y voit les difficultés qu'il y a eu de ce côté-là, & combien sa Majesté est intervenue à-propos de celui-ci. J'espère que tout aboutira à une heureuse conclusion. Je conseille aux Etats, d'ordonner une Ambassade pour la ratification du Traité, sans attendre un nouveau consentement de *Vénise*, bien sûr, par l'expérience que j'ai faite des dispositions de cette République, que tout ce sur quoi l'on délibéreroit de nouveau, à-présent qu'ils ne sont plus talonnés par la néceffité, iroit *à reculons*. Je crois qu'on prendra ce parti, ce qui sera d'une utilité singulière dans les conjonctures présentes.

Milord *Doncaster* qui a été à *Amsterdam*, sera ici demain sans être arrêté par le jour de *Noël*. Les Etats malgré leur dernier décret d'épargne, ont pris la résolution de le loger, de le défrayer, & de lui faire un présent à son départ.

1620. *Le même au même.* 3. *Janv.* 16$\frac{1}{2}\frac{9}{0}$. V. S.

MONSIEUR,

J'ai retenu deux jours le porteur de cette Lettre, attendant les Lettres d'*Allemagne*. Elles ne nous aportent aucune nouvelle considérable, si ce n'est que les troupes *Italiennes* qui ont été longtems dans le *Tyrol*, marchent du

du côté de *Vienne*, où l'Empereur eſt encore. Les *Bohémiens* & les *Hongrois* ſont pour la plûpart retirés dans les garniſons; il reſte ſeulement quelque corps conſidérable avec *Betlem Gabor*, qui ſelon le bruit public devoit être couronné Roi de *Hongrie* le jour de St. *Etienne*. On dit qu'il a eté un peu mécontent de la lenteur des *Bohémiens* à entrer en confédération avec lui & les *Hongrois*. Le Roi de *Bohème* averti de cela par le Comte de *Hollock*, a envoyé promptement le Baron de *Torre* avec quelques-autres, pour traiter de cette affaire. 1620.

Il eſt arrivé de la part du Roi de *Bohème* un de ſes Conſeillers nommé *François Roſel*, dépêché de *Heidelberg* par le Duc de *Deux-ponts* pour remplacer *Charles Paul*, autre Conſeiller du Roi, qui venant directement d'auprès de lui, eſt tombé malade ſur la route. Il dit que le Baron *Achatius de Dhona* eſt parti d'*Heidelberg* il y a quinze jours pour aller auprès de ſa Majeſté, prenant ſa route par la *Lorraine* & la *Picardie* pour *Calais*. Il doit avoir demain audience des Etats, & je pourrai en vous envoyant la copie de ſa propoſition, vous inſtruire plus ſûrement de ce qu'il a à leur dire, que je ne pourrois le faire à-préſent que par conjecture ſur le peu de converſation que j'ai euë avec lui.

Je vous envoye la copie de la dernière propoſition de l'Ambaſſadeur de *France* Mr. *du Maurier*; je ne l'ai reçuë qu'après le départ de Milord *Doncaſter*. Comme c'eſt la première audience qu'il a euë depuis la mort de BARNEVELT, il ſemble par ſon langage qu'il

1620. eſt encore irrité & contre le public & contre Mr. *Aerſſens* en particulier, quoiqu'il ne le nomme pas. Il en a un nouveau ſujet dans le parti qu'on a pris à l'égard de ſon ancien ami *vander Myle*, qui doit recevoir aujourd'hui la ſentence qui le confine dans une *Ile* entre cette Province & la *Zélande*. On avoit réſolu une fois que ce feroit l'*Ile* de *Gorée*, mais depuis à la ſollicitation de ſes parens, on l'a changée pour une autre ſituée vis-à-vis de *Williamſtadt*, où il a quelques terres. Les plaintes des Marchands contenuës dans la propoſition de l'Ambaſſadeur ſont la matière d'une Négociation, & on lui a envoyé des Députés pour traiter ce ſujet; mais la réponſe définitive ſera réſervée pour les Ambaſſadeurs que les Etats ſe ſont propoſé depuis longtems d'envoyer en *France*; ils ſont occupés à dreſſer leurs inſtructions & à délibérer ſur le choix des perſonnes.

Après de longues conteſtations on a pris ici une réſolution ſur les différends entre le Comte d'*Oſt-Friſe* & ſes ſujets. On enverra cette réſolution à *Embden*, au-milieu du mois prochain, par les mêmes commiſſaires qui ont été employés-là pendant la plus grande partie de l'année paſſée. En attendant il y en a quelques-uns ſur les lieux pour maintenir la tranquillité, & l'on tient la réſolution ſecrète, jusqu'à ce qu'ils ſoient tous rendus dans cette Ville au tems marqué.

On a reçu la nouvelle qu'un meſſager de l'Evêque de *Brème* a été arrêté par le Comte d'*Oldenbourg*, pendant qu'il étoit en route pour venir ici. On croit que c'eſt une ſuite

de

de l'animofité qu'il y a entre ces deux Prin- 1620.
ces; & quoique le Roi de *Dannemarck* ait retiré fes troupes de *Stade*, on craint beaucoup qu'il ne veuille exciter quelque trouble dans ces quartiers là, au printems prochain.

On écrit d'*Italie* comme une chofe certaine, que le Duc de *Parme* aura l'étendard du Pape, & qu'il commandera auffi les forces du Roi d'*Espagne*, qui doivent venir au printems de ce Païs-là en *Allemagne*.

Mr. *Langerack* écrit de *Paris* aux Etats que l'Ambaffadeur de l'Empereur y a changé de langage; il avoit voulu d'abord exciter la compaffion, mais trouvant que perfonne ne fe preffoit de courir *ad opes amiffas*; il a pris le parti d'exalter la grandeur & la puiffance de l'Empereur en *Allemagne*; & il en a fujet, fi tout ce que l'on dit de la ligue *Catholique* eft vrai; tous les Princes qui la compofent levant une Armée confidérable, s'il en faut croire la gazette de *Cologne*.

Milord *Doncafter* vous aura inftruit de la conclufion de l'alliance défenfive pour quinze ans entre la République de *Vénife* & les Etats qui la lui ont communiquée par leurs Députés. Ils en ont auffi informé l'Ambaffadeur de *France*, mais avec cette différence, qu'ils ont lu le Traité à Milord *Doncafter* & à moi, au-lieu qu'ils ne lui en ont fait qu'un raport verbal en termes généraux; & c'eft la première nouvelle qu'il en a euë de la part de cet Etat; ce qui lui déplait fort, parce qu'il prétend que c'eft le feu Roi de *France* qui ménagea le premier la correspondance entre ces deux Républiques, & qu'il penfoit

 qu'en

1620. qu'en cette confidération, on auroit dû l'informer de tems en tems de cette Négociation, quoique pour le fonds de la chofe, il paroiffe l'aprouver.

Depuis le départ de Milord on m'a parlé fouvent ici des Marchands étrangers à qui l'on a fuscité en *Angleterre* des affaires qui font grand bruit ici, parce que la plupart d'entr'eux ont leurs affociés dans ces Provinces. Je laiffe à Milord *Doncafter*, à qui les Etats fe font adreffés, le foin de vous dire ce qu'ils demandent en général en leur faveur; mais à leur réquifition je ne puis me difpenfer de vous parler de *Philippe Burlamachi* & de *Matthieu de Quefter*, qui ont tous deux contribué beaucoup au fervice de fa Majefté, l'un en fourniffant de l'argent à fes ferviteurs dans les Païs étrangers, l'autre en faifant parvenir les Lettres avec foin, de quoi je puis rendre bon témoignage pour plufieurs années. Je ferois charmé que cela pût leur être bon à quelque chofe. Je fuis, &c.

P. S. Pendant que j'écrivois ceci on m'a fait voir une Lettre de *Brederode*, Miniftre des Etats à *Heidelberg*, du 23. du mois dernier, par laquelle il demande la permiffion d'aller à *Nuremberg*, ne fe trouvant pas en fûreté dans *Heidelberg* Ville ouverte aux ennemis. J'ai vu auffi les manifeftes de l'affemblée de *Nuremberg*, & les Lettres du Roi de *Bohème* & des Princes de l'union, je vous en envoye les traductions.

LET-

LETTRE *de* JEAN POLYANDER, *Professeur* 1620.
en Théologie à Leide, *au Chevalier* D. CARLETON, *de* Leide, *en* François. 22. *Janvier* N. S.

Il lui mande que les caractères d'imprimerie de *Thomas Brewer* sont gardés dans la chambre des Curateurs de l'Université, & que ses Livres & ses papiers sont sous le sellé dans sa maison.

Qu'il a conseillé à ses amis de prendre garde de ne pas offenser par une compassion imprudente, le Roi de la *Grande-Bretagne*, à qui ils ont tant d'obligation.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 14. *Janvier*.

MONSIEUR.

Depuis la dépêche que je vous ai expédiée le 3. de ce mois par *Dieston* avec ma Lettre du 1. nous avons été environnés de glace de tous côtés, & les nouvelles sont toutes aussi froides que le tems. Il ne conviendroit pas cependant de laisser repartir les mains vuides le bon Mr. *Bretton* qui m'a aporté une Lettre de votre part il y a environ un an, & qui a fait depuis ce tems-là un voyage miraculeux pour un homme de son âge. L'incluse de *Polyander* vous aprendra que les Lettres & les papiers de *Brewer* sont en sûreté. Le reste de cette Lettre regarde Mr. *Amys*, qui cherchant à obtenir une place de

1620. Profeſſeur, ſinon en Théologie, du moins en Logique, ou en quelqu'autre ſcience, ſe trouve protégé en cela par quelques-uns des Curateurs, & entr'autres par *Paw* d'*Amſterdam* dont les fils ſont confiés à ſes ſoins. Aïant été informé de cela, j'ai recommandé à *Polyander*, comme je l'avois recommandé auparavant aux Curateurs, de prendre garde de ne pas offenſer ſa Majeſté, en avançant cet homme avant qu'il lui ait donné une pleine ſatisfaction ſur ce en quoi il lui a déplu.

Vander Myle en *marchandant* ſur le lieu de ſon exil, dans l'eſpérance qu'en ſuſcitant des difficultés il pourroit détourner la réſolution des Etats, a perdu l'avantage que lui avoient procuré ſes parens, d'être envoyé dans un endroit où il a des terres, & l'on a pris la réſolution (qu'on lui a déjà déclarée) de l'envoyer dans l'*Ile* de *Gorée*, près de l'*Ile* de *la Brille*. Pendant qu'il y ſera, c'eſt-à-dire, auſſi longtems qu'il plaira aux Etats, il lui eſt défendu de vendre ou d'aliéner ni terres ni autres biens, ſous peine de punition perſonnelle & de confiſcation; ſentence à laquelle eſt jointe une des afflictions de *Job*, les reproches d'une méchante femme, fille de BARNEVELT, qui le tourmente beaucoup. Il y a aparence que ſon ennemi Mr. *Aerſſens* ira en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à *Véniſe*, pour ratifier l'alliance nouvellement concluë avec cette République; ſi cela a lieu il paroîtra aſſez ſingulier que deux auſſi mortels ennemis aient été les ſeuls jusqu'ici, qui aient été envoyés-là de la part de cet Etat.

L'Ambaſſadeur de *France*, Mr. *du Maurier*

rier reçoit plus de contentemet qu'il n'auroit 1620.
pu en attendre d'ailleurs au ſujet de ſa dernière propoſition, parce qu'on veut préparer par-là les voyes à l'Ambaſſade extraordinaire qu'on ſe propoſe d'envoyer d'ici, & dont je pourrai vous parler plus en détail dans quelques jours. Il eſt fort mécontent d'une Lettre qui a été imprimée hier ici touchant Mr. *Geſſier* Ambaſſadeur de *France* chez les *Griſons*, comme ſi, *mutato nomine*, elle avoit été publiée contre lui.

L'Ambaſſadeur du Roi de *Bohême* eſt à-préſent à *Amſterdam* pour règler des affaires de change, & des transports de munitions pour le Roi ſon Maître.

Nous avons ici un Ambaſſadeur de l'Electeur de *Cologne*, dont la propoſition aux ETATS GÉNÉRAUX contient trois points; premièrement des plaintes ſur une Lettre écrite en dernier lieu aux ſujets de cet Electeur à *Cologne*, à *Liège*, *Munſter*, & *Paderborn*, (dont je vous envoye la traduction.) Il repréſente comme un procédé peu convenable qu'on écrive aux ſujets d'un autre Prince. En ſecond lieu des excuſes ſur les levées faites dans ſes Etats, prétendant qu'elles ne ſont deſtinées que pour le Duc de *Bavière*, & cela ſeulement pour ſa défenſe, & ſans autre vuë. Enfin il ſe plaint de ce que la Cavalerie de cet Etat eſt dans le territoire de l'Evêque, où elle extorque de ſes ſujets de grandes ſommes d'argent. La preuve de ce dernier point le retiendra ici quelque tems; car pour les deux premiers on lui auroit répondu bien vite & avec fermeté.

1620. Mr. *Langerack* écrit ici de *France*, que l'Ambaſſadeur de l'Empereur a obtenu du Roi un conſentement particulier de ſecourir ſon Maître, ce qui a fait ſi grand peur à *Brederode* Ambaſſadeur des Etats, qu'il a écrit comme ſi le *Bas-Palatinat* devoit être au printems prochain, la proye des *François*, des *Lorrains* & des troupes de l'Archiduc; à quoi il ajoute que l'Agent de *France* dans cette Ville, à qui on a augmenté ſes apointemens, ſe prépare à ſuivre à *Prague*, le nouveau Roi de *Bohème*, auquel ni la Lettre du Roi de *France*, ni les inſtructions de l'Agent ne donnent pas un autre titre que celui qu'il avoit ci-devant. Il en donne pour raiſon, que ſa Majeſté n'aïant pas encore reconnu ſon gendre pour Roi de *Bohème*, l'on ne doit pas trouver étrange qu'il ne ſoit pas reconnu en cette qualité par des Princes qui ne ſont pas liés auſſi étroitement avec lui par le ſang ou par des alliances.

Les Etats ſuspendent leur réſolution au ſujet de l'Ambaſſade, en attendant qu'ils ſachent ce que ſa Majeſté réſoudra; & ils déclarent qu'ils ſuivront alors les meſures qui pourront être les plus ſatisfaiſantes pour elle.

Le froid a emporté le Comte d'*Egmont*; il avoit été ici pendant trois ans ſous prétexte de vendre des terres, & d'en diſpoſer; mais on a toujours ſoupçonné que c'étoit un Agent d'*Espagne*. Il eſt mort miſérablement ſans avoir la conſolation d'avoir ſa femme ou ſes enfans, ou même des domeſtiques; ils l'ont tous abandonné, il y a environ un mois, à la reſerve d'un petit nombre du plus bas ordre;

dre; ſon corps eſt aujourd'hui arrêté pour ſes dettes. 1620.

Une jeune Dame de la maiſon de *Matinesſe*, dont les annonces avoient été publiées deux fois dans l'Egliſe, & qui devoit ſe marier bientôt au Seigneur de *Warmont*, d'une des principales familles nobles de la *Hollande*, a été noyée la ſemaine dernière, la glace s'étant rompuë ſous elle. Elle étoit *Arminienne*, & ils diſent que les *Arminiens* ne peuvent plus compter ſur rien en *Hollande*, puiſque la glace même leur manque. Revenu ainſi au ſujet par où j'avois commencé, je finis en vous aſſurant que je ſuis, &c.

Le même au même. 24. Janvier.

MONSIEUR,

Votre Lettre du 14. de ce mois m'eſt parvenuë le 23. par la voye d'*Anvers*. J'ai informé les Curateurs de *Leide* du bon traitement qu'on a fait à *Brewer*, bien meilleur qu'il ne le méritoit, & de ſa délivrance. Ils en rendent leurs très-humbles actions de graces à ſa Majeſté; & à ſon retour ici, à moins qu'il ne s'engage à faire tout ſon poſſible pour découvrir *Brewſter*, à quoi je ne manquerai pas de travailler auſſi, il n'y a pas aparence qu'on lui laiſſe ſa liberté; c'eſt je penſe, la crainte qu'il en a qui le retient loin d'ici, car il ne paroît point encore.

J'ai rapellé aux Etats ce que ſa Majeſté leur demande, qu'à-préſent que leurs affaires ſont mieux arrangées dans l'intérieur du Païs, ils tiennent la promeſſe qu'ils ont faite d'en-

1620. voyer des Députés avec des inſtructions pour traiter la queſtion de leur pêche ſur les côtes de ſes Royaumes. Je me ſuis adreſſé pour cela à ceux par qui la promeſſe m'avoit été faite, Mr. *Gogh*, & Mr. *Vander Duſſen*, deux des commiſſaires envoyés dernièrement à ſa Majeſté, & Membres des ETATS-GÉNÉRAUX, qui ſont tous deux dans cette Ville; je leur en parlai Mécredi dernier, & je les priai de rapeller aux Etats la promeſſe qui m'a été faite par leur bouche. Ils me répondirent qu'ils ſe reſſouvenoient très-bien de ce qui s'étoit paſſé à ce ſujet, & qu'ils avoient promis à ſa Majeſté que quand l'état de leurs affaires domeſtiques le permettroit, ils traiteroient avec elle, non-ſeulement cette affaire de la pêche, mais auſſi les autres queſtions qui regardent le commerce entre ſes Royaumes & leurs Provinces, & qu'il eſt néceſſaire de déterminer, en réſumant les anciens Traités, & les Négociations. Mais ils ajoutèrent qu'ils n'étoient point encore dans un état auſſi tranquille qu'il ſeroit à ſouhaiter; Mr. *Gogh* aïant été encore depuis peu à *Campen* en commiſſion avec le Comte *Erneſt*, pour mettre une forte garniſon dans cette Ville, & y changer le Magiſtrat, ce qu'ils ſont encore à *Tergow*, à-cauſe des tumultes arrivés dans ces deux Villes, & du mauvais gouvernement. Ils dirent de plus qu'ils étoient fort occupés par ces affaires d'*Allemagne*; & que donnant toute leur attention & tous leurs ſoins à aſſiſter un Prince allié de ſi près à ſa Majeſté, ils espèroient qu'elle ne voudroit pas les preſſer à-préſent ſur une cho-

ſe

ſe qui fait tant de peine à tous les habitans 1620.
de ces Provinces. Je leur répondis que je pouvois bien témoigner la vérité de ce qu'ils diſoient de *Campen* & de *Tergow*; mais qu'en même-tems je les priois de conſidérer que ce n'étoient là que deux endroits particuliers, & que la généralité de leur Etat, graces au ſecours dont ils avoient ſouvent reconnu qu'ils étoient redevables à ſa Majeſté dans cette occaſion, étoit aujourd'hui dans un état de repos & de tranquillité plus grande qu'ils n'avoient lieu de ſe la promettre au tems où ils firent cette promeſſe; & pour le reſte, je leur dis qu'il y auroit toujours quelque choſe à faire dans le monde, & que je ne voyois pas que les affaires de l'*Allemagne* & de la *Bohème*, euſſent rien de commun avec la pêche ſur les côtes d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe*, ou d'*Irlande*; qu'ainſi je les priois de faire connoître aux Etats les intentions de ſa Majeſté ſur ce ſujet, & de les engager à prendre une réſolution en conſéquence, ce qu'ils promirent de faire ſans disputer davantage.

Mr. *Gogh* avoit été chez moi en particulier le jour précédent, & voulant paroître animé de zèle pour le ſervice de ſa Majeſté, il me montra quelques Lettres de Marchands *Hollandois*, écrites de *Londres*, à leurs correſpondans d'ici, & qui ſont remplies de plaintes ſur le facheux état, où ils ſe trouvent & ſur le peu d'espèrance qu'ils ont d'en ſortir. Il me dit que lui qui étoit de *Gueldres* & par conſéquent n'avoit pas grand intérêt à cela, ne pouvoit avoir qu'un bon but;

 qu'il

1620. qu'il se proposoit surtout de me faire connoître par-là l'extrême aliénation produite dans les esprits des principaux d'ici, dont la plupart sont des Marchands, & associés avec ceux qui sont en *Angleterre*, & qui sont fort aigris par les souffrances de leurs associés, soit à cause des sommes qu'ils sont condamnés à payer, & qui excèdent les facultés de ceux qui passent ici pour riches, (car il y a peu de grandes fortunes, quoiqu'il y en ait beaucoup d'aisées) soit encore à-cause de quelques circonstances de la sentence, qu'ils disent avoir été prononcée sur des présomptions & des probabilités, sans aucune preuve convaincante. Ils se plaignent encore de ce que le premier juge a dit publiquement dans la chambre étoilée, que la loi d'*Angleterre* permettoit cette manière de procéder dans les crimes capitaux, & à plus forte raison dans les autres cas, ce qui paroît fort étrange ici, à ce que dit Mr. *Gogb*, & fait beaucoup de mauvais sang parmi ces gens ci, dont le sang vital est principalement dans leurs bourses. Comme donc cette affaire des Marchands mécontente ce qu'il y a de mieux ici, que d'un autre coté la question de la pêche intéresse tous ceux du bas étage, & que la Province d'*Hollande* toute composée de Marchands & de Pêcheurs, a plus de pouvoir que tout le reste des *Provinces-Unies*, & contribuë le plus dans toutes les charges publiques; comme d'ailleurs il y a si peu de tems qu'ils sont hors des mains de la faction *Françoise* dans laquelle ils étoient si fort engagés, & que les présentes circonstances de l'*Europe*

exi-

exigent si néceſſairement leur concours avec 1620. sa Majeſté, & leur aſſiſtance continuelle pour ſes plus proches amis & alliés; je m'en raporte humblement à la ſageſſe ordinaire de ſa Majeſté pour conſidérer jusqu'à quel point elle trouve bon, dans l'affaire des Marchands, de prêter l'oreille aux adouciſſemens recommandés à ſa Majeſté par Milord *Doncaſter*; & pour l'affaire de la pêche, jusqu'où je dois la pouſſer encore. Dans les circonſtances préſentes j'ai mieux aimé, par les conſidérations que je viens d'alléguer, traiter cette affaire dans des conférences particulières, que par une propoſition publique dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, parce que ſelon l'uſage les copies s'en feroient bientôt répanduës dans toute la Province. Mais ſi ſa Majeſté trouve bon que je parle dans leur aſſemblée comme je l'ai fait à leurs Députés, j'obéïrai au premier ordre que vous me donnerez. Je puis fort bien attendre pour cela votre réponſe, parce que les Etats d'*Hollande* ne s'aſſembleront pas avant le milieu du mois prochain, & que jusqu'alors on ne traitera pas une matière de cette importance qui concerne principalement cette Province.

Je vous envoye la traduction de la propoſition de l'Ambaſſadeur de *Bohème*, à laquelle on n'a pas encore répondu, quoique la réponſe ſoit prête. Elle eſt ſatisfaiſante ſur la plupart des points, en particulier ſur le plus important qui regarde l'argent. Les Etats conſentent à continuër le ſubſide pendant trois mois de plus que ſelon le premier accord, par lequel il devoit ceſſer au mois de

1620. *Decembre* dernier ; & ils le continueront vraisemblablement aussi longtems qu'il en sera besoin, & que leurs affaires le permettront.

Les Princes de l'union ont envoyé une Lettre ici par *Stockingburgb* , Capitaine de Cavalerie du Marquis d'*Anspacb*, qui a été ici autrefois Capitaine des gardes du Prince d'*Orange*, & qui a encore une Compagnie de Cavalerie dans les troupes des Etats. Les Princes demandent du secours en vertu du Traité d'union, ce qui a occasionné quelques débats dans l'assemblée des Etats, quelques-uns apuïant sur la Lettre du Traité qui porte seulement qu'ils donneront du secours, quand les Princes seront attaqués, & d'autres jugeant selon l'intention, qui est de veiller mutuellement à la conservation les uns des autres. Quelques-uns voudroient savoir premièrement ce que fera sa Majesté qu'ils présument qu'on aura sollicitée en même-tems, jugeant qu'il vaut mieux suivre l'exemple que de le donner. D'autres disent qu'ils ne voyent rien dans le Traité qui porte que l'un des confédérés attendra jusqu'à ce qu'on voye ce que fera l'autre. Pour conclure ils jugent qu'il vaut mieux prévenir le mal que de l'attendre ; c'est pourquoi ils ont résolu de prier le Prince d'*Orange* d'écrire aux Princes en leur nom, qu'ils peuvent compter sur leur secours, qu'ils donneront réellement suivant le Traité. Mais il est aparent qu'ils le donneront plutôt en argent qu'en troupes, soit à-cause du besoin qu'ils ont des leurs chez eux, soit parce que quand il y aura un plus grand besoin d'envoyer du monde, ils en auront

ront ici de tout prêt. 1620.

Je vous informai dans ma dernière Lettre du 14. de ce mois, par Mr. *Bretton*, des principaux chefs de la propoſition de l'Ambaſſadeur de *Cologne*. En aïant reçu la copie avec celle de la réponſe, je les ai fait traduire l'une & l'autre, & je vous les envoye; elles valent la peine d'être luës, parce que les affaires entre ce Prince & cet Etat y ſont bien diſcutées. Cet Ambaſſadeur s'adreſſe particulièrement à l'Ambaſſadeur de *France* Mr *du Maurier*, pour l'apuïer dans ſa Négociation; & il a une Lettre du Roi de *France* exprès à ce ſujet. On attribuë à cela l'aigreur de ſon diſcours fort extraordinaire pour le Miniſtre d'un Prince dont le Païs eſt fort ouvert aux troupes de cet Etat. Il eut à ſa première audience une converſation avec le Prince d'*Orange*, dans laquelle ils ſe parlèrent fort librement. Après quelques diſcours ſur le ſujet de ſon Ambaſſade, conformes à ſa propoſition, & à la réponſe des Etats, le Prince lui dit qu'il feroit bien de conſeiller à ſon Maître de ſe garder d'une *Papekryg*, c'eſt-à-dire, d'une guerre de Religion. *Cette crainte*, dit l'Ambaſſadeur, *peut bien juſtifier les préparatifs de mon Maître. Il arrive ſouvent*, répondit le Prince, *que tel tire l'épée par peur, qui attire des dangers ſur lui. Cela n'arrive pas par-tout*, repliqua l'Ambasſadeur, *témoins le Roi d'*Espagne *& l'Archiduc, qui aſſiſtent l'Empereur d'hommes & d'argent, ſans que pour cela les Etats remuënt, & ceſſent d'obſerver la trêve. N'avez-vous jamais lu dans Eſope*, lui dit ſon Excellence,

la

1620. *la fable de l'Ane & du Chien? Oui*, repliqua promptement l'Ambaſſadeur qui craignoit l'aplication, *vous voulez dire que ce qui eſt permis à l'un ne l'eſt pas à l'autre*; & là-deſſus il s'étendit en proteſtations ſur le bien qu'il vouloit à cet Etat, parce que quelques-uns de ſes ancêtres avoient porté les armes ſous le Prince d'*Orange*, Père de ſon Excellence. *Puis donc*, dit ſon Excellence, *que vous êtes à demi Huguenot, nous ſommes bons amis.*

Ce qui prolonge le ſéjour de cet Ambaſſadeur ici, ce ſont les ſoins qu'il ſe donne, comme *Liégeois*, pour obtenir que les Etats déclarent qu'ils ſont ſatisfaits au ſujet des dernières exécutions & perſécutions de quelques pauvres gens de la Religion habitans de *Liège*, contre lesquels on avoit employé le nom des Etats, comme s'ils avoient eu des intelligences avec eux pour mettre la Ville en combuſtion. J'ai vu auſſi qu'on attaquoit de même ſa Majeſté ſur de certaines Lettres interceptées, & qu'on mettoit de ſemblables intelligences au nombre des crimes imputés à un homme qui a été exécuté. L'Ambaſſadeur ne retourne pas fort content à cet égard, parce que les Etats demandent dans leur réponſe une plus ample réparation ſur cet Article en particulier. Il a vu ſouvent l'Ambaſſadeur de *France* depuis ſon arrivée ici, il a fait viſite auſſi au Réſident de *Véniſe*, mais il n'a eu aucune communication avec moi.

On a répondu à la propoſition de l'Ambaſſadeur de *France* que je vous envoyai avec mes dépêches du 3. de ce mois. Je vous envoye à-préſent la copie de cette réponſe. Il

Il a été depuis dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX pour demander la permiſſion de conſtruire & d'acheter cinq Vaiſſeaux de guerre pour le ſervice du Roi de *France*, ce qu'on lui a accordé ſans difficulté. 1620.

Mr. *Langerack* a écrit au Prince d'*Orange* de la part du Prince de *Condé*, que le Roi de *France* conſidérant que la couronne de *Bohème* miſe ſur la tête de l'Electeur *Palatin*, emportera la pluralité des voix dans les diétes impériales, ce qui vraiſemblablement feroit tomber dans la ſuite le Diadême de l'Empire à des Princes *Proteſtans*, risquera tout, plutôt que de le permettre. Mais on croit ici que cet emportement de la *France* ſera bien vite calmé, dès que ſa Majeſté trouvera bon de ſe déclarer en faveur de ſon gendre; & que cela tiendra auſſi dans le respect en *Allemagne* la ligue *Catholique*, qui court aujourd'hui *à bride avalée* en faveur de l'Empereur, comme vous pouvez le voir par cette liſte détaillée de leurs préparatifs.

Nous n'avons pas encore la nouvelle du couronnement de *Betlem Gabor*, qui, ſelon ce qu'on avoit dit, a dû ſe faire le 12. de ce mois N. S., mais nous aprenons qu'il y a une confédération concluë entre lui & le Roi de *Bohème*, ce qui n'eſt pas un petit apui pour leurs deux Etats.

La confédération de *Véniſe* avec cet Etat a eſſuïé une nouvelle difficulté de ce côté-là au ſujet du *Golphe*; mais cette difficulté faite par le *Sénat* de cette République, ſur la lecture de tout le Traité, & qui ne regardoit guères que les mots, aïant été levée ici au gré du

Sé-

1620. *Sénat*, elle sert comme de ratification au reste; desorte qu'on ne doute plus ici que la chose ne soit concluë. On parle beaucoup de Mr. *Aerssens* pour l'envoyer là à cette occasion en qualité d'Ambassadeur extraordinaire.

Le bruit qui avoit couru qu'un Député de l'Archevêque de *Brème* avoit été arrêté par le Comte d'*Oldenbourg*, comme je vous l'avois écrit, est venu d'une méprise; c'est un homme qui avoit pris ce titre, & qu'on avoit saisi près d'*Oldenbourg*. Il est venu depuis deux Députés de la part de ce Prélat pour répondre aux discours semés par les Agens du Comte d'*Oldenbourg*, touchant ce qui s'étoit passé entre cet Archevêque & la sœur du Comte, au sujet de prétenduës promesses de mariage. Ils demandent aux Etats de se déclarer en faveur de l'Archevêque, en vertu de leur alliance avec la Ville de *Brème*. Mais ils disent qu'ils n'ont rien à voir dans des questions particulières entre des Princes, auxquelles ils sont si peu intéressés.

Nous aprenons que l'Electeur de *Brandebourg* est mort en dernier lieu à *Berlin*. Nous allons perdre ici un jeune gentilhomme, chef de sa maison & d'un grand mérite, Mr. *Brederode*, qui après deux chutes sur la glace pendant ces derniers froids, l'une à cheval, l'autre à pied, a pris une fièvre dont il est mourant aujourd'hui, abandonné des Médecins.

Le Prince d'*Orange* a eu la fièvre, & a gardé la chambre depuis quinze jours, ce qui continuë encore, mais il n'a pas cessé de donner

ner la plus grande partie du jour aux affaires. 1620.]
Je ſuis, &c.

LETTRE *de la main du Chevalier* DUDLEY CARLETON, P. S.

MONSIEUR,

Au moment où je fermois cette dépêche je reçois la viſite de deux Députés des ETATS GÉNÉRAUX, qui m'aportent une réponſe ſur ce que je leur ai rapellé au ſujet de leur Traité de la pêche ſur les côtes des Royaumes de ſa Majeſté. Ils me diſent qu'aïant apris ce que j'avois dit de la part de ſa Majeſté, comme auſſi ce que j'avois répondu à ceux de leur corps qui avoient été chez moi, ils conviennent qu'il eſt vrai que les affaires de *Bohème*, & d'*Allemagne* & celles de la pêche, ſont d'une nature très-différente; mais que cependant comme le ſubſide qu'ils payent chaque mois au Roi de *Bohème*, ſe doit tirer de la bourſe de ces pauvres gens qui vivent principalement de ce commerce, ils ſuplient humblement ſa Majeſté de vouloir bien encore pour quelque tems les diſpenſer d'entrer en Traité là-deſſus; d'autant plus que le repos n'eſt pas encore bien affermis dans l'intérieur du Païs, comme il paroît par le tumulte arrivé à *Tergow*, où ils ont envoyé une forte garniſon avec ordre d'infliger quelque punition exemplaire aux coupables.

Ces Députés m'ont inſtruit auſſi de leurs préſentes délibérations, ſur le ſecours qu'ils ſont

1620. ſont ſommés à-préſent de donner aux Princes de l'union, & qu'ils ſont prêts d'accorder, diſent-ils, conformément au Traité, conſiderant qu'il eſt vraiſemblable, ou plutôt certain, qu'il y aura guerre dans ces quartiers là. Mais avec cela ſentant que leur ſecours ſeul ſera inutile, ils ſuspendent l'exécution de leur deſſein, jusqu'à ce qu'ils ſachent ce que ſa Majeſté fera pour la même fin, après quoi, *conjunctis viribus*, ils iront volontiers en avant, jugeant que par-là les Princes ſeront ſuffiſamment défendus.

On a reçu avis aujourd'hui que les Princes de l'union ſe réveillent un peu, & augmentent leurs troupes de 12, 000. hommes de pied & de 5000. chevaux. On n'a point encore la nouvelle du couronnement de *Betlem Gabor*, quoique les Lettres de *Prague* du 4. arrivées aujourd'hui de la part du Comte de *Solms*, confirment l'alliance entre lui & le Roi de *Bohème*. Je ſuis, &c.

Le même au même. 10. *Fevrier.*

MONSIEUR,

Dans ma dernière Lettre du 29. *Janvier* je vous informois de ce que j'avois dit, & de ce qu'on m'avoit répondu touchant l'envoi de commiſſaires de la part des Etats à ſa Majeſté, au ſujet de la pêche ſur ſes côtes. Je vous mandois auſſi ce que les Etats m'avoient prié de communiquer à ſa Majeſté touchant leur réſolution d'aſſiſter les Princes de l'union; & ce que m'avoit dit Mr. *Gogb* dans

dans une converſation particulière touchant l'affaire des Marchands étrangers qui ſont en *Angleterre.* Je vous parlois auſſi de ce qui ſe paſſoit ici de plus conſidérable ſur le premier Article; j'ai attendu avec ſoumiſſion, ou le conſentement de ſa Majeſté à laiſſer dormir cette affaire encore quelque tems, par les raiſons que j'ai alléguées, ou de nouveaux ordres pour preſſer l'envoi des commiſſaires, en quoi je ne manquerai pas d'obéïr, comme auſſi d'un autre côté je ne voulois pas négliger de préſenter des conſidérations qui me paroiſſoient & me paroiſſent encore à préſent, être de grande importance pour le ſervice de ſa Majeſté. Par raport au ſecond Article il ſembleroit qu'il y a quelque contradiction entre la réſolution qu'ont priſe les Etats de donner du ſecours aux Princes de l'union, & ce qu'ils m'ont fait dire, qu'ils vouloient voir auparavant ce que ſa Majeſté feroit conformément au Traité qui l'oblige auſſi bien qu'eux. Mais voici comment la choſe s'eſt paſſée. Sur la difficulté que quelques unes des Provinces faiſoient de conſentir au ſecours, juſqu'à ce qu'elles fuſſent aſſurées que ſa Majeſté en feroit autant, de peur de s'engager ſeules, ou que la foibleſſe du ſecours ne le rendit inutile, ils ſe ſont accordés à me faire parler comme je vous l'ai écrit; mais conſidérant en même-tems combien le beſoin eſt preſſant, & combien il eſt néceſſaire d'entretenir le courage & l'union des Princes, les Provinces qui ont le plus de pouvoir, & qui peuvent entrainer les autres, ont pris une réſolution abſoluë; & en conſéquence, comme on 1620.

1620. on ne s'étoit pas encore accordé pour écrire au nom de l'Etat, on a prié le Prince d'*Orange* de se charger de ce soin, & d'assurer les Princes par une Lettre particulière, qu'on leur donnera le secours conformément au Traité, & que pour cela on leur fournira 43, 000. florins (qui font 4300. livr. sterl.) par mois, qui leur seront comptés à leur première sommation, & sur l'avis qu'ils sont actuellement en guerre; de sorte qu'en attendant, ils pouvoient, s'ils le trouvoient bon, faire des levées proportionnées à cette somme, en comptant sur le payement de la part des Etats, s'ils se servoient de ces troupes; qui sans cela seroient à la charge des Princes.

On a répondu dans le même goût à l'Agent de *Bohème*; la réponse qu'on lui a remise par écrit, suivant la traduction que je vous envoye, est équivoque sur l'Article du secours, la chose étant renvoyée aux Provinces, mais on lui a promis verbalement, & les principaux de l'Etat l'ont assuré suffisamment, que le subside de 50, 000. florins, c'est-à-dire, 5000. livr. sterl. par mois, sera continué aussi longtems que la guerre durera, & qu'ils seront ici en état de le fournir. Je vois que le Prince d'*Orange*, & la plus grande partie des Etats sont suffisamment résolus à payer ces subsides, soit aux Princes, soit au Roi de *Bohème*. Mais comme dès le commencement quelques-uns s'oposoient à l'un & à l'autre, par cette raison qu'ils ne vouloient pas donner l'exemple à sa Majesté, mais qu'ils vouloient suivre le sien, de même que le coquet, pour me servir de leur expression, feit

ſuit le grand bateau. Dans la ſuite des Né- 1620.
gociations que cette affaire a occaſionnées, ils ont toujours conſervé la même idée, & ils n'ont été entrainés que par la néceſſité de prendre une réſolution préſente, qu'ils cherchent aujourd'hui à faire changer en en repréſentant l'inutilité. Mais jusqu'ici les choſes ſont au point que je vous ai dit.

Il y a ici un Marchand de ce Païs nommé *Sixt*, qui a été longtems à *Prague*, & qui étant en grand crédit auprès des Etats de *Bohème*, eſt chargé d'emprunter pour eux de la Ville d'*Amſterdam* environ 200, 000. risdales. Il a aporté des écrits autentiques & des obligations pour aſſurer cette ſomme, comme auſſi pour recevoir les 50, 000. florins par mois qu'on a fournis jusqu'ici.

L'Ambaſſadeur du *Landgrave* de *Heſſe*, dont je vous ai parlé ci-devant, aïant été ici longtems ſans paroître & ſans parler, a fait enfin une propoſition dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, vers le tems où on a expédié l'Ambaſſadeur de *Bohème*. Le but de cette propoſition eſt de hâter la réſolution d'aſſiſter les Princes de l'union en général, & en particulier d'obtenir le ſecours de la Cavalerie de cet Etat pour le *Landgrave* au cas que ſes Etats, qui ſont les plus expoſés, ſoient attaqués. Pour ce qui regarde les Princes on lui a répondu comme aux autres, qu'ils ſeront prêts, mais qu'ils veulent auparavant ſavoir la réſolution de ſa Majeſté; & pour la Cavalerie de cet Etat, ils ont promis qu'ils aſſiſteroient le *Landgrave*, au cas que l'Archiduc envoye quelques troupes contre ſon

1620. Païs, aſſurance qu'ils ont auſſi donnée à l'union en général, outre la promeſſe d'argent. Ils jugent que c'eſt-là ce qu'ils peuvent faire de mieux, parce qu'avec leur argent on payera de nouvelles troupes, & que celles qu'ils ont ici à leur ſervice, ſeront toujours prêtes dans l'occaſion.

Les préſens faits à ces Ambaſſadeurs, (c'eſt le titre de tous ceux qui ont des commiſſions des Princes d'*Allemagne*) ſont moins aſſortis à leur qualification qu'à leurs perſonnes, car ce ſont des gens d'un rang peu diſtingué. Celui de *Bohème* a reçu une petite chaine & une Médaille de l'union de la valeur de 50. livr.; celui de *Heſſe* une Médaille du *Synode*, attachée à un petit nombre de chaînons d'or, le tout ne valant pas 20. l., & celui de *Cologne* dont je vous ai envoyé la propoſition avec la réponſe qu'on y a faite, a reçu 20. l. en argent, ſous le nom de payement pour le vin dans ſon auberge.

Les Etats ont envoyé la ſemaine dernière un Exprès à *Bruxelles*, avec une Lettre dont je vous envoye la traduction. C'eſt après une longue délibération qu'ils ont pris le parti de demander ainſi par une Lettre. la réparation des dommages que leurs ſujets ont ſouffert depuis la trêve, & contre les réglemens qu'elle contenoit, plutôt que d'envoyer quelque perſonne avec des inſtructions pour négotier cette affaire. Le meſſager qui eſt un des couriers ordinaires, & qui a la marque de la généralité ſur la poitrine, a ordre ou d'aporter la réponſe à la Lettre, ou de repartir ſans elle, huit jours préciſément a-

près

près son arrivé à *Bruxelles*. Quoiqu'on ait 1620.
choisi cette voye afin d'éviter les ouvertures pour le renouvellement de la-trêve que les Etats soupçonnoient qu'on auroit pu faire à la personne qu'ils auroient employée, de quoi le simple bruit, quand on n'en seroit pas allé plus loin, auroit été très-avantageux aux *Espagnols*; cependant, si l'Archiduc souhaite que la trêve soit renouvellée, cette Lettre en fournira l'occasion. Mais nous n'avons à-présent que de nouvelles de guerre. Les Etats aprennent que les *Espagnols* se préparent par mer & par terre, & qu'ils ont résolu d'armer vingt Vaisseaux à *Dunkerque* & dans les autres ports de *Flandres*, & d'entrer au printems dans les Païs de *Clèves* & de *Juliers*, pour empêcher les Etats d'envoyer du secours au Roi de *Bohême* & aux Princes de l'union; ce qu'on ne regarde jusqu'ici que comme une *bravade Espagnole*, pour engager les Princes voisins à s'en mêler, & pour traiter ainsi plus honorablement.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre que j'ai reçuë de *Vénise* la semaine dernière, combien le *Pape* est occupé de ses décimes dans ces quartiers-là, & comment cependant il ne peut obtenir dans le Senat la *décime* des voix en sa faveur. Le Traité de l'Empereur avec *Betlem Gabor*, dont nous avons les Articles dans la Gazette ordinaire de *Cologne*, & la confédération faite dans le même tems entre les *Hongrois* & les *Bohémiens*, qui a été publiée solemnellement à *Prague*, confondent les idées des gens ici,

1620. autant qu'il paroît par cette Lettre, que cela le fait à *Véniſe*.

J'ai eu chez moi il y a quelques jours deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, l'un d'*Hollande*, & l'autre de *Zélande*, qui m'ont parlé au nom de leur aſſemblée touchant les Marchands ſujets de ces Provinces, à qui l'on ſuscite des affaires en *Angleterre*; ils m'ont prié d'écrire en leur faveur à ſa Majeſté. Comme ils ſe propoſent d'en faire autant à-préſent, & d'envoyer avec leur Lettre une perſonne qui ſoit au fait, je leur laiſſe à eux-même le ſoin de dire leurs raiſons en faveur de leurs Marchands.

Ce ſur quoi ils inſiſtèrent le plus, c'eſt que les effets de quelques Marchands d'ici, qui ſont entre les mains de leurs facteurs à *Londres*, avoient été arrêtés & étoient déjà vendus ou prêts à l'être, pour les fautes d'autres Marchands, ce qui les empêche d'envoyer d'autres Marchandiſes, & les a engagés à arrêter quelques Vaiſſeaux chargés dans pluſieurs de leurs ports, & à chercher un débouché ailleurs. Cela détourneroit le cours du commerce entre les Royaumes de ſa Majeſté & ces Provinces, & par conſéquent diminueroit beaucoup les droits de douanne; ce qui mérite d'être bien conſidéré.

Les Etats ont publié un nouvel Edit pénal contre les aſſemblées d'*Arminiens*, & ils ont mis une garniſon plus forte à *Tergow*, où le peuple étoit devenu très-inſolent, s'aſſemblant ſur la glace pour entendre leur ſermon, & répondant par moquerie, qu'on avoit déſendu leurs aſſemblées dans les Egliſes, dans les

es Maisons, dans les granges, dans les ba- 1620.
teaux, dans les champs, mais non pas dans les lieux où ils s'assembloient à-présent; & lorsque les Officiers publics venoient pour faire des informations, ils se sauvoient sur leurs patins, le Prédicateur à leur tête, ce qui montre comment ils se moquent & de la Réligion, & du gouvernement.

Vander Myle partit hier pour l'*Ile* de *Goerée*, lieu de son exil. Il envoya chez moi avant sont départ, après m'avoir écrit auparavant, pour me prier d'avoir un entretien avec moi sur une prétenduë affaire. Je m'en dispensai, à cause de la liberté que ces gens se donnent de faire parler les autres suivant leur fantaisie; comprennant d'ailleurs que sa demande de venir chez moi n'étoit que pour colorer les visites qu'il a faites en dernier lieu à l'ambassadeur de *France*. J'eus soin cependant de lui faire une réponse civile.

Je vous fais mes très-humbles remerciemens pour la Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 20. de *Janvier*. C'est une grande consolation pour moi que sa Majesté soit satisfaite de ma réponse, touchant mes affaires particulières. Pour ce qui regarde l'Edit sur l'imprimerie, je ne manquerai pas de rapeller aux Etats leur promesse. Mais jusqu'ici *Brewer* ne paroît pas. Je suis, &c.

Hier au soir Mr. *Benickeusen* est arrivé ici de la part des Princes de l'union. Il a eu audience des Etats ce matin; & il se propose d'aller incessamment auprès de sa Majesté. Jusqu'ici je n'ai rien vu, ni apris des détails de sa Négociation. Je vous en rendrai com-

1620. pte par ma première dépêche.

Le même au même. 17. *Fevrier.*

MONSIEUR,

Mr. *Benickeusen* dans ce peu de tems a montré par sa Négociation avec les Etats, *homo homini quid præstat*; car ne se contentant pas des diverses réponses faites à *Rosellius* & à *Stockinburgh*, dont je vous ai parlé dans mes dernières dépêches, distinguant les affaires des Princes de l'union d'avec celles du Roi de *Bohème*, & demandant une réponse précise conforme au Traité d'union, il a obtenu une augmentation du subside destiné pour les levées des Princes, l'aïant fait porter à 50, 000. florins par mois au-lieu de 43, 000. qu'on avoit promis; le payement doit commencer au premier du mois de *Mars* prochain; & comme les conditions du Traité d'union ne laissent pas à la liberté des Etats de fournir des hommes ou de l'argent à leur gré, mais qu'elles les obligent à envoyer des troupes quand les Princes en ont besoin; & que pendant le tems que l'on feroit les levées, les Princes pourroient être exposés, parce que la ligue *Catholique* est déjà en armes, il demande que les Etats promettent encore de leur envoyer 4000. hommes en cas de néceffité, en quoi ils ont fait difficulté jusqu'ici, parce que s'ils envoyent des troupes au secours des Princes, il est vraisemblable que l'Archiduc en enverra aussi à la ligue *Catholique*, au moyen de quoi les leurs feroient peu utiles aux Princes. Mais Mr. *Be-*

Benickeusen, regardant cela comme une éva- 1620.
sion, quoique le Prince d'*Orange*, qui ne voudroit pas se priver de ses vieilles troupes soit un de ceux qui lui sont le plus oposés, il insiste toujours sur les termes & l'intention du Traité, qui exige que les Princes soit assistés par les troupes de cet Etat, comme étant plus prêtes que les leurs; & il leur dit nettement que c'est-là le but du Traité; & que sans cela, lui qui a été employé pour le dresser, ne voyoit guères de raisons pour lesquelles les Princes se fussent ligués avec cet Etat. Il ajoute qu'après tout, il n'y est point question de la marche des troupes de l'Archiduc, ni d'autre semblable exception; mais qu'il porte absolument qu'on enverra des troupes bien armées & bien payées quand les Princes les demanderont. Il attend réponse là-dessus ce matin: & comme il doit partir tout de suite quand il l'aura reçuë, je vous écris ceci provisionnellement, avant que de savoir quelle résolution l'on prendra.

Il y a deux jours qu'il arriva ici un des Princes de la Maison de *Saxe des-électorée*, pour lever un Régiment de 2000. hommes d'infanterie pour le Roi de *Bohème*. Deux Comtes de *Stirum* sont venus aussi depuis peu, avec trois autres Officiers, pour lever six ou sept cens hommes de cavalerie pour le service de ce même Roi.

Ce Prince de *Saxe* a reçu, depuis son arrivée ici, une Lettre du Prince d'*Anhalt* de *Prague*, dans laquelle on confirme la nouvelle de la trêve entre l'Empereur & *Betlem Gabor*; mais on marque en même tems qu'il

1620. ne s'eſt rien fait en cela qui ne ſoit au gré du Roi de *Bohème*, & que cette trêve ne tend pas moins à l'avantage des affaires du Roi, qu'à celui du Prince de *Hongrie* & de *Tranſylvanie*, titre que la Lettre donne à *Betlem Gabor*; mais c'eſt un myſtère qu'on ne comprend pas trop bien ici.

Le Roi de *Dannemarck* a envoyé en dernier lieu ici un Exprès avec une Lettre pour charger ſon Agent de demander la permiſſion d'acheter un beau Vaiſſeau dans la *Nord-Hollande* d'environ 1000. tonneaux, dont il paye 50, 000. florins; mais il a trouvé de la difficulté à l'obtenir à moins qu'il ne voulût donner caution pour la valeur de 100, 000. florins, que ce Vaiſſeau ne ſera pas employé dans les *Indes-Orientales*; ce qui aïant été repréſenté aux Etats comme une condition déraiſonnable, & qu'il ne convenoit pas de propoſer à un Prince avec qui ils veulent vivre en bonne intelligence, on y a renoncé, & le Roi a la liberté de ſe ſervir du Vaiſſeau comme il lui plaira.

Les deux Députés de l'Archevêque de *Brème*, dont je vous ai mandé l'arrivée par ma Lettre du 29. du mois dernier, ſe ſont plaints particulièrement par une propoſition par écrit, de ce que le Comte d'*Oldenbourg* envoya au mois d'*Octobre* dernier au Conſeil & aux Etats du Païs, aſſemblés à Busdulifch, un défi conçu en termes injurieux pour leur Maître; & ils ont déclaré de plus, que la perſonne qui fut arrêtée par le Comte d'*Oldenbourg*, en paſſant par ſon territoire, n'étoit point, comme on l'avoit débité, un homme qui eût pris le ti-

tre

tre de Député à tort, mais qu'il étoit véritablement un des deux qu'on a envoyé aux Etats, qui avoit alors ſur lui des Lettres pour le Comte d'*Embden*, & le Prince d'*Orange*, qu'on lui avoit priſes, en le traitant d'ailleurs, dit-il, d'une façon injurieuſe. Ils ſe plaignent encore de quelques violences commiſes ſur le *Weſer* par les Officiers du Comte contre les ſujets de l'Archevêque; & ils demandent l'avis des Etats ſur ce que leur Maître doit faire pour la réparation de ſon honneur; à quoi ils ont répondu avec modération, conſeillant à l'Archevêque, par égard pour les conjonctures préſentes de l'*Allemagne* & de la *Bohème*, de ne pas remuër pour cette affaire, qui pourra mieux s'accomoder entr'eux avec le tems & par la patience; au-lieu qu'autrement leurs querelles particulières pourroient nuire beaucoup aux affaires communes, ſans qu'ils en tiraſſent le moindre avantage. 1620.

Les commiſſaires, qui comme je vous l'ai mandé ci-devant ont été chargés par les Etats d'*Hollande*, d'aller faire des informations dans les villes de cette province qui ne ſont pas encore purgées de la corruption de l'*Arminianisme*; ſont occupés à-préſent à remplir leur commiſſion; & l'on ne laiſſe en place, aucun des baillifs, penſionnaires, Sécrétaires ou autres Officiers inférieurs de cette faction, qui avoient été placés par BARNEVELT; on les congédie tous comme gens qui ont beaucoup de part dans le gouvernement des villes; mais on les laiſſe tranquilles comme particuliers. On aplique ceci comme *ultimum*

1620. *remedium*; & quand les commiſſaires auront fini leur tournée, il y aura vraiſemblablement ici une abolition générale, pour guérir de toute crainte ceux qui ne ſavent pas encore jusqu'où ces recherches pourroient s'étendre. Dans ce moment Mr. *Benickeuſen* entre chez moi, & m'aprend qu'on l'a pleinement ſatisfait ſur toutes ſes demandes. Comme il part inceſſamment, je vous renvoye à lui pour de plus amples détails. Je ſuis &c.

Les ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES, *en faveur des* Hollandois *qui ont porté de l'or & de l'argent hors de l'*Angleterre, *& de leurs correſpondans, à qui on a fait un procés.* 20. *Fevr.*

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *Mars.*

MONSIEUR,

Aïant vu par votre Lettre du 19. du mois dernier, (que j'ai reçuë par la voye d'*Anvers* le 2. de ce mois-ci) que ſa Majeſté eſt très-mal ſatisfaite de la réponſe des Etats au ſujet de la pêche, je le leur déclarai Vendredi dernier dans une audience que je demandai exprès pour cela, ajoutant à ce que j'étois chargé de dire de la part de ſa Majesté, une déduction de ce qui s'eſt paſſé ci-devant ſur cette affaire, ſinon *usque ab ovo*, cependant depuis qu'elle a commencé à prendre vie, comme ſa Majeſté peut le voir par la copie de ma propoſition. La réponſe qu'on me-

me fit sur le champ étoit, selon la coûtume, 1620.
conçuë en termes civils, mais généraux, par lesquels on promettoit de prendre la chose en délibération. Je n'ai pas manqué de parler net aux Membres de leur assemblée avec qui je me suis entretenu depuis en particulier, soit en leur représentant combien sa Majesté trouve leur réponse méprisante, soit en les pressant de faire une replique plus satisfaisante. Je ne puis cependant promettre qu'elle sera telle, que sa Majesté en soit contente; car je ne puis cacher que, soit par leur contenance en public, soit par leurs discours en particulier, je remarque qu'ils sont excessivement embarassés, au point qu'un des principaux d'entr'eux, plus vif, je l'avouë, & plus entêté que les autres, mais cependant un de ceux par qui l'on découvre ordinairement leurs dispositions, en est venu jusqu'à dire qu'il mettoit peu de différence entre la poursuite de cette affaire, & une déclaration de guerre.

J'en ai parlé au Prince d'*Orange*, que cela regarde en qualité d'Amiral; & je l'ai prié de s'y employer; il m'a promis de faire tous ses efforts pour donner satisfaction à sa Majesté, mais en même tems il a paru craindre beaucoup que les *Hollandois* ne prissent l'allarme, & que cela ne produisit quelque changement dans leur résolution touchant la *Bohème*; & voici sur quelle raison cela est fondé, autant que j'ai pu le recueillir de ses discours, & de ceux de quelques membres des Etats.

Sans la liberté de leur pêche, de la manière ordinaire, dont ils prétendent avoir joui pendant deux cens ans de suite, & qui fait

1620. ſubſiſter cinquante mile ames dans ces provinces, ils ne ſont pas en état de payer leurs contributions ordinaires ; & pour maintenir cette franchiſe quand ils craignent d'être moleſtés, leur coûtume eſt d'envoyer une flotte de Vaiſſeaux de guerre plus forte qu'à l'ordinaire, dépenſe qui détourneroit le cours de leurs bienfaits, qui leur coutent à préſent 10,000. pièces par mois, pour la *Bohème* & pour l'*Allemagne*.

Il y a une autre conſidération tirée des différentes diſpoſitions, & des divers intérêts des Provinces; les Provinces maritimes, comme les plus opulentes, ſont les plus diſpoſées à contribuër aux frais de la guerre de *Bohème*, à quoi les autres ne ſe portent qu'avec peine, mais cependant ſont entrainées jusqu'ici, en partie par l'exemple des autres, & en partie pour ſatisfaire le Prince d'*Orange*, qui les dirige effectivement par la manière habile dont il les menage, auſſi bien dans cette affaire que dans d'autres, ſans quoi, depuis leurs derniers troubles ils ne feroient que comme *des pièces découſuës.* Or aujourd'hui les Provinces de terre n'aïant que peu d'intérêt à cette queſtion de la pêche, qu'on juge devoir tendre à une contribution, elles en ſeront à la vérité d'autant plus traitables ſur cet article; mais il eſt aparent qu'elles concourront toutes dans la réſolution d'épargner aux deux égards, plutôt que de dépenſer de ces deux façons; & comme je trouve qu'ils ſont la plûpart dans l'idée, que cette affaire ne peut être pourſuivie ſans qu'on en vienne aux coups, le Prince d'*Orange* lui-même m'a

m'a dit auſſi nettement, qu'il croyoit que les villes maritimes ne conſentiroient jamais à quelque innovation, quand même on les preſſeroit *à coup de canon.* Je ne manquerai pas cependant d'obéïr, en ſollicitant une réponſe à ma propoſition, & d'informer exactement ſa Majeſté de ce qui ſe paſſera. 1620.

Pour ce qui regarde les marchands de ces Provinces qui ſont en *Angleterre*, le deſir que j'ai d'entretenir l'affection & le dévouement de tout le monde pour la perſonne & pour le ſervice de ſa Majeſté, me feroit ſouhaiter que votre réponſe ſur ce ſujet fût auſſi propre à fermer la bouche de ces gens-ci, ou à les tranquilliſer, qu'elle eſt ſuffiſante pour me délivrer de leurs clameurs. Ce que je vous avoit écrit là-deſſus étoit ſimplement ce qu'une perſonne des Etats m'avoit communiqué en particulier; depuis ce tems-là des Députés envoyés exprès par leur aſſemblée m'aïant prié d'écrire en faveur de leurs marchands, je l'ai fait; & je ne doute pas que ſa Majeſté ne le prenne en bonne part; car comme j'eſtime qu'il eſt de mon devoir de raporter véritablement & franchement ce que je tiens d'une perſonne publique, & que je ne puis pas bien refuſer de m'employer lorsqu'on me le demande publiquement, & avec les égards convenables d'un autre côté, j'ai grand ſoin de ne pas engager ſa Majeſté, & de ne pas prévenir ſon jugement, mais de laiſſer tout à la liberté de ſes ſages reſolutions.

Le Chancelier du Comte d'*Oſt-Friſe* s'eſt addreſſé à moi au nom de ſon Maître, pour le tranſport d'une certaine quantité de vaiſ-

1620. selle plate pour la table du Comte, vous pourrez voir les circonstances de cette demande dans cette Lettre du Chancelier que je vous envoye, & procurer une permission, si sa Majesté le trouve bon, & me l'envoyer. L'autre partie de la Lettre du Chancelier se raporte à une conversation que j'ai eue avec lui, sans aucune vuë précise, sur les moyens de gagner des amis à son Maître, pour qu'il l'emporte sur ses adversaires, qui sont en grand nombre dans ces Provinces & dans l'*Ost-Frise*.

Je vous envoye dans une Lettre séparée ce que nous avons ici qui peut mériter votre attention. Je suis, &c.

6. *Mars.*

MONSIEUR,

Cette assemblée des Etats d'*Hollande* est occupée en partie à règler les finances, qui ont été jusqu'ici dans un grand desordre, & en partie à éloigner & à changer ceux de la faction *Arminienne* qui sont encore en place. Il paroît qu'ils ont résolu de n'épargner personne, puisqu'ils cherchent même les coupables dans leurs cours de justice. Ils ont mis *Brederode* hors du haut Conseil la semaine dernière; & le jeune *Brederode*, qui le même jour que cette affaire fut mise sur le tapis, fut apellé dans l'assemblée à la place de son frère, dont je vous avois annoncé la mort dans une Lettre précédente, aïant donné sa voix sur ce sujet en qualité de premier des nobles, *Matinesse* qui est le second, & con-

serve

ſerve toujours ſon même caractère emporté, ſe leva, & quitta l'aſſemblée, diſant au jeune *Brederode*, qu'il voyoit déjà qu'il ne vaudroit pas mieux que ſon frère. 1620.

On prit la ſemaine dernière dans la Maiſon où loge *vander Myle* dans l'*Ile* de *Goerée*, un des Miniſtres *Arminiens* exilés, qu'on a amené ici & mis dans la priſon ordinaire; celui qui l'a arrêté a reçu, conformément au dernier Edit une recompenſe de 500. florins; ce qui fera donner la chaſſe aux autres dans tous les coins. Je ſai entr'autres, qu'il y en a un à la chaſſe de *Vorſtius*, qui, à ce que j'ai apris, a été vu en dernier lieu déguiſé à *Utrecht*; & comme ſa femme eſt toujours à *Tergow*, on ſoupçonne qu'il y va ſouvent.

Le corps du Comte d'*Egmont* qui étoit ici en gage pour ſes dettes, a été emporté ſécrétement de nuit hors de cette Ville, & enſéveli à *Armentières*, comme il l'avoit ordonné dans ſon teſtament, par lequel il a mieux diſpoſé de lui à préſent qu'il ne pouvoit le faire de ſon vivant.

Le Prince de *Condé* ſuscite de grands embarras au Prince d'*Orange* dans cette principauté, en pourſuivant en vertu du droit de ſa Sœur l'exécution du Codicile du Prince défunt. Son excellence aïant obtenu une ſentence en ſa faveur à *Bruxelles*, le Prince de *Condé* cherche à évoquer l'affaire à *Paris*, à quoi le Prince d'*Orange* ne veut abſolument point conſentir; il ſoupçonne que le Prince de *Condé* eſt pouſſé par Mr. de *Laynes* qui ſoupire après cette principauté, d'où il voudroit bien débusquer le Prince par des chi-

1620. cannes, ne pouvant obtenir ſon conſentement autrement. Mais le Prince dit qu'il aura l'honneur de ſe voir faire la guerre par le Roi de *France*, parce qu'il n'y a que cela au monde qui puiſſe lui faire quitter ſon patrimoine.

Il s'eſt élevé de nouveaux troubles en *Allemagne* entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg*, qui ſont en armes l'un & l'autre à l'occaſion d'une certaine digue apellée *Gammerdyke* faite par ceux d'*Hamboug* ſur l'Elbe, pour forcer tous les Vaiſſeaux à paſſer par cette Ville, au-lieu que le Duc voudroit que la Navigation fût libre. C'eſt un ancien procès qu'ils ont eu dans la chambre de *Spire*. Le Duc y aïant obtenu en dernier lieu une ſentence en ſa faveur, mais avec une clauſe qui ſuſpend l'exécution, il procède *de facto* à la démolition de la digue. La Ville arme pour la défendre, & leur ſyndic, le Dr. *Vincent Muller*, qui a été envoyé ici exprès & a eu audience Vendredi dernier dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUY, a demandé leur ſecours en vertu de leur confédération avec les Villes *Anſéatiques*. Mais les Etats conſidérant la diſpoſition où eſt le Duc d'entrer auſſi en alliance avec eux, ſur quoi je leur apris qu'il avoit demandé en dernier lieu le conſentement de ſa Majeſté qui l'a accordé volontiers, ils préfèrent les voyes d'accomodement, & je penſe qu'ils répondront bientôt ſur ce ton-là à ce *Syndic* d'*Hambourg*.

Il n'y a qu'une Lettre particulière de l'audiencier *Verreyken* au Greffier *Aerſſens*, pour toute

toute réponſe à celle que les Etats ont écrite 1620.
à l'Archiduc pour lui demander la réparation des dommages qu'ils ont ſouffert de la part des Officiers du Roi d'*Espagne* depuis la trêve, dans tous ſes domaines. Lettre dont je vous envoyai la copie par ma dépêche du 10. du mois dernier. Tout ce que dit cette réponſe, c'eſt que l'Archiduc aïant envoyé la Lettre des Etats en *Espagne*, on leur fera tenir ici la réponſe quand on l'aura reçuë.

L'Agent des Etats auprès des Villes *Anſéatiques* leur donne avis qu'il eſt arrivé-là un Ambaſſadeur de l'Archiduc *Albert*, nommé *Bernard Putts*, Conſeiller du feu Duc de *Juliers*, & aujourd'hui au ſervice de l'Electeur de *Cologne*, & du Duc de *Neubourg*, homme agé, & très-verſé dans les affaires de l'Empire. Son but eſt d'engager les Villes *Anſéatiques* à aſſiſter l'Empereur, ou du moins à reſter neutres, employant pour Principaux motifs les ſervices que les Empereurs & les Princes de la Maiſon d'Autriche ont rendus à ces Villes, des promeſſes de franchiſes extraordinaires pour le commerce dans les domaines du Roi d'*Espagne*; & il les ménace des grands dangers auxquels elles s'expoſeroient en prenant un parti contraire.

Vous ſavez par les Miniſtres qui ſont en *Allemagne* & en *Bohème* ce qui ſe paſſe dans ces quartiers-là d'où nous n'avons aucune bonne nouvelle il y a quelque tems. Depuis le départ de Mr. *Benickeuſen* on a pris ici la réſolution de permettre au Duc de *Saxe Weymar* de lever ſon Régiment de 2000. hommes. Leur rendez-vous eſt dans le Païs de

1620. de la *Mark*, & les Etats lui fournissent 20, 000. florins, à compte du subside accordé au Roi de *Bohème*. Mais en même-tems, les troupes qui sont au service de ce Païs étant fort affoiblies par ces levées, on a pris la résolution de n'en plus permettre dans ces quartiers-ci; comme du côté des Archiducs ils ne sont pas moins attentifs à conserver leurs anciennes troupes.

Les Etats ont reçu avis que l'Archiduc se propose de bâtir un fort à une portée de Mousquet de l'*Ecluse* en *Flandres*; contre quoi ils font beaucoup d'objections, prétendant que cela est contraire aux Articles de la trêve; & la flotte qu'on prépare à *Ostende*, & ailleurs de ce côté-là, ne leur donne pas peu d'allarmes.

Selon les nouvelles que les Marchands reçoivent ici, le Roi de *France* arme en diligence par Mer, dans tous les ports de *Normandie* & de *Bretagne*. Son Ambassadeur a obtenu la permission d'acheter six Vaisseaux de guerre au nom des Ducs de *Guise* & de *Nevers*, comme je me rapelle de vous l'avoir écrit ci-devant. Voici les Articles du contract. On paye 60, 000. florins pour un Vaisseau de 700. tonneaux; & pour les cinq autres dont deux sont de 400. tonneaux chacun, deux de 300., & un de 250., ils donnent 145, 000. florins; le tout avec un double équipement, excepté les Canons; & ils doivent être livrés à ce prix, & sans autres frais en *Normandie*.

Il y a ici un petit Vaisseau apellé l'Ours-noir, arrivé il y a deux jours au *Texel*, venant

nant des *Indes-Orientales*. J'ignore jusqu'ici 1620.
quelles nouvelles & quelle charge il aporte. Je ſuis, &c.

Je vous envoye les traductions de toutes les pièces de la Négociation de Mr. *Benickeuſen* avec les Etats.

Le même au même. 28. *Mars.* 1620.

MONSIEUR.

Après une longue délibération, premièrement des Etats d'*Hollande*, à qui ma propoſition touchant la pêche, que je vous ai envoyée avec ma dépêche du 6. de ce mois, avoit été renvoyée, & enſuite des ETATS-GÉNÉRAUX; & après mes fortes ſollicitations, la réponſe que je vous envoye, me fut aportée hier par deux Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, l'un d'*Hollande* & l'autre de *Zélande*. Outre les autres embarras dans leſquels ils ſe trouvent & dans le Païs & au dehors, & dont les Etats parlent dans leur réponſe, ces Députés alléguèrent les débats qu'ils vont avoir vraiſemblablement touchant le renouvellement de la trêve, ou de la guerre, ſurquoi les différentes Provinces aïant de diſpoſitions différentes ſelon leurs différens intérêts, ils ſoupçonnent que la faction *Arminienne* qui eſt plutôt cachée qu'étouffée, ſe montrera de nouveau, & qu'elle profitera de cette diverſité de ſentimens, pour mettre encore tout en combuſtion; en conſidération de quoi ils me prièrent de ſuplier ſa Majeſté d'avoir compaſſion de la ſituation critique de leur

1620. leur Etat. Quoique je leur répondiſſe, que tout ce que je pouvois faire étoit de faire connoître leur humble prière à ſa Majeſté, & de lui envoyer leur réponſe, ſans avoir commiſſion d'y repliquer, cependant en la liſant j'y remarquai quatre points ſur lesquels je leur demandai des explications.

Le premier étoit l'expreſſion qu'ils employoient *de la pescherie des barangs*, dont il n'étoit point fait mention dans ma propoſition, où j'employe ces mots *la grande pescherie ſur les côtes des trois Royaumes de S. M.* Angleterre, Ecoſſe, & Irlande. A quoi ils répondirent que quand leurs Députés étoient en dernier lieu en *Angleterre*, on n'avoit inſiſté que ſur *la pescherie des barangs*, & qu'ainſi ils avoient cru qu'il étoit inutile de parler de quelque autre.

Le ſecond eſt leur *ancienne & immémoriale poſſeſſion* que je leur dis être plutôt prétendue par eux, qu'accordée par nous. Mais ils diſent qu'ils en donneront de bonnes preuves dans la Négociation.

Le troiſième Article regarde les autres points qu'ils ſe propoſent de traiter touchant le commerce & le trafic, par où je leur dis que je ſupoſois qu'ils entendoient l'affaire de la tare, & les autres nouveautés introduites ici au préjudice de notre commerce des draps, mais il paroît que leur idée s'étend plus loin.

Le dernier Article eſt le tems illimité du Traité dans lequel ils diſent qu'ils entreront *à la première oportune commodité qui leur ſera poſſible*; de quoi je penſois que ſa Majeſ-

té

té feroit très-peu fatisfaite. Ils me dirent fur cela qu'ils ne pouvoient s'expliquer autrement, parce que les affemblées générales devant fe tenir ces deux mois d'*Avril* & de *May*, ils penfoient qu'au commencement de *Juin* prochain ils pourroient prendre une réfolution précife. 1620.

C'eft dans ce tems-là que les Etats d'*Hollande* qui fe font féparés le 11. de ce mois doivent fe raffembler; & c'eft d'eux principalement, & en quelque forte uniquement que dépend cette affaire de la pêche. Après la lecture de ma propofition, ils affignèrent immédiatement 22, 000. florins pour équiper quelques-autres Vaiffeaux outre le convoi ordinaire de leurs pêcheurs, pour veiller à leur fûreté, au cas qu'ils fuffent inquiétés; & j'aprends qu'en conféquence ils ont un beaucoup plus grand nombre d'ouvriers dans leurs Amirautés pour travailler à ces préparatifs.

Malgré cela, le jour même de leur féparation, ils réfolurent de continuër leur fecours pour la guerre de *Bohème*, pendant trois mois encore, favoir *Avril*, *May*, & *Juin*, & l'on fait tout ce qu'on peut pour engager les autres Provinces à y confentir. Le Comte *Guillaume* eft allé pour cela, il y a quelques jours, dans fes gouvernemens de *Frife* & de *Groningue*. Vous verrez par cette Lettre que je vous envoye, en quel état il a trouvé ces Provinces, & quels encouragemens il attend de moi.

J'ai communiqué au Prince d'*Orange*, & aux Députés des Etats qui étoient hier chez moi ce que j'aprends par votre Lettre du

10.

1620. 10. de ce mois, de l'intention où eſt ſa Majeſté de joindre ſes bons Offices à ceux du Roi de *France*, pour le bien de la Chrétienté, & pour apaiſer les troubles de l'*Allemagne*. Surquoi je ne puis vous taire que je ne trouve pas que cela réponde le moins du monde à leur attente, à moins que je ne puiſſe leur aſſurer en même-tems que ſa Majeſté eſt auſſi fermement reſoluë à maintenir la couronne ſur la tête du Roi de *Bobème*, qu'ils ſoupçonnent que le Roi de *France* eſt réſolu de la lui ôter. Pour les encourager, je leur ai dit, par voye de converſation, ce que je ſavois par mon expérience, comment ſa Majeſté en envoyant quelqu'un au Duc de *Savoye* pendant ſes guerres avec le Gouverneur de *Milan*, avoit ſi bien contrebalancé par ſon autorité les efforts que faiſoit le Marquis de *Rambouillet* au nom du Roi de *France* pour l'avantage des *Eſpagnols*, que le Duc avoit été maintenu par-là dans ſes droits. Avec cela je leur rapellai une ancienne maxime du vieux Prince d'*Orange*, & des plus grands hommes d'état qu'il y a eu ici depuis ce tems-là, qui étoit de temporiſer ſi bien avec la *France* dans toutes les révolutions de l'*Europe*, qu'on n'engageât pas cette couronne à s'unir avec l'*Eſpagne* & le Pape qui joints à la ligue *Catbolique* d'*Allemagne*, formeroient une confédération trop puiſſante. Je vois qu'ils le ſentent très-bien ; & ils ne peuvent que louër & reconnoître la ſageſſe accoutumée de ſa Majeſté dans cette manière d'agir. Ils craignent ſeulement que l'Ambaſſade de *France* apuïée par la préſence d'une Armée ſur

fur les frontières de l'*Allemagne*, n'ait l'avantage fur fa Majefté, fi fes amis ne font pas foutenus & fortifiés par fon affiftance foit en troupes, foit en argent. Pour ce qui regarde la défenfe du *Bas-Palatinat*, en quoi fa Majefté fouhaite qu'ils continuent leurs foins, ils promettent de s'y employer de tout leur pouvoir. 1620.

B E N I C K E U S E
14, 21, 61, 60, 30, 40, 16, 34, 28, 11,
N Londres
56, 52, 22, 41. a écrit de 102. à fes amis à
la Haye
181, des Lettres du 12. de ce mois, qui ne
parlent que du peu d'encouragement qu'il a
fa Majefté
trouvé dans la Négociation avec 81., concluant après le récit de beaucoup de variations & de difficultés qu'il a effuïées, qu'à moins qu'il ne reçoive une pleine fatisfaction, fuivant les Articles exprès, & la vraye in-
fa Majefté l'union
tention du Traité entre 81. & 250. il étoit réfolu de repartir *re infectâ*. Il a tenu ce
les Etats-Généraux le Prince d'Orange
même langage avec 184. & 155., dans le tems même où on lui accordoit en effet ce qu'il demandoit, car au-lieu d'un fecours
les Etats-Généraux
auquel 184. font liés par le Traité, ils en ont donné trois, favoir un fubfide de 50,000.
Roi de Bohême l'union
florins par mois au 241. autant à 250., outre
l'Empereur
la diverfion à laquelle on obligeoit 239. &
le Roi d'Espagne
288., en retenant dans ces quartiers-ci l'Ar-
Spinola
mée de 220., qui fans cela auroit fans-doute
Allemagne
marché en 238. Mais voyant fa fermeté, ils

en

1620. en ſont venus jusqu'à ce que porte le ſecond
écrit dont je vous ai envoyé la traduction a-
vec ma dernière dépêche. Je vois par ce qui
le Prince d'Orange
eſt échapé à 155. à l'occaſion des Lettres que
la Haye
ce Miniſtre a écrites à-préſent à 181., que
Etats-Généraux
cela eſt arrivé par cette raiſon-ci, que 184.
L V T H E R
ſachant qu'il eſt 11, 36, 50, 54, 28, 20,
I E N
50, 10, 40, 70, 73. le ſoupçonnent de
quærere cauſam pour fournir à ſon Maître un
l'union
ſujet de ſe ſéparer de 250., & qu'aujourd'hui
France
qu'il va en 268., il voudroit par ce moyen
ſe mettre bien lui même avec ſon Maître dans
Roi de France
l'esprit de 269. Il paroît que c'eſt ce qui
les Etats
a engagé 184. à lui accorder plus qu'ils n'ont
accoutumé de le faire, quand ils ont pris une
fois leur réſolution.

le Roi
Il a écrit auſſi que 80. alloit envoyer au
Roi de Dannemarck les Princes de l'union
309. emprunter de l'argent pour aſſiſter 250.,
ce qu'il ne peut dit-il espèrer d'obtenir;
on croit effectivement ici, que dans cette
le Roi de Dannemarck
combuſtion générale 309. a d'autres fers au
feu pour ſon propre compte, étant occupé
à-préſent à bâtir un fort ſur l'*Elbe*, qu'il ap-
pelle *Geluckſtadt*, (la Ville de bonne fortu-
ne) du côté opoſé à *Stade*, & à pourſuivre
S O N F I L
ſes prétenſions pour 29, 30, 52, 53, 42, 40,
S
41, 20. ſur l'Archevêché de *Brême*, par où
il ſeroit Maître de tous les principaux paſſa-
ges

ges par mer en *Allemagne*. Dans cette crain- 1620.
Etats
te les 184 ont écrit il y a quelques jours à l'Evêque de *Brème* aujourd'hui fiégeant, de ne point confentir pendant les préfens troubles de l'*Allemagne* à la nomination d'un coadjuteur. Je ne vois rien de fi redoutable dans ces quartiers-là que l'orage dont on eft menacé par ces nuages; car fi ces projets, qui font déjà
le Roi de Dannemarck
fi avancés, réüffiffent, 309 aura dans cette partie de l'Europe un Empire très-puiffant.

Les Etats attendent tous les jours le retour de leur Agent auprès des Villes *Anféatiques*, avec le raport de ce qu'il aura fait en vertu de fa commiffion pour reconcilier le Duc de *Lunebourg* avec la Ville d'*Hambourg*. Après fon retour ils prendront une réfolution pour envoyer des Commiffaires à *Lubeck*, comme ils en font requis en vertu de leur confédération avec les Villes *Anféatiques* qui ont aujourd'hui une affemblée générale dans cette Ville. Quoique les conjonctures préfentes de l'*Allemagne*, & le différend particulier entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg* en foient le prétexte, je conçois cependant que le principal but de ce rendez-vous regarde les deffeins dont j'ai
Roi de Dannemarck
parlé de 309.

Hier les ETATS-GÉNÉRAUX firent venir M. *Aerffens*, & lui ordonnèrent de fe tenir prêt à partir pour l'Ambaffade extraordinaire de *Vénife*, qui a été différée fi longtems à caufe de la difficulté qu'on faifoit de conférer un emploi auffi honorable à un homme

1620. si odieux à la *France*, avec laquelle les Etats n'ont pas besoin de se mettre plus mal qu'ils ne sont. Il répondra aujourd'hui s'il accepte ou non; il en fait quelque difficulté par la crainte de quelque *faux bond* qu'on pourroit lui jouër en son absence.

L'Ambassade extraordinaire pour la *France* sera résoluë en même tems que celle qu'on destine à sa Majesté.

Les ETATS-GÉNÉRAUX ont pris la semaine dernière la résolution de former une Compagnie des *Indes-Orientales*, sur quoi l'on a délibéré depuis plusieurs années. La chose n'est pas encore entièrement concluë; on attend le consentement des différentes Provinces, auxquelles les Etats envoyent à-présent des copies de leur octroi.

Je vous envoye dans l'extrait d'une Lettre de *Nuremberg* les dernières nouvelles que nous avons d'*Allemagne*. Les Princes de l'union ont envoyé commission ici pour lever 600. chevaux, & 1600. hommes de pied, que les Etats ne permettront pas qu'on lève ni dans leurs Provinces, ni sur les frontières, à cause du tort que cela aporteroit à leur armée mais ils sont prets à fournir l'argent pour les payer.

Le Chevalier CARLETON ajoute qu'il a écrit au Capitaine *François Woodhouse*, que les Seigneurs du Conseil ont ordonné qu'on envoyât avec sa femme en *Angleterre*, de *Campen* où il étoit alors; qu'il lui a envoyé une Lettre de crédit pour l'argent que le Sécrétaire a ordonné qu'on lui payât pour son voyage, & qu'il a obtenu pour lui du Prince d'*Orange* la

la permission de s'absenter, „ ce que, dit- 1620.
„ il, j'ai eu soin de lui mander, en sorte
„ qu'il n'a point d'excuse: mais depuis que
„ j'ai reçu votre Lettre & que je lui ai en-
„ voyé la mienne, il n'y a pas eu assez de
„ tems pour que je puisse avoir de ses nou-
„ velles ".

Le même au même. 15. Avril.

MONSIEUR,

J'ai reçu le 7. de ce mois votre Lettre du 23. du mois dernier qui regarde principalement l'affaire de la pêche. Je la laisse dans les termes où elle est jusqu'à ce que je sois instruit du bon plaisir ultérieur de sa Majesté, après qu'elle aura lu la réponse des Etats à ma proposition sur ce sujet, dont je vous ai envoyé l'original avec ma dépêche du 28. du mois dernier. Depuis ce tems-là il ne s'est rien présenté ici de considérable, & je vous ai épargné la peine de recevoir des Lettres vuides. Il n'y a eu que différens avis & divers discours sur le différend entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville d'*Hambourg*. Comme on avoit raporté que les choses étoient poussées aux dernières extrèmités, on avoit résolu ici d'envoyer une députation extraordinaire, composée de trois membres des ETATS-GÉNÉRAUX, un de *Gueldres*, un de *Hollande*, & le troisième de *Groningue*, mais aujourd'hui aïant eu avis que le Duc & la Ville ont mis l'affaire en compromis, ils ont suspendu la députation, jusqu'à ce qu'on ait d'autres nouvelles.

Nous avons à-présent des Lettres écrites

1620. de plusieurs mains qui annoncent que le Roi de *Dannemarck* arme à force, & lève des troupes de cavalerie & d'infanterie; quoique cela donne beaucoup d'allarmes, parce qu'on craint l'esprit remuant de ce Prince, on juge cependant qu'il n'a d'autre but pour le présent, que de bâtir son fort sur l'Elbe, dont je parlois dans ma dernière Lettre. Cependant comme des manœuvres seroient plus utiles pour cela que des soldats, puisque bâtissant sur son propre territoire, il n'a point à craindre de résistance, & comme ses forces montent à ce qu'on dit à 12, 000. hommes de pied, & 2000. chevaux, sans compter l'artillerie & les Vaisseaux qu'il fait venir sur l'Elbe, on ne sait pas trop quel jugement assuré porter de ces préparatifs.

Mr. *Aerssens* après avoir un peu *marchandé* sur l'apointement, a accepté la commission d'Ambassadeur extraordinaire des Etats à *Vénise* pour ratifier le traité conclu en dernier lieu entre ces deux républiques. Il est parti en poste aujourd'hui avec une suite de vingt personnes seulement que lui a accordée l'Etat; mais avec beaucoup de commissions & d'amples instructions, qui laissent tout à sa discrétion quand il sera sur les lieux. Il doit aller d'abord en *Allemagne*, aïant des Lettres de créance pour les Ducs de *Wittemberg* & de *Deuxponts*, & pour les marquis d'*Anspach* & de *Dourlach*, avec lesquels il doit négotier séparément, ou conjointement s'il le juge à-propos, touchant leur bonne intelligence avec cet Etat, leur union entr'eux & le soutien du Roi de *Bohème*. Il a des lettres pour

pour les Cantons de *Zurich* & de *Berne*, où il doit paſſer en allant & en revenant. Il doit traverſer le Païs des Griſons *inſalutato hospite*, de peur d'offenſer la *France*, à quoi cet Etat eſt devenu ſi attentif, qu'on a envoyé un député exprès à l'Ambaſſadeur *du Maurier*, pour l'informer de l'envoy de Mr. *Aerſſens* à *Véniſe*, y aïant entr'eux quelque reſte d'animoſité, qui n'a pas permis à celui-ci de prendre congé de *du Maurier*. Il doit paſſer en revenant auprès du Duc de *Savoye*, & il ſe propoſe de ne reſter à *Véniſe* que trois ſemaines ou un mois tout au plus; dans tous ces endroits il doit règler ſa conduite ſur ſon propre jugement, pour faire ce qui ſera le plus utile au ſervice de cet Etat & du Roi de *Bohème*, de la conſervation duquel ils comptent que la leur dépend beaucoup. Il a des inſtructions particulières pour tâcher d'obtenir des *Vénitiens* quelque franchiſe particulière dans le *Golphe* pour les marchands de ces Provinces, négotiation qui ne doit pas cependant l'arrêter, ſi elle demande du tems, mais dont il doit laiſſer le ſoin au Réſident qui le ſuivra, qui ſera un Agent ou un Ambaſſadeur ſelon que le Sénat de *Véniſe* le déterminera; mais il y a aparence que ce ſera un Ambaſſadeur, parce qu'il y a déjà quelques gentilshommes à *Véniſe* qui penſent à avoir un pareil emploi ici. 1620.

Je ne doute pas que ſa Majeſté ne ſoit ſuffiſamment inſtruite de la négotiation de Mr *Benickeuſen* en France, & de la ſatisfaction avec laquelle il en eſt parti; cependant m'étant procuré hier une Lettre qu'il a écrite de

1620. *Paris* à un ami de confiance ici, & qui contient tout le récit de ce qui s'eſt paſſé pendant ſon ſéjour dans cette cour, j'ai mieux aimé vous en envoyer la copie, pour que ſa Majeſté y voye clairement toute l'affaire, que d'en tirer des extraits imparfaits; m'en remettant à ſa ſageſſe ſur l'uſage qu'elle trouvera bon d'en faire; car ſi l'on venoit à ſavoir ici que je prens & que j'envoye des copies des Lettres qu'on me communique (ſub ſigillo) comme celle-ci, le ſervice de ſa Majeſté en pourroit recevoir quelque préjudice.

Malgré les beaux diſcours qu'on a tenus en France à Mr. *Benickeuſen*, on croit ici généralement que le principal but de cette Ambaſſade eſt de ramener le Roi de *Bohème* dans ſon Palatinat; & j'ai vu là-deſſus ces mots écrits de bonne main de la cour de France.
„ On tient de deçà que l'Empereur renvoye-
„ ra rudement le Roi de *Bohème* en ſon E-
„ lectorat; & qu'il lui fera grande grace de
„ le laiſſer en ſon ancien domaine: de deçà
„ l'on deſire le conſerver en ceſt eſtat là,
„ & on y envoye une Ambaſſade célèbre."

Vous verrez par cet extrait de différentes Lettres d'*Italie*, quels préparatifs y fait le Roi d'*Eſpagne* pour le ſecours de l'Empereur; on peut ſe fier à ces Lettres qui viennent des Miniſtres de l'Etat de *Vèniſe* à leur Réſident ici.

Je vous envoye auſſi les copies de trois Lettres de *Betlem Gabor*, deux au Prince d'*Anhalt*, & la troiſième à l'Empereur, où eſt amplement expliqué la nature de la trêve entre ce Prince & l'Empereur, de laquelle on

a

a parlé si longtems, & si diversement. Il paroît que le Prince veut ou que cette trêve soit générale, & pour le Roi de *Bohème* aussi bien que pour lui, ou qu'il se joindra avec ce Roi pour pousser la guerre. En attendant il y a une diète générale à *Prague*, où assistent les Députés de toutes les Provinces incorporées; elle a commencé le 27. du mois dernier N. S. Il y a aussi des Députés de *Hongrie*, & l'on en attendoit d'autres le 1. de ce mois-ci, jour de la date des dernières Lettres, de la haute & de la basse Lusace En attendant, depuis le retraite du Comte de *Bucquoy* à *Crembs* & la prise de *Reetz* par le Prince d'*Anhalt*, les deux armées restent tranquilles, jusqu'à ce qu'on ait vu l'issuë du Traité de trêve, dont on croit qu'on sera instruit pendant cette assemblée de *Prague*; & qu'on sache s'ils y seront tous compris conjointement avec *Betlem Gabor* pour six mois, ou s'ils rompront tous ensemble. 1620.

On a reçu avis ici de *Prague* par le Comte de *Solms*, que les soldats d'un regiment levé dans le territoire de *Cologne*, par un nommé *Lantspergh* pour le Duc de *Bavière*, se sont mutinés dans leurs quartiers, parce qu'on a diminué leur paye; & qu'aïant jetté leurs drapeaux ils ont marché du côté de la *Bohème*.

Il est arrivé ici il y a quelques jours de *Vienne* un Capitaine *Ecossois* nommé *Henri Bruce*, qui a servi avec honneur dans les guerres de l'Empereur, il est venu chez moi, & m'a prié de faire savoir à sa Majesté, qu'il s'est retiré volontairement du service avec la permission de l'Empereur, parce qu'il ne vou-

1620. loit pas porter les armes contre le gendre de ſa Majeſté. Il a ſervi ci-devant l'Empereur lorsqu'il étoit Duc de *Tratz*, dans ſes guerres contre les *Vénitiens*, lorsqu'ils étoient devant *Grandisca*, & il étoit en dernier lieu Gouverneur de *Niclarbourg* ſur les frontières de l'Autriche & de la *Moravie*. Le Comte de la *Torre* aïant pris la Ville par ſurpriſe, quoique *Bruce* ait rendu la citadelle par compoſition; on croit que ſa retraite n'eſt pas tout-à-fait volontaire. Il a été au ſervice de cet Etat, & il y étoit eſtimé; mais on ne ſe fiera plus à lui ici; car il eſt zélé *Papiſte*, & les livres du *Jéſuite Anglois Parſon* ſont ſa principale étude. Il ſe propoſe d'aller directement d'ici en *Ecoſſe*, auſſitôt qu'il pourra recevoir d'*Amſterdam* une bonne ſomme d'argent qu'il avoit à *Vienne*, & qu'il a gagnée, dit-il au ſervice. Je laiſſe à ſa Majeſté à juger, s'il vient, comme il le prétend, par zèle & des motifs de fidèlité, ou comme le ſoupçonnent ſes compagnons de ſervice, à la ſuite de quelque disgrace, ou ſi, comme on pourroit le ſoupçonner d'un homme qui a changé de Religion ſur ſes vieux jours, il n'eſt point employé par les *Jéſuites*, dont j'aprens qu'il eſt le proſélite. Quoiqu'il en ſoit, il me paroît que c'eſt un perſonnage aſſez conſidérable pour que ſa Majeſté ait l'œil ſur lui.

Entr'autres papiers, je vous envoye un extrait de la propoſition que le Roi de *Bohème* a faite en dernier lieu à la diète de *Prague* quoique je preſume que vous en aurez la copie, auſſi bien que des autres écrits, je n'ai

pas

pas voulu cependant compter ſur cette pré- 1620.
ſomption.

On a arrêté depuis quelques jours quatre hommes, deux à *Amſterdam*, & deux à *Delft*, ſoupçonnés de quelque complot contre la perſonne du Prince d'*Orange*. On les a apliqués à la torture ſur de fondemens ſuffiſans, à cauſe du discours qui leur ont échapé, & de l'argent qu'on a trouvé ſur eux, (quoique ce ſoient d'ailleurs de pauvres gens) avec quelques armes propres pour un pareil deſſein, outre qu'ils ſont d'une Nation ſuspecte, Bourguignons ou Vallons, on ne peut cependant rien prouver contr'eux qui ſoit fort conſidérable.

On a amené ici un autre Miniſtre *Arminien* exilé, qu'on a mis en priſon, pour avoir tenu des discours ſéditieux à *Rées*, où, parce qu'il étoit ſur le territoire du Marquis de *Brandebourg*, il ſe croyoit hors du pouvoir de cet Etat, après avoir été premièrement à *Wéſel* avec des recommandations du Commandant de *Bruxelles*, & du Duc de *Neubourg*; mais il en fut chaſſé par le Gouverneur, pour la tranquillité publique, à la prière de ceux de la Religion, qui ſont en effet tout le corps des habitans de cette Ville.

On a apris hier qu'on avoit envoyé dix pièces de canon à *Maſtricht*; nous ne ſavons pas encore, ſi elles ſont deſtinées pour les Villes frontières ou pour quelque autre entrepriſe.

Le Prince d'*Orange* ſe propoſe d'aller au commencement du mois prochain à l'aſſemblée des Etats de *Gueldres*, pour viſiter les

1620. frontières de ce côté-là, & pour encourager cette Province à payer le Roi de *Bohème*, & les Princes de l'union, à quoi non-seulement la *Gueldres*, mais aussi la *Frise* & *Groningue* continuent à être très-peu portées. Je suis, &c.

Le même au même. 10. *May.*

MONSIEUR,

La longue maladie que m'a laissée la gravelle, mon indisposition ordinaire, depuis ma dernière Lettre du 15. *Avril*, a été la cause de mon long silence; mais me trouvant à-présent graces à Dieu, en meilleur état, je n'ai pas voulu manquer de vous informer de ce qui se passe ici.

Le Prince d'*Orange* partit Jeudi dernier pour aller assister à l'assemblée des Etats de *Gueldres*, qui se tient à-présent à *Nimègue*, & pour visiter les frontières de ce côté-là. Avant son départ il fut question pendant quelque tems de savoir qui rempliroit sa place pendant son absence, le Prince *Guillaume*, qui pendant les derniers troubles restoit toujours ici en pareil cas, étant encore en *Frise*. Le Comte *Ernest* vint ici d'*Utrecht* pour cela, deux jours avant le départ du Prince, mais celui-ci voyant que cela faisoit de la peine au Comte *Henri*, prit la résolution de n'établir personne en sa place, de sorte que le Comte *Ernest* retourna tout de suite à *Utrecht*, & que le Comte *Henri* a accompagné le Prince, qui d'ailleurs est parti avec une suite beau-

beaucoup plus brillante qu'à l'ordinaire, de- 1620.
vant viſiter les Seigneuries qu'il a dans ces quartiers, & qu'il n'a pas vues depuis qu'il en eſt en poſſeſſion par la mort de ſon frère.

L'état où nous ſommes à-préſent ſans aucun Prince pour commander, nous délivre d'une inquiétude qu'avoient donnée les bravades de la faction *Arminienne*, qui nous menaçoit d'une grande confuſion lorsque quelque affaire tireroit d'ici le Prince d'Orange & ſes ſubſtituts. Tout eſt dans une grande tranquillité, ſans le moindre remuement, quoiqu'il y ait à-préſent, en priſon, trois des Miniſtres *Arminiens* exilés, *Prince*, *Grevius* & *Wezecbius*, & qu'on amène actuellement de *Campen* un nommé *Gerardus Arſenius*. Il y a grande aparence que quelques-uns de ces Meſſieurs ſeront envoyés dans la Maiſon de correction à *Amſterdam*, à cauſe de leur opiniatreté, & de l'impudence de leurs réponſes. J'ai vu quelques Lettres interceptées, écrites par *Uytenbogaard* à ces priſonniers, pour les encourager dans leur obſtination. On a apris de quelques-uns d'eux qu'ils ont tenu depuis peu à *Anvers* avec quelques autres de leur faction ſortis de ces Provinces, une aſſemblée où l'on propoſa de faire en commun, pour l'édification du public, une confeſſion de leur doctrine; mais on renonça à ce projet, parce que quand ils voulurent coucher les Articles, on trouva autant d'avis que de têtes, & qu'ainſi ils aimèrent mieux laiſſer tout, comme ci-devant, *ad libertatem prophetandi*, de peur que leur desunion étant une fois connuë, ils ne perdiſſent

N 6

1620. sent les amis qu'ils ont dans ces quartiers-ci. On a intercepté des Lettres adressées ici à quelques-uns de leur faction, à qui ils alléguoient cette excuse de ce qu'ils n'ont pas formé une confession. Ces Lettres seront imprimées & publiées dans quelques jours, pour faire connoître au public que les efforts des *Arminiens* ne tendoient qu'à détruire la Religion, sans qu'ils eussent aucune créance ferme, & bien établie.

Il vient de paroître un grand volume in folio, *Acta Synodi nationalis &c. Dordrechti habitæ*, dédié par les ETATS-GÉNÉRAUX *Orbis Christiani Monarchis ac Regibus, principibus, comitibus* &c. Sa Majesté en recevra dans peu un exemplaire de la part des Etats, par les mains de *Festus Hommius*, l'un des Sécrétaires du *Synode*, qui aïant quelques affaires particulières en *Angleterre*, a obtenu cette commission des Etats, pour y être mieux reçu. En attendant faites moi le plaisir d'accepter cet exemplaire qui me fut donné hier de la part des ETATS-GÉNÉRAUX. Les *Arminiens* qui sont à *Anvers*, ont imprimé un volume tout aussi gros, contenant le récit de ce qu'ils ont fait à *Dort*; on en a défendu la publication dans ces Provinces.

L'Ambassadeur de France, Mr. *du Maurier* a fait de très-vives plaintes par Lettre, aux ETATS-GÉNÉRAUX, contre une brochure publiée en dernier lieu en *François*, contenant les raisons & les considérations pour lesquelles les *Grisons* ne veulent plus permettre qu'il réside aucun Ambassadeur dans leur Païs. On y reproche en particulier à *Gessier*, &

& *Miron* Ambaſſadeurs de *France* auprès de ce peuple & des *Suiſſes*, d'être les inſtrumens des *Espagnols* pour mettre ces Païs en combuſtion ; & l'on y attaque Mr. *du Maurier* lui-même, à cauſe de ſa correſpondance avec *Geſſier*. On a ſuprimé le livre ſur ſes plaintes. 1620.

Les Etats aprennent de leur Ambaſſadeur à *Paris*, & Mr. *du Maurier* leur a laiſſé entendre que leur Ambaſſade extraordinaire ſera bien reçuë dans cette cour, pourvû qu'ils faſſent un choix convenable.

L'Ambaſſadeur de *France* à *Vénise*, Mr. *de Léon*, eſt rapellé; quoique depuis longtems il fût prêt à en partir, on croit, & Mr. *Langerack* l'écrit ainſi de *Paris*, qu'on le rapelle à préſent d'autant plus volontiers, pour qu'il n'ait pas à viſiter Mr. *Aerſſens* lorsqu'il arrivera à *Vénise*, où l'on a choiſi ſignore *Giralamo Treviſan*, un des Principaux Senateurs, & l'un des *ſavii de conſiglio*, pour Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats.

Je vous informai dans ma dernière Lettre des diverſes commiſſions données à Mr. *Aerſſens*, de qui l'on n'a rien apris encore, ſi ce n'eſt qu'il eſt arrivé heureuſement à *Heidelberg*. Il a des ordres exprès de ſes Maîtres, d'apuïer les intérêts du Roi de *Bohème*, & des Princes de l'union dans tout le cours de ſon Ambaſſade. Mais comme ce ne ſont que des ordres généraux, & que l'on s'en remet à ſa discrétion pour les détails, quoique ce ſoit un très-habile homme, il y a aparence que ſa capacité ſera miſe à l'épreuve, lorsqu'il paſſera à ſon retour auprès du Duc de

1620. *Savoye*, qu'il trouvera vraisemblablement, selon ce qu'on m'écrit de ces côtés-là, incertain s'il donnera en mariage à l'Empereur la Douairière de *Mantouë* sa fille, ou s'il épousera lui-même le parti des Princes de l'union. Il est très-aparent, que ce Prince artificieux se servira de l'arrivée de Mr. *Aerssens* auprès de lui, pour en tirer parti à l'un ou à l'autre de ces égards, selon qu'il sera disposé alors: de peur que par le moyen des ouvertures que pourroit lui faire Mr. *Aerssens*, il ne cherche à se faire valoir auprès de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*, en leur faisant voir ce qu'il refuseroit pour eux. J'ai conseillé au greffier des Etats, qui a ordre d'entretenir une correspondance en chifre avec Mr. *Aerssens*, de l'exhorter à ne rien donner par écrit: il n'y aura pas grand danger pour ce qui se dira de bouche.

Le Roi de *Suède* a ordonné à *Vandike* son Ambassadeur ici, de venir le joindre; il va partir, & les Etats lui ont recommandé fortement les affaires du Roi de *Bohème*, aux succès duquel ils lui ont représenté combien le Roi son Maître étoit intéressé.

La députation qu'on devoit envoyer d'ici aux villes *Anséatiques*, & qui avoit été suspenduë sur la nouvelle que le différend entre le Duc de *Lunebourg*, & la ville de *Hambourg* avoit été mis en compromis, revient encore sur le tapis, parce qu'il est venu un Sécrétaire de la ville de *Lubeck* pour prier les Etats de hâter l'envoi de leurs Députés, qui se doivent rendre de différens endroits à *Groningue*, Mardi prochain, pour partir de là

tous

tous enſemble. Leur commiſſion ſoit par raport à ceux qui les demandent, ſoit par raport à ceux qui les envoyent, regarde principalement, autant que je puis le conjecturer, le Roi de *Dannemarck*, qui a envoyé trois Vaiſſeaux de guerre dans l'Elbe, & commencé à faire bâtir ſon fort vis-à-vis de *Stade*, pour ſe rendre Maître de cette rivière: il a pluſieurs ſujets de plainte contre ceux d'*Hambourg*, & ces deux entr'autres ſur lesquels il inſiſte principalement: premièrement que cette ville a ſollicité auprès de la chambre Impériale pour s'affranchir de la reconnoiſſance de la protection de ce Roi, à laquelle elle a toujours été ſoumiſe; & en ſecond lieu qu'on a travaillé, & qu'on a déjà presque réüſſi à faire certaines coupures & écluſes entre les rivières de l'Oder & de l'Elbe, pour conduire les marchandiſes de la *Pologne*, du *Brandebourg*, & de ces Païs-là dans l'ocean, ſans paſſer par le fond; ce qui cauſeroit une perte conſidérable au Roi de *Dannemarck*, en le privant des droits qu'il y lève. Il ſe trouve au reſte que ces grandes levées dont on avoit tant parlé ſe réduiſent à ce qu'il a fait monter ſa nobleſſe à cheval, & à quelques troupes d'infanterie qu'il a fait marcher vers l'endroit où il bâtit ſon fort. 1620.

La levée qu'on a demandée ici de 600. chevaux, & de 1600. hommes d'Infanterie pour les Princes de l'union a été enfin accordée, quoiqu'avec beaucoup de difficulté; leur rendez-vous eſt au Païs de la *Marck*, où il ne manquera pas d'hommes, parce qu'ils ſont ſurs d'être payés d'ici.

On

1620. On penſe ici que les grandes levées qu'on fait chez l'*Archiduc*, & dont on a donné avis de *Bruſſelles* à ſa Majeſté; ſont pour la ligue Catholique d'*Allemagne*. Cependant il y a eu ici un des gens de l'Archiduc homme de poids, & de ſens, qui dit avec beaucoup d'aſſurance, que non-ſeulement le bruit de ces levées, mais auſſi les forts qu'on bâtit, la ſaiſie de certaines rentes & la vente de quelques terres que fait faire l'Archiduc, n'ont pour but que de tirer les Etats de leur froideur ſur le renouvellement de la trêve, pour lequel les *Espagnols* voudroient qu'on fît des ouvertures d'ici. Mais les Etats ne ſe ſoucient point d'en parler les premiers, de peur qu'on ne leur propoſe de nouvelles conditions, plus dures que les précédentes, quoiqu'à ce qu'il me paroît, ils ſoient aſſez diſpoſés à prêter l'oreille à des propoſitions qui leur offriroient la trêve ſur le même pied.

Les derniers avis que l'on a reçus de *Bohême* à la clôture de la diète générale dans laquelle on a ratifié ſolennellement l'alliance entre ce Royaume, la *Hongrie* & les Provinces-unies, donnent de grandes eſpérances d'un ſuccès qu'on croit encore mieux aſſuré par l'élection du jeune Prince à la ſucceſſion au Royaume de *Bohême*: cela montre que l'affection des *Bohémiens* n'eſt pas perſonnelle, mais qu'elle eſt attachée à la Maiſon Palatine; & qu'ils doivent à préſent courir enſemble la même fortune à perpétuïté; & je puis dire avec bien de la ſatisfaction, que les Etats ſont conſtans dans leur attachement à ce Roi. Je ſuis &c.

P. S.

1620.

P. S. *De la main du Chevalier* DUDLEY CARLETON.

Je vois que les préparatifs extraordinaires des Etats d'*Hollande* pour la garde de leurs pêcheurs ont cessé: ils n'envoyent pas cette année un plus grand nombre de Vaisseaux de guerre qu'à l'ordinaire.

Le Capitaine *Bruce*, dont je vous parlois dans ma dernière Lettre, a changé son dessein d'aller directement d'ici en *Ecosse*; il est parti hier pour l'*Angleterre*.

Vous recevrez avec cette dépêche, des Lettres pour Milord Marquis de *Buckingham*, & pour Mr. le Sécrétaire *Calvert*, en réponse à celles que j'ai reçuës d'eux en dernier lieu.

LETTRE *des* ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. *en latin*, *avec un exemplaire des actes du* Synode *de* Dort, *envoyé par* FESTUS HOMMIUS. 14. *May*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 19. *May*.

MONSIEUR,

Le tems du retour du Prince d'*Orange* après son voyage de *Gueldres* étant incertain, parce qu'il veut aller à *Bréda* la principale des places qui lui apartiennent, & où on lui fera une réception très-magnifique; & comme d'ailleurs il n'y a ici qu'un petit nombre des mem-

bres

1620. bres des Etats, tous les Députés de quatre Provinces étant allés à leurs aſſemblées particulières, je ne puis répondre directement à l'article de votre Lettre du 5. de ce mois, qui regarde le Duc de *Savoye*. Mais j'ai lieu de croire que ſa propoſition de s'allier avec cet Etat, ſera bien reçuë ſi elle eſt ſincère; & cela premièrement parce qu'en général ils s'attachent ici volontiers à ceux qui ſont profeſſion d'être opoſés à l'*Espagne*, quoiqu'ils ſoient d'une autre Réligion, preuve en ſoit leur nouveau Traité avec *Vénise*, bâti principalement ſur ce fondement. En ſecond lieu à cauſe du ſecours particulier que cet Etat donna au Duc de *Savoye*, dans le tems de ſes dernières guerres avec le Gouverneur de *Milan*, ſoit en permettant & facilitant une levée de chevaux pour le ſervice du Duc ſous le commandement du Comte *Jean de Naſſau*; ſoit en lui donnant un ſubſide d'argent par mois, égal à celui qu'ils donnent à préſent aux Princes de l'union, & dont avant la concluſion de la paix & la reſtitution de *Verceil*, il avoit reçu ici une partie par ſon Agent le Senateur *de Montou*. Je regarde cela comme des preuves inconteſtables de l'inclination de cet Etat pour ce Prince; y aïant encore les mêmes raiſons d'Etat, & d'autant plus que le Duc eſt à préſent dans une meilleure condition; puisqu'il a trouvé un ami dans les Etats, *in re incerta*, il ne doit pas douter qu'il ne leur trouve les mêmes diſpoſitions dans ſa proſpérité.

Par raport à la reforme des monnoyes, & la réduction de leur valeur à celles d'*Angleterre*,

terre, ſur quoi vous ſouhaitez de ſavoir ce 1620.
qu'ils ont fait, je ne puis rien dire de ſatisfaiſant pour ſa Majeſté, y aïant en cela beaucoup de desordre & de confuſion. L'exécution de l'Edit qui avoit été publié en *Fevrier* 1619. à la ſollicitation de ſa Majeſté, & par lequel on faiſoit un double rabais ſur la plupart des monnoyes d'or & d'argent, l'un ſur le champ après la publication de cet Edit, & le ſecond pour le dernier de *May* ſuivant, a été ſuspenduë jusqu'ici de deux mois en deux mois pour le ſecond rabais, & elle l'a été encore ce mois-ci, les monnoyes étant laiſſées ſur le pied du premier rabais. Ainſi, par exemple un *Jacobus*, qui avant l'Edit avoit cours pour douze florins, avoit été reduit proviſionnellement à onze florins & dix ſols, & à la fin du mois de *May* ſuivant, il devoit être reduit encore à dix florins & ſeize ſols; mais par la ſuſpenſion de l'exécution de l'Edit de deux mois en deux mois, cette monnoye reſte à onze florins & dix ſols; cependant il n'en eſt pas de même dans le commerce, elle a cours ordinairement pour onze florins & ſeize ſols, & dans peu de jours elle reviendra à ſon plus haut prix de douze florins. Je ſai que cela eſt contre l'intention de pluſieurs des membres des Etats, & de leurs *généraux des monnoyes*, qui aïant été apellés ci-devant au Conſeil pour la reformation de ce desordre, ont conſeillé de proportionner leurs monnoyes d'or & d'argent à celles de ſa Majeſté, comme étant celles qui ſont les moins ſujettes aux abus. Mais ils allèguent pour leur excuſe l'exemple

de

1620. de leurs voisins de l'Est, en particulier de *Dantzick* & *Koningsberg*, dont les monnoyes qui viennent en quantité à *Amsterdam* dérangent cette place, qui comme la plus marchande, dérange à son tour le reste des Provinces.

On a découvert depuis peu ici une association considérable de *Monnoyeurs* qui ont fait ce commerce depuis près de trois ans, & qui envoyoient leurs monnoies, principalement des risdales, dans toutes les parties du monde. On en a renvoyé quelques-unes par eau de *Francfort* à *Amsterdam*, ce qui a fait découvrir cette tromperie. Le principal ouvrier étoit un nommé *Baltazar Gerard*, nom rendu fameux par le malheureux qui tua le Prince d'*Orange* défunt. Il a pris la fuite, mais on a arrêté ici son fils & son domestique, & l'on a trouvé les instruments dont ils se servoient. Ils ont accusé un nommé *Baron*, Marchand d'*Amsterdam*; qui a fait banqueroute. On l'a pris & on l'a apliqué à la torture, où il a accusé *Stick*, Agent du Marquis de *Brandebourg* auprès de cet Etat, qui aïant été arrêté & mis en prison à *Amsterdam*, a accusé à son tour comme complices, ses deux frères, dont l'un a été fait Chevalier par sa Majesté, & l'autre étoit en dernier lieu Capitaine au service de *Vénise*. Ces deux derniers se sont enfuis, & deux Marchands d'*Amsterdam* soupçonnés d'avoir eu part à cette affaire, ont décampé aussi. On a nommé quelques personnes distinguées comme aïant trempé dans cette méchanceté, tels que le Bourguemestre *Paw* d'*Amsterdam*, & *Vandike* Ambassadeur du Roi de *Suède*. Mais on

on croit que le premier eſt calomnié en cela 1620.
par ſes ennemis ſur cet unique fondement, qu'étant Bourguemeſtre, il a laiſſé durer ſi longtems cette affaire ſans la découvrir. La réputation de l'autre eſt attaquée à cauſe de ſes liaiſons avec *Stick*, & parce que, quoiqu'on ſache qu'il étoit fort endetté il y a quelques années, il a acheté depuis quelques jours une ſeigneurie conſidérable en *Hollande*; mais je ne vois pas qu'on ait aucune preuve contre l'un ou l'autre, ni même qu'on les accuſe directement. *Stick* allègue ſes Privilèges de Miniſtre public, mais il n'y a pas aparence qu'il ſauve ſa vie dans un crime de cette nature *læſæ Majeſtatis*, ſurtout étant natif & ſujet de ces Provinces.

Il doit y avoir ici le 3. du mois prochain N. S. une aſſemblée de ceux qui ont jugé BARNEVELT & ſes complices, pour déterminer ſi le crime pour lequel ils ont été condamnés, étoit *crimen læſæ Majeſtatis*, car comme cela n'eſt pas ſpécifié dans leur ſentence, on ne peut procéder à la confiscation de leurs biens, juſqu'à ce que ce point ſoit éclairci.

Nous ſommes en danger ici de faire une grande perte par la mort du Comte *Guillaume*, qui eut une ataque d'Apoplexie Samedi au ſoir, & avoit perdu la parole qu'il n'avoit pas encore recouvrée Lundi matin, quand les dernières nouvelles vinrent de *Lewarde*. Lorſque les Etats de *Friſe* vinrent le viſiter, il ne put répondre autre choſe que *oui* & *non*. Je vous envoye la dernière Lettre que j'ai reçuë de lui, comme digne d'être luë par ſa Majeſté, à cauſe de zèle qu'il y montre pour

la

1620. la conſervation du *Palatinat.* Je ſouhaite qu'il ne ſe trouve pas que ce ſoit *cygnea cantio.*

Aujourd'hui même je reçois des Lettres du 7. de ce mois du Roi de *Dannemarck*, & du Chevalier *Robert Anſtruther*, datées de *Cremp* dans le *Holſtein*, par les mains de l'Agent du Roi auprès de cet Etat, *Adrien Strick*, nouvellement de retour. Par le raport de cet Agent, auſſi bien que par la Lettre du Chevalier *Anſtruther*, je vois que le Roi ſe défie un peu des Etats, & qu'il craint qu'on ne l'empêche de bâtir ſa nouvelle Ville, & qu'on n'équipe dans cette vuë des Vaiſſeaux de guerre pour les envoyer dans l'Elbe. Le Chevalier me mande que le Roi diffère de le ſatisfaire ſur ce qu'il lui demande au nom de ſa Majeſté pour l'aſſiſtance de ſes amis d'*Allemagne*, ne voulant pas ſe priver lui-même des moyens de ſe défendre, ſi on l'attaque. Il me prie en conſéquence de lever les doutes du Roi, en l'informant du vrai but des préparatifs des Etats. C'eſt ce que je puis très-bien faire, & que je ferai dans deux jours, l'Agent du Roi ſe chargeant d'envoyer alors ma Lettre. Il n'y a pas ſeulement une chaloupe, autant que je le puis ſavoir, qui ſoit deſtinée pour un pareil deſſein; ſeulement, comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, les Commiſſaires des Etats ſont allés à *Lubeck*, pour accomoder le différend entre le Duc de *Lunebourg* & la Ville de *Hambourg*; comme auſſi pour s'informer des démarches du Roi de *Dannemarck*, qui a deux Vaiſſeaux de guerre à l'ancre ſur l'Elbe, placés de manière que tous les bateaux

ſont

ſont obligés de paſſer entr'eux & à leur portée; & s'ils ne baiſſent pas pavillon en paſſant, & ne rendent pas compte de leur cargaiſon, on tire ſur eux, & on leur fait payer chèrement la poudre. Cela ne tend jusqu'ici qu'à faire reconnoître la Souveraineté du Roi de *Dannemarck*, & ſa jurisdiction; mais on croit qu'on en viendra bientôt à impoſer une taxe; par où ce Roi s'attireroit à dos cet Etat & les Villes *Anſéatiques*, pour la conſervation de leur ancienne franchiſe ſur cette rivière, quoique ſûrement jusqu'ici, on n'ait pas penſé à l'attaquer. La Ville de *Hambourg* qui eſt la plus intéreſſée dans cette affaire a levé 500. chevaux & 3000. hommes de pied, & a équipé ſix ou ſept Vaiſſeaux de guerre; mais comme elle eſt inquiétée d'un côté par le Duc de *Lunebourg*, & de l'autre par le Roi de *Dannemarck*, elle ne ſait de quel côté ſe tourner. Ces différends ſurviennent fort mal-à-propos pour les affaires d'*Allemagne*, mais fort heureuſement pour la ligue *Catholique*; qui outre ſes propres forces & ſon union, a encore l'avantage de ces diviſions entre ceux qui ſont de la Religion opoſée. 1620.

Les Etats ont donné ordre de lever 4000. hommes pour remplacer leurs garniſons; on les apelloit ordinairement *Waert - gelders*; mais les *Arminiens* aïant rendu ce nom odieux, on les nomme aujourd'hui *garniſoen bouders*, *gens tenans garniſon*, à quoi ils doivent ſervir, pendant que, ſelon les mouvemens que feront les troupes de l'Archiduc, ils méneront leur armée en Campagne. Je ſuis, &c.

Tout

1620. Tout le commerce eſt arrêté à *Hambourg*, ſelon l'avis que l'Agent des Etats auprès des Villes *Anſéatiques*, a donné à ſes Maîtres, & l'on y craint fort que les Marchands *Anglois* dont un Député a été en dernier lieu auprès du Roi de *Dannemarck*, ne ſe retirent de cette Ville.

Le même au même. 23. *May.*

MONSIEUR.

Ce paquet pour le Baron de *Dbona* m'aïant été recommandé fortement de *Heidelberg*, comme contenant des choſes qui intéreſſent particulièrement le ſervice de ſa Majeſté & du Roi de *Bohème*, je dépêche un Exprès pour le porter, & pour vous informer en même tems des nouvelles que nous avons reçuës ici de différens endroits depuis ma dernière dépêche du 19. de ce mois.

Mr. *Aerſſens* a donné avis à ſes Maîtres par une Lettre du 19. N. S. qu'aïant parlé au Duc de *Deuxponts*, au Marquis d'*Anſpach*, & au Duc de *Wirtemberg*, ſelon ſes inſtructions, pour les affermir dans leur union entr'eux, & dans leurs bonnes diſpoſitions envers le Roi de *Bohème*, & en aïant reçu les réponſes les plus ſatisfaiſantes, il devoit partir le lendemain pour continuër ſon voyage par la *Suiſſe*; que ces Princes attendent les Ambaſſadeurs de *France*, dans la ferme perſuaſion que leur Roi n'ira point contre les maximes de ſon Père en cherchant à rompre leur union, qui lui avoit couté tant d'argent & de peine, mais qu'au contraire il travaillera à l'affermir pour

la

la sûreté de sa propre personne & de son Royaume: Que le Marquis d'*Anspach* étoit occupé à assembler toutes les forces de l'union, dans l'intention de marcher incessanment en *Bavière*, pour observer les mouvemens du Duc, & de la ligue *Catholique*, à-présent que la plus grande partie de leurs forces est rassemblée: Que le passage par *Brisack* est ouvert, & qu'on a logé 1500. chevaux dans la Ville, le Marquis de *Baden* étant trop foible pour faire résistance, & les Princes de l'union ne trouvant pas à-propos d'élever quelque nouveau Fort dans le territoire de la Maison d'*Autriche*, pour fermer le passage, ce qui pourroit donner quelque sujet de se plaindre qu'ils sont les agresseurs: Que le 21. du mois, N. S. il y auroit une assemblée de l'union à *Heidelberg*, pour regler la direction des affaires, pour autoriser un Général, pour déterminer les moyens de soutenir la guerre, & la manière dont on recevra les Ambassadeurs de *France*. Il conclut en disant, que les forces des Princes sont peu considérables, qu'ils ont peu d'argent, que leurs Villes ne sont pas accoutumées à loger des soldats, & qu'il y a déjà une assez grande cherté de toutes choses, avant que la guerre commence. Il avoit été sollicité par les Princes de les servir auprès des *Vénitiens*, & de tâcher d'empêcher le passage des troupes *Espagnols* par la *Suisse*; ce qui n'aboutira pas à grand chose, puisque nous aprenons que le Duc de *Savoye* leur a donné passage par ses Etats. 1620.

J'ai vu une Lettre de *Zurich* qui vient de

1620. bon lieu, dans laquelle on dit que le Marquis de *Baden* aïant pressé les Cantons Protestans de lui donner un secours de 2000. *Suisses*, en vertu de l'alliance qu'il y a entr'eux, pour la défense de son Païs, la chose avoit été empêchée par les efforts réünis des Ambassadeurs de *France* & d'*Espagne* qui résident auprès des Cantons; ce qui montre ce que l'on doit penser des vuës de la *France*, malgré ce que dit Mr. *Aerssens* des espérances des Princes de l'union, puisque tous les Ministres de cette couronne tirent leurs instructions de la même source.

Par une Lettre de *Heidelberg* du 22. de ce mois N. S. Mr. *de Brederode* mande, que le Comte de *Mansfield* s'est retiré de devant *Budwitz*, & qu'il a marché avec 7000. hommes du côté de l'*Autriche*, où le Prince d'*Anhalt* & le Comte de *Hallock* ont joint l'armée dans l'intention d'attaquer les Impériaux, avant qu'ils puissent recevoir de nouveaux renforts. Il mande de plus qu'on y a reçu avis de *Leipsick* que le Duc de *Saxe* a consulté l'Université, pour savoir s'il n'est pas juste que les Princes & les Villes *Evangeliques*, assistent l'Empereur contre le Roi de *Bohème*, & qu'on avoit conclu pour la négative, ce qui embarassoit beaucoup le Duc, & lui faisoit craindre quelque soulèvement dans son Païs, parce qu'il s'est déclaré en faveur de l'Empereur. Mr. *de Brederode* écrit encore, que la chambre de *Spire* avoit envoyé un autre huissier à *Heidelberg* le 21. de ce mois N. S. pour faire une seconde insinuation du monitoire de l'Empereur; mais que

com-

comme il eſt contre l'uſage de faire de pareilles 1622.
inſinuations dans les Etats d'un Prince, avant qu'on ait entendu ſa défenſe, l'huiſſier avoit eu ordre de ſortir du *Palatinat*, ſans communiquer ou publier ſon monitoire, ce qu'avoit fait exécuter en effet un des meſſagers de la Chancelerie.

Mr. *Langerack* a écrit encore de *France* pour preſſer ſes Maîtres d'envoyer leur Ambaſſade extraordinaire, les aſſurant que tous les mécontentemens précédens ont ceſſé, & que tous ceux qu'ils jugeront propres pour cet emploi, ſeront bien reçus, excepté ſeulement Mr. *Aerſſens* & Mr. *Marquet*.

Van Haga, Ambaſſadeur des Etats à *Constantinople* a mandé ici par une Lettre du 9. *Avril*, qu'on a refuſé l'accès auprès du Grand-Seigneur à l'Ambaſſadeur de *Pologne*, quoique l'Ambaſſadeur de l'Empereur faſſe tout ce qu'il peut en ſa faveur, & que les Ambaſſadeurs du Prince de *Tranſylvanie* ont été renvoyés de *Conſtantinople* avec toute ſorte de contentement.

Vous verrez par ces extraits que je vous envoye des Lettres d'*Italie*, les proviſions d'argent & les autres préparatifs qu'on fait pour le transport des troupes *Eſpagnoles* qui doivent aller en *Bourgogne*; comme auſſi la réſolution qu'on a priſe à *Véniſe* d'y faire un accueil extraordinaire à Mr. *Aerſſens*.

J'ai vu ſes inſtructions ſecrètes, ſur la manière dont il doit ſe conduire auprès du Duc de *Savoye*; on lui ordonne en peu de mots premièrement, de tâcher de lui inspirer des diſpoſitions favorables pour le Roi de *Bohème*;

1620. *me*; & enſuite de ſonder ſes intentions par raport à cet Etat; de ſavoir ſi l'on peut compter ſur ſon aſſiſtance dans l'occaſion, comme ils ont été prêts de lui accorder un ſecours d'argent dans ſes néceſſités, ce qu'ils déclarent qu'ils n'auroient pas ceſſé de faire ſi la guerre avoit continué. Sa Majeſté peut voir par-là quelles ſont les diſpoſitions de cet Etat envers ce Prince, & combien les encouragemens qu'elle trouvera bon de lui donner, concourront avec la Négociation de Mr. *Aerſſens*, s'ils arrivent à tems.

Il y a ici un domeſtique du Duc de *Feria* gouverneur de *Milan*, qui ſollicite auprès des Etats la permiſſion de transporter vingt-cinq chevaux & juments de ces Provinces pour l'uſage de ſon Maître. On en fait quelque difficulté, mais on l'accordera ſous caution qu'ils ne ſeront employés qu'au ſervice particulier du Duc. Ce meſſager paroît faire plus d'obſervations qu'on n'en attendroit d'un homme de ſon état; il a fréquenté familièrement les Maiſons des deux Marquis *Spinola* & *Bedmar* à *Bruxelles*, & il a dit ici à quelques-uns de ſes compatriotes, que l'Archiduc ſe propoſe de loger aux environs de *Cologne*, & dans ces quartiers-là, les nouvelles levées qu'il fait, pour qu'elles ayent la commodité vers la fin de l'Eté de ſe jetter dans le *Palatinat*; & en même tems pour empêcher cet Etat d'envoyer du ſecours en *Allemagne*, ſoit parce que ces troupes feront ſur leur paſſage, ſoit en leur faiſant craindre le ſiège de *Juliers* pour lequel elles ſeront également à portée. Ces levées étant ajoutées aux vieil-

les

ſes troupes, & à celles qu'on attend à-pré- 1620.
ſent d'*Italie*, il compte que toute l'armée de l'Archiduc montera à 40, 000. de pied, & à 6000. chevaux. Il dit cependant qu'on ne ſouhaite rien plus de ce côté-là que le renouvellement de la trêve.

Les Etats d'*Hollande* en promettant l'impunité à *Baltazar Gerard*, ce monnoyeur dont je vous ai parlé dans ma dernière Lettre, l'ont engagé à revenir ici d'*Anvers*, où il s'étoit réfugié. Il eſt à-préſent ſecrètement dans cette Ville. Mais il y a aujourd'hui une diſpute entre les Etats & la Ville d'*Amſterdam*, ſur le procès des priſonniers. Les Etats demandent qu'on les envoye d'*Amsterdam* ici ; mais cette Ville inſiſte ſur ſes Privilèges, & veut que le procès ſe faſſe chez eux. Cela fait grand bruit; on accuſe quelques-uns des Principaux d'ici d'avoir intention de ſuprimer les accuſations, qui toucheroient enfin, à ce qu'on croit, quelques perſonnes de qualité, ſans quoi on n'auroit pas pu battre & diſperſer par-tout pendant ſi longtems, une auſſi grande quantité de ces monnoyes. Entr'autres ils ont fait une grande quantité de groſſes, petite monnoye qui porte l'empreinte de l'Electeur de *Brandebourg*, & qu'ils ont diſtribué dans les Païs qui ſont à l'Eſt, ce qu'on impute à ſon Agent *Stick* comme une double tromperie. L'on ſait à-préſent que ſon Père, qui mourut peu de tems après ſon retour de ſon Ambaſſade en *Pruſſe*, fut le premier inſtrument qui amena *Vorſtius* dans ce Païs pour y fabriquer une nouvelle Religion, de quoi Dieu le pu-

1620. nit aujourd'hui dans sa postérité.

Le Comte *Guillaume* a recouvré la parole, & quelque sentiment du côté qui étoit principalement attaqué; ses médecins espèrent qu'il pourra vivre quoiqu'ils doutent qu'il reprenne jamais ses forces. Je suis &c.

Le même au même. 7. Juin.

MONSIEUR,

J'ai parlé au Prince d'*Orange* depuis son retour, touchant la proposition que fait le Duc de *Savoye* à sa Majesté d'entrer en alliance avec cet Etat, & avec les Princes de l'union. Il a demandé du tems pour répondre jusqu'à ce qu'il puisse parler à quelques membres des Etats qui sont absens, mais qu'on attend tous les jours à *la Haye*. En attendant, sur ce que je puis conclure des discours du Prince, je suis très-confirmé dans ce que je pensois des dispositions des Etats touchant le sujet de ma Lettre du 19. du mois dernier. Mais l'affaire n'est plus un secret; car *Brederode*, Ambassadeur des Etats à *Heidelberg*, a averti ses Maîtres par ses dernières Lettres du 29. des intentions du Duc, dont il a mauvaise opinion, pensant que ce Prince voudroit se joindre aux Princes & Etats Protestans, pour saper sourdement leurs conseils, & ruiner leurs affaires. Mais c'est un homme très-passionné, & entêté d'anciens soupçons; aussi l'opinion qu'il a du Duc, n'empêchera pas qu'on n'accepte son offre, au cas qu'il agisse rondement.

J'ai écrit au Chevalier *Anstruther*, & lui ai

ai fourni des raifons fuffifantes pour guérir le 1620.
Roi de *Dannemarck* des foupçons qu'il a conçus contre cet Etat; & qu'il allègue comme une excufe pour ne pas fournir de l'argent aux amis de fa Majefté, prétendant qu'il aura befoin de toutes fes forces pour fa propre défenfe: il n'y a ici aucune ombre de préparatif ni d'intention de l'empêcher de fortifier fa ville fur l'Elbe, mais au retour des Etats qui font actuellement abfens, j'efpère que je pourrai donner au Roi des affurances encore plus fortes En attendant je m'aperçois que fon Agent a fait en grand fecret au Prince d'*Orange*, des ouvertures femblables à celles du Duc de *Savoye*, pour entrer en alliance avec cet Etat; il s'en raporte au Prince pour ménager cette affaire d'une façon honorable pour le Roi, & de manière qu'il paroiffe que les Etats l'ont recherché les premiers. Mais l'Agent ne parle encore d'aucune condition; il fe contente de parler des favorables difpofitions du Roi pour l'alliance; & cela feulement au Prince d'*Orange*, & à un des membres des Etats, avec lequel cet Agent eft accoutumé à parler confidemment.

J'ai remis Mardi dernier à cet Agent le paquet que j'ai reçu de vous pour le Roi de *Dannemarck*, avec votre Lettre du 13. du mois dernier. Il s'eft engagé à le faire parvenir fûrement & promptement.

Je ne manquerai pas de faire connoître la vérité du départ du Capitaine *Northb*, & fa desobéïffance, quand on me fera quelque queftion là-deffus; mais je ne vois pas jufqu'ici qu'on s'en faffe ici une autre idée que

1620. celle qu'en a donnée la proclamation de fa Majefté.

Quoiqu'on ait eu différens foupçons fur les préparatifs qu'on fait, à-préfent chez l'Archiduc, croyant tantôt qu'on en vouloit à *Clèves*, tantôt à *Embden*, le fentiment le plus reçu, c'eft que ces levées n'ont pour but que de fortifier la ligue Catholique en *Allemagne.* A tout évènement le Prince d'*Orange* prépare auffi une armée pour tenir la Campagne; & la levée de 4000. *gens tenans garnifon*, comme ils les apellent, pour contenir l'interieur du Païs dans le devoir, fe fait actuellement.

Dans l'affemblée des Etats de *Gueldres*, qui eft entièrement finie, on a pris la réfolution de continuër le fecours au Roi de *Bohème*, & aux Princes de l'union, jusqu'à la fin du mois d'*Août* prochain; & comme les Etats de cette Province ne s'affemblent qu'une fois l'année, on a autorifé quelques Députés à continuër après ce terme, felon qu'ils le trouveront néceffaire. Par raport à la Compagnie des *Indes-Occidentales*, qui aïant obtenu le confentement des ETATS-GÉNÉRAUX, doit avoir à-préfent l'aprobation des Provinces, & par raport à quelques autres propofitions fur l'envoi d'une Ambaffade extraordinaire en *France*, & à fa Majefté, & fur d'autres fujets pareils, dans lesquelles ils ont pour but de régler leurs affaires au dehors, à-préfent qu'ils font fi tranquilles dans l'intérieur, cette Province à confenti pleinement à concourir avec les autres; & comme c'étoit de fon côté qu'on attendoit les plus grandes dif-

fi-

ficultés, parce que leur pauvreté leur rend les 1620.
charges plus pesantes, on ne doute guères du consentement des autres Provinces. La maladie du Comte *Guillaume* est venuë cependant très-mal à propos pour la *Frise* & pour *Groningue* que son autorité de gouverneur entretenoit dans de bonnes dispositions, quoique d'ailleurs ces Provinces ne soient pas fort portées à accorder aucune contribution extraordinaire. Il y a peu d'espérance que ce Comte recouvre entièrement ses forces, soit du corps soit de l'esprit, à cause de son âge, & des autres circonstances, outre sa principale maladie, qui cependant continuë à diminuër, à ce que disent ses médecins.

Il y a ici un gentilhomme *François*, nommé *Belleaujuin* apartenant au Marechal *de Lesdiguières*, envoyé pour accomoder les différends entre le Prince de *Condé*, & le Prince d'*Orange*, au sujet du testament du Prince défunt. Il a trouvé le Prince à *Nimègue*, & il reste là sans y avoir d'autres affaires, autant que je le puis savoir, quoique Mr. *Langerack* ait écrit qu'il avoit des instructions secrètes pour sonder les dispositions des Etats sur le renouvellement de la trêve. J'aprens seulement qu'il a dit au Prince d'*Orange*, & à quelques personnes des Etats de la part du Marechal de *Lesdiguières*, & d'autres principaux personnages de la cour de *France*, que l'Ambassade extraordinaire d'ici sera bien reçuë, & il leur a conseillé en conséquence, de ne pas différer plus longtems de l'envoyer. Mais on ne peut rien résoudre ni sur celle-là, ni sur celle qu'on veut envoyer à sa Ma-

1620. jeſté jusqu'à l'aſſemblée des Etats d'*Hollande*, qui ne ſe tiendra pas avant la fin du mois prochain.

Le crime des monnoyeurs, dont je vous ai parlé, eſt fort diminué par ceux qui ont pris les informations à *Amſterdam*, & qui diſent que les frères *Sticks* n'étoient entré que depuis peu dans ce négoce, aïant ſeulement fourni à *Baltazar Gérard*, & à un autre de ſes complices qui s'eſt enfui, de l'argent pour acheter des outils, & pour faire de petites monnoyes d'une demi valeur, dont ils ont déjà frapé une certaine quantité. Mais *Gérard* confeſſe que leur intention étoit de fraper des *Jacobus*, & qu'il travailloit aux coins pour cela. *Stick*, le Chevalier, a été arrêté à *Clèves*, & on a demandé qu'on l'envoyât ici, mais les Conſeillers de l'Electeur de *Brandebourg* s'en excuſent jusqu'à ce qu'ils ſoient inſtruits de la volonté de leur Maître. Là-deſſus les Etats y ont envoyé une ſeconde fois, pour demander qu'on l'envoye ici, ſeulement pour être confronté; parce que d'un côté dans une Lettre aux Etats, il nie tout avec de grands ſermens, en s'offrant lui-même à la punition; & que de l'autre ſon frère dans ſon interrogatoire, confeſſe tout, & accuſe le Chevalier comme le principal inſtrument.

Hier la Sentence de *Barnevèlt* fut expliquée par ſes juges, ſuivant la traduction que je vous envoye. Ils déclarent *rotundis verbis*, & tous d'une voix, qu'il a commis *crimen læſæ Majeſtatis*.

Je vous envoye la traduction d'une autre ſentence contre un Miniſtre *Arminien*, condans

damné à être enfermé pour sa vie dans la Maison de correction à *Amsterdam*, où par une grace spéciale, parce qu'il a avoué volontairement, il sera dispensé de travailler, & pourra avoir des livres dans une petite cellule. Le Magistrat de cette ville a condanné en dernier lieu un *Jésuite* à être renfermé dans cette Maison, pour avoir débauché une femme, & l'avoir séparée de son mari, comme mariée illégitimement, parce qu'elle étoit *Papiste*, & son mari *Protestant*. Ainsi les *Jésuites* & les *Arminiens* se retrouvent à *Amsterdam*, de même qu'*Uytenbogard* & ses compagnons sont principalement en commerce avec les *Jésuites* d'*Anvers*; mais leurs émissaires n'auront pas grand encouragement dans leurs fonctions, à-présent qu'ils voyent qu'on y fait si peu de façon; car un autre encore, *Wesechius* l'un de ceux qui avoient été cités à *Dort*, a été envoyé dans une semblable Maison à *Harlem*, pour y être sujet au même travail, & aux mêmes corrections que les autres, à moins qu'il ne réponde aux questions qu'on lui a faites, en quoi il s'est montré très-opiniatre; cependant voyant où on l'a mené, & à quel ouvrage on le destine, il commence à plier, & l'on a envoyé des commissaires à *Harlem* pour l'interroger. 1620.

Je suis &c.

P. S. En fermant cette Lettre j'aprens que *Belleaujuin* est parti cette après-midi, avec son projet d'accomodement entre les Princes d'*Orange* & de *Condé*. Il porte que pour tout ce qui regarde le testament & le Codicile du feu Prince, le Prince d'*Orange* payera au

1620. Prince de *Condé* 100, 000. florins comptans; 100, 000. florins dans un an; & qu'il lui donnera une des plus riches tentures qui apartenoient au Prince défunt, & les raretés d'un certain cabinet, qui avoient été raſſemblées par la Princeſſe.

On montre ici la copie d'une Lettre envoyée de *France*, comme écrite par Mr. *Aerſſens* à un de ſes correſpondans à *Paris*, avant ſon départ de *la Haye*; dans laquelle il y a pluſieurs *traits de plume*, quelques-uns contre les *Vénitiens*, qu'on y traite de Pantalons; d'autres contre les membres des Etats qu'on y traite comme des gens ſans mérite, & comme s'il n'y avoit perſonne de conſidérable dans cet Etat que le Prince d'*Orange* & lui. On eſt incertain jusqu'à ce qu'on l'ait entendu, ſi cette Lettre eſt autentique ou fabriquée; mais en attendant elle court de main en main, à ſon grand deshonneur.

Je ſuis &c.

Vous pouvez voir par cette Lettre que je n'avois pas negligé de vous écrire dans le tems de ſa date, & que c'eſt le malheur arrivé au courier. Cette Lettre aïant manqué, ſa copie ne fut envoyée que le 8. *Juillet*, ce qui a empêché que vous ne la reçuſſiez dans ce tems-là.

Le même au même. 12. *Juin.*

MONSIEUR,

La plupart des membres des Etats étant revenus de leurs différentes Provinces, & le Prince d'*Orange* aïant parlé aux principaux d'entr'eux de l'ouverture faite par le Duc de

Sa-

Savoye, & des ſoupçons du Roi de *Danne-* 1620.
marck, il m'a dit touchant le premier article, qu'il croit que ſi le Duc perſiſte dans ce deſſein, la choſe ſera acceptée ici avec plaiſir; & ſur le ſecond point, il m'a aſſuré que ces ſoupçons étoient ſans aucun fondement, que les Etats étoient ſi éloignés de faire des préparatifs de ce genre, qu'ils n'avoient pas ſeulement parlé une ſeule fois d'inquiéter le Roi au ſujet du Fort qu'il bâtit ſur l'Elbe. Sur cela il m'a prié d'écrire à ſa Majeſté pour la ſuplier d'animer le Duc de *Savoye* dans ſes bonnes intentions, ce qui eſt d'une grande importance pour le bien commun; & d'ôter au Roi de *Dannemarck* tout pareil ſoupçon qui pourroit le détourner de concourir avec ſa Majeſté, pour défendre leurs amis communs & leurs alliés en *Allemagne*; c'eſt ce que j'ai fait hier en écrivant au Roi lui-même, & à *Robert Anſtruther.* J'ai de plus fait ſavoir à ce Roi par ſon Agent, ce que je ſai des diſpoſitions des Etats, qu'ils ſont ſi éloignés de tout deſſein contre lui, qu'au contraire ils entreront volontiers dans des liaiſons plus intimes; ſur quoi je me rapelle que ſa Majeſté jetta, il y a quelque tems, les ſemences dont je comprens que cette inclination mutuelle qui paroît aujourd'hui entre ce Roi & cet Etat-ci, eſt le fruit, qui pourra, ſi l'on s'y prend bien, être amené bientôt à une plus grande maturité.

Pendant que je parlois de ces affaires avec ſon Excellence, on me remit votre Lettre du 28. du mois dernier; le Prince aïant reçu ſes dépêches en même tems, nous eumes

tous deux celui de lire nos Lettres, & j'eus u-
1620. ne occaſion favorable de l'inſtruire plus au long de toutes les réflexions ſi préciſes, & ſi juſtes que fait ſa Majeſté ſur ces différends entre le Roi de *Dannemarck* & cet Etat. Il tâcha d'excuſer les procédés des Etats, en leur donnant le nom radouci de malentendu; & il montra une très-grande diſpoſition, non-ſeulement à éloigner tout ſujet de plainte du côté de ce Roi, mais encore à faciliter l'alliance qu'on propoſe à-préſent, eſpèrant que S. M. D. entrera dans les mêmes diſpoſitions, & levera la difficulté que pourroit cauſer le ſejour de ſes Vaiſſeaux de guerre ſur l'Elbe, ce qui fait beaucoup de peine à cet Etat & aux villes *Anſéatiques*, en dérangeant le commerce duquel dépend principalement la ſubſiſtance des uns & des autres.

Entr'autres avis que ſon Excellence venoit de recevoir, il y en avoit un qui portoit, que les villes *Anſéatiques* allarmées par ces Vaiſſeaux & les autres préparatifs du Roi de *Dannemarck*, avoient rapellé le Comte de *Solmes* leur Général, & les autres Officiers à leur paye, qui étoient alors au ſervice de l'union, ce qui cauſe beaucoup de préjudice à ces Princes.

J'informai auſſi en même tems ſon Excellence des outrages faits par les *Hollandois* aux ſujets de ſa Majeſté dans les *Indes-Orientales*, où ils avoient tué des hommes, enlevé par des hoſtilités ouvertes des Vaiſſeaux & des marchandiſes, tenu des diſcours outrageans, & fait des actions inſolentes contre ſa Majeſté. Il ſentoit vivement tout cela,

mais

mais il doutoit qu'ils puſſent avoir reçu la 1620.
nouvelle de l'accord entre les deux Compagnies. Il conclut cependant qu'on devoit reſtituer les biens aux marchands & faire réparation à ſa Majeſté. J'eſpère que je trouverai les Etats également bien diſpoſés; je me propoſe de leur demander audience la ſemaine prochaine, pendant laquelle Mr. *Gogb* qui entend le mieux ces affaires, ſera Préſident.

Je crus qu'il convenoit de faire part auſſi à ſon Excellence du ſoin que ſa Majeſté témoigne pour la conſervation du *Palatinat*, par l'Ambaſſade qu'elle ſe propoſe d'envoyer exprès aux Princes, dont les levées extraordinaires paroiſſent menacer ce Païs-là. Il aprouvoit beaucoup cette démarche, & ne doutoit pas qu'elle ne produiſit un bon effet, pourvû qu'elle fût apuïée par la conſidération de l'aſſiſtance Royale de ſa Majeſté accordée aux Princes de l'union. Trois Députés des ETATS-GÉNÉRAUX ſont venus exprès chez moi en dernier lieu, pour me parler des grands préparatifs des *Eſpagnols*, (dont ſa Majeſté eſt inſtruite en particulier de *Bruxelles*) & de l'opinion générale où l'on eſt, qu'ils attaqueront le *Palatinat*. Ils ſuplient ſa Majeſté de conſidérer ſelon ſa ſageſſe le danger où ſe trouve le patrimoine de ſon fils, & d'employer ſa puiſſance à le prévenir.

Je leur dis que j'avois reçu depuis peu un ordre exprès de leur faire la même propoſition; de ſorte que je voyois que ſa Majeſté & eux-même concourroient dans les mêmes diſpoſitions. J'ajoutai que comme ils avoient ici une armée toujours prête, ils étoient les

plus

1620. plus à portée en toute occasion d'exécuter leurs bonnes intentions, en quoi je trouve qu'ils sont assez empressés, autant du moins que cela peut s'accorder avec la sûreté de leur propre Païs; mais comme ils sont obligés d'avoir des garnisons, non-seulement dans leurs Villes frontières, mais aussi dans l'intérieur du Païs, dans leurs Villes *Arminiennes*, toutes les forces qu'ils peuvent mener en Campagne se réduisent à 120. compagnies d'Infanterie qui font entre sept à huit mille hommes, outre toute leur Cavalerie qui en fait environ 2400. Ce feront des troupes choisies; mais elles ne pourront pas faire grand chose par elles-même, à cause des grandes forces des *Espagnols*, qui, selon les avis qu'on a ici, se proposent d'avoir deux armées, l'une commandée par le Marquis de *Spinola*, qui doit aller en *Allemagne*; l'autre par Don *Louïs* de *Velasco*, qui doit tenir l'armée des Etats *en bride*.

M'étant entretenu au long ce matin avec son Excellence, premièrement du dessein de l'ennemi, & ensuite des moyens les plus efficaces d'assister nos amis, je le trouve très-indécis dans son jugement sur l'un, & dans ses résolutions sur l'autre; mais il pense par raport au premier, & il est en cela de la même opinion que quelques autres des Principaux membres des Etats, que comme les *Espagnols* ne voudront pas irriter tout d'un coup sa Majesté en attaquant le *Palatinat*, ils s'empareront premièrement de *Franckfort*, & des autres Villes Impériales qui sont aux environs, sous prétexte d'exécuter le ban de l'Empire; & qu'é-

qu'étant une fois établis dans ces quartiers- 1620.
là, ils couperont tous les canaux de la correspondance entre les Princes de l'union & les Villes Impériales, & se rendront Maîtres, comme ils le voudront des Etats des uns, & des libertés des autres.

Le Prince d'*Orange* fait ce qu'il peut pour assister les Princes de l'union par ses Conseils. Il leur a écrit hier au soir de tirer trois ou quatre milles chevaux du Roi de *Bohéme*, à qui il a écrit de s'en pourvoir d'autant, du Prince de *Transylvanie*, ce qu'il croit très-faisable, parce qu'il a reçu avis de *Prague* que le Roi a renvoyé 6000. chevaux *Transylvains*, n'en aïant pas besoin dans l'armée de *Bohème* contre les Imperiaux. On pourra y joindre la Cavalerie de cet Etat, & un certain nombre de mousquetaires qu'on enverra dans des chariots, comme on avoit voulu le faire l'Eté dernier. Mais il est très-incertain si ces troupes pourront se joindre, & quand on y réüssiroit, ce ne seroit autre chose qu'un *camp volant*, plus propre à incommoder l'ennemi, qu'à défendre nos amis.

Dans une conversation touchant la levée de 4000. hommes que sa Majesté se propose de faire pour la défense du *Palatinat*, une personne judicieuse proposoit un plan plus solide; elle suposoit que l'importance de cette cause où il s'agit de *summa rerum*, pourroit engager sa Majesté à augmenter ces 4000. jusqu'à 6000. qui joints à l'armée des Etats, & aux 600. chevaux & 1600. hommes d'Infanterie qu'on lève à-présent dans le Païs de *la Mark*, avec l'argent des Etats, pour le servi-

1620. ſervice des Princes, & qu'on pourroit retenir, feroient une armée de 16000. hommes de pied & de 3000. chevaux, ſuffiſante pour veiller ſur les mouvements du Marquis de *Spinola*, pour lui faire face de tous côtés, & pour empêcher qu'il n'entreprenne rien contre les Villes libres, ou qu'il n'entre dans les Païs de quelqu'un des Princes; pendant qu'en même tems l'armée des Princes feroit ſuffiſante pour occuper le Duc de *Bavière* & ceux qui ſe ſont joints à lui; de ſorte que l'Electorat du Roi de *Bohème* étant ainſi à couvert, il feroit plus en état de défendre la couronne que Dieu lui a donnée par Election. Ce ne ſont là que des discours, mais apuïés ſur des raiſons ſi ſpécieuſes, que j'ai cru qu'ils méritoient d'être raportés.

Le Prince d'*Orange* ſouhaiteroit fort d'obtenir une armée Royale, pour faire une diverſion. Il faudroit qu'elle fût ou dans le Païs de l'Archiduc, ou dans les Etats des Princes *Eccléſiaſtiques* d'*Allemagne*. Mais il n'eſpère pas le premier, ſupoſant que ſa Majeſté voudra conſerver la Paix avec l'*Espagne*, comme les Etats voudront eux-même conſerver la trêve. Il regarde le dernier comme plus faiſable, jugeant que *Cologne* & *Liège* ſont moins aiſées à défendre que *Francfort*; mais ce n'eſt là qu'un discours vague plutôt qu'un plan de défenſe, proprement dit.

On ſoupçonne fortement ici que les troupes *Françoiſes* recevront ordre de *France* de ne pas bouger, en cas que l'armée des Etats marche en *Allemagne*. On a vu combien cette couronne eſt mal diſpoſée pour les Prin-

Princes, par ce que les Ambaſſadeurs qu'elle 1620.
a envoyés en *Allemagne*, ont fait en paſſant par *Strasbourg*. L'Ambaſſadeur des Etats écrit d'*Heidelberg* à ſes Maîtres, qu'ils ont employés toutes ſortes de moyens pour perſuader à cette Ville de renoncer à ſon alliance avec les Princes, comme à une choſe qui lui eſt très-préjudiciable, ſoit à cauſe des frais qu'elle lui coute, ſoit à cauſe du danger auquel elle l'expoſe.

De la propre main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Aïant écrit jusqu'ici Samedi au ſoir, j'ai retenu mon courier jusqu'à-préſent Lundi matin, attendant nos Lettres d'*Allemagne*, par lesquelles nous aprenons de *Prague*, que les deux armées qui ſont en *Autriche*, ſont encore à s'obſerver, aſſez prêtes l'une & l'autre à ſe mutiner faute de paye. L'on écrit de *Cologne* que le paſſage par *Briſac*, après avoir été encore disputé par le Marquis de *Dourlach*, eſt enfin ouvert, & qu'une partie de l'armée de *Leopold* y a déjà paſſé ſans difficulté.

Par cet extrait des Lettres de *Zurich* & de *Milan* vous verrez que les *Espagnols* & les *François* continuent à ſuivre la même direction chez les *Griſons*, par où l'on peut juger de leurs procédés ailleurs; & que les préparatifs pour ces quartiers ci ſe faiſant principalement par les *Espagnols*, l'affaire dont *Spinola* eſt chargé, quelle qu'elle puiſſe être, eſt une affaire *Espagnole*, quoiqu'on la couvre du nom de l'Empereur.

M'é-

1620. M'étant procuré la Lettre dont je vous ai parlé dans le poſtcrit de ma dernière dépêche, j'ai vu qu'elle étoit datée d'*Heidelberg*, & non de *la Haye* comme on me l'avoit dit. Comme elle excite beaucoup de haine & d'indignation, contre un homme auſſi conſidérable dans ce Païs, je vous en envoye une copie. *Nemo læditur niſi à ſe ipſo*, & quoiqu'on ſoupçonne un peu qu'il la deſavouera, cependant le Stile, le tour, & les idées ſont trop de lui, pour qu'on puiſſe la mettre ſur le compte de quelqu'autre.

Le Comte *Guillaume* eſt mort le 19. jour de ſa maladie, dans le tems que ceux qui étoient autour de lui ſe promettoient le plus ſa guériſon. Sa Lettre que je vous envoyai avec ma dépêche précédente, eſt la dernière qu'il a écrite; comme c'eſt *ſermo morientis*, & d'un homme auſſi ſage & auſſi expérimenté, elle en mérite d'autant plus d'attention.

Il eſt très-incertain qui ſera ſon ſucceſſeur dans ſon gouvernement de *Friſe* & de *Groningue*; ſi c'étoit le Prince d'*Orange*, il ſe trouveroit par-là Gouverneur-Général de toutes les *Provinces-Unies*; mais outre l'envie que cela pourroit exciter contre lui, il y auroit des inconvéniens à gouverner ces Provinces par députés. Le Comte *Henri* & le Comte *Erneſt*, y prétendent tous deux; & pluſieurs des membres des Etats de ces deux Provinces, voudroient garder le gouvernement dans leurs mains; ce qui ne pourroit avoir lieu ſans cauſer beaucoup de confuſion entr'eux, & ſans nuire au ſervice de tout l'Etat.

Pour ce qui me regarde, & l'emploi en

Al-

Allemagne, il me suffit pour l'honneur & 1620.
pour ma satisfaction d'être entré en considération parmi les autres fidèles Serviteurs de sa Majesté, dans une affaire aussi importante; & je resterai ici avec le même plaisir avec lequel j'aurois accepté cette commission, comptant que je ne puis être mieux employé que dans les lieux où sa Majesté est le plus contente de mes services. Je suis, &c.

Je prens la liberté d'enfermer dans votre paquet cette Lettre pour Milord Marquis de *Buckingham*.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au* ROI. 14. *Juin.*

SIRE,

Tant qu'on n'en n'a été qu'aux préparatifs pour les grandes levées faites coinjointement, par l'Empereur, le Roi d'*Espagne*, le *Pape* & la ligue *Catholique* de l'*Allemagne*, préparatifs qui depuis quelques mois ont donné l'allarme à tous les amis, & alliés de votre Majesté dans ces quartiers-ci; je l'ai informée par d'autres mains de tems en tems, de ce qui parvenoit à ma connoissance, sans lui donner la peine de lire mes dépêches ordinaires. Mais aujourd'hui qu'on est prêt à entrer en action, je prens la liberté de mettre directement sous les yeux de votre Majesté ce qui s'est dit sur ce sujet ces trois derniers jours entre les Députés des Etats & moi.

Lundi au soir fort tard, après avoir passé tout le jour en délibération avec le Prince d'*Orange*, ils vinrent chez moi de la part de leur

1620. leur aſſemblée pour me demander ce que je pouvois leur aprendre des intentions de votre Majeſté pour le ſecours de ſes alliés & des leurs en *Allemagne*, & en particulier du *Palatinat*, qui eſt aujourd'hui dans le plus grand danger, afin qu'ils puſſent regler leurs meſures en conſéquence. Je n'avois pas grand choſe à leur répondre excepté ſeulement, ce que j'avois appris ci-devant de l'intention où étoit votre Majeſté d'envoyer des Ambaſſadeurs en *Allemagne*, pour ſe joindre à ceux de *France*, afin de pacifier ces troubles; & du deſſein qu'elle a à préſent d'en envoyer premièrement aux Princes qui ſemblent menacer le *Palatinat* par leurs levées extraordinaires. Ils aprouvoient cet expédient pourvû que l'Ambaſſade fût ſoutenuë pas une armée, ſans quoi ils doutoient de l'effet; & là-deſſus ils me prièrent d'informer votre Majeſté de la force des deux armées *Eſpagnoles*, l'une d'environ 20, 000. hommes de pied & 4, 000. chevaux qui doivent ſe trouver dans leur rendez-vous à *Luxembourg*, à la fin de ce mois, & marcher de là en *Allemagne* ſous la conduite du Marquis de *Spinola* avant le milieu du mois ſuivant; l'autre ſous le commandement de Don *Louïs de Velasco*, dont la force n'eſt connuë que par les conjectures que l'on forme touchant les vieilles troupes, & qui doit obſerver l'armée des Etats, en cas que la marche de *Spinola* l'engage à ſe mettre en Campagne. Ces Députés ajoutèrent que leurs intentions étoient bonnes, & qu'ils étoient réſolus d'aſſiſter les Princes, & ſurtout le *Palatinat*, ſelon ce que je leur ai demandé ci de-

devant au nom de votre Majeſté, pour la 1620.
conſervation du patrimoine & des Etats de ſon gendre; & afin que votre Majeſté puiſſe plus aiſément ménager l'accomodement qu'elle a en vuë. Mais les Princes de l'*Allemagne* étant trop foibles par eux-même pour faire réſiſtance, & les Etats n'aïant pas des forces aſſez conſidérables pour les expoſer entre deux armées dont l'une leur couperoit le retour dans leur Païs, pendant qu'ils ſuivroient l'autre, & en cas de quelque échec, pourroit pouſſer la victoire jusques dans le cœur de ces Provinces qui ne ſont pas encore bien remiſes de leurs derniers troubles, & dont la force ſe trouve par-là conſidérablement affoiblie; par ces conſidérations, dis-je, ils ne voyent pas quelle ſatisfaction ils peuvent donner à votre Majeſté dans la défenſe du *Palatinat*, à moins qu'elle n'y concoure par ſa puiſſance plus grande que la leur. Ils craignent fort l'évènement de cette Campagne, & que non-ſeulement les *Espagnols* ne ſe rendent Maîtres du *Palatinat* ſans beaucoup de réſiſtance, mais qu'ils ne ſoumettent encore toutes les *Provinces-Unies*, & les villes libres; danger dont ils m'ont prié auſſi d'avertir votre Majeſté, vous ſupliant comme le principal protecteur après Dieu de la cauſe commune de la Religion, & comme intéreſſé particulièrement à la conſervation de votre gendre, de contribuër en quelque choſe par votre grande puiſſance à ſa ſûreté & à la leur; en quoi votre Majeſté les trouvera diſpoſés à employer tout ce qu'ils ont de force.

Le jour ſuivant, qui étoit hier, je deman-

dai

1620. dai une conférence aux mêmes Députés pour leur faire la même queſtion qu'ils m'avoient faite le jour précédent, & les prier de me dire ce qu'à tout évènement ils avoient intention de faire, afin que ſans tant d'allées & de venuës que la néceſſité des affaires & la briéveté du tems ne permettoient pas, votre Majeſté pût faire de ſon côté ce qui lui paroîtroit le plus ſage. Je crus qu'il étoit néceſſaire, pour le ſervice commun, & pour celui de votre Majeſté, de leur faire cette question, trouvant par leurs diſcours précédens, & par ce que j'ai apris d'ailleurs, qu'à-préſent qu'il s'agit d'en venir au fait, après avoir tenu longtems le public dans l'attente, & avoir donné lieu de croire qu'ils entreroient en Campagne, ils s'acrochent à l'Article des frais, & des dépenſes néceſſaires pour les préparatifs, & cherchent d'avance une excuſe dans la force de leurs ennemis, & dans l'abandon de leurs amis.

Leur réponſe fut qu'ils étoient prêts à faire tout ce qui étoit faiſable avec leurs petites forces, mais qu'ils ne voyoient aucune poſſibilité, d'arrêter par eux-même les progrès de l'ennemi. Ils me donnèrent ainſi clairement à entendre, qu'à moins qu'ils ne trouvaſſent que votre Majeſté embraſſoit actuellement cette cauſe, ils n'avoient point intention de tirer leurs troupes de leurs garniſons, concevant qu'il y auroit plus d'honneur pour eux à reſter tranquilles, qu'à mener ſur les frontières une petite armée qui ne feroit rien de conſéquence.

Je les priai là-deſſus de ſe bien conſulter avant

avant que j'écriviſſe à votre Majeſté, afin que 1620.
leur propre exemple ne fût pas un obſtacle à leurs deſirs, puiſque ſi, aïant des troupes diſciplinées d'infanterie & de cavalerie, étant plus près du danger & aïant plus à craindre les progrès que pourroit faire l'ennemi après avoir ſoumis l'*Allemagne*, ils jugeoient à-propos malgré cela de reſter tranquilles, ils n'avoient pas lieu de rien attendre de votre Majeſté qui n'eſt pas ſi bien pourvuë de troupes actuellement, & qui n'eſt pas ſi expoſée qu'eux au danger à venir. Je les priai d'ailleurs de ſe rapeller les encouragemens qu'ils avoient donnés de tems en tems aux *Bohémiens* dans la réſolution qu'ils avoient priſe d'élire un nouveau Roi, & dont les troubles de l'*Allemagne* étoient la conſéquence; & la promeſſe qu'ils avoient faite par écrit aux Princes, la dernière fois que Mr. *Benickeuſen* fut ici, de les aſſiſter de leurs troupes ſi l'ennemi marchoit de ce côté la. J'ajoutai que quoique votre Majeſté n'eût aucune part aux premières occaſions de ces troubles, & ne fût point engagée comme ils l'étoient, par promeſſe, cependant comme elle voyoit que l'ennemi profitoit de cette occaſion pour de plus grands deſſeins, & qu'elle prenoit là-deſſus les réſolutions généreuſes que la néceſſité des affaires exige, je croyois que, tout bien peſé, ils trouveroient un grand avantage à ſuivre leur premier deſſein d'entrer en Campagne, & de faire aprocher leurs troupes auſſi près de l'*Allemagne* qu'il ſeroit poſſible avec ſûreté; ce qui amuſeroit du moins l'ennemi, ſi cela ne faiſoit pas une diverſion,

1620. encourageroit les Princes, leur donneroit à eux-même la facilité d'envoyer promptement leurs troupes en *Allemagne*, en cas qu'ils le jugeassent convenable; & rendroit plus utile le secours de votre Majesté, si elle juge à-propos d'en envoyer.

Je leur rapellai à cette occasion l'effet qu'avoit produit l'année dernière leurs préparatifs d'un petit nombre de chariots, uniquement pour le peu d'Infanterie qui auroit accompagné leur Cavalerie, ce qui avoit fait changer en une entreprise sur *Bruxelles*, le dessein qu'on croyoit qu'avoit l'Archiduc sur le *Palatinat*; de sorte que quoique l'ennemi fût beaucoup plus fort à-présent, puisqu'ils avoient eux-même de plus grandes forces prêtes à entrer en campagne, ils pourroient opérer peut-être un semblable effet. Je les priai de considérer ces réflexions comme venant uniquement de moi, & de me dire aujourd'hui que je devois avoir une audience pour une autre occasion; ce que je devois aprendre à votre Majesté de leur intention précise & finale.

Ce matin aïant été dans leur assemblée & aïant fini ce dont j'étois chargé par votre Majesté à qui j'en rends compte dans ma dépêche à Mr le Sécrétaire *Naunton*; leur Président Mr. *Gogh* m'a dit en leur nom, qu'aïant bien pesé ce que j'avois dit à leurs Députés, ils croyoient devoir me faire cette réponse: Que le secours qu'ils avoient déjà donné en *Bohème* & aux Princes, pouvoit être estimé sur le pied de 8000. hommes, & qu'ils continuoient encore à faire les mêmes payemens

qu'il

qu'ils avoient levé actuellement 4000. hommes de pied pour les mettre en garnison dans le Païs, afin de pouvoir faire marcher leur armée; qu'ils avoient écrit en *Frise*, & aux autres endroits reculés pour qu'on retirât les troupes des garnisons, & qu'on les fît aprocher des frontières; qu'ils se sont pourvus de pionniers, & qu'ils ont écrit à leurs amirautés pour tenir des matelots prêts pour les barques & batteaux dont ils se serviront sur le *Rhin*; qu'ils ont fait un accord pour être pourvus d'un nombre suffisant de chariots pour leur armée, & de chevaux pour l'artillerie, en avertissant dix jours à l'avance, au bout du quel tems toute leur armée peut être rassemblée au rendez-vous; mais que ce louäge de chariots & de chevaux étant un Article de grande dépense, ils ne la font pas jusqu'à ce qu'ils sachent ce que votre Majesté voudra faire, & si leurs efforts pourront produire quelque fruit pour la défense des Princes & du *Palatinat*, qu'ils regardent comme perdus, si votre Majesté ne leur accorde promptement un puissant secours. Je leur répondis que je pouvois rendre témoignage de leurs secours passés, & de leur préparatifs présens, & que j'espérois qu'ils ne voudroient pas à-présent *in extremo actu deesse*, mais que je ne les pressois pas davantage, mon devoir dans la place d'Ambassadeur que j'occupe, étant seulement d'avertir, & que je les priois de regarder la liberté que j'avois prise ci-devant de leur dire mon avis, comme venant de moi-même, en qualité de Conseiller de leur Etat. 1620.

P 2 Après

1620. Après avoir ainſi raporté au long à votre Majeſté ce qui s'eſt dit ſur ce ſujet, j'y ajouterai à-préſent, avec ſa permiſſion, ce que j'ai obſervé de plus. Quelques-uns des Principaux des Etats, par l'avis du Prince d'*Orange*, ont envoyé hier, (en grande diligence, & avec tant de ſecret qu'ils n'ont pas ſeulement communiqué la choſe à leur aſſemblée) Mr. *Randwick* gentilhomme *Gueldrois* l'un des membres du Conſeil d'Etat, homme de beaucoup de capacité, & particulièrement verſé dans les affaires de l'*Allemagne*, auprès des Princes de l'union, pour s'informer de leur réſolution, de leurs forces de ce qu'on penſe là des démarches des ennemis, de ce qu'ils ſe promettent de l'aſſiſtance de votre Majeſté, (d'auprès de laquelle ils ont apris qu'un meſſager des Princes eſt revenu en dernier lieu avec de bonne paroles) & enfin de tout ce qui concern leur ſervice. Avec cela il doit les informer comme aſſociés dans une cauſe commune, d l'état de ces Provinces, des préparatifs d l'ennemi & des forces de l'armée des Etats & examiner avec eux quel uſage ils en peu vent faire au dehors, ſans s'expoſer à ſe pe dre eux-même. Toutes les forces qu'ils pe vent mener en Campagne, en laiſſant d garniſons ſuffiſantes dans leurs villes *Arn niennes* & ſur les frontières, font 120. Co pagnies d'infanterie, qui après qu'on au choiſi l'élite, à quoi ſon Excellence eſt c cupée à-préſent, feront entre neuf & c mille hommes. La cavalerie ne va pas au c là de 2400. Pour les canons & les autres ch

es nécessaires ils seront pourvus abondam- 1620.
nent. *Randwick* doit rester auprès des Prin-
:es, & donner avis de tems en tems de l'é-
at des affaires. Quoique les Etats ayent pa-
u persister dans leur résolution de rester tran-
juilles, je crois que par les raisons que je leur
i alléguées, ils meneront leur armée en Cam-
pagne, quand ils verront l'ennemi en mouve-
nent; il n'y a pas aparence cependant qu'ils
e hazardent à sortir de leur fort, & qu'ils
'aillent mettre entre les deux armées enne-
nies; mais l'avantage qu'il y aura en cela,
:'est que, s'ils ne peuvent pas arrêter *Spinola*
par ce moyen, comme il n'est pas aparent
ju'ils le puissent, à moins qu'ils ne soient
plus forts, cependant il sera obligé de laisser
ine plus grande partie de ses troupes dans ces
juartiers, & d'en mener d'autant moins en
Allemagne. On ne sait pas encore exacte-
nent ici quelle est la résolution des Prin-
:es, ou jusqu'à quel point ils peuvent se
nettre en état de défense par le moyen des
iabitans de leurs Païs, outre l'armée qu'ils
ont déjà sur pied. On sait seulement par quel-
jues Officiers venus depuis peu de leur ar-
née, qu'ils ont 5000. hommes de bonne ca-
valerie, ce qui est une force considérable,
parce que c'est surtout de la cavalerie qu'on
ura besoin dans cette guerre.

Tous les esprits sont dans un violente agi-
ation à cette occasion. Je laisse à votre Ma-
esté à juger quels en seront les effets immé-
liats, & quelles en seront d'ailleurs vraisem-
lablement les conséquences. Les gens bien-
ntentionnés, les amis & les serviteurs de vo-

1620. tre Majesté, qui ont à présent sans oposition tout le pouvoir dans les Etats, ne négligent aucun préparatif pour soutenir la bonne cause, quoiqu'ils commencent à mettre moins de vigueur dans leur résolution. Les *Papistes* prennent courage, espèrant que les bons succès de *Spinola* en *Allemagne* le raméneront avec une armée victorieuse vers la fin de la trêve, & qu'il pénêtrera dans ce Païs, ou que par de nouvelles conditions dans le traité, dans lequel ils se persuadent qu'il pourra alors donner la loi, il leur procurera le libre exercice de leur Religion.

Les *Arminiens*, tant les *fuor-usciti*, que ceux qui restent privés de toute place & de tout emploi dans le gouvernement, fondent leurs espérances sur les mêmes succès, se promettant qu'ils seront rétablis dans un nouveau traité par l'entremise de la *France*; ou que si la guerre a lieu, on aura besoin pour le Conseil, des principaux d'entr'eux & pour les contributions, de tout leur parti, qui est encore nombreux quoique fort diminué. Votre Majesté peut voir à quel dégré d'insolence ils sont déjà parvenus à cette occasion, par un trait échapé à un des fils de *Barnevelt*, à qui on a ôté depuis peu son gouvernement de *Bergopzoom*, & sa Compagnie de cavalerie. Il ne lui restoit plus qu'un bon cheval, & il l'a parié contre une somme peu considérable, qu'avant *Noël* le gendre & la fille unique de votre Majesté seront non-seulement chassés de la *Bohème* mais encore dépouillés du *Palatinat*; ce que son Excellence aïant apris, elle offrit de gager aussi son meilleur cheval que

ce

ce Prophète de malheur feroit pendu. Pour chatiment de fon infolence, fon Père a été déclaré depuis peu, par une feconde fentence, coupable de *crimen læfæ Majeftatis*, fur quoi on a procédé à la confiscation de toutes fes terres & de tous fes biens. 1620.

Entre ceux qui fe promettent quelque avantage des changemens dont on eft menacé, *Vorftius* qui a laiffé fa femme & fes enfans à *Tergow* pour y conferver des intelligences avec ceux qu'il a infectés de fon venin dans les environs de cette ville, où ils font en grand nombre, *Vorftius* dis-je, ne trouvant aucun endroit où il puiffe fe fixer, travailloit à gagner quelques-unes des villes *Anféatiques* pour être rétabli ici par leur moyen, ou pour être reçu dans quelqu'une d'elles, lorsqu'il a été attaqué tout d'un coup d'une maladie, dont il eft mort près de *Lubeck*.

Je fuplie le Tout-puiffant de conferver la perfonne facrée de votre Majefté, votre Royale famille, vos Royaumes & vos amis, & de confondre vos ennemis. Je fuis avec un profond refpect,

De Votre Majefté

Le très-fidèle & très-obéïffant fujet & Serviteur

DUDLEY CARLETON.

De *la Haye* ce
14. *Juin* 1620.

1620. LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 15. *Juin.*

MONSIEUR,

Conformément aux ordres de sa Majesté, contenus dans votre Lettre du 28. du mois dernier, j'ai profité de la première occasion où les ETATS-GÉNÉRAUX ont été assemblés en nombre suffisant, sous un Président propre pour l'affaire en question, circonstance toujours importante dans les Négociations avec cet Etat; & j'ai fait ma plainte au nom de sa Majesté, de l'outrage fait en dernier lieu à ses sujets dans les *Indes-Orientales* par ceux de ces Provinces. J'ai demandé la restitution des biens perdus par nos marchands, avec une réparation convenable pour l'honneur de sa Majesté, suivant la copie que je vous envoye de la proposition que je leur remis par écrit, avec les informations que j'ai reçuës de vous, & que j'avois fait traduire en *Hollandois*, pour qu'elles pussent être mieux entenduës par toute l'assemblée.

Le Président après avoir consulté quelques momens avec les autres, me répondit qu'ils étoient extrêmement affligés de cet accident; mais qu'ils ne pouvoient pas supposer qu'il y eût eu assez de tems pour qu'on pût être informé dans les *Indes-Orientales* de l'accord, entre les deux Compagnies, avant que cela arrivât; sur quoi je lui fis remarquer qu'il pouvoit s'éclaircir bien vite là-dessus, s'il considéroit que le Vaisseau l'*Ours*, qui étoit un de ceux que leurs gens avoit pris, avoit

por-

porté les Lettres du Chevalier *Thomas Roe* & 1620.
de l'amiral *Hollandois*. Il repliqua que ces Lettres portoient peut-être la nouvelle du commencement des Négociations, mais non celle de la conclusion du traité; que cependant prévoyant qu'il pourroit résulter de pareils inconvéniens de l'entreprise du Chevalier *Thomas Dale* contre leurs gens du côté de *Bantam*, où l'en étoit en paix (entreprise dont il se plaignit beaucoup, & que j'excusai de mon mieux, sur ce que leurs gens avoient commencé les hostilités) les commissaires des deux côtés étant convenus par un Article exprès de restituër mutuellement ce qu'on avoit pris, ils auroient soin de leur côté que cet Article fût exécuté fidèlement, & feroient punir sévérement ceux qui s'étoient si fort oubliés à l'égard de sa Majesté par leurs discours & leurs procédés insolens, espérant que sa Majesté auroit le même soin par raport à nos gens, soit pour ce qui s'étoit passé, soit pour ce qui pourroit arriver encore avant que l'accord fût réglé, comme il le feroit à l'arrivée des deux pinasses d'avis, dont l'une n'étoit partie des côtes d'*Angleterre* qu'à la fin d'*Août* dernier, & l'autre d'ici qu'au commencement d'*Octobre*.

Je ne pouvois qu'aprouver leur réponse; & je leur dis que pour prévenir de nouveaux inconvéniens, plutôt ils pourroient mettre en exécution leurs bonnes intentions, plus cela seroit agréable à sa Majesté, & satisfaisant pour ses sujets desquels en général aussi bien que de la Compagnie, l'honneur étoit intéressé en ceci. Je pris occasion de là de leur ra-

1620. peller combien lentement leurs bonnes réponses étoient suivies des effets, leur citant l'exemple d'une proposition que j'avois faite dans leur assemblée au commencement de *Mars* dernier, par ordre exprès de sa Majesté touchant le traité de la pêche sur les côtes de ses Royaumes. Je leur dis que, quoiqu'ils eussent répondu de manière que sa Majesté avoit cessé d'insister & s'étoit reposée sur la promesse qu'ils avoient faite d'envoyer des Députés exprès pour cela aussitôt qu'ils le pourroient commodément, me déclarant que dans deux mois ils pourroient être prêts; ces deux mois s'étoient déjà étendus jusqu'à quatre, & qu'autant que je le pouvois voir, ils n'étoient pas plus avancés que le jour qu'ils avoient fait cette promesse.

Le Président allégua pour excuse de ce délai la grande importance des affaires de leurs différentes Provinces, qui avoit obligé la plupart des membres de leur assemblée de s'absenter; ce que, dit-il, je ne pouvois ignorer. J'en convins, mais j'ajoutai qu'avec cela je connoissois assez leur gouvernement, pour prévoir de nouveaux sujets d'excuses, à moins qu'ils n'y pourvussent à tems; que les Etats d'*Hollande* que cette affaire de la pêche regarde principalement, étant sur le point de s'assembler, & leur usage étant, lorsqu'ils n'ont pas envie de travailler à quelque affaire, de dire qu'ils ne sont pas suffisamment autorisés par leurs villes, je les priois, & en particulier ceux d'*Hollande* qui étoient alors présens, de faire attention à ce que je disois; que quoique je le disse sans ordre de sa Majesté pour

le

le présent, je croyois cependant qu'il étoit de 1620.
mon devoir de les faire penser à remplir leur promesse, ou de leur déclarer que je conclurois d'un nouveau délay, qu'ils n'avoient point intention de passer outre. Sur cela je les priai de se rapeller de quelle manière se mènent ordinairement les affaires de cet Etat, qui étoit telle qu'elle rendoit très-suspecte à sa Majesté la sincérité de leurs procédés, & détruisoit l'amour de ses sujets pour cet Etat par les torts & les injures qu'ils souffroient continuellement sur mer. J'ajoutai que quoiqu'on eût ôté de la rouë la main qui la tournoit avec tant de violence, on pouvoit cependant voir par ce qui est arrivé à-présent aux *Indes Orientales*, & qui étoit une conséquence d'une résolution formée d'entrer en guerre avec nos gens aux *Moluques*, on pouvoit voir, dis-je, que la rouë avoit toujours le même mouvement. Que si à-présent sa Majesté trouvoit par des effets peu conformes à leur parole & à leur promesse, qu'ils persistoient dans leur méthode ordinaire de différer, & de gagner du tems quand il s'agissoit de traiter, & qu'ils continuoient à attaquer ses sujets & à les dépouiller de leurs biens, sans faire promptement les réparations convenables, elle auroit sujet de penser qu'ils avoient plutôt *alios homines* que *alios mores* & qu'elle songeroit à employer d'autres voyes que celle des Traités.

Il parut par les remerciemens que me fit le Président après avoir consulté avec le reste de l'assemblée, qu'ils n'avoient pas pris ma *Rémontrance* en mauvaise part; & pour ce

1620. qui regarde l'affaire de la pêche, ils exhortèrent en ma présence les Députés d'*Hollande*, à s'arranger de façon qu'a la première assemblée de cette Province, qui doit se tenir la semaine prochaine, ils puissent prendre une résolution précise & finale.

J'informe sa Majesté dans une Lettre à part de ce qui se dit de plus dans cette audience, & dans des conférences particulières entre les Députés des Etats & moi pendant ces trois jours. Je rends compte dans cette Lettre de l'état & de l'armée des *Espagnols*, & de celle de ces Provinces; de ce qu'on craint de l'une, & de ce qu'on peut se promettre de l'autre. Je n'ai rien à ajouter à cela, sinon que j'aprens dans ce moment par son Excellence, qu'il a avis que les troupes des *Espagnols* commencent à marcher; & que le Marquis de *Spinola* a pris à son service 200. matelots, dont on ne sait quel usage il prétend faire, à moins que ce ne soit pour s'en servir à faire un pont de bateaux sur le *Rhin*.

Je suis, &c.

LETTRE *des* ETATS GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. 25. *Juin.*

Touchant les préparatifs de l'Archiduc.

Que les ennemis devoient être rassemblés le dernier de ce mois. N. S.

Qu'eux-même travailloient à mettre leur Païs en état de défense, mais que comme ils n'étoient pas assez forts pour tenir tête à l'ennemi, ils prioient sa Majesté de *prendre une*

une prompte & vigoureuse résolution telle comme il trouvera convenir, & la nécessité le requerir à fin de pouvoir prévenir à temps les inconvéniens qui autrement sont inévitables à notre jugement, & de si dangereuse conséquence pour l'Estat du Palatinat *& les affaires d'*Allemagne, *qu'aucune chose qui pourroit arriver.* 1620.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 10. *Juillet.*

MONSIEUR,

Aïant reçu un paquet de la part des Princes de l'union pour le Baron *Dhona* à qui on m'a recommandé fortement de le faire parvenir promptement & sûrement, comme contenant des Lettres pour sa Majesté, avec une rélation de ce qui s'est passé dans la diette à *Ulm*, je n'ai pas hésité à dépêcher un Exprès; & quoique sa Majesté y doive trouver des informations suffisantes sur tous les détails, j'ai fait faire cependant une traduction de l'accord entre la ligue *Catholique* & les Princes de l'union, & je vous l'envoye comme une chose qui aporte un grand changement à l'état des affaires; car au-lieu qu'auparavant le Roi de *Bohème*, n'avoit à faire qu'à l'armée du Comte de *Bucquoy*, & que les Princes étoient occupés par celle de la ligue *Catholique*, au moyen de quoi *Spinola* auroit pû marcher en *Allemagne* sans oposition; aujourd'hui par cet accord, dans lequel la ligue *Catholique* se reserve la liberté d'aller au secours de l'Empereur, & ceux de l'union promettent de ne pas attaquer leurs

1620. Païs, mais de défendre le leur propre; le Roi de *Bohème* en aura une plus grande tâche; mais si *Spinola* va dans le *Palatinat*, il aura une armée à combattre au-lieu qu'auparavant il n'auroit eu à faire qu'à des Païsans. La foiblesse des Princes soit en forces soit en résolution, fait qu'on ne regarde pas cet accord comme un si grand mal, parce qu'on espère que *Betlem Gabor* pourra en faisant une diversion, ou autrement, secourir le Roi de *Bohème* dans ces quartiers-là; & que les Princes se chargeront de la défense du *Palatinat*, comme si c'étoit leur propre cause, ainsi que ce l'est en effet.

Les Etats commencent à crainde à-présent que *Spinola* ne change de dessein, & qu'il ne tombe sur *Juliers*; ce qui les a engagés à rassembler plus près de la Ville les Compagnies qui étoient en quartier dans des villages un peu éloignés, & qui auroient pû être coupées par la Cavalerie ennemie. La Ville est d'ailleurs bien fortifiée & pourvue; mais il n'y aura pas assez de monde pour soutenir un long siège, en cas que l'ennemi l'entreprenne. Si cela a lieu, ce sera une nouvelle résolution; car outre tous les autres avis que l'on a reçus sur ce sujet, nous sommes assurés à-présent par un nommé *Charpentier Commissaire des vivres*, chargé de pourvoir l'armée de *Spinola*, & qui l'a quitté en dernier lieu à l'occasion de quelque brouillerie survenue entr'eux, qu'il étoit chargé de fournir des vivres à 22, 000. hommes d'infanterie, & qu'il avoit une liste des endroits où il devoit les fournir, suivant laquelle l'ar-

mée

mée auroit dû marcher directement en *Allemagne*. Ce commissaire a envoyé aujourd'hui à son Excellence, son frère qui est venu avec lui; & il est resté lui-même à *Delft*, jusqu'à ce qu'il ait un saufconduit pour venir & demeurer ici en sûreté. On a encore apris par son moyen d'autres secrets de *Spinola*, & autr'autres, que sa marche sera retardée de huit ou dix jours à cause du desordre qu'aura mis dans ses provisions la fuite de ce principal commissaire. 1620.

L'armée de l'union commandée par le Marquis d'*Anspach*, est de 7000. hommes de pied, & 2600. chevaux, tous gens d'élite; auxquels se joindront à-présent 2000. hommes de pied & 500. chevaux qui sont à la paye du *Palatinat*; outre 5000. hommes de pied & 700. cavaliers natifs du Païs, bien disciplinés & faits au métier des armes, en sorte qu'à l'arrivée de *Megen* & de *Stockenburgh*, avec le secours des Etats, ils auront une armée de 20, 000. hommes. Ainsi les affaires prennent une meilleure face, & si Milord *Vere* est une fois là avec ses troupes, il pourra agir avec beaucoup plus de vigueur qu'il ne l'auroit pu auparavant. Toute la difficulté sera dans le passage, en quoi il peut compter sur toute l'assistance que pourront lui donner les Etats, qui cependant ne trouveront pas qu'il y ait de la sûreté pour leur Païs, à éloigner beaucoup leur cavalerie, au cas que *Don Louïs de Velasco* reste près de leurs frontières avec des forces considérables, telles qu'on dit qu'il en aura autour de *Wésel*, où il fait faire un pont sur le *Rhin*.

On

1620. On ne ſauroit s'imaginer ici que *Spinola* aille en *Bohème* avec ſon armée, ſoit à cauſe de la concurrence qu'il y auroit pour le commandement entre lui & le Comte de *Bucquoy*, ſoit à cauſe du mécontentement qu'en auroient ſes ſoldats à qui on a fait enviſager le *Palatinat* comme une proye ſi fort à leur portée, & qui ne s'accomoderoient pas d'une ſi longue marche; ſoit encore à cauſe de ce qu'il en couteroit pour conduire par la *Savoye* & la *Bourgogne* les troupes *Italiennes*, qui, ſi elles euſſent dû aller en *Bohème*, auroient pu prendre un chemin plus court, en paſſant par la *Suiſſe* & par le *Tyrol*, comme les troupes qu'on envoya l'Eté paſſé; ſoit enfin à cauſe de la ſaiſon, puiſque le tems de tenir la Campagne ſeroit expiré avant qu'une ſi grande armée pût arriver là. J'ai vu cependant une Lettre écrite d'*Allemagne*, dans laquelle on porte le même jugement que ſa Majeſté, des deſſeins de *Spinola*, qui à ce qu'on croit, paſſera avec ſon armée par le *Weſterwalt*, & par le Païs du Duc de *Saxe*, pour attaquer le Roi de *Bohème* du côté d'*Egra*, avec le ſecours de ce Prince; en ſorte que le Roi attaqué de tant de côtés à la fois ſeroit réduit à de grandes extrémités. Mais juſqu'ici tout cela eſt fort incertain.

Quelques uns ſoupçonnent un deſſein ſur la ville d'*Embden*; *Spinola* pourroit y être invité par le mécontentement du Comte d'*Oſt-Friſe*, dont le frère, le Comte d'*Embden*, a une place conſidérable au ſervice de l'Archiduc; mais cette ville eſt ſituée de manière que les Etats y pourront jetter du ſecours quand

il

il leur plaira; de forte qu'il n'y a aucune apa- 1620.
rence à une femblable entreprife quoique le Comte foit irrité aujourd'hui plus que jamais contre cette ville, & mécontent des Etats, dont les commiffaires qui font à-préfent de retour après avoir été là plufieurs mois pour accomoder les différends entre ce Prince & fes fujets, ont fait un réglement plus favorable à quelques-uns de fes fujets qu'à lui, au fujet de la poffeffion de certaines places. Il a envoyé ici une proteftation folemnelle, dans laquelle il en apelle à la chambre Impériale.

Un des commiffaires des Etats auprès des villes *Anféatiques*, eft revenu pour faire raport de l'état des affaires de ces quartiers-là. Il paroît que le Duc de *Lunebourg* & la ville de *Hambourg* font affez portés à s'accomoder; mais ils font fort embaraffés fur la manière dont ils doivent fe comporter vis-à-vis du Roi de *Dannemarck*, qui donne de belles paroles, & écrit des Lettres fort fatisfaifantes, mais dont les démarches leur font juger qu'il a réfolu de fe rendre Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Wefer*, & de mettre de nouveaux impots fur l'une & fur l'autre.

Le Roi de *Suède* en habit déguifé a fait un tour par les principales villes d'*Allemagne*, *Heidelberg*, *Nuremberg*, *Brunswick* & d'autres, & il eft allé à-préfent à *Berlin* pour voir la jeune Princeffe de *Brandebourg*, qu'il doit, dit-on, époufer.

Mr. *de Luc* eft venu en pofte de *France* ici, & arriva famedi au foir fort tard; & hier dimanche, au matin, l'Ambaffadeur de *France* le conduifit chez le Prince d'*Orange*. Comme

1620. me cet Ambaſſadeur lui donna le pas en allant & en revenant, comme il l'a fait encore aujourd'hui dans une ſeconde viſite, on croit généralement qu'il eſt venu ici en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & qu'il a quelque affaire importante à négotier concernant la trêve, ou la demande des troupes *Françoiſes* pour le ſervice de ſon Roi, aujourd'hui que ſon Royaume eſt de nouveau en combuſtion. Mais je ne vois pas qu'il ait d'autre but que ce qu'il dit ouvertement, qu'étant gouverneur de *Brouage* pour ce Roi, & ne croyant pas pouvoir paſſer avec ſûreté dans ſon gouvernement, au milieu de ceux qui ſe ſont déclarés pour la Reine-Mère; il eſt venu ici par Mer, pour prier les Etats de lui donner un Vaiſſeau de guerre pour aller là, ce qu'on ne lui refuſera pas.

Mr. *Aerſſens*, Ambaſſadeur des Etats à *Véniſe*, doit être à-préſent en route pour revenir ici, aïant pris congé du Sénat le 3. de ce mois, & n'allant point auprès du Duc de *Savoye*, ſoit à cauſe de la difficulté du paſſage par l'Etat de *Milan*, ſoit parce-qu'il craint de n'être pas bien reçu par le Duc dont l'Ambaſſadeur à *Véniſe* ne lui a pas fait une viſite. Il a eu toute ſorte de ſatisfactions dans tout ce qui regarde la ratification de l'alliance entre les deux Républiques; mais on n'a répondu que par des excuſes à ſes ſollicitations en faveur du Roi de *Bohème*, pour qui il a demandé un ſecours d'argent. On craint à *Véniſe* d'avoir une guerre avec le Grand-Seigneur qui parle d'aller en perſonne à *Andrinople* cet hyver, qui ſe prépare à entrer en

Cam-

Campagne l'Eté prochain, & qui a déjà donné ordre aux Ambaſſadeurs à la Porte de l'accompagner, comme l'Ambaſſadeur des Etats l'a écrit à ſes Maîtres, à qui il demande leurs ordres. Mais on croit que le Turc a plutôt des deſſeins ſur la *Pologne* que ſur les *Vénitiens*, quoique vous puiſſiez voir par cette traduction d'une Lettre de l'Ambaſſadeur des Etats, combien cette République eſt mal à-préſent avec les *Turcs*. Cependant, entre ce tems-ci, & celui où ils pourroient ſe mettre en mouvement, il peut arriver bien des choſes qui changeront les réſolutions d'une cour auſſi ſujette aux révolutions que l'eſt celle-là depuis quelque tems. 1620.

Je vous envoyai ma dernière Lettre du 2. de ce mois par le Capitaine *Burrowes*, & il y a deux jours que je vous envoyai une copie de ma Lettre du 2. du mois dernier, dont le porteur avoit péri près d'*Oſtende*, où nous avons perdu auſſi malheureuſement un brave homme le Chevalier *Zouch* un des ſerviteurs de ſa Majeſté & Sergeant-major dans le Régiment de Milord *Liſle*; il a péri dans un Vaiſſeau de *Fleſſingue*, & à la vuë d'un autre Vaiſſeau de la même ville, il y eut Lundi huit jours.

Un des Vaiſſeaux des *Indes-Orientales* apellé le *Diable de Delft*, apartenant à cette Compagnie, a été attaqué en route par ſept pirates d'*Alger*, dont il a coulé deux à fonds, & chaſſé les autres; mais aïant perdu 100. hommes dans le combat, il n'avoit pas aſſez de monde pour le voyage, ce qui l'a obligé de revenir. Je ſuis &c.

Le

1620. *Le même au même.* 18. *Juillet.*

MONSIEUR,

Les Etats aïant fait venir les marchands de la Compagnie des *Indes* pour rendre compte de leur conduite, sur la plainte que j'avois faite par l'ordre de sa Majesté le 14. du mois dernier, & dont je vous envoyai la copie dans ma dépêche du 15.; ils ont enfin dressé en commun une réponse à ma proposition, qui consiste en partie, comme on devoit s'y attendre, en récriminations, en partie en demande & en promesse d'une restitution mutuelle; & qui conclut en détestant l'insolence, dont on dit que leurs gens ont usé en discours & en actions, envers sa Majesté. Trois Députés des Etats qui m'aportèrent l'Ecrit que je vous envoye, insistèrent dans leurs discours sur tous ces Articles, à quoi je n'avois rien à repliquer touchant les deux premiers qui regardent nos marchands, puisque c'est à eux à discuter leur propre cause. Mais pour celui qui regarde sa Majesté, je les priai de montrer par une punition exemplaire combien ils détestent les procédés féroces de leurs gens, sur quoi ils se montrèrent aussi empressés à offrir, que moi à demander, cette satisfaction.

Je dois retirer ma nouvelle, contenuë dans ma dépêche précédente, touchant un Vaisseau de *Delft* qu'on disoit avoir eu un combat contre les *Pirates* en allant aux *Indes-Orientales.* Quoique cette nouvelle fût venuë ici de l'amirauté de *Rotterdam*, elle n'est point

point confirmée depuis tout ce tems-là, & l'on ne la croît pas vraie. 1620.

Pour ce qui regarde les affaires d'*Allemagne*, je m'en raporte aux écrits que je joins à cette dépêche. J'en tiens une partie de trois Députés des Etats, qui vinrent hier exprès chez moi, & l'autre partie de son Excellence. J'en ai fait faire des traductions, afin que sans autre peine pour vous, sa Majesté puisse être instruite du dessein où est le Marquis de *Spinola* de marcher en *Allemagne* avec son armée, comme cela paroît par la commission de l'Empereur qu'on a interceptée, & dont je vous envoye l'original avec la traduction. On a intercepté en même tems diverses Lettres portées par le même courier, & qu'on a envoyées ici, toutes écrites en chifre; les Etats n'aïant aucun homme habile dans l'art de déchifrer, m'ont prié de les envoyer en *Angleterre*, & son Excellence m'aïant montré ces Lettres qui paroîssent avoir été écrites par les principaux Ministres de l'Empereur & du Roi d'*Espagne*, je demandai qu'on les envoyât plutôt à leur Ambassadeur Mr. *Caron*, ce qu'ils font par ce courier. Quoique je me fisse un scrupule de toucher à ces écrits, à cause des liaisons d'amitié qu'il y a entre sa Majesté & ces Princes, c'est cependant une attention que je leur dois moins qu'aucun des Ministres d'*Angleterre*; car je sai de bonne part que ma dépêche du 2. du mois dernier qui vous étoit adressée, & sur laquelle j'avois écrit qu'elle étoit pour le service particulier de sa Majesté, a été envoyée à *Bruxel-*

1620. *Bruxelles*, après avoir été trouvée fur *Johnfon* courier ordinaire de *la Haye*, qui la portoit, & qui après avoir été noyé dans fon paffage près d'*Oftende*, fut repouffé fur le rivage. La preuve que j'en ai c'eft que fa femme aïant été il y a quelques jours à *Oftende* pour fe faire rendre ce qu'on avoit trouvé fur fon mari; on lui remit toutes les Lettres pour des particuliers, & on lui dit nettement que les autres avoient été envoyées à *Bruxelles*, où il ont pu voir bientôt que celle-là étoit pour fa Majefté. Si on ne vous la renvoye pas de là fans l'ouvrir, c'eft une infulte telle que fans doute fa Majefté s'en reffentira. Ayez la bonté de vous informer de ce que contiennent ces Lettres qu'on envoye à-préfent au Chevalier *Caron:* il y en a une qui contient quelques particularités fur des *Ecoffois* & des *Irlandois* de qualité. Les autres contiennent aparemment les fecrets de cette campagne.

Le *Commiffaire Général des vivres* de l'Archiduc qui étoit venu ici & dont je vous parlois dans ma dernière dépêche, s'eft laiffé perfuader de retourner, & de reprendre fa place, par le Lieutenant des gardes de l'Archiduc, qui a été envoyé exprès ici pour cela, par le Marquis de *Spinola*. Du moins on le croit ainfi; parce qu'il eft parti hier fecrétement à quatre heures du matin avec fon frère, & ce Lieutenant, allant du côté de *Dort*. Tout ce que l'on a apris de lui, c'eft la marche de *Spinola*, qui dit-il, ira directement à *Coblentz*, pour y paffer le *Rhin;* ce qu'il confirma à fon Excellence par un raifon-

ſonnement de ſa façon ; c'eſt qu'au lieu que 1620.
ci-devant on avoit demandé 500. chariots pour les vivres, on n'en veut à préſent que le moitié de ce nombre, qui, à ce que lui avoit dit *Spinola*, pourroient ſuffire parce qu'ils auroient la commodité du *Rhin*, dont ils n'auroient pas beſoin de s'écarter beaucoup.

Je vous parlois dans ma dépêche du 2. de ce mois de la Lettre civile du Roi de *Dannemarck* à cet Etat, & de celle qu'il m'avoit écrite pour me demander d'entretenir l'amitié entr'eux, en effaçant les ſoupçons qu'on pourroit concevoir ſur ce que le Roi fait bâtir un Fort ſur l'Elbe. Les Etats ont fait une réponſe pleine de témoignages de leur conſidération, ne parlant d'autre grief que des Vaiſſeaux du Roi qui ſont dans l'Elbe & qui en viſitant tous ceux qui vont & viennent, gênent beaucoup la liberté du commerce ; attribuant cependant cela moins au Roi lui-même qu'aux Capitaines qui paſſent les bornes de leurs commiſſions ; & ils le prient en termes très-civils de mettre ordre à cela. J'ai répondu auſſi à la Lettre du Roi, lui témoignant combien il ſera agréable au Roi mon Maître, non-ſeulement que l'amitié entre lui & cet Etat ſoit entretenuë, mais auſſi que le feu allumé entre les Villes *Anſéatiques* & les Princes voiſins, s'éteigne dans un tems tel que celui-ci, où l'on eſt menacé d'une combuſtion générale, & que nous aprenions à unir étroitement tous ceux qui profeſſent notre Religion, à l'exemple de nos adverſaires qui ont à-préſent 100,000. hommes ſur pied, ſous quatre grands Généraux,

Buc-

1620. *Bucquoy*, *Bavière* *Spinola* & *Velasco*, auxquels il faudra néceſſairement ſe ſoumettre, s'il n'y a une bonne intelligence entre les autres Princes & Etats.

Le Chevalier *Anſtruther*, m'a écrit pour que je tâche de faire en ſorte que *Vogh*, Bourguemeſtre d'*Arnhem*, l'un des Commiſſaires des Etats auprès des Villes *Anſéatiques* qui eſt revenu ici, pour faire raport de l'état des choſes, & qui doit repartir dans huit jours pour aller rejoindre ſes collègues, voye le Roi de *Dannemarck* en paſſant. Je l'ai propoſé à ſon Excellence, & à quelques membres des Etats; mais cela n'aura pas lieu, non qu'ils croyent la choſe peu convenable; mais les rivalités particulières s'opoſent ſouvent au ſervice public, & ils ont leurs défauts ici en ce genre, étant ſujets à beaucoup de piques & de jalouſies entr'eux.

Les Etats d'*Hollande* ſe ſont ſéparés pour quinze jours, après avoir remis leurs délibérations ſur les Ambaſſades en *France* & auprès de ſa Majeſté jusqu'à ce qu'ils ſe raſſemblent de nouveau, & ils ont reçu ordre de leur aſſemblée de revenir autoriſés par leurs Villes pour cela. Dans cette dernière aſſemblée ils ont dépoſé quatre principaux Baillifs, & entr'autres celui de *la Haye*, comme *Arminiens*; il y a aparence que quand ils ſe raſſembleront, d'autres auront le même ſort.

Je ſuis &c.

Le même au même. 8. *Août.*

MONSIEUR,

Je reçus hier la viſite du Préſident des E-

TATS

TATS - GÉNÉRAUX, qui eſt de la Province 1620.
d'*Hollande*, il vint accompagné d'un Député de *Zélande*, pour me communiquer au nom de leur aſſemblée la réſolution, qu'ils avoient priſe, après en avoir délibéré longtems avec leurs différentes amirautés dont les Députés ont été ici à *la Haye*, de mettre en mer une nouvelle flotte contre les Pirates; elle ſera compoſée de vingt & un bons Vaiſſeaux de guerre commandés par Mr. *Halewyn* Amiral de *Zélande*, & ils ont donné ordre qu'ils fuſſent prêts au commencement d'*Octobre* prochain, avec des vivres pour dix mois. Ils m'ont prié d'en rendre compte à ſa Majeſté, rapellant le deſſein qu'elle a de mettre auſſi une flotte en mer pour le même but, & ſouhaitant d'y joindre la leur pour attaquer avec leurs forces réünies les pirates, qui ont à-préſent une flotte de 100. voiles. Quand ils feront inſtruit de la réſolution de ſa Majeſté ſur ce ſujet, ils dreſſeront leurs inſtructions en conſéquence pour leur Amiral, & les autres Officiers de leur flotte. Vous aurez la bonté de me donner les ordres de ſa Majeſté ſur la réponſe, que je dois leur faire.

Sur le premier avis du départ du Marquis de *Spinola* qui a quitté *Bruxelles*, pour aller du côté de *Maſtricht*, ſon Excellence eſt partie de *la Haye*, & eſt allée par *Utrecht* à *Arnhem*, où elle eſt encore avec ſept Députés des ETATS-GÉNÉRAUX, un de chaque Province, & un ſurnuméraire pour la *Hollande*; ils ſont autoriſés à reſoudre *pro re natâ*, & à exécuter ce qui ſera le plus utile

1620. pour le ſervice de l'Etat, ſans perdre, en envoyant à *la Haye*, les bonnes occaſions qui pourroient ſe préſenter.

Les nouvelles troupes *Angloiſes* commandées par le Général Milord *Vere*, commencent à ſortir aujourd'hui de leurs différentes garniſons, où elles ont été longtems en repos faute de bonnes armes; celles que leur avoient fournies les gens qui en étoient chargés, ne pouvant leur ſervir. J'ai eu ſoin qu'elles fuſſent bien pourvuës à-préſent des armes tirées des arſenaux des Etats, auſſi bien que de toutes les autres choſes néceſſaires pour leur voyage, que nous ne croyons pas jusqu'ici qu'elles puiſſent faire avec ſûreté, ou avec diligence du côté du *Palatinat*, le Marquis *Spinola*, aïant pris les devans avec une armée, & *Don Louïs de Velasco* étant en chemin avec une autre.

L'armée des Princes eſt encore près d'*Oppenheim*, & ſelon le raport de Mr. *Aerſſens* qui eſt revenu de *Véniſe* par cette route; elle s'impatiente fort du délay de *Spinola* qu'ils ſont réſolus d'attaquer par-tout où il voudra tenter le paſſage en *Allemagne*. Mais comme ils n'ont pas plus de 12, 000. de pied, & de 4000. chevaux, au raport du même Mr. *Aerſſens*, & que *Spinola* marche avec 30, 000. hommes ſelon ce que portent ſes liſtes (*a*), ce ſera *impar congreſſus*; & la manière dont les Princes ont cédé le paſſage aux troupes de l'Archiduc à *Briſack*, fait qu'on

(*a*) (Note du Sécrétaire *Naunton*) Mr. *Trumball* juge qu'il n'a que 18, 000 hommes en tout.

qu'on ne compte pas trop ſur leur réſolution 1620.
quand il faudra en venir à l'épreuve.

Les dernières Lettres de *Cologne* diſent que la grande idée qu'on a de l'armée de *Spinola*, & les progrès que le Duc de *Bavière* fait en *Autriche* en faveur de l'Empereur, ont engagé le Duc de *Saxe* à ſe déclarer contre le Roi de *Bohème*, contre lequel marche auſſi une armée de 8000. *Polonois*, comme vous le verrez par cette copie de la Lettre d'un Seigneur *Italien*, homme de ſens, que j'ai reçuë du camp de *Bohème*, dont il y donne auſſi l'état en détail.

Vous verrez par cette copie d'une Lettre venuë du pied des montagnes du côté de l'*Italie*, les détails de l'invaſion de la *Valteline*, par les bandits des *Griſons*, aſſiſtés par ceux de *Milan*, & du maſſacre des pauvres Proteſtans au nombre de 1000, parmi lesquels étoit un homme qui a été ci-devant Profeſſeur à *Genève*, & quatre Miniſtres. On peut juger par cet exemple de ce qu'on a à espèrer dans les autres Païs Proteſtans; il n'y a que leur ſang, & l'extirpation de leur Religion qui puiſſent ſatisfaire les *Catholiques Romains*.

Le Réſident de *Véniſe* a fait ſes plaintes aux Etats ſur ce ſujet; les priant d'écrire aux cantons Proteſtans de *Suiſſe* & aux *Griſons* pour les encourager à recouvrer ce Païs. Ils l'ont fait; & nous aprenons à-préſent de *Bâle* que les bandits ont été chaſſés de quelques places dont ils s'étoient emparés; & l'on écrit de *Véniſe*, que le *Sénat* a donné ordre au Colonel *Roccalaure* de marcher ſur le

Q 2 champ

1620. champ au ſecours des *Griſons*, avec les étrangers qui ſont ſous ſes ordres, & qui forment encore des Compagnies, quoiqu'on ait licencié les Capitaines. Ce *Sénat* a auſſi envoyé 10, 000. ducats avec un Sécrétaire à *Zurich* pour y lever un Régiment *Suiſſe* pour le même uſage.

Il ſe trouva que Mr. *Aerſſens* paſſoit par la *Valteline*, quand les bandits y entroient; & s'il ne s'étoit pas hâté, il y a aparence qu'on n'auroit pas eu beaucoup de respect pour ſon caractère. Il n'eſt pas allé auprès du Duc de *Savoye*; il s'en eſt excuſé auprès de ſes Maîtres, en partie ſur la difficulté de la route, & du danger qu'il y avoit à paſſer par l'Etat de *Milan*; en partie ſur le peu d'égard qu'avoit témoigné pour lui à *Véniſe* l'Ambaſſadeur de *Savoye*, qui ne lui avoit fait viſite que la veille de ſon départ; mais particulièrement ſur la nouvelle qu'on avoit alors à *Véniſe*, que le Duc de *Savoye* ſollicitoit le commandement de l'armée du Roi d'*Espagne* qui eſt allée à-préſent au ſecours de l'Empereur ſous le Marquis de *Spinola*, & à laquelle il offroit de joindre ſes propres forces. Quoiqu'on ait reçu ces excuſes, cependant elles ne contentent pas tout le monde, parce que, par raport au chemin, il ne lui en auroit couté qu'un voyage de quinze jours pour paſſer par la *Suiſſe*, ce qu'il pouvoit faire avec ſûreté; la viſite de l'Ambaſſadeur du Duc, quoique longtems différée aïant été faite enfin par ordre exprès de ſon Maître, étoit une preuve plus forte de ſa bonne volonté, que ſi elle eût été faite d'abord *par*

ma-

manière d'acquit. L'autre Article de la sollicitation du Duc auprès de l'Empereur étoit incertain; & quand même le Duc auroit été porté à cela, il auroit dû d'autant plus faire tous ses efforts pour l'en détourner. La vraye cause de son retour précipité c'est la peur qu'il avoit d'être suplanté en son absence à cause de la Lettre d'*Heidelberg* que vous pouvez vous rapeller. Il la désavoue avec les sermens les plus forts, & l'on ne l'accuse plus de l'avoir écrite, quoique dans un Etat libre chacun soit Maître de croire ce qu'il lui plait. Il y a eu quelques mauvais discours sur son compte en son absence, à l'occasion d'un certain présent de vaisselle plate, qui a été porté dans sa Maison de la part de l'Electeur de *Brandebourg*, au même instant qu'on arrêta l'Agent *Stick*, à qui de même qu'à *Baron* d'*Amsterdam* on a fait sauter la tête le 29. du mois dernier à *Amsterdam*, pour avoir battu de la monnoye. Les noms d'*Aerssens*, & de quelques autres personnes considérables aïant été mis en jeu, ont hâté l'exécution de *Stick* pour montrer qu'ils n'étoient ni complices du crime, ni protecteurs du coupable; sans quoi on auroit eu peut-être plus d'égards pour un Ministre public. 1620.

A la place du fils ainé de BARNEVELT à qui l'on a ôté sa place de *premier veneur* de *Hollande*, on a choisi le Seigneur de *Duivenvoorde*, le premier de la noblesse qui se déclara contre cette faction, & qui est à-présent un de ceux qui a le plus d'autorité dans l'assemblée des Députés.

1620. Les Etats d'*Hollande* sont assemblés de nouveau, avec des ordres exprès de leurs Villes, de prendre une résolution sur les Ambassades en *France* & auprès de sa Majesté; mais leur principale affaire est le réglement de leurs finances, le besoin qu'ils ont d'argent à-présent pour les frais de la Campagne leur faisant sentir le desordre dans lequel elles ont été depuis longtems.

Nos troupes *Angloises* à qui l'on devoit depuis longtems trois mois d'arrérage, dont les officiers avoient à payer les intérêts, ont reçu une pleine satisfaction, sur une représentation signée par les Chevaliers *Horace Vere*, *Edouard Cecil*, & *Jean Ogle*, qui après de longs différends étant reconciliés aujourd'hui, sur le point d'aller en Campagne, sont plus considérés ici à cause de leur union, & seront plus en état de rendre service au dehors, & de faire l'honneur de notre Nation. Je suis, &c.

Le même au même. 23. *Août.*

MONSIEUR.

Sur le mouvemeut qu'a fait le Marquis de *Spinola* pour s'avancer du côté de l'*Allemagne*, le Prince d'*Orange* a quitté *Arnhem*, où il étoit quand je vous envoyai ma dernière dépêche du 8. de ce mois, & il s'est campé devant *Wésel* à environ un mille *Anglois* de la Ville, qui n'a pas été peu allarmée à son aproche, ce qui cependant n'a pas été suffisant pour faire revenir *Spinola* qui continuant sa marche sans changer de dessein, a passé le *Rhin*

Rhin près de *Coblentz*, s'eſt avancé, ſelon 1620.
ce que diſent nos dernières Lettres, jusqu'à *Limbourg*, après avoir emporté *Dietz*, Seigneurie apartenant à la Maiſon de *Nauſſau*, & marche tout droit en *Bohème*, les Princes de l'union qui ſont près de *Francfort* avec leur armée, le laiſſant paſſer tranquillement, quoiqu'ils ſoient plus forts en Cavalerie, mais inférieurs en Infanterie. Il ſe trouve cependant que depuis que ſes troupes ſont en marche leur nombre eſt bien au-deſſous de la liſte qu'il avoit publiée pour en impoſer, puisqu'elles ne paſſent pas 16, 000. hommes de pied, & 3000. chevaux.

Don Louis de Velasco n'a point de camp dans les formes, comme on en avoit menacé, mais il reſte autour de *Venlo* avec quelque peu de troupes; ce qui laiſſera plus de facilité qu'on n'en avoit eſpéré pour le paſſage du Général *Vère* & de ſa troupe, dans le *Palatinat*. Les vents contraires les aïant empêchés de remonter le *Rhin*, ils ne ſont arrivés qu'aſſez tard au camp de ſon Excellence; mais au départ de deux des Députés des Etats, qui ſont venus ici chercher de l'argent pour le camp, il étoit conclu qu'ils marcheroient du côté du *Palatinat* par la route de *Juliers*, Samedi ou Lundi paſſé, eſcortés par toute la Cavalerie des Etats ſous les ordres du Comte *Henri*, & par environ 2000. Mousquetaires, de la même manière que ce Comte fit ſon voyage de *Brunswick*, de ſorte qu'étant joints par les *Anglois*, ils ſont aſſez forts pour aller; & pour leur retour ils pourront au moyen de leurs chariots prendre

1620. la route qu'ils voudront. J'aprens qu'ils ont dessein de revenir de l'autre côté du *Rhin* par les Evêchés de *Paderborn* & de *Munster*; mais auparavant ils ont ordre d'offrir leurs services aux Princes, pour la défense de leur Païs s'il en est besoin, ou si le cœur leur en dit, pour attendre l'armée de *Spinola*, & empêcher (comme ils le pourroient fort bien avec de telles forces, si l'on peut arriver à tems) que le Roi de *Bohème* ne soit inquiété de ce côté-ci. En attendant le Prince d'O-*range* pour mieux amuser les *Espagnols*, reste dans le même camp, avec un pont sur le *Rhin*; il y restera encore quelques jours, & se gouvernera ensuite selon les circonstances.

Spinola en traversant le Païs de *Juliers* a eu grand soin de ne donner aucun sujet de plainte, & de ne point toucher aux villages qui apartiennent aux Etats, qu'autant qu'il y étoit forcé par la nécessité du passage. Le Prince d'*Orange* de son côté, en se campant où il est à-présent, défendit sous peine de mort, que personne n'aprochât de *Wesel* plus près que les limites du camp; de sorte que quelque disposés & empressés qu'ils soient de part & d'autre à aider leurs amis au dehors, ils sont cependant fort attentifs ici à ne pas s'attaquer les uns les autres.

On fait naitre des prétextes de l'autre côté pour envoyer ici des gens afin de sonder les dispositions de cet Etat & de préparer les voyes au renouvellement de la trêve, de la même manière qu'elle avoit été d'abord entamée par le frère *Neyen*. Il y a eu ici entr'autres, il y a peu de jours, un nommé *Temple*.

Ses

Sergent-Major de *Louvain*, frère d'un *Jéſuite* 1620.
de ce nom, bien connu, qui a demeuré longtems à *Leyde*. La principale affaire étoit de ménager une reſtitution mutuelle, des rentes & des revenus de l'Archiduc & de ces Provinces, qui ont été ſaiſis de part & d'autre depuis deux ans. On doit à-préſent en faire une reſtitution réciproque, à la reſerve d'une petite ſomme d'environ 3500. l. ſterl. de part & d'autre, qui doit, pour ainſi dire reſter *in depoſito*, jusqu'à ce qu'on ait ajuſté le premier différend ſurvenu à l'occaſion d'un Couvent de *Gand*. On a nommé pour cela des commiſſaires qui s'aboucheront en *Flandres* près de l'Ecluſe. Ce *Temple* auroit voulu qu'on nommât ici des gens d'un rang distingué, membres des ETATS-GÉNÉRAUX, ou du Conſeil-d'Etat, qui fuſſent autoriſés à traiter d'autres matières concernant l'avantage commun des *Païs-Bas*. Mais on n'a pas voulu l'écouter; & l'on a choiſi au contraire des gens d'une condition médiocre, de *Zélande*, à qui l'on a donné ordre, de ne ſe-mêler que de l'affaire pour laquelle ils ſont envoyés.

Vous parler de ce qui ſe paſſe dans la *Haute-Allemagne*, ce ſeroit *immittere falcem in alienam meſſem*; il y a à-préſent en effet *meſſis maxima*, & ſa Majeſté n'y a pas peu d'ouvriers. Cependant aïant ouï raporter une converſation particulière qu'il y a eue un jour de chaſſe entre le Marquis d'*Anſpach*, & le Landgrave *Louïs* de *Darmſtadt*, pendant que l'armée des Princes étoit à *Openheim*, j'ai cru qu'elle valoit la peine qu'on en informât ſa Majeſté. Le Landgrave demandoit au Mar-

1620. quis, si l'on ne pourroit point trouver quelque moyen d'accommoder l'affaire de *Bobème*, & de rendre par-là le repos à l'Empire; à quoi le Marquis répondit que la chose ne lui paroissoit pas impossible, mais que jusques là on n'avoit fait aucune ouverture que le Roi de *Bobème* pût accepter. Là-dessus le *Landgrave* demanda, si l'on ne pourroit pas obtenir que le Roi de *Bobème* & son fils fussent assurés de la succession à la couronne de *Bobème*, & *Betlem Gabor* de celle de *Hongrie*; que l'Empereur possédât ces deux Royaumes sa vie durant; & que pour sûreté les Etats prêtassent serment, & continuassent à gouverner comme à-présent. Le *Landgrave* se chargea de communiquer ce projet à l'Electeur de *Mayence*, mais j'ignore si cela a eu quelque suite.

Pour ce qui regarde ce nouveau feu qui s'est allumé au pied des montagnes du côté de l'*Italie*, il y a ici des Lettres du 12. de *Milan*, & du 14. de *Vénise*, qui marquent que les bandits des Grisons, sont ouvertement protégés & assistés d'hommes, d'argent, d'artillerie, & de munitions par le Gouverneur de *Milan*, & que les *Grisons* sont soutenus par les *Vénitiens*, mais foiblement, parce qu'ils craignent d'attirer la guerre contre eux-même. Les *Espagnols* s'apercevant de leur peur ont ramené du côté de *Crema* leur cavalerie & leur infanterie qu'ils en avoient retirées depuis peu, & ont envoyé de ce côté-là des provisions de guerre, uniquement pour intimider les *Vénitiens*, qui cependant ont choisi à cette occasion un Providiteur

diteur de la Maiſon de *Baſadona*, qu'ils ont envoyé trois jours après avec toutes les troupes qu'ils ont pu raſſembler dans ce peu de tems; & ils parloient d'en lever de nouvelles. En attendant *Ciavenna*, à ce que l'on mande de la *Piatza* par des Lettres du 11. du mois dernier, tient bon pour les *Griſons*, auſſi-bien que toutes les autres places de la *Valteline*, jusqu'à *Ponte del Ganda*, qui eſt l'endroit le plus éloigné qu'ils aient de ce côté-là. Ils ſe ſont fortifiés à *Sondrio* qu'ils ont repriſe ſur les bandits; & ils ont fait ſavoir aux habitans qui s'étoient retirés dans l'*Albroſagia* qu'ils peuvent revenir en ſûreté chez eux, excepté ſeulement les chefs de la rebellion. D'un autre côté ces habitans exigent que leur pardon ſoit ratifié par toutes les communautés des *Griſons*, qu'on ne ſouffre dans la *Valteline* aucun habitant ni aucun Miniſtre de la Religion reformée, qu'on caſſe tous les décrets préjudiciables aux *Papiſtes*, & que le pardon ſoit général, tant pour les chefs de la rebellion, que pour les autres. Je vous écris tous ces détails qui regardent un endroit éloigné, parce que ces commencemens de guerre, quoique parmi un peuple pauvre, peuvent avoir des ſuites très-conſidérables: ſi les *Espagnols* entrent bien avant dans ces affaires, il faudra que leurs ſuccès ſoient bien rapides, & bien conſidérables ailleurs, ſans quoi ils pourroient bien ſe repentir de s'être départis de leur ancienne maxime de n'avoir jamais la guerre en pluſieurs endroits de l'*Europe* à la fois. 1620.

Les Etats d'*Hollande* ſe ſont ſéparés pour

1620. dix jours, pendant lesquels ils doivent aller dans leurs différentes villes pour régler leurs finances, qui ſont toujours dans un grand desordre. C'eſt aujourd'hui le principal défaut de leur gouvernement; car la tranquillité du Païs à-préſent que ſon Excellence eſt abſente avec l'armée, montre qu'il n'y a plus à craindre de trouble intérieur; & ce n'eſt pas un petit avantage pour leur honneur, qu'ils aient mené l'armée en campagne, parce qu'on croyoit chez leurs ennemis, que leurs affaires domeſtiques étoient dans un état ſi deſeſpéré qu'ils n'oſeroient pas envoyer leurs troupes hors du Païs.

Ils ont pris dans cette dernière aſſemblée une réſolution finale d'envoyer des Ambaſſades extraordinaires à ſa Majeſté & au Roi de *France*, mais jusqu'ici ils n'ont pas nommé les Ambaſſadeurs, & autant que je puis en juger, ils ne les nommeront pas avant le retour de ſon Excellence.

Je ne ſuis pas ſurpris que ſa Majeſté ait été peu ſatisfaite de la réponſe des Etats touchant ce qui s'eſt paſſé en dernier lieu aux *Indes-Orientales*, comme vous le marquez dans votre Lettre du 10. de ce mois que j'ai reçuë par le porteur de celle-ci. Sa Majesté montre en cela ſa ſageſſe ordinaire, jusqu'à ce qu'on ait vu quelle réparation ils feront en effet. En attendant ils ont recommandé fortement à l'avocat de la Compagnie des *Indes-Orientales* de prendre des informations ſous ferment des diſcours & des faits inſolents & injurieux contre ſa Majeſté, réſolus diſent-ils, (& j'ai lieu de le croire par

leurs

lèurs procédés) de punir les coupables d'une façon exemplaire. 1620.

Je vous remercie Monsieur de la bonté que vous avez eue de me procurer une partie de mes arrérages à l'échiquier; cela m'est de quelque secours, quoique je continuë à être, comme je l'ai été depuis longtems, extrêmement à l'étroit, faute de mon payement.

Je suis &c.

Le même au même. 26. Août.

MONSIEUR.

Je vous dépêchai Vendredi 23. de ce mois le courier *Dieston*, avec les nouvelles que j'avois aprises du camp de *Wesel* par les Députés des Etats, qui étoient venus ici pour chercher de l'argent. On leur en a remis suffisamment. J'aprens depuis que sur l'avis de quelque changement dans les mesures de *Spinola*, le Prince d'*Orange* a changé sa résolution, ou que du moins on diffère d'envoyer les nouvelles troupes *Angloises* dans le *Palatinat*. Vendredi dernier elles n'étoient pas encore parties du camp de son Excellence, parce qu'on avoit apris que *Spinola*, au lieu de marcher tout droit en *Bohème*, comme il y avoit aparence qu'il le feroit, après s'être avancé jusqu'à *Limbourg*, avoit tourné du côté de *Mayence*, faisant mine de vouloir repasser le *Rhin* avec toute son armée pour aller dans le *Palatinat*. Sur cela les Princes ont repassé le *Mein* avec leurs troupes près de *Francfort*, où ils conservent leur pont, pour revenir plus facilement à l'endroit où

1620. ils étoient logés auparavant, en cas que *Spinola* change encore sa route, & qu'il retourne vers cette Ville. Mais s'il passe le *Rhin* à *Mayence*, ce qu'il pourra faire commodément avec le pont de batteaux qu'il mène avec lui, ce sera un grand desavantage pour les Princes, de n'avoir pas un pont sur le *Rhin*; & il s'emparera sans difficulté de toute la partie du *Palatinat* qui est entre le *Rhin* & *la Moselle*, n'y aïant là aucune place forte, ni aucune armée pour lui résister. Ainsi au-lieu qu'on avoit résolu d'envoyer les nouvelles troupes de ce côté-là en leur faisant passer la *Moselle*, il faudra qu'ils changent leurs mesures, à moins que *Spinola* ne change les siennes une seconde fois, comme il le pourroit bien.

Don Louïs de Velasco fait passer quelques troupes du côté de *Berck* sur le *Rhin*, où il se propose de faire un pont, & où il est actuellement en personne; mais il est encore incertain s'il aura un camp proprement dit, ou non.

Ainsi je ne vous puis mander que des incertitudes étant dans un lieu où, quoique nous aïons le corps des Etats, on peut dire que l'ame est absente, parce que tout le pouvoir dans les conjonctures présentes, est entre les mains du Prince d'*Orange*, & des Députés des Etats qui sont avec lui, qui ne rendent pas même compte à ceux qui sont ici à *la Haye*, ni de leurs délibérations, ni de leurs résolutions.

Le Roi de *Dannemarck* a envoyé ici exprès un gentilhomme pour demander aux E-

tats

tats que, s'ils ne veulent pas ſeconder ſes 1620.
vuës pour faire ſon fils coadjuteur de l'Archevêque de *Brème*, du moins ils ne s'en mêlent pas. Quoique ci-devant j'euſſe parlé aux Etats en faveur du Roi de *Dannemarck* de la part de ſa Majeſté, & que j'euſſe reçu alors une réponſe favorable, cependant la crainte qu'ils ont de ſa puiſſance, & qu'en ſe rendant Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Wéſer* comme il l'eſt déjà du paſſage du *Sond*, il ne le ſoit de tous les paſſages par mer en *Allemagne*, cette crainte, dis-je, leur a fait prendre d'autres meſures; ils ont tâché de perſuader au chapitre de *Brème* de ſuspendre ſa réſolution au ſujet de la coadjutorerie, afin de ne mécontenter, dans ces tems de trouble, aucun des Princes prétendans; & je ne vois pas comment on pourroit faire changer ces meſures à-préſent que le Prince d'*Orange*, & les principaux de l'Etat ſont abſens; mais je ſuis prêt à exécuter les ordres qu'il plaira à ſa Majeſté de me donner, en conſéquence des informations particulières qu'elle recevra du Chevalier *Anſtruther* touchant l'état de cette affaire. J'ai reçu à ce ſujet une Lettre du Roi de *Dannemarck*, par la perſonne qu'il a envoyée ici. Je ne puis la ſervir à préſent que par mes conſeils, que je lui donnerai auſſi bons qu'il me ſera poſſible.

Je répéterai ici ce que je vous ai dit dans ma dernière Lettre, que je ſerois bien-aiſe de ſavoir comment je dois me gouverner, au cas que les ordres que je pourrois recevoir de ſa Majeſté pendant l'abſence de ſon Excellen-

1620. lence, exigeaſſent que j'allaſſe au camp pour les exécuter plus promptement ; car quoiqu'auſſi longtems que le Prince eſt ſur les frontières des *Provinces-Unies*, je puiſſe bien me rendre auprès de lui ſans ſortir des bornes de ma commiſſion, & que mes prédéceſſeurs l'aient fait dans l'occaſion, cependant dans les choſes ſur lesquelles je puis ſavoir le bon plaiſir de ſa Majeſté, j'aime mieux me conduire par des inſtructions que par des exemples. Je ſuis, &c.

Le même au même. 6. Septembre.

MONSIEUR,

Auſſi-tôt que j'eus reçu votre Lettre du 27. du mois dernier par Mr. *Killigreu*, je fis ſavoir aux Etats que j'avois réponſe de ſa Majeſté à ce qu'ils m'avoient prié de lui demander touchant la jonction de ſa flotte avec la leur contre les pirates, & que j'étois prêt à leur communiquer cette réponſe, ſoit dans leur aſſemblée, ſoit par leurs Députés, comme ils le trouveroient le plus convenable. Surquoi ils m'envoyèrent deux Députés, l'un qui avoit été déjà chez moi, & un autre a la place du ſecond qui étoit abſent. Je leur dis que ſur ce qu'ils avoient fait informer ſa Majeſté du deſſein où ils étoient d'armer à ſon exemple contre les pirates, & du deſir qu'ils avoient de joindre leur flotte à la ſienne, pour exécuter d'autant mieux cette entreprife avec leurs forces réünies ; j'avois ordre de ſa Majeſté de leur faire ſavoir, que préſumant qu'ils avoient le même but qu'elle,

ſa-

ſavoir d'extirper cette méchante engeance, & 1620.
d'aſſurer le commerce, elle étoit très-disposée à cet égard à ſe les aſſocier, parce qu'il y avoit plus d'espérance de réüſſir par cette jonction; que ſa Majeſté les avoit invités ci-devant à l'aſſiſter dans cette expédition, & qu'alors leur réponſe avoit montré la répugnance qu'ils y avoient; qu'à-préſent que ſa Majeſté avoit perſiſté dans ſa réſolution Royale, & entrepris cette affaire ſur un accord entre elle & le Roi d'*Espagne*, ce n'étoit plus *res integra* pour elle de ſe joindre à eux comme auparavant; que d'ailleurs s'ils vouloient conſidérer ſans prévention les traitemens que ſes ſujets avoient eſſuïez de la part des leurs en dernier lieu, dans les *Indes-Orientales*, & ailleurs, ils comprendroient aiſément que ſa Majeſté auroit raiſon de ſe joindre à tout autre plutôt qu'à eux; que cependant, quoiqu'elle ſe rapellât la froideur qu'ils avoient témoignée lorsqu'on avoit parlé ci-devant de cette affaire, & que la chaleur avec laquelle ils avoient pourſuivi ſes ſujets dans les *Indes-Orientales* & ailleurs, fût encore fraîche dans ſon ſouvenir, elle m'avoit ordonné de leur faire ſavoir que ſi leur flotte alloit là ſa Majeſté ne refuſeroit pas pour ſa part leur ſecours dans une ſi bonne cauſe. Ils me répondirent qu'ils raporteroient à leur aſſemblée ce que je leur avois dit au nom de ſa Majeſté, qu'en attendant ils pouvoient dire d'eux-même qu'ils ſe rapelloient fort bien que quand leur commiſſaires allèrent dernièrement en *Angleterre*, ceux de ſa Majeſté leur parlèrent de quelque entrepriſe contre

1620. la Ville d'*Alger*, qu'on propoſoit d'attaquer avec les forces réünies de ſa Majeſté, du Roi d'*Espagne*, & des Etats, avec deſſein de mettre cette Ville entre les mains du Roi d'*Espagne* quand on l'auroit priſe, à quoi ils avoient pluſieurs raiſons particulières de ne pas s'engager, ne ſouhaitant point que cette Ville fût au pouvoir des *Espagnols*. Que pour ce qui étoit arrivé dans les *Indes*, c'étoit la fortune de la guerre, qui auroit pu auſſi bien tomber ſur leurs Marchands que ſur les *Anglois*; qu'ils étoient fâchés que cela fût arrivé, parce qu'il ſe trouvoit que c'étoit une perte commune, qui les affoibliſſoit les uns & les autres, leurs Marchands étant liés par contract à faire reſtitution, comme ils l'attendoient auſſi de la Compagnie *Angloiſe*; qu'ils espèroient que le ſentiment de leurs pertes leur feroit ſentir plus vivement aux uns & aux autres les avantages de leur réünion, qu'ils reconnoiſſoient comme l'Ouvrage de ſa Majeſté uniquement; que ſans cela les *Espagnols*, ſelon toute aparence, auroient bientôt éloigné *victores* auſſi bien que *victos*, & chaſſé des *Indes* les deux Compagnies. Par raport à l'offre qu'ils faiſoient de joindre leurs flottes contre des ennemis communs à celles de ſa Majeſté, ils dirent qu'ils espèroient que comme ils n'avoient en cela que des intentions très-reſpectueuſes pour elle, des affaires qui n'avoient aucun raport avec celle-là, ne feroient point un obſtacle à une auſſi bonne œuvre; qu'ils rendoient de très-humbles actions de grace à ſa Majeſté pour la faveur qu'elle leur faiſoit en ne refuſant

ſant pas le ſecours qu'ils étoient prêts à don- 1620.
ner, & qu'ils ſe propoſoient d'envoyer leur Amiral avec des inſtructions pour qu'il ſe gouvernât en conſéquence. Je leur repliquai que par raport à la première affaire d'*Alger*, je ne pouvois pas leur dire grand choſe, parce qu'elle n'avoit pas paſſé par mes mains; mais que je me rappellois fort bien que lorsque j'eus ordre de ſa Majeſté, il y a environ quatre ans, de ſonder leurs diſpoſitions ſur la priſe de cette Ville, que ſa Majeſté avoit fait examiner par deux habiles Officiers envoyés exprès pour cela, j'avois trouvé ceux à qui j'en avois parlé, plus diſpoſés à faire & à objecter des difficultés, que portés ou empreſſés à contribuër à un ſi bon Ouvrage, quoiqu'il ne fût pas queſtion alors de remettre *Alger* à l'*Eſpagne*. Touchant les procédés de leurs gens dans les *Indes-Orientales*, qu'ils apelloient des accidens de la guerre, je leur dis que c'étoit préciſément ce dont ſa Majeſté ſe plaignoit, qu'ils fiſſent la guerre à ſes ſujets, ſurtout dans un tems où il y avoit un Traité d'accommodement ſur le tapis; & qu'à-préſent qu'on demandoit une reſtitution, ce que j'avois fait par une propoſition expreſſe ſur ce ſujet dans leur aſſemblée, ils montroient, par leur réponſe, qu'ils juſtifioient les procédés de leurs Marchands, & par-là épouſoient leur quérelle plutôt que de les deſavouër, de quoi auſſi-bien que de beaucoup d'autres choſes, ſa Majeſté étoit très-mal ſatisfaite.

Il ſe dit dans notre converſation bien des choſes ſur ce ſujet, ſur les commencemens de

1620. de la rupture, & ſur la manière dont on s'étoit comporté; ils conclurent par demander & promettre de leur part une reſtitution mutuelle; & par raport à la guerre contre les pirates, ils me prièrent de recommander à ſa Majeſté qu'elle défendît à tous ſes ſujets de commercer avec eux, & en particulier de leur fournir de la poudre & des munitions. Je leur dis que cette demande emportoit une ſorte d'accuſation tacite, qui tombe bien plus juſtement ſur ceux de ces Provinces, & en particulier ſur leur Ville d'*Amſterdam*, d'où les pirates ont tiré ſans ceſſe des proviſions; & que je leur en avois fait des plaintes ci-devant au nom de ſa Majeſté. Ils ne purent le nier; mais ils témoignèrent qu'ils ſouhaitoient qu'à l'avenir on prît des meſures contre les ſujets de ſa Majeſté & contre les leurs par des défenſes expreſſes de tout commerce avec les *Algériens*; en ſorte que non-ſeulement on pût être aſſuré qu'on ne leur porteroit point de munitions, mais qu'auſſi ils ne puſſent point vendre leurs priſes; ce qui les réduiroit bientôt à une telle néceſſité, & à une ſi grande pauvreté, qu'il leur ſeroit impoſſible de ſe maintenir en ſi grand nombre.

Voilà tout ce qu'il y a eu dans cette conférence qui mérite d'être raporté. Pour ce qui regarde cette idée d'une certaine perſonne d'entr'eux, au ſujet de l'emploi des deux flottes, de quoi ſa Majeſté ſelon ſa ſincérité ordinaire, témoigne tant de mécontentement, comme cette imagination ne vient uniquement que de lui & non point des Etats, *cadat in authorem*. Il eſt à-préſent au camp; mais

ais quand je le verrai, je lui ferai connoî- 1620.
e combien sa Majesté desaprouve & déteste
ette idée, que j'étois bien éloigné d'apuïer
uand nous en parlames ensemble, quoique
croye qu'il est de mon devoir de raporter
que j'entends dire, soit en particulier, soit
public, avec la même franchise, & la mê-
e fidélité avec lesquelles je raporte toujours
s intentions & le bon-plaisir de sa Majesté.
suis, &c.

Le même au même. 13. *Septembre.*

MONSIEUR,

Nous avons reçu la confirmation de ce
e je vous écrivis Lundi dernier 11. de ce
ois, que les hostilités avoient commencé en-
le Marquis de *Spinola* & les Princes de
nion, & que le Marquis avoit pris *Creut-*
nacb, & brûlé quelques Villages dans le
latinat. Nous avons apris de plus que le
. de ce mois N. S. il s'est emparé à *Alt-*
y du principal grênier & Magazin pour les
is de tout le *Palatinat.* De là il fit mine
ller à *Worms*, à trois lieuës de *Altzey.* Les
nces y envoyèrent d'abord mille hommes,
se mirent ensuite en marche le 12. avec
ite leur Armée, allant du côté de *Worms*,
laissant seulement à *Oppenbeim* 1200. hom-
s des milices du Païs. Le Marquis infor-
de cela marcha du côté d'*Oppenbeim*, prit
Ville le 14. sans résistance, & d'abord a-
s y être entré, obligea les habitans à prêter
ment d'obéissance à l'Empereur, comme il
voit fait à *Creutzenach*, & à *Altzey.* Il a
trou-

1620. trouvé dans toutes ces places une grand quantité de bled, de vin, & d'autres provi ſions, pour rafraichir ſon Armée. Si le Princes lui avoient ôté cette reſſource, ſoi en défendant ces places, ſoit en emportan les proviſions, ou en les détruiſant, il au roit été forcé de ſe retirer; au-lieu qu'à-pré ſent qu'il eſt dans un Païs abondant & bie pourvu, il y a aparence qu'il y paſſera l'hi ver; & voilà ce qui arrive toujours à ceu qui veulent agir d'un côté avec réſolution & de l'autre, s'attacher à des formalités.

Là-deſſus les Princes ont déclaré le Ma quis ennemi. Mais on n'aprend pas qu'ils puïent leur déclaration par quelque actic importante. Ils n'ont fait autre choſe q battre une certaine maiſon où le bruit cou encore que le Prince d'*Espenoy* a été fa priſonnier.

Juſqu'ici ils s'excuſent de leur inaction ſ ce qu'ils attendent l'Infanterie *Angloiſe* av la Cavalerie des Etats qui l'eſcorte, & q eſt en route pour les joindre. La priſe ces places par le Marquis les obligera ou paſſer la *Moſelle* au-deſſus de *Trèves*, ou chercher quelque-autre paſſage au-delà *Rhin.* Selon les dernières nouvelles que no en avons, ils étoient le 17. de ce mois S. à un endroit nommé *Friſum*, d'où l' croyoit qu'ils iroient paſſer le *Rhin* à *Briſſi* Mais comme le Marquis ſe trouve Maître préſent de cette rivière auſſi-bien que *Mein*, ils trouveront beaucoup de difficu de ce côté-là. L'autre route au-deſſus *Trèves* eſt regardée comme la plus ſûre, m

c'

c'eſt un grand détour. On dit que les deux dernières Villes priſes par le Marquis, *Altzey* & *Oppenheim*, ſont une partie du Douaire de la Reine de *Bohème*, ce que vous ſaurez mieux que moi. 1620.

Pendant que j'écrivois ceci, deux Députés des Etats, l'un de *Gueldres*, un autre d'*Hollande*, ſont venus chez moi pour me communiquer les mauvaiſes nouvelles que j'avois déjà apriſes par des Lettres du camp; & pour me prier en même tems d'en rendre compte à ſa Majeſté, comme d'une choſe, diſent-ils, qui ne laiſſe plus de doute ſur l'intention du Marquis de *Spinola*, qui en prenant *Oppenheim* où il fait à-préſent un pont, s'eſt rendu Maître en effet de tout le *Palatinat*. S'il va du côté de *Franckfort*, comme on ſupoſe qu'il le fera, les Princes n'ont plus de moyen de paſſer le *Rhin* pour aller ſecourir la Ville; la commodité qu'ils avoient pour cela leur étant ôtée par la priſe d'*Oppenheim*; & quoique *Worms*, qu'ils ſont allés défendre avec leur Armée, ſoit une plus grande Ville, on juge ici qu'*Oppenheim* leur importoit beaucoup plus; & que s'ils s'y étoient tenus, le Marquis n'auroit jamais paſſé au-delà, laiſſant derrière lui une Armée telle que la leur.

Après ce récit & ces réflexions, ils me montrèrent les Lettres du camp, où il y avoit ce paſſage; qu'une diverſion en *Flandres* de la part de ſa Majeſté remédieroit encore à tout, quelque deſeſpérées que ſoient les affaires; c'eſt ce que ces deux Députés recommandoient pareillement. Quoique je ne puſſe

1620. puiſſe leur donner là-deſſus aucune ſatisfaction, je promis cependant d'inſtruire ſa Majeſté, & de leur raport, & de leur demande, ajoutant que quand même ſa Majeſté feroit diſpoſée à cela, & que toutes les circonſtances d'ailleurs feroient favorables, nous ne ſommes pas dans une ſaiſon où l'on puiſſe entreprendre une pareille affaire. Cependant je m'en raporte humblement à la ſageſſe de ſa Majeſté pour décider s'il ne feroit pas convenable de donner quelque encouragement aux Princes & aux Etats, par des Lettres ou des meſſages tels qu'elle les jugera propres dans ces circonſtances; ſans quoi ils perdront peut-être bientôt courage, & non-ſeulement laiſſeront perdre le *Palatinat*, mais encore laiſſeront enſuite le Marquis aller tranquillement en *Bohème*, & finir ſa conquête; ce qui feroit un coup très-fâcheux pour les plus proches parens de ſa Majeſté, & pour tous ceux qui profeſſent la Religion que ſa Majeſté, après Dieu, a le pouvoir de protéger, comme elle a le titre de ſon protecteur.

L'affaire de l'Ambaſſade extraordinaire qu'on envoye à ſa Majeſté eſt déjà ſi avancée, que les Etats d'*Hollande*, de qui la choſe dépend principalement, ont nommé trois perſonnes pour cela; le Seigneur de *Benthuiſen* de la Maiſon de *Wyngaarden*, d'une ancienne nobleſſe d'*Hollande*, *Kamerling* Penſionnaire de *Delft*, & *Zunk*, Bourguemeſtre de *Hoorn*, qui étoit un des Députés pour les Marchands au dernier Traité touchant les *Indes-Orientales*. On en ajoutera un de *Zélande*, qui n'eſt pas encore nommé; je crois qu'on n'en nom-

me

mera pas d'autres, quoique quelques-uns des autres Provinces souhaitent d'avoir part à l'Ambassade. Il faudra quelque tems pour que les Provinces soient d'accord touchant ce choix. En attendant on a chargé Mr. *Caron* de suplier sa Majesté de suspendre son mécontentement jusqu'à la venuë de leurs Ambassadeurs. 1620.

Les Ambassadeurs de cette Province pour la *France* seront le Seigneur de *Boekhorst* de la noblesse, & *Pauw* le jeune Pensionnaire d'*Amsterdam*. Les autres seront pris des autres Provinces qui n'ont encore nommé personne.

Je vous ferai le portrait de ceux qui doivent être envoyés à sa Majesté, quand les ETATS GÉNÉRAUX se seront déterminés sur leur nomination; & je vous manderai tout ce que je pourrai aprendre de leurs instructions. En attendant je ne puis blâmer le choix qu'on a déjà fait, ce sont des gens modérés, quoique peu versés dans les affaires étrangères.

L'Ambassadeur de *Vénise* est si bien régalé dans tous les lieux où il passe, & retenu si longtems par de longs festins, (usage dans lequel cette république-ci est bien différente de la sienne) qu'au-lieu qu'on l'attendoit hier dans cette Ville, il n'arrivera que demain. On fait tous les préparatifs possibles pour le bien recevoir. Je suis, &c.

Le même au même. 24. Septembre.

MONSIEUR,

Mr. *Killigrew* étant la dernière personne

1620. par qui j'ai reçu de vos nouvelles, je ne veux pas le renvoyer les mains vuides, quoique j'aie répondu par un Exprès le 6. de ce mois à la Lettre qu'il m'aporta du 27. du mois dernier, & que j'aye écrit encore, le 11. le 13. le 18. & le 19. de celui ci. Je joignis à ma dernière dépêche envoyée par le Lieutenant *Heyman*, la traduction d'une Lettre de *Brederode* Ambassadeur des Etats à *Heidelberg*, qui raporte au long la triste condition de ce qui reste de cette cour, & de tout le *Palatinat*. Ils sont un peu mieux à *Prague* & dans le reste du Royaume; cependant par la Lettre que j'ai reçuë du Roi luimême, & dont je vous envoye une copie, il paroît que les affaires ne sont pas dans un état fort assuré, puisque le Roi & la Reine envoyent leurs trésors les plus précieux, qu'ils remettent à la garde de ces Provinces. Il y a quinze jours que la Gazette de *Cologne* disoit, qu'on enverroit le jeune Prince en *Angleterre* par les terres de l'Electeur de *Brandebourg* & du Roi de *Dannemarck*. Mais puisqu'on a choisi ce Païs-ci pour son sejour, je vous prie, Monsieur, de m'instruire du bon-plaisir de sa Majesté, sur la manière dont je dois me gouverner dans cette occasion, & de me dire en quoi & jusqu'à quel point je dois faire usage de son nom auprès des Etats, qui cependant, j'en suis sûr, ne négligeront rien de ce qui pourra contribuër à la sûreté de ce jeune Prince, à sa santé & à sa commodité. Cependant ils s'attendront qu'on leur parle d'une façon expresse, & de la part de sa Majesté, dans une affaire de cet-

cette nature; en quoi je ne manquerai pas de 1620.
faire *ex officio*, tout ce qu'exige ma place, au cas que le Prince, qui doit être déjà fort avancé dans son voyage, arrive dans ces Provinces avant que je reçoive votre réponse.

Je ne comprends pas bien à-présent, comment le Prince peut demeurer auprès du Comte *Ernest*, puisqu'il est élu Gouverneur de *Frise*, où il doit faire sa résidence: la grossièreté de cette Province & la retraite dans laquelle il y vivroit, s'accordent mal avec l'éducation d'un Prince aussi considérable. Il se peut qu'à cette occasion la Comtesse continuera à passer à *Utrecht* la plus grande partie de l'année; c'est un bon air; mais cette Ville est sujette à des tumultes; & je crois que la Province d'*Hollande*, qui est celle où il seroit le plus en sûreté, ambitionnera l'honneur d'avoir un tel hôte; auquel cas on pourroit engager la Comtesse à prendre une maison ici, plutôt qu'à *Utrecht*; mais la Ville de *la Haye* étant ouverte & sans portes ni murailles, en est moins propre pour son sejour. On auroit à *Delft* le meilleur air de la *Hollande* après *la Haye*, s'il n'y étoit un peu gâté par les brasseries, cependant il a paru dans tous les tems de maladie qu'il n'en est pas moins sain. Le peuple y est sage, affectionné, & fidèle; & il y a une maison spacieuse, aujourd'hui vuide, où étoit la cour du défunt Prince d'*Orange*. D'ailleurs cette Ville est si près de celle-ci, que le jeune Prince y seroit toujours sous les yeux des Etats. Je vous ai présenté toutes ces réflexions qui me sont venuës dans l'esprit, sans que j'en aye parlé

R 2 en-

1620. encore à personne, afin que vous puissiez recevoir sur tout cela de sa Majesté des ordres plus précis, que j'attendrai avec toute la soumission possible.

Les dernières nouvelles que nous avons du Marquis de *Spinola* portent, qu'il fortifie *Oppenheim*, & qu'il y fait un pont. Les Lettres de *Cologne* du 19. disent, que le Comte *Henri*, & le Général *Vere* ont passé le *Rhin* près de *Coblentz*, le 15.; c'est-à-dire un jour plutôt qu'on ne s'y attendoit; puisqu'on avoit compris que le 15. étoit le jour fixé pour mener leurs batteaux & leurs pontons de *Karden* sur la Moselle, où ils étoient rassemblés, à *Coblentz*; & qu'ils devoient passer le 16.

Nous comptons qu'on travaille à-présent au Fort sur une *Ile* dans le *Rhin*, entre *Bonne* & *Cologne*, dont je vous parlois dans mes deux dernières Lettres; & auquel son Excellence n'a pas employé autant de Monde qu'on l'avoit dit d'abord, pour ne pas affoiblir son camp, voulant qu'il fut assez fort pour tenir en respect *Don Louïs de Velasco* & l'empêcher de suivre les troupes qu'on a envoyées, & qui sont parties du camp le 17. de ce mois, consistant en six Compagnies seulement, deux de *Frisons*, une de *Suisses*, une d'*Allemands*, & deux de *Vallons*, qui prennent leur route par *Juliers*, d'où il part neuf Compagnies de plus. Ils ont avec eux cinq pièces d'Artillerie, outre des chariots chargés de munitions, & de toutes sortes d'instrumens pour remuer la terre. *Lambert Charles*, Gouverneur de *Nimègue*, vieux Officier

ficier expérimenté eſt chargé de cette entre- 1620.
priſe; & quand il l'aura exécutée en mettant la place en état de déſenſe, ce qui ſera un effet certain de la jonction du Comte *Henri* & du Général *Vere* avec les Princes, j'aprends que ſon Excellence ſe propoſe de rompre ſon camp & de ramener les troupes dans les garniſons.

Le Roi de *Dannemarck* a été malade en dernier lieu, & avec quelque danger; mais on aprend qu'il eſt rétabli. Il eſt fort irrité d'un Traité d'alliance qui eſt ſur le tapis entre le Roi de *Suède* & les Villes *Anſéatiques*, ſurquoi ces Villes ſe propoſent de demander l'avis des Etats avant que de paſſer outre, mais je ne vois pas que jusqu'ici l'affaire ait été miſe en délibération.

Il y a eu depuis peu au camp Mr. *Ketteler*, Gouverneur de *Cléves* pour le Marquis de *Brandebourg*, & Mr. *Steyngen*, un de ſes conſeillers. Ils ont informé les Députés des Etats des opoſitions que ce Prince trouve de la part du Roi de *Pologne*, dans l'investiture de la *Pruſſe*, & que le Roi fonde ſur trois raiſons; la première, que le Marquis d'abord après la mort de ſon Père vint en *Pruſſe* ſans en avertir le Roi; la ſeconde, qu'il eſt de la Religion réformée; la troiſième, qu'il a deſſein de marier ſa ſœur avec le Roi de *Suède*. Sur cela le Marquis ſe propoſe de ſuplier ſa Majeſté, le Roi de *France*, & les Etats, de le ſoutenir par leurs Ambaſſadeurs à *Varſovie* dans l'aſſemblée de la diète, au mois de *Novembre* prochain. En attendant il prie les Etats d'écrire au Roi de

1620. *Suède* de différer pendant quelque tems la conclusion de son mariage avec sa sœur, jusqu'à ce que ces difficultés soient levées, à quoi ils se prêtent volontiers.

Ils ont répondu hier aux pressantes instances que leur a faites l'Ambassadeur de *Vénise* dans une audience qu'il demanda exprès, d'assister les *Grisons*; ils s'en excusent, comme ils le peuvent très bien, sur le grand nombre d'affaires qu'ils ont sur les bras.

Jeudi prochain cet Ambassadeur part pour *Amsterdam* & pour la *Nord Hollande*, d'où il reviendra ici pour retourner à *Vénise* par la *France*.

Je suis, &c.

Le même au même. 2. *Octobre.*

MONSIEUR.

Le nouveau Fort sur le *Rhin*, dont je vous parlois dans ma dernière dépêche, & qui les occupe uniquement à-présent, avance beaucoup, mais il faudra encore quelque tems pour le mettre en état de défense, quoiqu'il n'y ait point à craindre qu'on en débusque ceux qui y sont à-présent, avant que l'Ouvrage soit fini. On s'est proposé d'abord de faire simplement un quarré, dont on fera ensuite les flancs quand on le pourra commodément. Suivant le projet, & vû sa situation, il sera imprenable. L'*Ile* est près de l'endroit où le *Swick* tombe dans le *Rhin*, & on l'apelloit ci-devant *Mondorf*; comme ce nom n'étoit pas connu, le vulgaire l'a batisée *Papenbril*, c'est-à-dire, *lunettes de prêtres*.

tres. Si ce Fort peut ſervir à faire voir à ces Princes *Eccléſiaſtiques* la ſervitude dans laquelle ils ſe précipitent de tous côtés, le nom ſera aſſez convenable, quoiqu'un peu ridicule. 1620.

Les dernières Lettres du Comte *Henri* & du Général *Vere* du premier de ce mois, N. S. écrites d'*Obermeerlein* près de *Friedberch*, diſent qu'ils n'étoient plus qu'à quelques jours de marche des Princes, mais avec une Armée de 9000. hommes de pied & de 3000. chevaux entre deux; enſorte que nos gens ont ſujet d'être ſur leur garde pour paſſer le *Mein*, à moins que les Princes, qui, autant que nous le pouvons ſavoir, ſont encore à *Worms*, ne s'avancent vers eux avec leur Armée. Ainſi leur jonction demandera encore quelque tems. Dieu veuille qu'elle ſe faſſe heureuſement à la fin, & qu'elle produiſe quelque bon fruit; car jusqu'ici les Princes n'ont rien fait; & l'on écrit à-préſent du camp des Etats, que *Paltz*, forte Tour au milieu du *Rhin*, a ſuivi l'exemple de *Bacbragh* & de *Cab*, en ſe rendant à la première ſommation; enſorte que *Spinola* a tout nétoyé derrière lui dans le *Palatinat* ſans effuſion de ſang.

Je vous parlois dans ma Lettre du 24. du mois dernier d'un des Députés de l'Electeur de *Brandebourg* qui avoit été auprès de ſon Excellence & des Députés qui ſont au camp; il eſt venu ici en qualité d'Ambaſſadeur, comme il l'eſt auſſi auprès de ſa Majeſté pour laquelle il a la même commiſſion, que pour les Etats, ſavoir, de travailler à obtenir

1620. en faveur de ſon Maître qu'on envoye une Ambaſſade à la Diète de *Pologne*, qui doit s'aſſembler à *Varſovie* au mois de *Novembre* prochain; pour lui procurer l'inveſtiture de la *Pruſſe* que le Roi de *Pologne* lui refuſe, comme je vous l'ai marqué, par ces trois raiſons: 1. Qu'il eſt allé dans cette Province ſans la permiſſion du Roi, d'abord après la mort de l'Electeur défunt. 2. Qu'il ſe propoſe de marier ſa ſœur avec le Roi de *Suède*. 3. Qu'il eſt Proteſtant. Les Etats diſent que la briéveté du tems, ne leur permet pas d'envoyer une Ambaſſade, mais ils ont écrit une Lettre en faveur de l'Electeur, dans laquelle ils répondent à ces objections; 1. Que quoiqu'il ſoit allé dans cette Province il n'y a point encore exercé de jurisdiction. 2. Que le mariage de ſa ſœur eſt l'Ouvrage, non de lui, mais de ſa Mère, l'Electrice Douairière, ſous le gouvernement de laquelle elle eſt. 3. Que ſa Religion eſt la même qu'elle étoit du tems de ſon Père, & qu'il n'en a point changé depuis ſa mort, comme on l'a fait croire au Roi de *Pologne*. Cet Ambaſſadeur a auſſi prié les Etats d'écrire au Roi de *Sùède*, pour l'engager à différer le mariage, jusqu'à ce que l'affaire de l'Electeur au ſujet de la *Pruſſe*, ſoit arrangée; ſurquoi les Députés des Etats au camp, lui ont promis une Lettre; pendant que ceux d'ici, à la prière du Roi de *Suède*, en ont écrit une à l'Electeur pour hâter le mariage.

De

1620.

De la main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

L'Ambaſſadeur de *Vénise* eſt parti pour la *Northollande*, & nous avons apris ici depuis ſon départ, que la *Valteline*, qu'il diſoit recouvrée, a été effectivement priſe par les *Espagnols* qui ſont avoués à-préſent par leur Roi dans cette entrepriſe, qu'ils veulent faire enviſager comme une affaire de Religion; & l'on a propoſé de ſa part au Duc de *Savoye*, d'en faire autant. C'eſt ainſi qu'ils prospèrent & qu'ils prospéreront vraiſemblablement de tous côtés à moins que Dieu ne faſſe quelque miracle, ou qu'après Dieu, ſa Majeſté, pour protéger la Religion & ceux qui la profeſſent, n'uſe de ſon pouvoir avec autant de diligence & de fermeté que les ennemis communs en montrent à les attaquer. J'ai vu ici dans l'espace de peu d'années comment Dieu a béni les ſoins de ſa Majeſté pour la conſervation de la Religion contre de ſourdes pratiques; & les efforts que fait cet Etat pour la défenſe des amis & des alliés de ſa Majeſté en ſont une ſuite.

Le ſecours qu'ils donnent en argent au Roi de *Bohème*, & aux Princes de l'union, & les dépenſes extraordinaires qu'ils font pour envoyer leur cavalerie dans le *Palatinat* & pour le camp où ils ont raſſemblé leurs forces près de *Wéſel*, montent à 30, 000. l. ſterl. par mois. De l'autre côté on dépenſe des millions pour ruiner les parens le plus proches de ſa Majeſté, & pour extirper ſa Religion.

1620. On peut juger aiſément par cette règle, des diſpoſitions de ceux qui briguent la faveur de ſa Majeſté, dans ces circonſtances les plus dangereuſes, où l'on ſe ſoit trouvé dans notre Siècle.

Voici ce qu'on répond aux reproches qu'on fait à cet Etat ſur ce qui eſt arrivé aux *Indes-Orientales*; ils diſent que ce ſont les fruits des ſemences jettées dans leurs tems de corruption & de trouble; & que la diſtance des lieux a prévenu tout autre remède, que celui de la reſtitution attendue & promiſe. Ce que je puis dire, c'eſt qu'au-lieu que ci-devant il venoit ſans ceſſe des plaintes des inſultes faites, tant dans les mers voiſines que dans les plus éloignées, il n'y a pas, & il n'y a pas eu depuis longtems un ſeul *Anglois* ou *Ecoſſois* qui ſe ſoit plaint. Mais je dois laiſſer à Mr. *Caron* le ſoin de repréſenter tout cela à ſa Majeſté; c'eſt ſon affaire plus que la mienne de faire l'*Apologie* de ſes Maîtres. Je crois cependant qu'il eſt de mon devoir auſſi d'entretenir, autant que je le puis, la bonne intelligence entre ſa Majeſté & l'Etat auprès duquel j'ai l'honneur de réſider.

Caron a écrit aux Etats que ſa Majeſté aïant vu par les Lettres interceptées, qu'on a envoyées en *Angleterre* il n'y a pas longtems, pour les faire déchifrer, comme auſſi par ce qui eſt arrivé dans le *Palatinat*, contre ce qu'on avoit promis, & ce qu'on attendoit, comment elle eſt trompée par les *Impériaux* & les *Eſpagnols*, eſt réſolue de montrer ſon pouvoir, en protégeant ſes amis quand il ſera tems d'agir; & qu'en attendant elle a deſſein

de

de faire un *fond de finances* dans cette vuë, 1620.
ce que l'on entend ici avec beaucoup de joye. En attendant, leurs vœux, & ceux de tous les honnêtes gens, font, que les affaires étant dans une crise si dangereuse puissent se maintenir de façon à attendre cet *unicum remedium*. On a envoyé directement au camp à son Excellence les Lettres déchifrées, sans les communiquer aux Etats.

Il se trouve heureusement par le prompt départ de l'Ambassadeur de *Brandebourg*, qu'il peut porter cette dépêche. Il m'a donné ses titres, Adolphe Steyngen *jurisconsulte*, & *Conseiller d'estat au Conseil privé*, & *chef des finances de S. A. Electorale en ses Païs de* Clèves &c. & *de sa dite A. Ambassadeur auprés* S. M. de *la* Grande-Bretagne. Il m'a fait entendre avec cela qu'il souhaiteroit de revenir avec l'honneur de Chevalier, de quoi je ne doute pas que sa Majesté, qui l'a connu dans une précédente Ambassade, ne le croye digne: c'est un habile homme, & bien intentionné.

J'aprens que la Comtesse de *Nassau* qui est fort avancée dans sa grossesse se propose de quitter *Utrecht* vers la fin de cette semaine pour aller faire ses couches en *Frise*, ce seroit un contretems, si le jeune Prince *Fréderic Henri* arrivoit bientôt dans ces quartiers, à-présent que le Comte *Ernest* est au camp. Je me propose d'aller faire demain une visite à la Comtesse à *Utrecht*, pour pouvoir informer sa Majesté, & le Roi & la Reine de *Bohéme*, de ce qu'on aura résolu touchant le sejour du Prince. Je suis, &c.

1620.

Le même au même. 18. *Octobre.*

MONSIEUR,

Tous nos exprès d'*Allemagne* en dernier lieu font venus comme les meſſagers de *Job*, chaque ſemaine avec des nouvelles plus mauvaiſes; & le dernier qui, comme les autres, a aporté des nouvelles des Villes perduës, nous a apris comment l'armée des Princes a laiſſé échaper une belle occaſion de combattre avec peu ou point de desavantage l'armée de *Spinola* qui avoit été attirée par hazard plutôt que par deſſein hors de ſes retranchemens d'*Openheim*, qu'il a repris de nouveau ſans coup férir, quoique l'armée des Princes en fût plus proche que la ſienne. Cette affaire arrivée depuis que le Comte *Henri* les a joint, cauſe beaucoup de découragement, comme vous pouvez le voir par cette Lettre écrite de leur camp le jour ſuivant; elle eſt bien digne d'être luë de ſa Majeſté; c'eſt le ſeul uſage que je ſouhaite qu'on en faſſe, par des raiſons qui intéreſſent l'écrivain auſſi-bien que celui qui l'a reçuë, & par conſéquent le ſervice de ſa Majeſté. Il y a un proverbe qui dit, *al medico e l'advocato non tener il mal celato*; & comme ſa Majeſté eſt le ſeul médecin qui puiſſe remédier à l'état presque desespéré où les affaires ſe trouvent, elle ſera peut-être bien aiſe d'être informée de tous les détails. J'eſpère que la déclaration qu'elle a faite de ſes intentions royales, ſecondée comme nous le marque Mr. *Caron*, par de vigoureux préparatifs, redonnera de la vie

à

à cette affaire. Il n'y a rien à attendre d'ici 1620. pour cette année, de plus que ce qu'ils ont déjà fait; trois des Députés des Etats sont déjà revenus du camp, les autres seront ici au commencement de la semaine prochaine & le Prince d'*Orange* à la fin; l'on renverra alors sous l'escorte de deux compagnies de cavalerie les chariots qui ont porté des munitions au nouveau Fort; le camp sera rompu, & la pluspart des troupes seront mises en garnison dans les frontières. Il n'en reviendra dans l'intérieur du Païs qu'autant qu'il en faut pour contenir les Villes dans le devoir, quand les *gens tenans garnisons*, comme ils les apellent, seront licenciés; ce que l'on fera tout de suite pour épargner; c'est l'usage même en tems de guerre que ces sortes de troupes soient tenuës sur pied en Eté, & congédiées en hyver.

Lundi dernier l'Ambassadeur de *Vénise* est parti d'ici pour la *Zélande*, où il s'embarquera pour *Dieppe* en *Normandie*, si le vent est favorable; sinon il passera par la *Flandre* pour aller en *France*, & de là par la *Savoye* à *Vénise*; mais sans avoir de commission à moi connuë, pour aucun de ces endroits-là. Son entretien ici a couté un mois de la contribution réglée par le traité entre ces deux Républiques, savoir 50, 000. florins, de quoi il a été pleinement satisfait; mais le présent qu'on lui a fait n'a pas répondu à son attente: il n'a été que de 3000. florins, en quoi cet Etat à imité les *Vénitiens* dans ce qu'ils ont fait à l'égard de son Ambassadeur. Mais ce n'est pas une bonne excuse, parce

1620. que les *Vénitiens* disent qu'ils sont liés par d'anciennes loix. Le Résident *Sorian* a eu une chaine de 1500. florins, le Sécrétaire 800. en argent, avec une médaille d'or de la valeur de 60. florins, qui a le faisceau de flèches d'un côté, avec le mot *fœdus initum;* on a distribué onze de ces médailles aux principaux de la suite de l'Ambassadeur. On ne parle pas beaucoup de sa libéralité.

On attend l'arrivée de son Excellence, pour dépêcher les Ambassadeurs auprès de sa Majesté, & du Roi de *France*. Je suis, &c.

P. S. J'ai envoyé ma dernière Lettre par *Dieston*, le 12. de ce mois en réponse à la vôtre du 30. *Septembre*.

Le même au même. 8. *Novembre.*

MONSIEUR,

J'ai présenté ce matin aux Etats la Lettre que sa Majesté leur a écrite, (& que j'ai reçuë avec la vôtre du 29. du mois dernier) pour apuïer les prétensions du Roi de *Dannemarck*, au sujet de l'admission de son Fils à la coadjutorerie de *Brème*. J'avois été informé de la réponse faite par les Etats la semaine dernière à une personne envoyée ici exprès par le Roi de *Dannemarck* pour solliciter la même chose. Cette réponse portoit, qu'en considération des troubles présens de l'*Allemagne*, & des dissensions que pourroient faire naître les prétensions de plusieurs personnes, ils prioient le Roi de ne pas presser davantage cette affaire à-présent; que par la même raison, aïant été sollicités à ce sujet

par

par d'autres Princes auſſi prétendans, ils a- 1620.
voient refuſé de s'en mêler, & continueroient à le refuſer pour ne mécontenter perſonne. Je fis mention de cette réponſe, & les priai, après qu'on eut lu publiquement la Lettre de ſa Majeſté, de conſidérer que le moyen le plus ſûr & le plus court de prévenir les conteſtations des prétendans, étoit de faire accepter le fils du Roi de *Dannemarck*, par où toutes les prétenſions ceſſeroient, & ils obligeroieut deux Rois voiſins; qu'avec cela ils préviendroient les inconvénieus qui pourroient naitre ſi l'Evêque de *Cologne* ſe mêloit de cette affaire, puisqu'en cas de vacance il pourroit bien ſe mettre en poſſeſſion de l'Evêché de *Brème*, comme il s'étoit emparé de celui de *Paderborn*; & qu'outre que l'admiſſion du fils du Roi de *Dannemarck* préviendroit tous ces dangers, ils auroient pour ainſi dire ſous leur protection ce jeune Prince, qui ſerviroit comme de *nodus amicitiæ* entre eux & ce Roi, & qui ſeroit engagé par-là à entrer dans leurs vuës par raport aux affaires préſentes de l'*Allemagne*.

Ils me répondirent en termes obligeans, mais généraux, me promettant de prendre l'affaire en délibération, & de donner contentement à ſa Majeſté; ce qu'en leur repliquant je les priai de faire d'une manière plus réelle, que lorsque je leur parlai ci-devant de cette même affaire, leurs procédés depuis ce tems-là aïant peu répondu à leur déclaration, comme s'en plaint le Roi de *Dannemarck*.

Ils ſupoſent que l'Archevêque de *Brème* desavouë toutes ces offres & ces promeſſes qui

1620. avoient engagé d'abord le Roi de *Dannemarck* à former ces prétensions pour son fils; & je trouve ici de profondes semences de jalousie contre la grandeur de ce Roi, qu'ils craignent beaucoup, s'il réüssit dans son dessein de se rendre Maître des deux rivières de l'*Elbe* & du *Wézer*, sur l'une desquelles il s'est déjà établi par son nouveau Fort de *Gelucksladt* vis-à-vis de *Stade*. L'établissement de son fils à *Brême* ne lui donneroit pas moins de pouvoir sur l'autre rivière, & l'exemple de ce qui est arrivé au *Sond*, leur fait craindre qu'avec le tems on ne mît de fortes impositions sur toutes les marchandises qu'on transporte par Mer en *Allemagne*, ou qu'on en exporte, la navigation du *Rhin* génée comme elle l'est à-présent, ne laissant d'autre passage que par le *Sond* & par ces deux autres rivières.

Aïant apris que les Ambassadeurs extraordinaires qu'ils se préparent à envoyer à sa Majesté, n'auront pas des instructions aussi étenduës, que je supose qu'elle le souhaiteroit, je profitai de l'occasion qu'ils me présentèrent dans cette audience, en me demandant quelles nouvelles il y avoit d'*Angleterre?* Je leur répondis que la plus grande nouvelle que j'en eusse reçuë, c'est qu'on attendoit leur Ambassade avec impatience, & je leur conseillai de ne pas donner contre le même écueil que la dernière fois, en manquant dans leur commission, soit dans la forme, soit dans la substance. Je leur rapellai à ce sujet les articles qui étoient alors le sujet du traité, dont quelques uns avoient été réglés par provision,

&

& d'autres renvoyés à leur commodité. Quelques-uns, leur dis-je, ont été négligés entièrement depuis ce tems-là, & je leur en avois rapellé quelques-autres par ordre exprès de ſa Majeſté. 1620.

J'ajoutai que par raport aux draps & à la tare, quoique je n'en ſuſſe autre choſe que ce que m'avoient apris nos marchands de *Middelbourg*, que les inconvéniens ſont toujours les mêmes, je ſouhaiterois cependant qu'ils n'envoyaſſent pas leurs Ambaſſadeurs ſans inſtruction ſur ces articles, parce qu'il étoit très-aparent que nos marchands demanderoient à ſa Majeſté d'y remédier.

Sur l'article des monoyes, dont ſa Majesté avoit demandé qu'ils réglaſſent la valeur ſur celles d'*Angleterre*, ce qu'ils avoient promis de faire, je leur dis que ſa Majeſté m'avoit ordonné il y a quelque tems, comme elle l'a fait effectivement par une de vos Lettres, de leur faire ſavoir où en étoit cette affaire; que ſuivant la vérité, j'avois répondu qu'on avoit pris une bonne réſolution, mais qu'elle avoit été mal exécutée, en ce que le ſecond rabais qui auroit dû ſe faire ſelon leur édit, avoit été ſuſpendu, comme il l'eſt encore de deux mois en deux mois. Je les exhortai à ſonger à donner ſatisfaction ſur cela à ſa Majeſté; & pour qu'elle ſoit mieux informée de tout ce qui regarde cette affaire, j'ai fait engager ſous main un de leurs *généraux des monnoyes* les plus experts, à mettre par écrit ſon ſentiment, auſſi-bien que les inconvéniens de ces différentes évaluations, leur vraye cauſe, & le remède. Vous recevrez deux

1620. deux copies de cet écrit qui mérite bien que vous le lisiez.

Comme les insolences de leurs gens dans les *Indes-Orientales*, & dans le *Groenland*, & les pillages qu'ils y ont commis sur les sujets de sa Majesté, leur ont été représentés tout nouvellement, & qu'ils ont promis une réparation convenable, je leur dis que sa Majesté avoit différé de prendre de nouvelles mesures jusqu'à l'arrivée de leurs Ambassadeurs.

Il ne restoit que l'affaire de la pêche sur les côtes des Royaumes de sa Majesté, sur laquelle cependant ils se sont engagés par trois différens écrits à entrer en traité. Je leur dis toutefois que j'aprenois par les discours de quelques personnes, qu'ils avoient dessein de passer là-dessus comme sur une affaire qui ne pouvoit être mise en question, sur quoi je leur demandois si ce qui étoit reconnu par la *France*, l'*Espagne*, & les autres Princes & Etats, comme un droit de sa Majesté, ne devoit pas même être mis en question par raport à eux? & si ce que les autres Princes & Etats prétendoient comme un droit dans l'Océan, dans la mer *Baltique*, la *Mediterranée*, le *Golphe Adriatique*, & les autres mers joignant leurs domaines, ne pouvoit pas être prétendu comme un droit par sa Majesté sur ses côtes? Que s'ils avoient quelques prétensions fondées sur des traités, ou quelque concession particulière je les priois de les produire, leur assurant qu'ils trouveroient sa Majesté aussi religieux observateur des traités & des promesses, qu'il convenoit, leur dis-je, qu'ils le fussent eux-même; là-dessus je produisis des copies que j'a-

vois

vois tenues prètes, de la déclaration que firent leurs Députés aux Seigneurs du Conſeil le 29. *Decembre* 1618. des réponſes qu'ils ont faites à trois de mes propoſitions, la première du 13. *Fevrier* 1619, la ſeconde du 1. *Avril*, & la derniére du 23. *Juillet* 1620; & je leur dis que comme pluſieurs des membres de leur aſſemblée ſont changés depuis que ces matières avoient été agitées, j'avois cru qu'il étoit à-propos de leur préſenter ces écrits, & de les leur laiſſer pour qu'ils les examinaſſent. 1620.

Ils répondirent, comme je m'y attendois, qu'ils prenoient en bonne part que je leur euſſe rapellé ces choſes, mais je m'aperçois qu'ils n'auroient pas été fâchés, que je n'en euſſe point parlé, ſurtout du dernier article touchant la pêche, qu'ils n'entendent rien moins que volontiers comme étant une choſe qui exciteroit beaucoup de mécontentement parmi le peuple. Cependant je ne dois pas par ménagement pour eux négliger ce que je dois à ſa Majeſté. Il eſt juſte qu'ils lui aient l'obligation de ſes faveurs, qu'ils reconnoiſſent que c'eſt à elle qu'ils les doivent, & qu'ils ne prennent pas avantage de la facilité, ou de la connivence de ſes Miniſtres.

Ils n'ont pas encore nommé tous leurs Ambaſſadeurs ni pour la *France*, ni pour l'*Angleterre*, j'aprens cependant que la *Zélande* a nommé *Manmaker* pour la première, & le Bourguemeſtre *Scot* pour la dernière. Ceux que la *Hollande* & la *Zélande* avoient déjà choiſis ne ſont pas encore autoriſés par les ETATS-GÉNÉRAUX, quelques-uns des *Hollan-*

1620. *landois* qui avoient été Députés au camp cherchant à renverser la première élection, qui s'est faite en leur absence, ou à y être compris. Il en est de ceci comme de toute autre chose, quand il est question de quelque emploi honorable ou lucratif, l'intérêt particulier, & la jalousie arrêtent toutes les délibérations publiques ; & n'étoit qu'ils ont recours au Prince d'*Orange* pour terminer ces différends, rien de ce genre ne se concluroit parmi eux, par-là ils décèlent eux-même leur foiblesse, & ce Prince gagne tous les jours des forces & de l'autorité; mais ce n'est pas sans exciter de l'envie.

J'ai vu aujourd'hui une maligne brochure contre le Prince d'*Orange*, & contre Messieurs *Aerssens*, *Duivenvoorde*, *Brederode*, & *Boekborst*, tous de la noblesse d'*Hollande*, qu'on y apelle ouvertement les instrumens de la tirannie du Prince. On y excite le peuple à se soulever pour recouvrer sa liberté, par où, dit ce libelle, ils recouvreront leur crédit en *France*, où ils sont tombés dans le mépris, & l'*Angleterre* qui soutient ces gens-là, sera bientôt forcée de rentrer dans sa coquille. Ce livre est imprimé en *Hollandois*, on en a saisi & suprimé tous les exemplaires, & l'on fait d'exactes perquisitions pour en decouvrir l'Auteur.

Temple, Sergent-Major de *Louvain*, est ici pour traiter encore au sujet des represailles, sur quoi il a obtenu un consentement de *main-levée* des deux côtés. Pour ce qui regarde la question originale, on en a remis la discussion à des commissaires qui doivent s'assembler

bler à *Waterfleet* près de l'Eclufe. Ceux qui avoient été choifis d'abord aïant été rejettés par l'Archiduc à caufe d'une Lettre peu respectueufe où ils l'apelloient fimplement leur *bon ami*, on choifira à leur place trois confeillers, deux de leur petit Confeil de *Brabant* & de *Flandres* & un de leur haut Confeil. *Temple* a fort infifté pour que ces Députés fuffent tirés du corps des Etats, & que l'on choifit *Anvers* pour le lieu des conférences ; ce qu'on n'a pas trouvé à-propos ici, parce qu'ils ne veulent pas donner de la jaloufie à leurs amis. 1620.

Le Roi de *Bohème* & les Princes de l'union ont prié les Etats de ne pas fe preffer de traiter du renouvellement de la trêve, dont le bruit feroit fort avantageux aux *Espagnols*, dans les préfentes conjonctures. Les Etats fupofent que c'eft dans cette vuë que ce Major de *Louvain* infiftoit fi fort fur le lieu des conférences, & fur le choix des commiffaires. Ils ne fe foucient pas de commettre une faute dans l'ombre, n'étant pas encore affurés s'ils pourront avoir la fubftance. S'ils peuvent avoir une trêve fur le même pied que la précédente, je comprens qu'ils ne la refuferont pas ; cependant jusqu'ici on n'a mis l'affaire en délibération dans aucun de leurs Confeils ; & quoiqu'on parle beaucoup de l'emploi de ces Députés, j'ai lieu de croire qu'ils n'auront aucun ordre de faire ou d'écouter des ouvertures fur ce fujet.

Les Etats des différentes Provinces s'affembleront tout ce mois, & au commencement du fuivant, pour réfoudre *de agendis* au printems

1620. tems prochain. Je crois que le ſubſide pour le Roi de *Bohème*, & pour les Princes de l'union ſera continué ; & qu'ils augmenteront leurs troupes de cavalerie & d'infanterie ; ce qui ſera bon à tout évènement.

Les Lettres de *Prague* ont manqué depuis quinze jours ; mais nous aprenons d'ailleurs que le Comte de *Bucquoi* aïant formé une entrepriſe contre *Ràkonick* à trois lieues de *Prague*, a été prévenu par le Roi. Le Marquis de *Spinola* a échoué de même dans le *Palatinat*, dans une entrepriſe ſur *Heyſerlauter*; mais il a pris *Landsperg*, Fort de quelque importance, qui n'eſt pas éloigné de cette place.

Don *Louis de Velasco* eſt toujours dans ſes retranchemens près de *Berck*, où il attend des ordres de *Bruxelles* pour en ſortir. En attendant les maladies régnent parmi ſes troupes ; & l'on en dit autant du camp de *Spinola*.

Nous avons ici le Comte *Louïs* frère du Roi de *Bohème*, Prince d'une grande eſpérance, qui a remis le jeune Prince ſon neveu entre les mains du Comte *Erneſt* à *Zwoll*. Il n'eſt pas allé plus loin, à cauſe de la difficulté des chemins pour ſon retour. Le jour après qu'il eut quitté le jeune Prince, ſon caroſſe renverſa dans un èndroit où il y avoit une pente fort rapide, il a été bleſſé à un bras, mais ſans ſe caſſer aucun os ; c'eſt un grand bonheur que ſon jeune neveu l'eût quitté avant cet accident. Il eſt ici défrayé par ſon Excellence, dans la Maiſon de laquelle il mange tous les jours avec ſa ſuite ; & il eſt logé dans une Maiſon deſtinée par les Etats pour les Ambaſſadeurs. L'Am-

L'Ambaſſadeur de *France* a perdu ſa femme en couche; & nous aprenons que ſa bonne amie, la Princeſſe d'*Orange*, eſt dangereuſement malade en *France*. (*a*) 1620.

Son fils le Prince *Henri* eſt toujours avec les Princes, & il y reſtera jusqu'à ce qu'ils puiſſent ſe paſſer de ſa cavalerie, ou que les Etats en ayent beſoin; ſon Excellence en ſéparant ſon camp lui a écrit de reſter ou de revenir, ſelon ce qui ſera le plus agréable aux Princes.

Nous aprenons d'*Italie* qu'il y a déjà des levées prêtes en *Sicile*, à *Naples* & à *Milan*; c'eſt la méthode ordinaire des *Espagnols* de ſe préparer à l'entrée de l'hyver pour le commencement du printems; il ſeroit à ſouhaiter qu'on ſuivît leur exemple en cela dans ces occaſions extraordinaires; mais ailleurs on commence ordinairement à délibérer, lorsque les *Espagnols* ont déjà réſolu; à faire des levées, lorsqu'ils ſont en marche; à marcher lorsqu'ils ſont déjà en poſſeſſion; après quoi ils ont accoutumé d'amuſer les gens par des Traités. Voilà ce que j'ai obſervé dans les guerres de *Savoye* & des autres endroits où j'ai eu occaſion de voir les choſes par moi-même, il n'y a que cet Etat-ci que l'expérience ait rendu plus ſage.

Les Etats m'ont demandé aujourd'hui, où en ſont les préparatifs de ſa Majeſté? Je ſe-
rois

(*a*) (Elle eſt morte; ſelon l'avis qu'on a reçu du Chevalier *Edward Herbert*) note du Sécrétaire.

1620. rois bien-aiſe de pouvoir leur dire quelque choſe là-deſſus pour les encourager. Je ſuis, &c.

Le même au même. 21. *Novembre.*

MONSIEUR,

J'ai reçu Samedi dernier par *Dieſton* votre Lettre du 10. de ce mois, & hier par le Chevalier *Dudley Digges*, & par Mr. *Abbot* celles de ſa Majeſté au ſujet de l'affaire pour laquelle ils ſont envoyés. Aujourd'hui j'ai demandé audience dans l'aſſemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, où j'ai conduit ces Meſſieurs pour qu'ils y préſentaſſent les Lettres de ſa Majeſté. Hier après midi j'avois recommandé leur affaire à ſon Excellence, de la part de qui, auſſi-bien que de celle des Etats, ils auront des Lettres pour les directeurs de leur Compagnie des *Indes-Orientales*, conformément à ce que ſa Majeſté a écrit en leur faveur, avec des ordres exprès d'expédier leur affaire. Je les y exhortai par la conſidération des préparatifs qu'on fait à-préſent en *Portugal* pour envoyer des Vaiſſeaux & des troupes aux *Indes*, au mois de *Janvier* prochain, de quoi ils ſont bien informés ici; & je leur dis qu'il ſeroit utile pour cette affaire que ces Députés puſſent être de retour au commencement de ce mois auprès de la Compagnie qui les a envoyés, afin que nos préparatifs puiſſent aller de pair avec les leurs qui ſont déja fort avancés.

Cette affaire étant terminée, je reſtai ſeul dans leur aſſemblée, & je leur dis que j'avois ordre de ſa Majeſté de leur parler en faveur

de

de l'Electeur de *Brandebourg*, & de la République de *Vénise*, touchant différentes affaires, à la requisition de leurs Ambassadeurs respectifs. 1620.

Par raport à l'Electeur de *Brandebourg*, après les avoir informés des mesures qu'avoit prises sa Majesté au sujet de l'investiture de *Prusse*, je leur dis qu'à présent que la trêve avec l'*Espagne* étoit sur le point d'expirer, sa Majesté leur recommandoit particulièrement le soin des Païs de *Clèves* & de *Juliers*; qu'au cas que la trêve soit prolongée, ces Païs, avec les contrées voisines, devoient être compris dans le Traité, de peur que restant comme ils sont, ils ne fussent, comme ils le seroient vraisemblablement, une occasion de quelque nouvelle rupture; & qu'au cas que les hostilités recommençassent, ils devoient s'arranger à tems avec l'Electeur & ses Députés pour la défense de ces Païs qui seroient vraisemblablement le premier théatre de la guerre.

Pour ce qui regarde les *Vénitiens*, je leur fis part premièrement de l'avis qu'on avoit reçu du dessein des *Espagnols* sur la *Valteline*, dont ils vouloient donner l'ombre au *Pape*, pendant qu'ils retiendroient eux-même la substance entre leurs mains; je leur en représentai les mouvemens, comme aussi la disposition où étoient les *Vénitiens* de recouvrer pour les *Grisons* ce Païs conquis; je les priai, au nom de sa Majesté de leur donner en cela tout l'encouragement possible; & pour cet effet sachant ce qu'ils se proposent, & que souhaitent les *Vénitiens*, que l'Ambassade à ré-

1620. réſidence que doivent s'envoyer mutuellement ces deux Républiques, commence par celle-ci, je leur conſeillai de le faire à-préſent que les circonſtances demandent toute la diligence & tous les ſoins poſſibles, afin d'encourager cet Etat-là dans ſes bonnes diſpoſitions, & de ne pas le laiſſer réfroidir, comme cela pourroit arriver très-aiſément, à des gens qui ſuivent ordinairement le torrent de la proſpérité des autres Princes.

Sur l'affaire de *Juliers* & de *Clèves*, les Etats me répondirent qu'ils auroient toute ſorte d'égard pour la recommandation de ſa Majeſté, autant que la conſtitution de leur Etat pourroit le permettre. Mais je comprens par les diſcours de ſon Excellence qu'ils n'ont point deſſein de mêler leurs affaires avec celles de l'Electeur, à cauſe de l'autorité que l'Empereur s'arroge ſur ſes Etats, plus grande qu'ils ne veulent la lui accorder ſur les leurs. Ils parurent aprouver ce que je leur avois dit touchant les *Vénitiens*, & ils promirent de prendre inceſſamment la choſe en conſidération.

Je terminai cette audience par une choſe qui regarde proprement le ſervice de ſa Majeſté. Mr. *Forbes*, miniſtre des marchands *Anglois* à *Midlebourg*, m'avoit apris que ſa Majeſté trouveroit bon que les Etats renouvellaſſent & étendiſſent leur édit contre ceux qui impriment & publient ſans Privilège des livres & des brochures qui peuvent intéreſſer le repos de ſes Royaumes, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, ou l'honneur de ſa perſonne; & l'on m'avoit promis de le faire, mais

mais on l'avoit différé jusqu'à quelque nouvelle occasion. Je priai donc les Etats de considérer, si les libelles imprimés & publiés à-présent contre le chef de leur gouvernement ne fournissoient pas une occasion suffisante; j'ajoutai que quand même cela ne seroit pas, cependant ce que je leur demandois au nom de sa Majesté étant juste & raisonnable, ils ne prouveroient pas leur attachement pour elle, en différant plus longtems de la satisfaire. Ils me répondirent d'une façon très-satisfaisante, & j'espère que les mesures qu'ils prendront incessamment le feront pour sa Majesté. Je ne manquerai pas de les solliciter avec soin. 1620.

Les mauvaises nouvelles que nous eumes ici Jeudi dernier par le courier ordinaire de *Cologne*, & que je vous envoyai le même jour, ont été confirmées depuis par raport à l'essentiel, dans ce qui regarde la bataille & la défaite, mais avec de différences dans les circonstances, comme vous le verrez par ces copies de Lettres que je vous envoye; c'est tout ce que nous en avons apris jusqu'ici.

Les Princes de l'union recommandent les affaires du *Palatinat* à sa Majesté par une dépêche fondée sur ce facheux évènement arrivé en *Bohême*; ils craignent que les *Espagnols*, & les *Impériaux* enflés par ce succès n'en poursuivent avec plus de fureur leurs conquêtes dans ces quartiers-là, & leurs desseins ailleurs; & les Etats concevant les mêmes craintes m'ont envoyé deux Députés l'un de *Gueldres* & l'autre de *Hollande*, pour me demander d'écrire sur ce sujet à sa Majesté,

1620. comme ils le font de leur côté à leur Ambassadeur, pour la prier de hâter son secours en imitant la diligence dont usent de tous côtés les *Espagnols* & les *Impériaux*, pour augmenter leurs forces avant le printems prochain.

La sagesse de sa Majesté lui en fera bien sentir la nécessité, & j'espère que le Parlement, sur lequel je prie Dieu de répandre sa bénédiction, lui en fournira suffisamment les moyens.

Je ne profiterai pas à-présent de la permission que sa Majesté a eu la bonté de m'accorder de faire un tour en *Angleterre* pour arranger mes affaires domestiques. Je ne pourrois me promettre de satisfaire sa Majesté, ni dans la substance du raport qu'elle pourroit attendre de moi, ni à l'égard du tems fixé pour mon retour; & je ne puis pas commettre une aussi grande faute que de faire souffrir en quelque chose le service de sa Majesté pour mon intérêt particulier. J'ai cru devoir vous en avertir sans différer, de peur que si vous comptiez sur mon départ, cela ne pût arrêter les ordres de sa Majesté; je les attendrai ici avec soumission. Je suis toujours &c.

Les Etats aprenant que je dépêche ce courier, m'ont prié d'envoyer à sa Majesté ce paquet dont je vous parle dans ma Lettre, & qui a été aporté ce matin par un Exprès.

LET-

1620.

LETTRE *des* ETATS-GÉNÉRAUX *au Roi* JAQUES I. I. *Decembre.*

Réponse à la Lettre du Roi du 18. *Octobre* qui leur avoit été présentée le 18. *Novembre*, par le Chevalier CARLETON, en faveur du fils du Roi de *Dannemarck*, pour son élection à la coadjutorerie de l'Archevêché de *Brème.*

LETTRE *des* ETATS-GÉNÉRAUX, *au* ROI. 2. *Decembre.*

Que la Lettre incluse des Princes de l'union à sa Majesté l'instruiroit de la défaite de l'armée du Roi de *Bohème*, dont ils étoient très-affligés. Que comme ces Princes avoient recours à l'assistance de sa Majesté & qu'ils leur avoient demandé leur recommandation ils la prioient de considérer, & *peser meurement leur très-importante requeste en sa conséquence pour la Christienté*, & qu'ils ne manqueroient pas de seconder sa Majesté dans une resolution si louäble & si nécessaire, *pour le bien de toute la Christienté, selon que notre estat & affaires pourront aulcunement le permettre.*

1620.

LETTRE *du Chevalier* DUDLEY CARLETON, *au Sécrétaire* NAUNTON. 6. *Decembre.*

MONSIEUR,

Je vous ai informé par mes précédentes dépêches de ce que j'ai fait en conſéquence des derniers ordres de ſa Majeſté. Je vai vous rendre compte du ſuccès de mes efforts.

Sur la Lettre que j'ai préſentée aux ETATS GÉNÉRAUX en faveur du Roi de *Dannemarck*, & ſur les repréſentations que je leur ai faites pour qu'ils ſerviſſent ce Roi dans ſes prétenſions pour ſon fils à la coadjutorerie de *Brème*, ou que du moins ils ne fiſſent rien qui pût tourner à ſon préjudice, ils m'ont répondu par des excuſes civiles ſur le premier point, & d'une façon aſſez ſatisfaiſante par raport au ſecond comme ſa Majeſté le verra par leur Lettre. Depuis ce tems-là il s'eſt préſenté une circonſtance qui pourra tourner à l'avantage du Roi: c'eſt que les Princes de l'union ont envoyé un gentilhomme, Maréchal de camp du Landgrave de *Heſſe*, pour informer le Prince d'*Orange* du deſſein qu'ils ont, dans l'état deſeſpéré où ſe trouvent les affaires de l'*Allemagne*, d'engager le Roi de *Dannemarck* dans leur parti, en lui offrant une partie des conquêtes qui pourroient ſe faire, s'ils ont quelques ſuccès dans cette guerre, ſur les territoires des *Ecléſiaſtiques*, tels que *Paderborn*, & les autres lieux voiſins des terres du Roi, qui ont été aquis en dernier lieu par l'Evêque de *Cologne*,

logne, & d'engager les Etats à feconder leur intention, foit par Lettres, foit par une députation, comme ils l'aimeront le mieux. Les Etats aïant confenti très-volontiers à cela, ont remis abfolument à fon Excellence le maniement de cette affaire, pour qu'elle puiffe s'expédier plus facilement & plus promptement. Le Prince en conféquence, a confeillé à ce gentilhomme venu de la part des Princes de l'union, d'aller inceffamment auprès du Roi de *Dannemarck;* & en même tems il a dépêché *Vosbergben* Confeiller d'une de leurs hautes cours de juftice; un des hommes les plus capables que je connoiffe dans cet Etat, pour le maniement d'une affaire difficile. Il lui a remis une Lettre de créance de la part des ETATS-GÉNÉRAUX, & l'a chargé d'offrir de fa part au Roi de *Dannemarck*, de lui fournir de la cavalerie d'ici, au cas qu'il goute cette ouverture. Son Excellence en me communiquant en confidence, cette affaire, qui eft encore un fecret pour tous les autres, m'a prié de donner auffi une Lettre à Mr. *Vosbergben*, ce que je n'ai pas manqué de faire. Je rends compte au Roi de *Dannemarck* à cette occafion, foit des ordres que j'ai reçus de fa Majefté, foit de la réponfe des Etats fur l'affaire de *Brème*; je lui repréfente comment le fuccès de prétenfions à la coadjutorerie de cet Evêché pour fon fils, peut venir à la fuite de fon union avec les Princes, les Etats fe trouvant obligés, par fon concours dans la caufe commune, à feconder fes deffeins, puifqu'on les a engagés à apuïer la propofition 1620.

1620. tion des Princes de leur recommandation. Je ne puis concevoir au reste comment cette affaire pourroit avoir lieu, jusqu'à ce que ce Roi sache directement quelles sont les idées de sa Majesté, quoiqu'il puisse se rapeller les assurances qu'on lui a données ci-devant, de la satisfaction avec laquelle elle verroit son union avec les Princes & cet Etat, & que dans la nécessité pressante des circonstances, & après la dernière déclaration de sa Majesté, il puisse bien conclure qu'elle aprouvera ce qu'on propose.

On a été fort incertain ici au sujet du comte *Henri* & de la cavalerie de cet Etat, ne sachant si elle resteroit avec les Princes, ou si elle reviendroit dans ces Provinces. Comme il avoit ordre de se régler en cela selon ce qui seroit le plus agréable aux Princes, & qu'ils avoient écrit ici que dans les circonstances présentes, ils aimeroient mieux qu'il restât, on y avoit consenti volontiers, de peur qu'ils ne fussent découragés par son départ. On alléguoit cependant quelques raisons pour leur retour, & en particulier la nécessité d'augmenter ces troupes pour le printems prochain, ce qui pourroit se faire plus commodément ici qu'en *Allemagne*, où elles ont déjà beaucoup diminué, en sorte qu'elles seroient tout-à-fait inutiles au printems, où l'on en aura besoin là ou ici. Par cette raison, comme aussi parce que les armées étant à-présent en garnison, on peut aisément se passer de cette cavalerie, elle est repartie du consentement des Princes; & nous aprenons qu'elle a repassé heureusement le

le *Mein* le 2. de ce mois N. S. & qu'elle étoit arrivée surement à *Paderborn* d'où elle continuera son voyage à loisir. Le Comte *Henri* qui a pris les devans est attendu ici chaque jour. 1620.

Les Etats d'*Hollande* assemblés à-présent ont pris une résolution qui sera suivie par les autres Provinces, savoir, d'augmenter leurs compagnies de cavalerie & d'infanterie de soixante & dix hommes à cent, ce qui fera une augmentation de 9000. hommes de pied & de 1500. chevaux.

Après bien des contestations entr'eux & des disputes dans les ETATS-GÉNÉRAUX, ils ont enfin choisi les Ambassadeurs qu'ils doivent envoyer en *France* & à sa Majesté. Ils en envoyent quatre en *France*, *Boekborst* de la noblesse de *Hollande*, *Pauw* Pensionnaire d'*Amsterdam*, *Manmaker* Député de son Excellence en *Zélande*, & *Plois* Député aux ETATS-GÉNÉRAUX pour la Province d'*Utrecht*. Ils en envoyent six à sa Majesté, *Benthuysen* de la noblesse d'*Hollande*; *Kamerling* Sécrétaire de *Delft*, *Beunings* Sécrétaire d'*Enchuysen*, *Zonck* Bourguemestre de *Horn*, *Scot* Bourguemestre de *Middelbourg*, & *Vervou* Député à l'assemblée des ETATS-GÉNÉRAUX, pour la *Frise*. La multitude & la variété des affaires sont cause qu'ils en envoyent un plus grand nombre à sa Majesté, & le choix qu'on a fait de *Beunings* & de *Vervou* pour les ajouter aux autres, ne peut qu'être aprouvé, ce sont deux hommes sages, & bien intentionnés; mais *Scot* de *Zélande* est l'ame de ce grand corps; c'est un hom-

1620. homme actif & habile, & eſtimé pour ſa probité. Leurs inſtructions ne ſont pas encore dreſſées; mais ils comptent d'être expédiés vers la fin de leurs fêtes de *Noël*, & d'être en *France* & *Angleterre* au commencement des nôtres.

Le Sergent Major de Louvain a été encore une fois ici de la part de l'Archiduc, pour déclarer, qu'il accepte les Députés qu'on a nommés ici pour le Traité des répréſailles, & qu'il a reſolu de ſon côté d'envoyer des gens de même condition; un du Conſeil de *Malines*, un de celui de *Brabant*, & le troiſième de celui de *Flandres*. On a fixé le 6. du mois prochain N. S. pour le jour, & *Waterfleete* près de l'*Ecluſe*, comme ci devant, pour le lieu de leur rendez-vous.

Le Chevalier *Dudley Diggs*, & Mr. *Maurice Abbot* ſont allés d'ici à *Amſterdam*, munis de Lettres des ETATS GÉNÉRAUX dont je vous envoye la traduction; j'aprens qu'ils ont entamé la Négociation; mais comme les différentes chambres des Marchands des *Indes-Orientales* ne ſont pas encore aſſemblées, ils n'en ſont pas venus encore à une concluſion.

Les Etats ont réſolu de renouveller leur Edit contre ceux qui impriment & publient des livres & des brochures ſans Privilège, & par conſidération pour ſa Majeſté, de lui donner force dans ce qui regarde leurs amis & leurs alliés, auſſi bien que dans ce qui intéreſſe leurs Provinces.

Nous ignorons entièrement ici ce qui eſt

arrivé en *Bohème*, & de ces côtés-là, depuis que le Roi & le Reine ont quitté *Prague*, les Etats n'aïant aucun Miniſtre public aux environs; & tous les particuliers & les Officiers de l'armée de qui ils recevoient ordinairement des informations, aïant péri dans la bataille, ou été disperſés de telle manière, qu'il n'y a aucune nouvelle de quelque importance de ces quartiers-là. On aprend ſeulement de quelques-uns, que leurs Maiſons ont été ſaccagées, & que leurs perſonnes ont été volées & pillées, dans leur fuite, pendant qu'ils ſuivoient le Roi à *Breslau* en *Siléſie*. 1620.

De la main du Chevalier DUDLEY CARLETON.

Pendant que j'écris cette dépêche il arrive de *Breſlau* une Lettre d'un marchand qui y a été ſouvent envoyé de *Prague*, à l'occaſion de l'argent qu'on fourniſſoit d'ici. Je vous en envoye la traduction.

Je vous envoye auſſi une Lettre que j'ai reçuë de *Zélande* du Chevalier *Tomas Wynne*, Officier dans les troupes de cet Etat, & qui eſt à-préſent en *Angleterre*, où il peut vous informer plus en détail au ſujet de cet avis qui importe au ſervice de ſa Majeſté.

Ma femme après un long paſſage, & par un tems orageux, eſt arrivée ici, ſi contente & ſi charmée du traitement gracieux qu'elle a reçu de ſa Majeſté, & ſi encouragée par la faveur que vous avez bien voulu lui montrer pendant tout le tems de ſon ſéjour en *Angle-*

1620. *terre*, que je ne ſaurois trop vous en témoigner ma reconnoiſſance pour elle.

Je ſuis &c.

Votre &c.

DUDLEY CARLETON.

La Haye ce *6. Decembre* 1620.
reçuë par *Dieſton* le 14. *Dec.*

F I N.

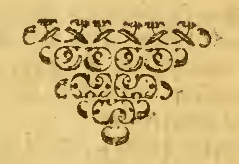


TABLE DES MATIERES.

Le Chifre Romain *indique le* Tome, *&* *l'*Arabe *la* Page.

A.

fait

Cor

G.

Hy-

Q.

W.

FIN

de la Table des Matières.

